



PRIMATURE



## EVALUATION INDEPENDANTE A MI-PARCOURS DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL (PNDES)

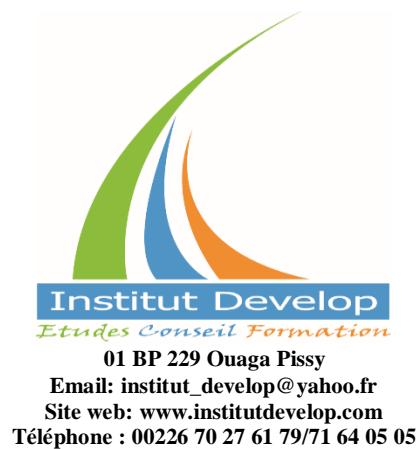
Rapport final

Réalisé par



01 BP 4089 Ouagadougou 01  
Tél : (00226) 25 376345  
E-mail : ipso.conseils@gmail.com

&



Juillet 2020

## **SOMMAIRE**

---

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>2</b>
<b>SIGLES ET ABREVIATIONS .....</b>	<b>3</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX.....</b>	<b>7</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES .....</b>	<b>9</b>
<b>LISTE DES ENCADRES .....</b>	<b>11</b>
<b>RESUME .....</b>	<b>12</b>
<b>I. INTRODUCTION .....</b>	<b>17</b>
<b>II. ANALYSE DU CONTEXTE ECONOMIQUE, SOCIAL, POLITIQUE ET SECURITAIRE .....</b>	<b>23</b>
<b>III. ANALYSE DE LA PARTICIPATION, DE LA COHERENCE ET DE LA PERTINENCE .....</b>	<b>32</b>
<b>IV. ANALYSE DE L'EFFICACITE DE LA MISE EN ŒUVRE A MI-PARCOURS DU PNDES .....</b>	<b>40</b>
<b>V. ANALYSE DU NIVEAU D'ATTEINTE DES ODD .....</b>	<b>54</b>
<b>VI. ANALYSE DE L'IMPACT DU PNDES .....</b>	<b>56</b>
<b>VII. PERCEPTIONS DE LA POPULATION SUR LES RESULTATS DANS LES DIFFERENTS SECTEURS.....</b>	<b>59</b>
<b>VIII. ANALYSE DE LA REALISATION DU SCHEMA DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE.....</b>	<b>71</b>
<b>IX. ANALYSE DE LA PRISE EN COMPTE DES ASPECTS TRANSVERSAUX.....</b>	<b>73</b>
<b>X. EFFICIENCE DE LA MSE EN ŒUVRE DU PNDES.....</b>	<b>79</b>
<b>XI. ANALYSE DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION DU PNDES .....</b>	<b>82</b>
<b>XII. ANALYSE DU SCHEMA DE FINANCEMENT .....</b>	<b>86</b>
<b>XIII. ANALYSE DU DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION DU PNDES .....</b>	<b>94</b>
<b>XIV. ANALYSE DE LA DURABILITE .....</b>	<b>103</b>
<b>XV. ANALYSE DE LA GESTION DES RISQUES .....</b>	<b>108</b>
<b>XVI. LEÇONS APPRISES ET BONNES PRATIQUES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PNDES .....</b>	<b>110</b>
<b>XVII. SYNTHESE DES PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PNDES ET RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>113</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>117</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>121</b>

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

---

<b>AEG</b>	Agence de l'Eau du Gourma
<b>AEL</b>	Agence de l'Eau du Liptako
<b>AEN</b>	Agence de l'Eau du Nakanbé
<b>AGR</b>	Activités Génératrices de Revenus
<b>APD</b>	Aide Publique au Développement
<b>ARV</b>	Antirétroviraux
<b>BCEAO</b>	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>BT</b>	Brigade Territoriale
<b>CAMEG</b>	Centre d'Achat des Médicaments Essentiels Génériques
<b>CCFV</b>	Commission de Conciliation Foncière Villageoise
<b>CEDEAO</b>	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CFE</b>	Contribution financière en matière d'Eau
<b>CFV</b>	Commission Foncière Villageoise
<b>CGA</b>	Centres de Gestion Agréés
<b>CGAB</b>	Cadre général d'organisation des Appuis Budgétaires
<b>CHR</b>	Centre Hospitalier Régional
<b>CHU</b>	Centre Hospitalier Universitaire
<b>CMA</b>	Centre médical avec antenne chirurgicale
<b>CMP</b>	Cadre de Mesure de Performance
<b>CMPG</b>	Cadre de mesure de la Performance Globale
<b>CNATAC</b>	Centre National de la Transformation Artisanale du Coton
<b>CNOSC</b>	Conseil National des Organisation de la Société Civile
<b>CNP</b>	Comité National de Pilotage
<b>CNPD</b>	Commission Nationale de la Planification du Développement
<b>CNPE</b>	Comité National de la Politique Economique
<b>CNS</b>	Conseil National de la Statistique
<b>CNSS</b>	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
<b>CORUS</b>	Centre des Operations de Réponse aux Urgences Sanitaires
<b>CPIA</b>	Country Policy and Institutional Assessment
<b>CPN</b>	Consultation Prénatale
<b>CPD</b>	Commissariat de Police de District
<b>CSC</b>	Conseil Supérieur de la Communication
<b>CSD</b>	Cadres Sectoriels de Dialogue
<b>CSD-CSL</b>	Comité Sectoriel de Dialogue-Culture Sports et Loisirs
<b>CSD-CSM</b>	Comité Sectoriel de Dialogue- Commerce et Services Marchands
<b>CSD-DS</b>	Comité Sectoriel de Dialogue-Défence et Sécurité
<b>CSD-EEA</b>	Comité Sectoriel de Dialogue- Environnement Eau et Assainissement
<b>CSD-GAL</b>	Comité Sectoriel de Dialogue-Gouvernance Administrative et Locale
<b>CSD-GE</b>	Comité Sectoriel de Dialogue-Gouvernance Economique
<b>CSD-ITCH</b>	Comité Sectoriel de Dialogue-Infrastructures de Transport de Communication et d'Habitat
<b>CSD-PASP</b>	Comité Sectoriel de Dialogue-Production Agro-Sylvo-Pastorale
<b>CSD-RI</b>	Comité Sectoriel de Dialogue-Recherche et Innovation

<b>CSD-TIA</b>	Comité Sectoriel de Dialogue-Transformations Industrielles et Artisanales
<b>CSD-TPES</b>	Comité Sectoriel de Dialogue- Travail Emploi et Protection Sociale
<b>CSPS</b>	Centre de Santé et de Promotion Sociale
<b>CT</b>	Collectivités Territoriales
<b>CTN</b>	Comité Technique National
<b>DAO</b>	Document d'Appel d'Offre
<b>DG</b>	Direction Générale
<b>DGCOOP</b>	Direction Générale de la Coopération
<b>DGEP</b>	Direction Générale de l'Economie et de la Planification
<b>DGESS</b>	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
<b>DMEG</b>	Direction des Médicaments Essentiels Génériques
<b>DREP</b>	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification
<b>DS</b>	District Sanitaire
<b>DSPP</b>	Direction du Suivi du Programme Présidentiel
<b>EA</b>	Effet Attendu
<b>EF</b>	Education Formation
<b>EFTP</b>	Enseignement et Formation Techniques et Professionnels
<b>EMC</b>	Enquête Multisectorielle Continue
<b>ENP</b>	Etude Nationale Prospective
<b>EPE</b>	Etablissement Publics de l'Etat
<b>EPU</b>	Examen Périodique Universel
<b>FCFA</b>	Franc de la Communauté Financière Africaine
<b>GAR</b>	Gestion Axée sur les Résultats
<b>GSP</b>	Gardes de Sécurité Pénitentiaire
<b>HD</b>	Hôpitaux de District
<b>HIMO</b>	Haute Intensité de Main-d'Oeuvre
<b>IAP</b>	Instrument Automatisé de Prévision
<b>IBO</b>	Indice sur le Budget Ouvert
<b>IDA</b>	Association Internationale pour le Développement
<b>IDE</b>	Investissements Directs Etrangers
<b>IIAG</b>	Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique
<b>INSD</b>	Institut National de la Statistique et de la Démographie
<b>INSSA</b>	Institut des Sciences de la Santé
<b>IPC</b>	Indice de Perception de la Corruption
<b>IST</b>	Institut Supérieur de Technologies
<b>JDH</b>	Justice et Droit de l'Homme
<b>KWh</b>	Kilowattheure
<b>MAAH</b>	Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques
<b>MAC</b>	Maison d'Arrêt et de Correction
<b>MENAPLN</b>	Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales
<b>MINEFID</b>	Ministère de l'Economie, des Finances et du développement
<b>MRSIS</b>	Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche scientifique et de l'innovation
<b>MW</b>	Mégawatt

<b>ODD</b>	Objectif du Développement Durable
<b>ORSEC</b>	Organisation de la Réponse de la Sécurité Civile
<b>OS</b>	Objectif Stratégique
<b>OSC</b>	Organisation de la Société Civile
<b>PAV</b>	Point d'Atterrissage Virtuel
<b>PCD</b>	Plans Communaux de Développement
<b>PGES</b>	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PLD</b>	Plans Locaux de Développement
<b>PM</b>	Premier Ministère
<b>PNDES</b>	Plan National de Développement Economique et Social
<b>PPP</b>	Partenariat Public-Privé
<b>PRD</b>	Plan Régional de Développement
<b>PRSPV</b>	Plan de Réponse et de Soutien aux Populations Vulnérables à l'Insécurité Alimentaire et à la Malnutrition
<b>PSP</b>	Programme Statistique Prioritaire
<b>PTF</b>	Partenaires Techniques et Financiers
<b>PUS</b>	Programme Urgence pour le Sahel
<b>PV/VIH</b>	Personnes Vivant avec le VIH
<b>RAMU</b>	Régime d'Assurance Maladie Universelle
<b>RCD</b>	Rapport sur la Coopération au Développement
<b>RN</b>	Route Nationale
<b>RTB</b>	Radio Télévision Burkina
<b>SCADD</b>	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
<b>SDAGE</b>	Shéma Directeur d'Amenagement et de Gestion de l'Eau
<b>SDAU</b>	Schéma-Directeur d'Aménagement Urbain
<b>SDDEP</b>	Schéma-Directeur de Drainage des Eaux Pluviales
<b>SDGDU</b>	Schéma-Directeur de Gestion des Déchets Urbains
<b>SDS</b>	Schéma Directeur de la Statistique
<b>SFR</b>	Services Fonciers Ruraux
<b>SG</b>	Sécrétariat Général
<b>SIDA</b>	Syndrome d'Immuno Déficience Acquise
<b>SIG</b>	Service d'information du Gouvernement
<b>SIRI</b>	Suivi des Investissements des Réformes et des Indicateurs
<b>SN CITEC</b>	Société Nouvelle Huilerie et Savonnerie
<b>SN SOSUCO</b>	Nouvelle Société Sucrière de la Comoé
<b>SNI</b>	Semaine Nationale de l'Internet
<b>SNS</b>	Stock National de Sécurité
<b>SP/PNDES</b>	Sécrétariat Permanant/Plan National de Développement Economique et Social
<b>SPAII</b>	Sous-Produits Agro-Industriels
<b>SSN</b>	Système Statistique National
<b>SUIPEA</b>	Système de Suivi du PNDES/Volet Eau et Assainissement
<b>TBA</b>	Taux Brut d'Admission
<b>TGI</b>	Tribunal de Grande Instance

<b>TIC</b>	Technologie de l'Information et de la Communication
<b>TR</b>	Taux de Réalisation
<b>UAS</b>	Unité d'Action Syndicale
<b>UEMOA</b>	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
<b>VA</b>	Valeur Ajoutée
<b>VAB</b>	Village Artisanal de Bobo-Dioulasso
<b>VIH</b>	Virus Immuno humain
<b>WDI</b>	World Development Indicator
<b>ZD</b>	Zones de Dénombrement
<b>ZES</b>	Zone Economique Spéciale

## **LISTE DES TABLEAUX**

---

Tableau 1: objectifs spécifiques et résultats attendus .....	18
Tableau 2 : Paramètres de calcul de la taille de l'échantillon.....	20
Tableau 3 : Répartition des ménages et des zones de dénombrement par région.....	21
Tableau 4 : Codification des niveaux de performances .....	22
Tableau 5 : Etat des établissements touchés par la situation sécuritaire .....	28
Tableau 6 : Statistiques des élèves affectés par l'insécurité.....	28
Tableau 7 : Effectifs des élèves hors du système éducatif du fait de l'insécurité.....	28
Tableau 8 : Statistiques des enseignants affectés par l'insécurité.....	29
Tableau 9 : Exemple de quelques cibles trop optimistes.....	36
Tableau 10 : Situation des PCD cohérents avec le PNDES par région.....	38
Tableau 11 : Taux de réalisation global du PNDES et des trois axes .....	40
Tableau 12 : Taux de réalisation par effet de l'axe 1 « réformer les institutions et moderniser l'administration ».....	42
Tableau 13 : Taux de réalisation par effet de l'axe 2 « Développer le capital humain » .....	45
Tableau 14 : Taux de réalisation par effet de l'axe 3 « Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois » .....	48
Tableau 15 : Situation d'exécution des réformes et investissements stratégiques .....	51
Tableau 16 :Taux de décaissement et d'absorption des CSD entre 2016 et 2019 .....	53
Tableau 17 : Sens d'évolution des indicateurs ODD .....	54
Tableau 18 : Coût des services publics dans l'UEMOA .....	58
Tableau 19 : Taux de réalisation des indicateurs d'impact .....	58
Tableau 20 : Analyse des indicateurs du schéma de transformation structurelle .....	72
Tableau 21 : Représentativité des femmes dans les postes nominatifs .....	73
Tableau 22 : Indices de parité.....	74
Tableau 23 : Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants selon le sexe.....	75
Tableau 24 : Taux de réussite au BAC par sexe .....	75
Tableau 25 : Evolution des indicateurs de mesure de la santé de la mère et de l'enfant.....	76
Tableau 26 : Résultats en matière de promotion de l'équité d'accès et de contrôle des femmes aux ressources et revenus.....	77
Tableau 27 : Indicateurs de performance en matière d'environnement .....	78
Tableau 28 : Evolution des indicateurs de finances publiques retenus .....	80
Tableau 29 : Niveau de respect de l'échéancier de réalisation des projets -Efficiency temps.....	80
<i>Tableau 30 : Evolution des recettes extérieures sur la période 2015-2018.....</i>	88
Tableau 31: Récapitulatif des conventions signées de 2016 à 2018 (en milliards FCFA) .....	90
Tableau 32 : Montants mobilisés par les Partenaires PPP de 2016-2018.....	91
Tableau 33 : Situation du respect des délais statutaires de tenue des revues annuelles des CSD.....	95
Tableau 34 : Degré de satisfaction des dimensions de la qualité.....	102

Tableau 35 : Principales difficultés et recommandations.....114

## **LISTE DES GRAPHIQUES**

---

Graphique 1 : Evolution du taux de croissance économique mondiale 2016-2019 .....	23
Graphique 2 : Taux de croissance annuelle du PIB du Burkina Faso 2016-2019 .....	24
Graphique 3 : Situation d'ensemble des investissements en souffrance .....	25
Graphique 4 : Cartographie des infrastructures en souffrance pour cause d'insécurité .....	26
Graphique 5 : Les coûts financiers et état d'exécution des travaux en perturbation.....	27
Graphique 6 : Evolution du taux brut de scolarisation sur la période 2016-2019 .....	27
Graphique 7 : Evolution de la masse salariale de l'administration centrale du Burkina Faso.....	31
Graphique 8 : Alignement du PNDES aux cibles ODD.....	34
Graphique 9 : Taux de réalisation des effets du PNDES par axe .....	40
Graphique 10 : Part des différents niveaux de réalisation des effets .....	41
Graphique 11 : Part des différents niveaux de réalisation des effets .....	44
Graphique 12 : Part des différents niveaux de réalisation des effets .....	47
Graphique 13 : Situation de réalisation des réformes et investissements structurants réalisés à fin 2018 .....	50
Graphique 14 : Evolution des cibles PNDES et des réalisations de taux de croissance sur la période 2016-2018 .....	56
Graphique 15 : Evolution de la production céréalière sur la période 2010-2018 (en milliers de tonnes) .....	57
Graphique 16 : Evolution des cibles PNDES et des réalisations d'investissements de 2016 à 2018 ....	57
Graphique 17 : Perception de la population de la situation sécuritaire par rapport à celle d'il y a trois ans .....	60
Graphique 18 : Perception de la population de la situation sécuritaire par rapport à celle d'il y a trois ans, selon le milieu de résidence.....	60
Graphique 19 : Connaissance de l'effectivité de la mesure de gratuité des soins .....	61
Graphique 20 : Connaissance de l'effectivité de la mesure de gratuité des soins par milieu de résidence .....	61
Graphique 21 : Appréciation du niveau d'accès physique aux services de santé comparée à celle d'il y a 3 ans .....	62
Graphique 22 : Appréciation du niveau d'accès physique aux services de santé selon le milieu de résidence.....	62
Graphique 23 : Appréciation de l'accessibilité financière aux services de santé au niveau national .....	63
Graphique 24 : Appréciation de l'accessibilité financière aux services de santé selon milieu de résidence .....	63
Graphique 25 : Appréciation de la qualité des services de santé au niveau national .....	64
Graphique 26 : Appréciation de la qualité des services de santé selon le milieu de résidence.....	64
Graphique 27 : Perception globale de l'accessibilité physique de l'éducation au niveau national .....	65
Graphique 28 : Appréciation de l'accessibilité physique de l'éducation par milieu de résidence .....	65
Graphique 29 : Appréciation globale de l'accessibilité financière de l'éducation .....	65

Graphique 30 ; Perception de population sur l'accessibilité financière de l'éducation selon le milieu de résidence.....	65
Graphique 31 : Perception de la population sur la qualité de l'éducation .....	66
Graphique 32 : Perception de la qualité de l'éducation selon le milieu de résidence .....	66
Graphique 33 : Appréciation globale de l'accessibilité à l'eau potable .....	67
Graphique 34 : Appréciation de l'accessibilité à l'eau potable par milieu de résidence .....	67
Graphique 35 : Appréciation globale de la situation de l'assainissement.....	68
Graphique 36 : Appréciation de la situation de l'assainissement selon le milieu de résidence .....	68
Graphique 37 : Appréciation du niveau d'accès aux intrants agricoles .....	69
Graphique 38 : Appréciation du niveau d'accès aux intrants agricoles selon le milieu de résidence ....	69
Graphique 39 : Appréciation du niveau d'accès aux pistes rurales par les populations rurales .....	70
Graphique 40 : Recettes rapportées par 1 FCFA dépensé par les régies de recettes.....	79
Graphique 41 : Evolution des parts en nombre et en valeur des marchés passés par entente directe de 2016 à 2017.....	81
Graphique 42 : Situation de la mobilisation des ressources sur les prévisions du PNDES par période.	86
Graphique 43 : Evolution comparée des prévisions et réalisations de recettes propres .....	87
Graphique 44 : Evolution comparée des prévisions PNDES et des lois de finances sur la période 2016-2018 .....	87
Graphique 45 : Evolution des dons budgétaires par période triennale de 2010 à 2018 .....	88
Graphique 46 : Evolution des dons budgétaires sur la période 2000-2020 .....	88
Graphique 47 : Evolution des prêts projets de 2010-2020 .....	89
Graphique 48 : Evolution des dons projets de 2010 à 2020 .....	89
Graphique 49 : Montant cumulé des obligations par période.....	90
Graphique 50 : Montant cumulé des Bons de Trésor par période .....	90
Graphique 51 : Evolution comparative de la part des dépenses d'investissement dans les dépenses totales en termes de prévisions et de réalisation du PNDES .....	93
Graphique 52 : taux de croissance comparés de la production céréalière et de la VA du secteur primaire .....	103
Graphique 53 : Evolution comparée des précipitations et de la production céréalière .....	103
Graphique 54 : Evolution de la part des différentes rubriques du secteur secondaire sur la période 2010-2019 .....	104
Graphique 55 : Part des exportations minières dans exportations totales .....	105
Graphique 56 : Part des recettes minières dans les recettes totales .....	105
Graphique 57 : Répartition des ressources propres entre dépenses courantes et investissements .....	106

## **LISTE DES ENCADRES**

---

Encadré 1 : Les cibles ODD n'ont pas été prises en compte par le PNDES .....	35
Encadré 2 : Principales solutions proposées par les populations pour améliorer l'accès à l'eau potable.....	67
Encadré 3 : Principales solutions proposées par les populations pour améliorer la situation de l'assainissement.....	69
Encadré 4 : les principales difficultés et contraintes de mise en œuvre des projets et programmes .....	93
Encadré 5 : Les composantes du suivi-évaluation du PNDES et leur rôle .....	94
Encadré 6 : Méthodologie et objectifs du Programme statistique Prioritaire 2020-2021 .....	99
Encadré 7 : Les principaux facteurs entravant la disponibilité des indicateurs .....	101

## **RESUME**

---

La présente étude visait à évaluer la mise en œuvre du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) sur la période 2016-2018, à dégager les contraintes, les leçons apprises et à proposer des recommandations pour des ajustements éventuels.

Une approche tridimensionnelle de collecte des données a été utilisée pour cerner le niveau de réalisation des indicateurs et la perception des acteurs de mise en œuvre et de suivi ainsi que des populations sur la mise en œuvre du PNDES ; et ce, au niveau central et décentralisé. Elle a combiné l'exploitation des données des différents rapports et bases de données, la réalisation des entretiens individuels auprès des personnes ressources, la tenue de focus group dans les régions et la conduite d'une enquête auprès des ménages et des individus. L'analyse des données a permis de dégager un certain nombre de conclusions suivant les principaux critères d'évaluation.

**S'agissant du contexte**, il ressort que la mise en œuvre du PNDES sur la période 2016-2018 s'est déroulée dans un contexte assez difficile marqué par la crise sécuritaire dans plusieurs régions du pays, les conflits communautaires et les vagues successives de grèves dans l'Administration publique. Tous ces évènements ont eu des répercussions importantes sur la mise en œuvre du PNDES, à travers notamment la hausse des allocations budgétaires aux secteurs de la défense et de la sécurité ainsi qu'aux dépenses de personnel, réduisant ainsi l'épargne budgétaire devant être destinée aux investissements structurants. En moyenne sur la période 2016-2019, plus de 91% des recettes propres de l'Etat ont été consacrées aux dépenses courantes. Ces facteurs, notamment l'insécurité, ont également occasionné la fermeture de nombreuses écoles et centres de santé ainsi que le retard de plusieurs investissements structurants programmés dans le cadre du PNDES. Au total, 86 investissements structurants du PNDES sont en souffrance, dont 50% en situation d'arrêt total. Le coût financier de ces infrastructures en difficulté pour cause d'insécurité est estimé à 108,32 milliards de francs CFA.

**Au niveau de la participation**, on note que des efforts ont été faits pour une meilleure implication des acteurs dans le processus d'élaboration du PNDES. Cette participation a été faite via les consultations organisées avec la plupart des composantes de la société, les partenaires techniques et financiers. Cependant, il ressort une faible qualité de représentation. Aussi, dans les régions, la participation des acteurs des collectivités territoriales et des Organisations de la Société Civile (OSC) est jugée faible.

**Concernant la pertinence**, il ressort des analyses qu'il y a un très bon niveau de concordance entre les pistes de stratégies énoncées par l'Etude Nationale Prospective (ENP) « Burkina 2025 » en relation avec chaque dimension de la vision et les orientations et effets du PNDES. Aussi, une part importante des cibles Objectifs de Développement Durable (ODD) est prise en compte dans le PNDES (89 cibles des ODD sur un total de 100 considérées sont reflétées dans le PNDES et les politiques et stratégies sectorielles). Cette situation montre que le PNDES est en cohérence avec les aspirations des populations. Cependant, cette cohérence pourrait être améliorée par une meilleure prise en compte des questions liées notamment à l'unité nationale, à la promotion des produits locaux et à la liberté d'expression et d'organisation, qui sont des dimensions importantes de l'ENP « Burkina 2025 ».

**En matière de cohérence**, on note une bonne cohérence d'ensemble expliquée par les efforts de structuration du cadre de résultats selon l'approche Gestion Axée sur les Résultats (GAR). En effet, un grand effort a été fait pour assurer la cohérence entre les axes et objectifs stratégiques, entre les objectifs stratégiques et les effets ainsi qu'entre les effets et les indicateurs. Cependant, quelques insuffisances demeurent concernant la cohérence entre la MRSIS et les indicateurs de réalisation de l'effet. Aussi, les projections macroéconomiques et financières de même que plusieurs cibles des effets ont été jugées optimistes au regard du contexte et des capacités humaines et financières.

**Au niveau de l'efficacité**, globalement, le taux de réalisation des effets du PNDES calculé sur la base des données disponibles ressort à 65,67%. Ce résultat est le reflet de (i) la bonne performance au niveau de l'axe 1 dont la réalisation ressort à 71,32%, (ii) la performance moyenne au niveau de l'Axe 2 « développer le capital humain » avec un taux de réalisation de 47,81%, (iii) la bonne performance au niveau de l'Axe 3 « dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois » dont le taux de réalisation ressort à 77,88%.

***Au niveau de l'Axe 1***, sur ces 9 effets calculés, cinq (5) effets, soit 56%, ont un très bon niveau de réalisation. Il s'agit des effets :

- (i) la démocratie, les droits humains, la justice et la paix sont renforcés,
- (ii) (la sécurité et la protection civile sont renforcées,
- (iii) la défense est renforcée,
- (iv) l'accès à l'information juste est assuré pour tous,
- (v) (la planification, la gestion et le financement du développement sont efficaces.

Un (01) effet a un bon niveau de réalisation à savoir « le système de redevabilité est développé à tous les niveaux ». Les autres effets ont des niveaux de réalisation jugée faible et très faible. Il s'agit des effets :

- (i) « l'administration publique est efficace et efficiente »,
- (ii) « l'environnement des affaires est plus incitatif et le secteur privé, renforcé dans ses capacités d'initiative et de gestion » et
- (iii) l'efficacité de la décentralisation et de la gouvernance locale est améliorée.

***Concernant l'Axe 2***, Des sept (07) effets calculés, deux (02) effets, soit 28,6%, ont un très bon niveau de réalisation. Il s'agit des effets :

- (i) « la recherche et l'innovation sont davantage au service de la transformation structurelle de l'économie » et
- (ii) « l'accès de tous à un cadre de vie décent, à l'eau et à l'assainissement de qualité est garanti».

Un (01) effet a un bon niveau de réalisation, à savoir « l'état nutritionnel de la population, en particulier des femmes et des enfants, est amélioré ». Un (01) effet a un niveau de réalisation moyen « l'accès aux services énergétiques de qualité et l'efficacité énergétique sont garantis ». Trois (03) effets ont un niveau de réalisation très faible. Il s'agit des effets :

- (i) l'accès aux services de santé de qualité est garanti à tous »,
- (ii) l'accès de tous à une éducation de qualité est amélioré » et
- (iii) l'accès à des logements décents et aux bâtiments publics est assuré pour tous ».

**Au niveau l'axe 3**, sur les dix (10) effets calculés, quatre (4) effets, soit 40%, ont un très bon niveau de réalisation. Il s'agit des effets :

- (i) l'impact du secteur minier sur le reste de l'économie est accru »,
- (ii) le secteur tertiaire se formalise et est davantage dynamique et créateur d'emplois décents »,
- (iii) les capacités de mobilisation et la gestion intégrée des ressources en eau sont renforcées » et
- (iv) l'environnement et les ressources naturelles sont gérés durablement ».

Deux (02) effets ont un niveau de réalisation moyen à savoir :

- (i) le secteur primaire contribue à la sécurité alimentaire, à l'emploi décent, à l'approvisionnement de l'agro-industrie nationale et est respectueux des principes de développement durable » et
- (ii) les capacités d'atténuation et d'adaptation aux effets néfastes du changement climatique sont renforcées dans une optique de transition vers l'économie verte ».

Enfin, quatre (04) effets ont un niveau de réalisation très faible. Il s'agit des effets :

- (i) le secteur de l'industrie et de l'artisanat est davantage dynamique en matière de création de richesses, d'emplois et d'exportations »,
- (ii) la contribution des industries culturelle, touristique et sportive à l'économie est améliorée »,
- (iii) la mise en marché des produits nationaux est renforcée » et
- (iv) la qualité, la fiabilité et l'accessibilité des infrastructures sont améliorées pour faciliter la transformation structurelle de l'économie ».

En termes de réalisation des réformes et investissements structurants, des produits importants ont été réalisés dans un certain nombre de domaines. Il s'agit (i) de la planification à travers l'opérationnalisation des secteurs de planification et l'adoption de la loi sur le pilotage du développement, (ii) de la communication grâce à l'amélioration de la couverture du territoire par la télévision nationale, la radio nationale, et la presse écrite, (iii) des infrastructures par la réalisation de nombreuses routes bitumées et des infrastructures énergétiques, (iv) de l'accès à l'eau potable par la réalisation des forages, (v) de la santé des populations par la mise en œuvre de la mesure de gratuité des soins pour les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq (05) ans, le recrutement des agents communautaires et la réalisation d'infrastructures sanitaires, (vi) de l'accès à l'éducation notamment dans le post primaire par la réalisation d'infrastructures éducatives et le recrutement des enseignants et (vii) de la solidarité nationale grâce notamment aux efforts en matière de retrait des enfants en situation de rue.

Les domaines dans lesquels des efforts doivent être encore renforcés sont notamment (i) le climat des affaires, (ii) la lutte contre la corruption, (iii) le transfert de compétences et de ressources aux collectivités territoriales, (iv) la mobilisation des ressources internes qui restent encore en dessous de la norme communautaire, (v) l'assainissement notamment en milieu rural, (vi) l'efficacité des

aménagements hydro-agricoles, (vii) la couverture de l'énergie notamment en milieu rural et (viii) le coût de l'énergie qui reste encore exorbitant pour les entreprises.

**Quant au niveau d'atteinte des ODD**, sur les 28 indicateurs ODD correspondant exactement à ceux du cadre de mesure de la performance du PNDES, 15 ont pu être renseignés. Sur ce nombre, 03 indicateurs, soit 20%, sont restés stationnaires ; 11 indicateurs, soit 77,33% ont connu une amélioration ; 01 indicateur, soit 6,67% a régressé.

**Au niveau de l'impact de la mise en œuvre du PNDES**, les cibles n'ont pas été atteintes. Le taux de croissance, bien qu'en hausse, est resté en moyenne en deçà de la cible. Les objectifs en matière de production manufacturière ne sont pas également atteints. Aussi, la part des produits manufacturés dans les exportations de biens a baissé contrairement aux attentes. Cette contreperformance est essentiellement liée à la faiblesse de la transformation de l'économie, due essentiellement aux coûts exorbitants des facteurs (énergie, transport, eau, etc.).

**Au niveau de l'efficience**, l'analyse de la plupart des indicateurs montre une tendance à la baisse dans le temps. Sur la base des données disponibles, 1 FCFA dépensé rapportait 270,25 FCFA de recettes propres en 2018. En 2019, ce montant a baissé à 203,07 FCFA. Aussi, la rationalisation des dépenses courantes attendue sur la période de mise en œuvre du PNDES n'a pu être observée de 2016 à 2018. Par ailleurs, des retards relativement importants sont enregistrés dans l'exécution des projets de développement. Aussi, la part des marchés passés par entente directe est nettement supérieure au seuil communautaire de l'UEMOA.

**Au niveau de la stratégie de communication du PNDES**, globalement un certain nombre de faiblesses ont été mises en évidence. Il s'agit notamment de la multiplicité des centres de communication et la faible coordination de ceux-ci, la faiblesse de la mise en œuvre du plan de communication du SP/PNDES, les incompréhensions des sectoriels sur les modalités de financement des projets structurants du PNDES, la non implication de la société civile, la non responsabilité des structures déconcentrées, etc.

**Quant au schéma de financement du PNDES**, il ressort que dans l'ensemble, le niveau de mobilisation des ressources pour le financement du PNDES sur les trois (03) premières années est satisfaisant. Sur la période 2016-2019, le taux de mobilisation sur la période ressort à 81,33% par rapport aux prévisions et 75,57% par rapport au coût total du PNDES. Les performances réalisées au niveau de la mobilisation des ressources sont surtout liées aux recettes propres (hausse de 13,11% entre 2016-2018) et aux titres publics (Bons de Trésor et emprunts obligataires). Cependant, une attention particulière devrait être accordée à la dette intérieure qui s'est considérablement accrue.

Aussi, le schéma de répartition des dépenses entre investissements et fonctionnement n'a pas été respecté. Sur la période 2016-2018, les investissements représentent 35,81% des dépenses totales contre une prévision de 54,60%.

**Au niveau du dispositif de suivi et d'évaluation du PNDES**, tous les organes ont été mis en place et l'ensemble des instances ont été tenues depuis 2017 aussi bien au niveau central, sectoriel que régional. Cependant, quelques faiblesses sont constatées. Il s'agit entre autres des retards

observés dans la tenue des instances, la faible animation de la vie des Cadres Sectoriels de Dialogue (CSD) hors revues officielles, la faible fonctionnalité des groupes thématiques, l'insuffisance des ressources financières pour le fonctionnement des CSD, le traitement insuffisant de certaines thématiques transversales, l'implication insuffisante de certains acteurs, l'absence d'un système de mesure des performances des CSD.

**Après trois (03) années de mise en œuvre du PNDES, il ressort en termes de principales leçons apprises** que (i) les multiples changements au niveau organisationnel d'un plan de développement à un autre contribuent à ralentir la mise en œuvre du nouveau référentiel de développement, (ii) le caractère trop optimiste du PNDES a contribué à gêner et limiter sa mise en œuvre, (iii) l'insuffisance de communication sur le financement à l'endroit des ministères et de la population en général a desservi la cause du PNDES, (iv) la définition du mécanisme de suivi évaluation n'a pas tenu compte de la contrainte de ressources financières, et (v) l'absence de ressources financières a limité la collecte des données pour assurer le suivi du PNDES.

**En termes de bonnes pratiques**, après trois (03) années de mise en œuvre du PNDES ; on peut citer notamment (i) la publication en ligne des résultats du PNDES, (ii) la mise en place d'un système de suivi du PNDES/volet Eau et assainissement (SUIPEA), (iii) la production d'un rapport mensuel sur la mise en œuvre du PNDES volet eau et assainissement, (iv) la désignation de correspondants DGESS dans les différentes structures pour faciliter la remontée de l'information sur la mise en œuvre du PNDES, (v) la bonne organisation des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) en matière de suivi du PNDES et (vi) le recours à des sources de financement alternatives par les ministères.

En plus des insuffisances spécifiques mises en évidence, des insuffisances transversales ont été mises en évidence qui ont contribué à limiter la mise en œuvre du PNDES. il s'agit (i) de la non disponibilité des études de faisabilité des projets structurants programmés et de la faible qualité de celles disponibles, (ii) de la faible efficacité du processus de passation des marchés, (iii) de la faiblesse du suivi des travaux réalisés sur le terrain, (iv) de l'importance des chantiers inachevés du fait de la dégradation de la situation sécuritaire, (v) des insuffisances relatives au modalités de mise en œuvre du PNDES dans les collectivités territoriales, (vi) des changements institutionnels fréquents et de la forte mobilité des agents dans l'administration, (vii) de la persistance de la corruption.

Au regard de ces faiblesses, plusieurs recommandations ont été formulées pour juguler ces différentes préoccupations.

## **I. INTRODUCTION**

---

La question de développement du Burkina Faso est une préoccupation majeure aussi bien pour les pouvoirs publics que pour les Partenaires Techniques et Financiers (PTF). En effet, depuis son indépendance en 1960, le Burkina Faso a entrepris plusieurs réformes politiques dans le but d'asseoir une base solide à même de favoriser la réalisation d'une forte croissance économique, génératrice d'emplois et d'éradiquer la pauvreté.

Cependant, après plusieurs décennies de mise en œuvre de ces réformes, le pays n'est pas parvenu à réaliser une croissance économique assez forte à même de réduire considérablement la pauvreté et de conduire au développement souhaité. En effet, les statistiques de l'enquête EMC 2014 indiquent un taux de pauvreté de 40,1% avec une forte disparité de revenu à savoir que 18,5% de la population avait un revenu de plus de 50% de ceux ayant un revenu inférieur au revenu moyen.

C'est pourquoi, au lendemain de l'insurrection populaire en 2014 où les attentes des populations étaient de diverses formes, le Burkina Faso s'est engagé dans des nouvelles réformes structurantes en vue d'accélérer la croissance économique et réduire significativement la pauvreté.

S'inscrivant dans cette perspective et dans l'optique d'encadrer les interventions de l'Etat et de ses partenaires, le Gouvernement du Burkina Faso a adopté en juillet 2016 un nouveau cadre référentiel de développement dénommé Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) sur la période 2016-2020. L'objectif visé dans ce plan est de « transformer structurellement l'économie burkinabè, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social ».

Dans ce nouveau cadre de référence, trois (3) axes stratégiques ont été définis en vue de répondre aux défis majeurs identifiés par le diagnostic du PNDES à savoir (i) la bonne gouvernance et l'amélioration de la qualité des institutions ; (ii) la disponibilité et l'employabilité des ressources humaines adaptées aux besoins de la transformation structurelle de l'économie nationale et (iii) le développement des bases productives, de la compétitivité des secteurs de production et de transformation des produits nationaux, pour un développement industriel et durable générateur d'emplois décents.

La mise en œuvre du PNDES devrait s'opérer à travers l'exécution d'un ensemble d'investissements structurants et des réformes stratégiques ayant un impact significatif sur la croissance économique et la réduction de la pauvreté sous toutes ses formes.

Le cadre de suivi-évaluation du PNDES prévoit, en plus des revues sectorielles et régionales, des bilans annuels et mi-annuels successifs, deux évaluations indépendantes (à mi-parcours et final), afin d'évaluer les indicateurs d'effets et d'impacts retenus dans le cadre de mesure de performance, pour alimenter le processus de dialogue sur l'efficacité des politiques publiques et de la planification stratégique.

C'est pourquoi après trois (03) années de mise en œuvre, la présente évaluation à mi-parcours du PNDES sur la période 2016-2018 a été commanditée par le Premier Ministère à travers le SP/PNDES pour évaluer la performance de la mise en œuvre du PNDES est menée<sup>1</sup>. Cette évaluation à mi-parcours permettra de mettre en évidence les difficultés rencontrées, d'identifier les bonnes pratiques et les leçons apprises. Les enseignements tirés de cet exercice permettront

---

<sup>1</sup> La période de l'évaluation à mis parcours est de 2016-2018. Toutefois, lors de la rencontre de cadrage, il a été convenu d'inclure l'année 2019 dans les analyses afin de capitaliser les acquis engrangés à cette date.

de faire des recommandations à mettre en œuvre d'ici la fin du PNDES mais aussi d'alimenter le processus d'élaboration du prochain référentiel de développement.

## 1. 1 Rappel des objectifs et résultats attendus

En rappel, l'objectif global de la mission est d'évaluer les performances sur la période 2016-2018 de mise en œuvre du PNDES, de dégager les contraintes et de proposer des recommandations pour des ajustements éventuels. De façon spécifique, les objectifs et les résultats attendus sont présentés dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 1: objectifs spécifiques et résultats attendus**

N°	Objectifs spécifiques	Résultats attendus
<b>01</b>	Analyser le contexte (politique, économique, social, sécuritaire, etc.) dans lequel s'est déroulée la première phase de la mise en œuvre du PNDES (2016-2018)	Le contexte (politique, économique, social, sécuritaire, etc.) dans lequel s'est déroulée la première phase de la mise en œuvre du PNDES (2016-2018) est analysé
<b>02</b>	Evaluer l'efficacité de la mise en œuvre du PNDES par l'établissement et l'appréciation des niveaux d'atteinte des produits et effets attendus du PNDES, en particulier de la situation des indicateurs retenus selon les cibles prioritaires nationales des Objectifs de développement durables (ODD) visées par le PNDES, ainsi que par l'appréciation de la sensibilité au genre, à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités	L'efficacité de la mise en œuvre du PNDES par l'établissement et l'appréciation des niveaux d'atteinte des produits et effets attendus du PNDES est évaluée
<b>03</b>	Evaluer les effets du PNDES par l'analyse de l'état de mise en œuvre des réformes et investissements retenus dans la matrice de réformes stratégiques et d'investissements structurants, ainsi que par l'appréciation de la concrétisation des orientations, mesures et actions définies par le PNDES, notamment au niveau des fondements, du schéma de transformation structurelle de l'économie et du schéma de financement.	Les effets du PNDES par l'analyse de l'état de mise en œuvre des réformes et investissements retenus dans la matrice de réformes stratégiques et d'investissements structurants, ainsi que par l'appréciation de la concrétisation des orientations, mesures et actions définies par le PNDES sont évalués
<b>04</b>	Evaluer l'efficience de la mise en œuvre du PNDES	L'efficience de la mise en œuvre du PNDES est évaluée
<b>05</b>	Evaluer la durabilité des résultats atteints les trois premières années de mise en œuvre du PNDES et leur appropriation aux niveaux global, sectoriel et local	La durabilité des résultats atteints les trois premières années de mise en œuvre du PNDES et leur appropriation aux niveaux global, sectoriel et local, est évaluée
<b>06</b>	Analyser le fonctionnement du dispositif de suivi et d'évaluation du PNDES et les capacités des acteurs du dispositif de suivi et d'évaluation du PNDES	Le fonctionnement du dispositif de suivi et d'évaluation du PNDES et les capacités des acteurs du dispositif de suivi et d'évaluation du PNDES sont analysés
<b>07</b>	Evaluer la pertinence des outils et instruments de mise en œuvre et de suivi-évaluation	La pertinence des outils et instruments de mise en œuvre et de suivi-évaluation est évaluée
<b>08</b>	Identifier les éventuels facteurs ou contraintes qui entraveraient ou ralentiraient la progression vers les objectifs fixés	Les éventuels facteurs ou contraintes qui entraveraient ou ralentiraient la progression vers les objectifs fixés sont identifiés
<b>09</b>	Proposer une matrice de mesures à entreprendre et des actions à mettre en œuvre par les différents acteurs du	Une matrice de mesures à entreprendre et des actions à mettre en œuvre par les différents acteurs du PNDES

	PNDES pour accélérer l'atteinte des objectifs au cours de la période 2019-2020	pour accélérer l'atteinte des objectifs au cours de la période 2019-2020 est proposée
<b>10</b>	Proposer des mesures et orientations stratégiques qui pourraient alimenter le futur référentiel national de développement	Des mesures et orientations stratégiques qui pourraient alimenter le futur référentiel national de développement sont proposées
<b>11</b>	Relever les difficultés de mise en œuvre de la stratégie de communication sur le PNDES	Les difficultés de mise en œuvre de la stratégie de communication sur le PNDES sont relevées

Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop, 2020

## 1.2 Approche méthodologique

L'approche méthodologique utilisée par le consultant a été une approche participative et inclusive. Le consultant a travaillé en étroite collaboration avec le comité de suivi de l'étude mis en place, dont le rôle a été d'amender progressivement les différents livrables élaborés.

- **Le déroulement de la mission**

Globalement, la mission s'est déroulée en quatre étapes : (i) le démarrage et la validation de la note de cadrage, (ii) la collecte de données, (iii) l'élaboration du rapport provisoire d'évaluation, (iv) l'élaboration du rapport final d'évaluation, (v) la rédaction du rapport de synthèse de l'évaluation.

***La phase de démarrage*** a été marquée par un atelier de lancement suivi d'un atelier de cadrage qui a permis l'approfondissement de la méthodologie. Ces deux (02) ateliers ont permis de s'accorder avec l'ensemble des acteurs sur la démarche d'analyse et les outils de collecte.

***S'agissant de la collecte des données***, elle s'est traduite par une revue documentaire, des entretiens individuels, des focus groups et une enquête de terrain.

L'étude porte sur la période 2016-2018. Toutefois, certaines données disponibles en 2019 ont été utilisées pour renforcer le document en fonction de la nécessité.

Les entretiens individuels ont été réalisés auprès des acteurs clés de mise en œuvre du PNDES<sup>2</sup> aussi bien au niveau central que déconcentré (Gouverneurs et Directeurs Régionaux de l'Economie et de la Planification, DREP). Les focus groups ont été conduits auprès des acteurs régionaux de mise en œuvre (structures déconcentrées, collectivités territoriales, OSC) dans les différentes régions du Burkina Faso. Au total, les focus group ont pu se dérouler dans six (06) régions sur treize (13) en raison de la mesure de quantaine prise par le gouvernement pour faire face à la pandémie COVID-19. Il s'agit des régions suivantes : Centre-Ouest, Sud-Ouest, Cascades, Hauts-Bassins, Nord, Plateau Central). Pour les autres régions, la collecte des données s'est faite à distance (emplissage du guide d'entretien) grâce au concours des DREP.

L'enquête ménage a été réalisée en vue de cerner la perception des populations sur la mise en œuvre du PNDES. Au total, 2 208 individus réparties dans 1 004 ménages ont été touchées par l'enquête pour tenir compte de la représentativité de l'échantillon. L'enquête a comporté deux questionnaires : un questionnaire ménage et un questionnaire individuel. Le premier a été adressé au chef du ménage ou à son représentant et le second a été quant à lui adressé à deux individus du ménage choisis de manière aléatoire parmi les individus éligibles, c'est-à-dire les personnes ayant dix-huit (18) ans ou plus. L'enquête a concerné les populations résidentes (Burkinabè et non burkinabè) dans les treize (13) régions du Burkina Faso.

---

<sup>2</sup> La liste des personnes et structures rencontrés est présenté en annexe

Le tirage des individus devant répondre aux questionnaires a reposé sur un plan de sondage stratifié. Les strates sont constituées des 13 régions du Burkina Faso décomposées en milieu de résidence. Un échantillon d'individus a été tiré dans chacune des vingt six (26) strates selon un plan à trois (3) degrés. Au premier degré, a été tiré des Zones de Dénombrement (ZD) proportionnellement au nombre de ménages qu'elles contiennent. Au second degré, un échantillon de 12 ménages a été tiré à probabilité égale dans chacune des ZD tirées. Au troisième degré, il a été tiré dans les ménages échantillonés deux personnes parmi les individus éligibles du ménage.

La taille de l'échantillon a été calculée de sorte à avoir un échantillon de ménages qui garantisse la représentativité de l'échantillon et la significativité des indicateurs au niveau national et selon les milieux de résidence considérée comme strate d'analyse. Pour cela, une taille minimale d'échantillon a été calculée pour le milieu urbain et le milieu rural.

La formule retenue pour ce calcul est la suivante :

$$n = \frac{Z^2 * p * (1 - p) * d}{RME^2 * r}$$

Avec :

- Z : le degré de confiance selon la loi normale centrée réduite (pour un niveau de 95%) ;
- P : la prévalence du phénomène étudié (on choisit la valeur maximale de la variance p = 0,5) ;
- d : l'effet du plan de sondage ;
- RME : Erreur relative ;
- r : le taux de réponse ;
- n : taille de l'échantillon.

Les résultats de l'Enquête Multisectorielle Continue (EMC) ont été exploités pour estimer les paramètres utilisés pour le calcul de la taille de l'échantillon. Les paramètres de calcul sont consignés dans le tableau ci-après.

**Tableau 2 : Paramètres de calcul de la taille de l'échantillon**

Paramètre	Valeur milieu urbain	Valeur milieu rural
Z	1,96	1,96
P	0,50	0,50
D	1,30	1,05
R	0,90	0,90
RME	0,05	0,05
N	555	449

*Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop, 2020*

En somme, le nombre minimum de ménages qui est nécessaire pour obtenir une significativité pour le milieu urbain est de 555 ménages et de 449 ménages pour le milieu rural, soit 1 004 ménages pour le niveau national. La répartition des ménages par région est faite selon une allocation proportionnelle à l'effectif de la population estimée en 2019. Au regard du nombre de ménages à enquêter, il a été estimé le nombre de Zones de Dénombrement (ZD) à tirer. Ainsi, la base des ZD du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2006 a été mise à profit pour tirer les ZD échantillons. Le tableau suivant présente la répartition des ménages et des zones de dénombrement par région.

**Tableau 3 : Répartition des ménages et des zones de dénombrement par région**

<b>Régions</b>	<b>Nombre de zone de dénombrement</b>	<b>Nombre de ménage</b>			<b>Nombre de personnes à enquêter</b>
		<b>Commune urbaine</b>	<b>Commune rurale</b>	<b>Ensemble</b>	
<b>Boucle du Mouhoun</b>	7	24	60	84	168
<b>Cascades</b>	4	24	24	48	96
<b>Centre</b>	25	288	12	300	600
<b>Centre-Est</b>	7	36	48	84	168
<b>Centre-Nord</b>	6	24	48	72	144
<b>Centre-Ouest</b>	6	24	48	72	144
<b>Centre-Sud</b>	3	12	24	36	72
<b>Est</b>	5	12	48	60	120
<b>Hauts-Bassins</b>	12	96	48	144	288
<b>Nord</b>	6	24	48	72	144
<b>Plateau Central</b>	3	12	24	36	72
<b>Sahel</b>	5	12	48	60	120
<b>Sud-Ouest</b>	3	12	24	36	72
<b>Burkina Faso</b>	<b>92</b>	<b>600</b>	<b>504</b>	<b>1 104</b>	<b>2 208</b>

*Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop, 2020*

Un échantillon de menages a été tiré en milieu urbain (600menages) et en milieu rural (504 menages), proportionnellement au nombre de ménages de la ZD estimé en 2006. Les ZD tirées ont fait l'objet d'une énumération complète qui ont permis de disposer de la liste exhaustive des ménages de chaque ZD. Ensuite, un échantillon de 12 ménages et de 2 ménages de remplacement a été tiré dans les ZD énumérés. Deux (02) individus éligibles au maximum ont été retenus dans chacun des douze (12) ménages pour répondre au questionnaire individuel. Lorsque la structure du ménage l'a permis, il a été tiré à probabilité égale une personne de sexe masculin et une autre de sexe féminin. Dans le cas où il n'y a eu qu'une seule personne éligible, elle a été automatiquement retenue. Si aucune personne n'est éligible, personne n'est retenue.

Avant la réalisation de l'enquête, la méthodologie de collecte et de traitement des données a été soumise au Conseil National de la Statistique (CNS) pour l'obtention du Visa Statistique à la date du 1<sup>er</sup> décembre 2019. A cet effet, un atelier d'examen du dossier a été organisé le 24 décembre 2019 à l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD). Les observations du CNS ont été prises en compte et le dossier a été introduit auprès du Ministre en Charge de l'économie et du développement pour signature. Finalement, le Visa Statistique a été obtenu le 24 Janvier 2020, ouvrant la voie à la réalisation de l'enquête.

**Pour l'élaboration du rapport provisoire d'évaluation**, les données collectées et traitées ont permis sa production et sa transmission au SP/PNDES par le groupement de Cabinets. Un premier draft du rapport d'évaluation a fait l'objet d'examen par un comité restreint. La prise en compte des observations formulées sur ce premier draft a permis l'élaboration du rapport provisoire.

**Concernant la production du rapport final**, les observations formulées lors de la rencontre de validation ont été prises en compte pour produire la version finale du rapport.

### L'appréciation de l'efficacité des effets

Pour évaluer les effets, le taux de réalisation des cibles des indicateurs retenus dans le PNDES sera utilisé. Ce taux est en fait un ratio du parcours réel par rapport au parcours théorique pour

aller de la situation de référence à la situation souhaitée à mi-parcours (2018) illustré par la formule suivante :  $TR = ((R-i)/(C-i)) \times 100$

Avec i : valeur initiale ; R : Réalisation ; C : Objectif cible.

En vue de permettre une interprétation aisée, le niveau d'appréciation de l'efficacité reposera sur une échelle ordinaire selon les codifications ci-après.

**Tableau 4 : Codification des niveaux de performances**

N°	Désignation	Interprétation	Couleur correspondantes
<b>1</b>	0 < Efficacité ≤ 20	Très Faible	Red
<b>2</b>	20 < Efficacité ≤ 40	Faible	Peach
<b>3</b>	40 < Efficacité ≤ 60	Moyen	Yellow
<b>4</b>	60 < Efficacité ≤ 80	Bon	Light Green
<b>5</b>	80 < Efficacité ≤ 100	très bon	Green

*Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop, 2020*

### Limites de l'étude

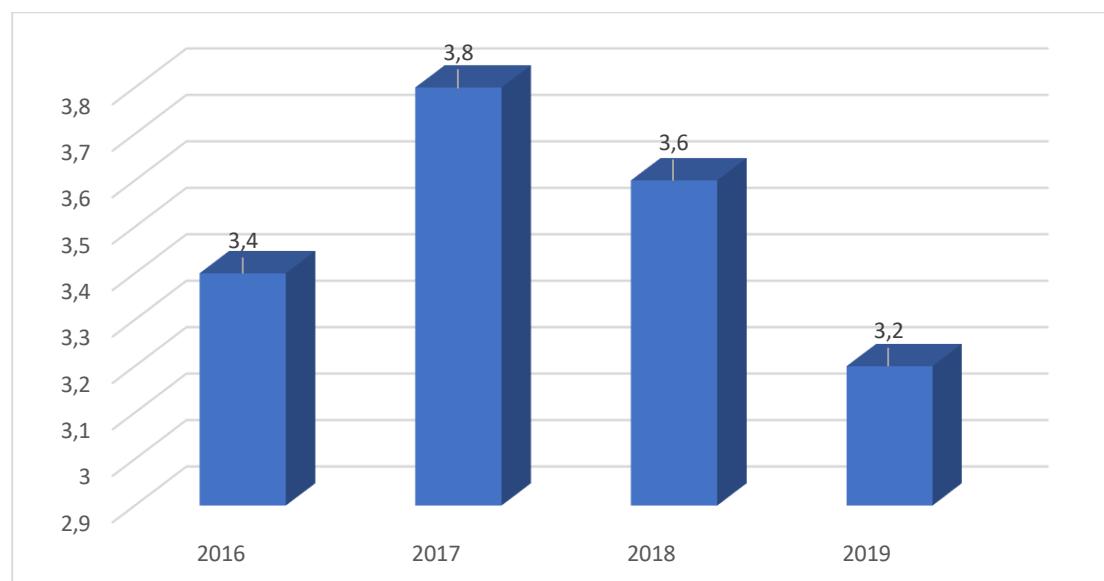
L'étude a rencontré un certain nombre de limites relatives à la non disponibilité des données pour un certain nombre d'indicateurs. Les évaluations ont donc été faites sur la base des indicateurs renseignés pour l'année cible 2018 de l'évaluation à mi-parcours. L'autre limite concerne la non disponibilité de pondérations pour les différents indicateurs. Les moyennes ont donc été calculées en considérant que les indicateurs d'effets ont le même poids.

## **II. ANALYSE DU CONTEXTE ECONOMIQUE, SOCIAL, POLITIQUE ET SECURITAIRE**

### **2.1. Contexte économique du Burkina Faso**

**Au niveau international**, la période 2016-2019 a été marquée par un ralentissement de la croissance économique. En effet, après une accélération de la croissance économique passant de 3,4% en 2016 à 3,8% en 2017, le taux de croissance mondiale a progressivement ralenti à 3,6% en 2018 puis à 3,2% en 2019. Ce ralentissement est en liaison avec les tensions commerciales entre les Etats Unis et la Chine, la perspective de sanctions américaines sur les chaînes mondiales d'approvisionnement en technologie et la persistance des incertitudes liées au Brexit. Le contexte est également marqué par une fluctuation du prix du baril de pétrole expliquée notamment par les tensions géopolitiques dans le monde arabe.

**Graphique 1 : Evolution du taux de croissance économique mondiale 2016-2019**



*Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop, à partir des données de la DGEP, Août 2019*

**Au niveau national**, sur les quatre (04) premières années de mise en œuvre du PNDES, la croissance économique s'est globalement maintenue. En moyenne, elle est ressortie à 6,25% sur la période 2016-2018. Cette performance est expliquée en grande partie par les secteurs secondaire (+7,78%) et tertiaire (+6,67%) et dans une moindre mesure par le secteur primaire (+2,97%).

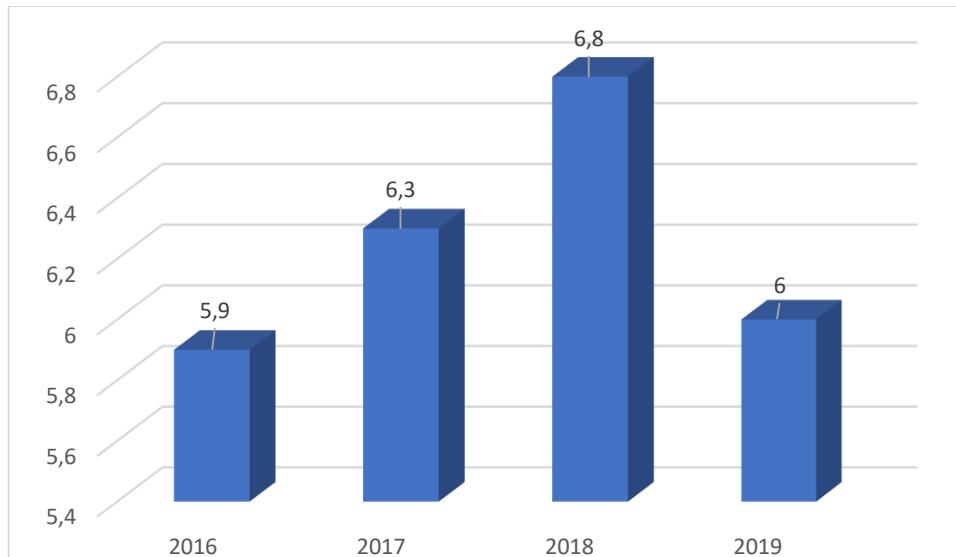
La progression du secteur secondaire est essentiellement liée à l'exploitation minière (+17,1%) due à l'augmentation du nombre des sociétés minières (13 sociétés en exploitation dont 12 sociétés aurifères en fin octobre 2019) et la bonne tenue des cours de l'or.

La faible progression du secteur primaire (dominé par l'agriculture) est surtout liée aux mauvaises campagnes agricoles des années 2017 et 2019 expliquée notamment par la mauvaise répartition spatio-temporelle de la pluviométrie. Elle a entraîné une baisse notamment des productions céréalières et de rente. En effet, la production céréalière a baissé de 11,03% en 2017 et 2,92% en 2019. Quant à la production cotonnière, elle a chuté de 14,12% en 2017 et de

<sup>3</sup> Note technique sur la situation économique et financière du Burkina Faso en 2018 et perspectives 2019-2022

29,2% en 2018. S'agissant de la baisse de la production cotonnière en 2018, elle s'expliquerait par l'abandon de la culture de coton par certains producteurs touchant 26% des superficies emblavées et par des conditions agro climatiques défavorables dans certaines zones (existence de poches d'inondation et de sécheresse).

**Graphique 2 : Taux de croissance annuelle du PIB du Burkina Faso 2016-2019**



*Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop, à partir des données de l' LAP/DGEP 2019*

## 2.2. Analyse du contexte sécuritaire du pays

**La situation sécuritaire s'est aggravée au fil des années à travers une intensification du nombre des attaques et menaces terroristes, l'augmentation du nombre de victimes et l'élargissement de l'éventail des cibles.**

Le pays a fait face à sa première attaque terroriste en avril 2015 à Tambao. Il s'en est suivie celle de la capitale Ouagadougou, le 15 janvier 2016 et depuis lors, le phénomène s'est amplifié gagnant progressivement les régions de l'Est, du Sahel, du Nord, du Centre-Nord, de la Boucle de Mouhoun. En plus de son extension sur le territoire, les attaques terroristes sont caractérisées par un éventail plus important de cibles. En effet, au départ focalisé sur les forces de défense et de sécurité, elles se sont progressivement étendues, aux restaurants et hôtels, aux écoles, aux champs, aux édifices religieux et aux marchés. Les estimations font état de près de 700<sup>4</sup> pertes en vie humaine de la première attaque en avril 2015 à fin 2019. L'année 2019 ressort comme la plus meurtrière avec au moins 428 victimes dont plus de la moitié (254) entre juin et début novembre 2019.

Outre ce bilan humain important, les attaques et menaces ne sont pas sans conséquences sur la mise en œuvre du PNDES. Les effets directs les plus perceptibles portent notamment sur la gestion budgétaire, la réalisation des infrastructures, l'éducation, la santé et l'agriculture.

<sup>4</sup> Etude menée par Julien Cann et Tiphaïne Manson, Analystes au sein du Pôle Radicalisation et terrorisme au Centre International de Recherche et d'Analyse, une structure du Think Tank « Ambassadeur de la Jeunesse »

### **2.2.1. Effet du contexte sécuritaire sur la gestion budgétaire**

**La nécessité de doter les forces de défense et de sécurité de moyens suffisants pour combattre efficacement le terrorisme s'est faite au détriment de certains secteurs stratégiques.** En effet, le budget de la défense a progressé en moyenne de 25,84% sur la période 2016-2018 contre 2,08% entre 2013 et 2015, passant de 95,43 milliards de FCFA en 2016 à 169,94 milliards de FCFA en 2018 puis à 209,73 milliards de FCFA en 2019. En pourcentage du budget global, le budget de la défense est de 9,48% en 2018 contre 4,91% en 2016.

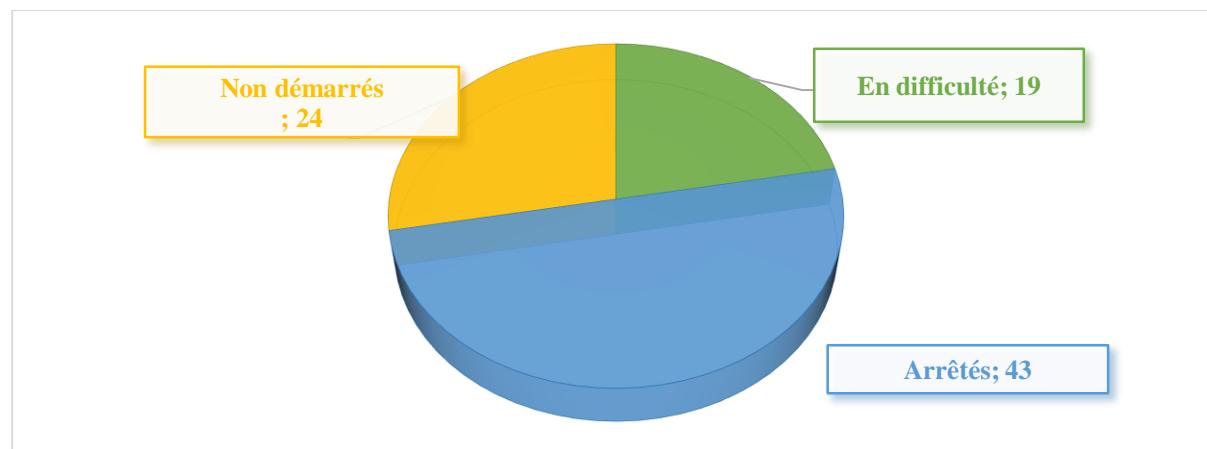
Quant au budget de la sécurité, les allocations budgétaires sont passées de 57,54 milliards de FCFA en 2016 à 72,01 milliards de FCFA en 2018, soit un taux de croissance annuel moyen de 12,28%. En 2019, la prévision budgétaire de la sécurité s'élève à 95,70 milliards de FCFA. La part du budget de la sécurité dans le budget total est passée de 2,96% en 2016 à 3,25% en 2018. Sur la base des prévisions de 2019, elle devrait se situer à 4,32%.

### **2.2.2. Effets de l'insécurité sur le secteur des infrastructures**

**L'insécurité a freiné la réalisation de plusieurs infrastructures en particulier dans les zones touchées.** Au total, 86 investissements structurants du PNDES sont en souffrance<sup>5</sup>. Sur ce nombre total, 43 soit 50% sont en situation d'arrêt total de réalisation, 19 soit 22,09% sont en difficulté d'exécution et 24 soit 27,91% n'ont pas encore démarré. On observe que les infrastructures en arrêt total de réalisation représentent la moitié des investissements en souffrance. Les secteurs les plus touchés sont la santé (26 projets), l'éducation (25 projets), la défense et la sécurité (14 projets) et les routes (12 projets).

Pour les projets non démarrés, les entreprises ont fait l'objet de menaces après le lancement des travaux. Dans d'autres cas, des entreprises attributaires refusent de se déporter sur les lieux afin d'éviter d'exposer leur personnel et leur logistique en raison de l'insécurité grandissante dans les sites.

**Graphique 3 : Situation d'ensemble des investissements en souffrance**



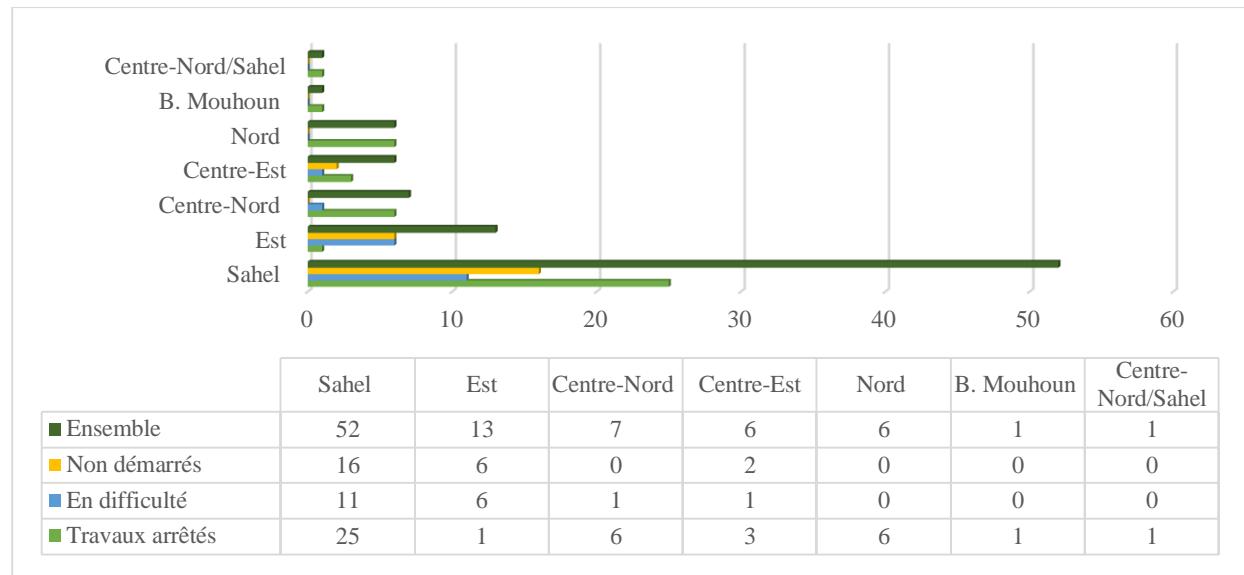
Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données du Rapport (PNDES, 2019)

**Bien que toutes les régions victimes de l'insécurité font face à des infrastructures en souffrance, la région du Sahel concentre le nombre le plus important.** En effet, sur un total de 86 infrastructures en souffrance, plus de la moitié (52, soit 60,46%) relève de la région du Sahel. Ensuite, ce sont la région de l'Est et celle du Centre-Nord qui suivent avec

<sup>5</sup> Rapport du PNDES, 2019 sur la situation des infrastructures en souffrance pour cause d'insécurité au Burkina Faso.

respectivement 13, soit 15,12% des investissements en souffrance et 8, soit 9,30% de ces investissements. La cartographie donne la situation détaillée par type.

**Graphique 4 : Cartographie des infrastructures en souffrance pour cause d'insécurité**

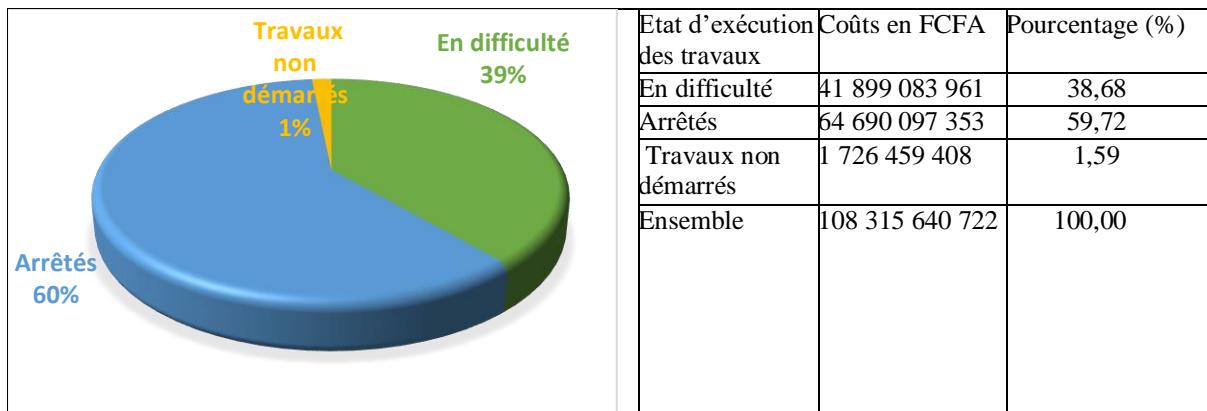


Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données du Rapport (PNDES, 2019)

**Le coût financier total des infrastructures en difficulté est relativement important.** Les 86 infrastructures en souffrance pour cause d'insécurité au Burkina Faso sont estimées à 108,32 milliards de francs CFA dont 59,72% pour les projets arrêtés, 38,68% pour les projets en difficultés et 1,59% pour les projets non encore démarrés. Il s'agit de pertes de ressources importantes qui auraient été plus profitables à d'autres causes notamment (i) le renforcement des capacités en moyens matériels, humains, logistiques des forces de défense et de sécurité, (ii) la prise en charge des déplacés internes du fait l'insécurité.

**Au regard de ces pertes relativement importantes, la problématique de la réalisation des infrastructures dans les zones gagnées par l'insécurité reste posée.** Si la réalisation des infrastructures peut contribuer au développement des régions et donc réduire l'insécurité, le défi qui se pose est de pouvoir les réaliser effectivement et les rendre fonctionnelles pour en tirer effectivement profit. Faut-il continuer cette stratégie quand on sait d'avance qu'il est fort probable que ces infrastructures ne soient pas achevées ? La priorité pour les zones touchées ne reviendrait-elle pas à se concentrer sur le retour à une situation normale avant d'envisager la réalisation de quelconques infrastructures ? A défaut, il faudrait prendre des dispositions pour sécuriser les travaux. Le graphique suivant illustre les détails des coûts des infrastructures en souffrance.

**Graphique 5 : Les coûts financiers et état d'exécution des travaux en perturbation**



Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données du Rapport (PNDES, 2019)

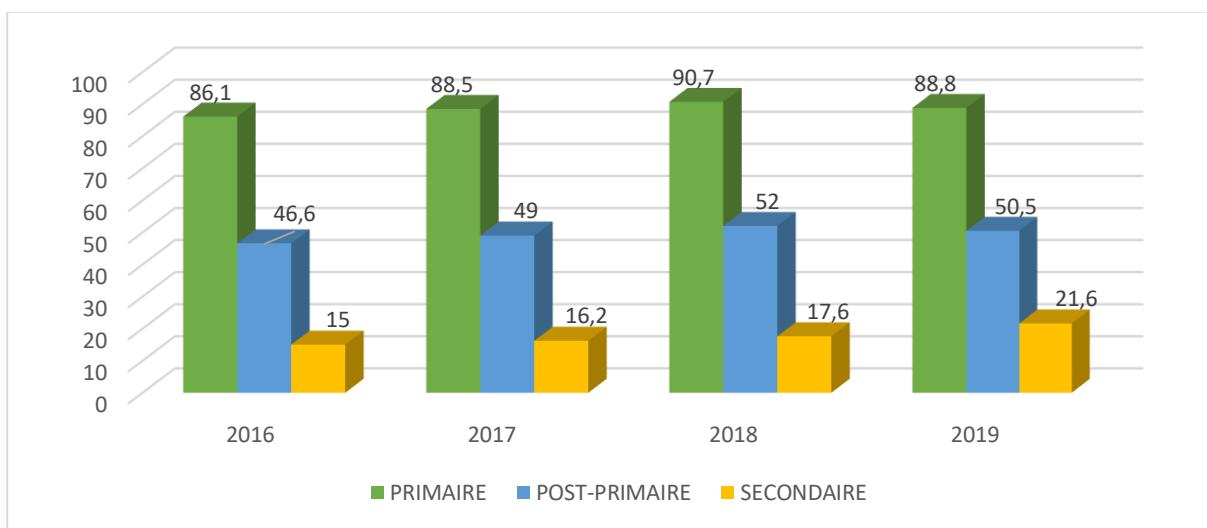
### 2.2.3. Les effets de l'insécurité dans le secteur de l'éducation

Les conséquences de l'insécurité sur le secteur de l'éducation sont mesurables en termes de taux de scolarisation, de nombre d'élèves, d'enseignants et d'établissements touchés.

- **Les effets sur le taux de scolarisation des enfants**

**Les taux de scolarisation au primaire et au post-primaire qui ont maintenu leur tendance haussière de 2016 à 2018, ont amorcé une baisse en 2019.** En effet, le taux brut de scolarisation au primaire est passé de 86,1% en 2016 à 90,7% en 2018 avant de connaître une chute à 88,8% en 2019. Il en est de même pour le post-primaire qui se situe à 50,5% en 2019 contre 52% en 2018 et 46,6% en 2016. Le graphique suivant donne en détail le nombre d'établissements touchés par l'insécurité au Burkina Faso en octobre 2019.

**Graphique 6 : Evolution du taux brut de scolarisation sur la période 2016-2019**



Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données de la DGESS/MENAPLN

**La baisse du taux de scolarisation s'explique notamment par le nombre important des écoles fermées.** Au total, 1 305 écoles sont fermées au niveau du primaire (dont 1 335 publiques et 120 privées) et 148 écoles fermées au niveau du post-primaire et du secondaire.

De manière spécifique, les fermetures s'expliquent par :

- les menaces terroristes (62% des écoles fermées) ;

- les attaques armées (33% des écoles fermées) ;
- les occupations des salles de classes par les personnes déplacées internes (PDI) (3% des écoles fermées).

**Tableau 5 : Etat des établissements touchés par la situation sécuritaire**

Ordre d'enseignement	Etablissements fermés			Etablissements rouverts		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Préscolaire	2	0	2	0	0	0
Primaire	1 204	101	1 305	468	2	470
Post-primaire et secondaire	129	19	148	41	10	51
<b>Total</b>	<b>1 335</b>	<b>120</b>	<b>1 455</b>	<b>509</b>	<b>12</b>	<b>521</b>

*Source : Rapport sur les Statistiques de rentrée 2019/DGEES/MENAPLN*

**Du fait de la fermeture des écoles consécutive à l'insécurité, plusieurs milliers d'élèves se retrouvent hors du système éducatif malgré les efforts du gouvernement.** Sur l'ensemble du territoire, 202 594 élèves du formel dont 189 746 du public (93,7%) sont affectés par l'insécurité. Sur ce total des élèves affectés, 83,6% sont de l'enseignement primaire et 46,4% sont des filles.

**Tableau 6 : Statistiques des élèves affectés par l'insécurité**

Statut	Garçons	Filles	Total	Hommes
Public	101 715	88 031	189 746	3 918
Privé	6 903	5 945	12 848	258
<b>Total</b>	<b>108 618</b>	<b>93 976</b>	<b>202 594</b>	<b>4 176</b>

*Source : Rapport sur les Statistiques de rentrée 2019/DGEES/MENAPLN*

**Malgré les efforts du gouvernement et de ses partenaires, une part importante des élèves affectés par l'insécurité reste encore hors du système éducatif.** Les mesures d'urgence ont été prises afin d'atténuer les conséquences de l'insécurité sur le système éducatif entre autres, la réinscription de 17 705 élèves, soit une part de 8,74% du total des élèves affectés. Ainsi, plus de 90% des élèves affectés restent toujours hors du système éducatif. A travers le tableau suivant, on dénombre environ 184 817 élèves hors du système éducatif pour des raisons d'insécurité. Les filles représentent 46,5%. Les élèves du public sont les plus affectés soit 93,7% de l'effectif total. Par ordre d'enseignement, le primaire enregistre 85,7% des élèves.

**Tableau 7 : Effectifs des élèves hors du système éducatif du fait de l'insécurité**

Statut	Garçons	Filles	Total
Public	92 581	80 524	173 110
Privé	6 275	5 432	11 707
<b>Total</b>	<b>98 856</b>	<b>85 956</b>	<b>184 817</b>

*Source : Rapport sur les Statistiques de rentrée 2019/DGEES/MENAPLN*

**Du fait de l'insécurité, une part importante des enseignants reste inemployée.** Le tableau ci-dessous montre que sur l'ensemble du territoire, 6 276 enseignants du MENAPLN dont 6 001 du public (95,6%) sont affectés par l'insécurité et l'enseignement primaire enregistre 87,7% des enseignants touchés.

**Tableau 8 : Statistiques des enseignants affectés par l'insécurité**

Statut	Hommes	Femmes	Total
<b>Public</b>	3 918	2 083	6 001
<b>Privé</b>	258	17	275
<b>Total</b>	<b>4 176</b>	<b>2 100</b>	<b>6 276</b>

*Source : Rapport sur les Statistiques de rentrée 2019/DGESS/MENAPLN*

#### **2.2.4. Les conséquences de l'insécurité sur le secteur de la santé**

Le problème sécuritaire de ces dernières années a eu des répercussions sur la fonctionnalité des services de santé au Burkina Faso notamment la fermeture des centres de santé, les arrêts des activités dus à l'absence des populations (déplacées vers d'autres localités) et les dommages de la logistique.

**En raison de la situation sécuritaire, plusieurs formations sanitaires sont en arrêt total tandis que d'autres connaissent un ralentissement de leur fonctionnement.** Selon le rapport 2020 du Centre des Operations de Réponse aux Urgences Sanitaires (CORUS)<sup>6</sup>, on note à la date du 22 janvier 2020, 99 formations sanitaires en arrêt total d'activités dont 5 pour absence de population ; privant 1 237 946 personnes de services de santé de base. En outre, l'insécurité a entraîné le ralentissement de la fonctionnalité de 140 formations sanitaires à la même date<sup>7</sup>.

**Au niveau des ressources humaines**, avec l'insécurité, il est noté une désertion ou des replis du personnel de santé vers les localités plus sécurisées notamment Barsalogho, Kongoussi, Kaya, Dori, Gorom-Gorom et Sebba.

**En termes de logistique**, à la date du 15 janvier 2020, sept (7) ambulances, trois (3) tricycles, et dix-huit (18) motos à deux roues de supervision ont été retirés. Aussi, une ambulance a été brûlée.

#### **2.2.5. Effets de l'insécurité sur le secteur agricole**

**La situation sécuritaire a contribué à réduire la production agricole, du fait des menaces dans les champs et des déplacements de populations importants dans les zones de production.** On dénombre plus de 486 360 personnes déplacées à la date du 08 Octobre 2019. Cette situation a entraîné de nombreuses pertes de bétail et des productions agricoles. Les superficies emblavées délaissées ressortent à environ 131 300 ha pour une production estimée à 186 700 de tonnes<sup>8</sup>, soit 3,71% de la production attendue sur la campagne 2019-2020 (5 029 321 tonnes). Les régions les plus touchées sont celles du Centre-Nord (49,9% des superficies emblavées délaissées), du Sahel (34,3%), du Nord (8%), de la Boucle du Mouhoun (4,1%) et de l'Est (3,7%).

<sup>6</sup> Rapport de situation (SitRep) sur la fonctionnalité des structures de soins dans les zones d'insécurité au Burkina Faso au 22 janvier 2020. CORUS/SG/Ministère de la Santé

<sup>7</sup> Par ailleurs, il convient de noter la fermeture du CSPS de Kobawa, District Sanitaire (DS) de Djibo, Région du Sahel mais aussi la reprise des activités et fonctionnement à minima dans 3 CSPS du DS de Gorom-Gorom

<sup>8</sup> Selon le Rapport de synthèse de la Deuxième session du Comité de Prévision de la Situation Alimentaire et nutritionnelle (CPSA) de l'année 2019

## **2.2.6. Analyse du contexte socio-politique**

**Le retour à une vie constitutionnelle normale après deux années difficiles.** La période de mise en œuvre du PNDES est marquée par un retour à l'accalmie après une période difficile (insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 qui a conduit à la mise en place d'un gouvernement de transition, putsch manqué de septembre 2015). Toutefois, avec le retour à la vie constitutionnelle normale marquée notamment par les élections couplées présidentielles-législatives de 2015, le pays s'est inscrit dans une dynamique à même d'assurer la considération et la confiance de ses partenaires en se dotant d'un Plan National de développement économique et social (PNDES). Aussi, elle a vu se tenir les élections municipales en 2016 qui ont permis la pleine fonctionnalité des collectivités territoriales (communes et régions) qui étaient jusqu'alors sous délégations spéciales.

**La situation sociale** est surtout caractérisée par les remous sociaux dans l'administration, les conflits communautaires et l'importance des populations déplacées.

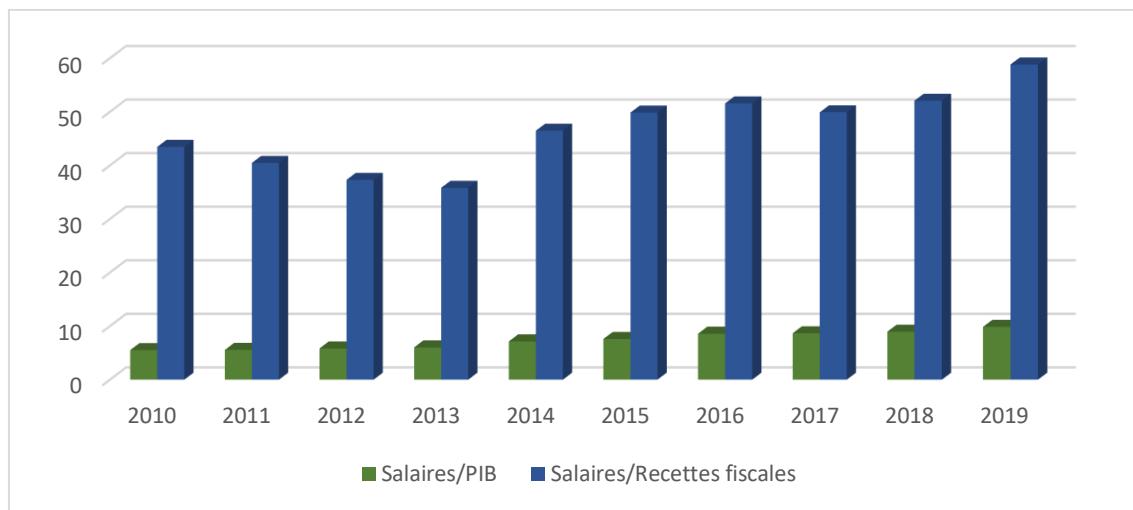
**La fréquence élevée, la durée et le caractère généralisé des mouvements sociaux dans l'administration ont contribué à limiter son fonctionnement.** En effet, les grèves et autres formes de lutte se sont déroulées durant toutes les quatre (04) années de mise en œuvre du PNDES avec une fréquence élevée et des temps d'arrêts de travail plus ou moins longs. Aussi, elles ont concerné la plupart des départements ministériels (justice, éducation, finances et économie, santé, fonction publique, sécurité, arts et culture, communication, etc.) et certaines professions libérales comme les transports.

Ces grèves ont non seulement ralenti le travail de l'administration mais aussi entraîné une explosion des dépenses salariales ; ce qui a pesé négativement sur les crédits alloués aux investissements.

Le ratio masse salariale sur les recettes fiscales qui était en baisse sur la période 2010-2013 a connu une hausse rapide à partir de 2014 jusqu'en 2019. En effet, il est passé de 35,8% en 2013 à 58,83% des recettes fiscales en 2019. En termes de volume, la masse salariale est passée de 437,30 milliards de FCFA en 2014 à 617,95 milliards de FCFA en 2016 puis à 856,3 milliards de FCFA en 2019. Ainsi, elle a plus que doublé (2,41 fois) en l'espace de 6 ans.

En pourcentage, les dépenses salariales ont connu une hausse de plus de 2 points du Produit Intérieur Brut (PIB) en quatre années, passant de 7,6% du PIB en 2015 à 8,58% du PIB en 2018 puis à 9,87 du PIB en 2019.

**Graphique 7 : Evolution de la masse salariale de l'administration centrale du Burkina Faso**



Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données de l'IAP/DGEP (Avril, 2019)

**Au niveau communautaire**, le Burkina Faso qui était réputé de sa relative cohésion sociale nonobstant la soixantaine d'ethnies, la pluralité des confessions religieuses, enregistre de plus en plus, des conflits ouverts intercommunautaires et intra-communautaires. En effet, depuis 2016, des crises communautaires ont éclaté au Burkina Faso pour des motifs divers. Si pour certaines telles que celles qui opposent généralement cultivateurs et éleveurs, l'occupation foncière peut en être l'origine, pour d'autres, la chefferie coutumière, les suspicions relativement aux attaques terroristes et la montée des groupes d'auto-défense sont autres facteurs explicatifs. Il en est ainsi des conflits communautaires à Barani, dans la région de la Boucle du Mouhoun, à Yirgou dans la région du Centre-Nord, à Orodara, dans la région des Hauts-Bassins, à Banfora dans la région des cascades etc. La montée des conflits communautaires coïncide avec la dégradation progressive de la sécurité.

**Les populations déplacées** : le Burkina Faso connaît depuis 2016 une hausse des populations déplacées. Cette situation est expliquée par la conjonction de la situation sécuritaire et la récurrence des conflits communautaires. Ces déplacements des populations ont entraîné d'autres conséquences notamment sur le plan de l'éducation. En effet, on assiste à une occupation de certaines écoles dans les régions d'accueil. A cela s'ajoutent les importants besoins sur le plan humanitaire pour la prise en charges de ces déplacés.

### **III. ANALYSE DE LA PARTICIPATION, DE LA COHERENCE ET DE LA PERTINENCE**

---

#### **3.1 Analyse de la participation**

**Des efforts ont été faits pour une meilleure implication des acteurs dans le processus d'élaboration du PNDES.** En effet, des consultations ont été organisées avec la plupart des composantes de la société à savoir :

- Les institutions (Présidence du Faso, Premier ministère, départements ministériels et régions administratives, Conseil économique et social (CES), Conseil supérieur de la communication (CSC), Médiateur du Faso et Cour des comptes) ;
- Les Organisations de la société civile (OSC) ;
- Les organisations du monde rural ;
- Les organisations de jeunesse, mouvements étudiantins et scolaires ;
- L'Unité d'action syndicale (UAS) ;
- Les autorités religieuses et coutumières ;
- Les burkinabé de l'extérieur à travers leur faitière qui est la CSBE ;
- Le secteur privé ;
- Les Partenaires techniques et financiers (PTF).

Des consultations ont été également organisées dans les régions impliquant tous les acteurs (structures déconcentrées, Collectivités territoriales, OSC, ...).

Aussi, des assises nationales ont été tenues du 20 au 21 juin 2016 pour permettre de recueillir les observations des acteurs nationaux sur le PNDES.

Les entretiens ont révélé une bonne implication des différents acteurs à l'élaboration du PNDES. Cependant, il ressort une faible représentation en ce sens que les personnes désignées ne connaissent pas toujours les dossiers.

Aussi, les focus group réalisées dans les régions ont révélé une faible implication des collectivités territoriales (CT) et des OSC. Pour les CT, selon les acteurs, leur implication dans l'élaboration du PNDES n'a pas été de façon directe. En effet, au niveau de l'élaboration du PNDES, les collectivités territoriales fonctionnaient sous le régime de Délégation Spéciale. Aussi, il ressort que les rencontres régionales organisées restent beaucoup plus au niveau régionale et sectoriels ; les acteurs à la base étant moins représentés.

En outre, le niveau d'implication des OSC à l'élaboration du PNDES au niveau local est jugé faible en raison notamment du fait qu'il n'y a pas eu de rencontres formelles avec les OSC.

#### **3.2. Analyse de la pertinence**

Le PNDES 2016-2020 est issu du programme présidentiel et du diagnostic réalisé dans les différents secteurs. Il a pour vision "le Burkina Faso, une nation démocratique, unie et solidaire, transformant la structure de son économie pour réaliser une croissance forte et inclusive, au moyen de modes de consommation et de production durables".

Pour concrétiser sa vision, le PNDES se fixe comme objectif global de transformer structurellement l'économie burkinabè, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social.

La réalisation de cette vision a conduit à la formulation d'orientations devant contribuer à générer la transformation structurelle. Ces orientations sont regroupées en trois axes

stratégiques, à savoir : (i) Axe 1 : réformer les institutions et moderniser l'administration, (ii) Axe 2 : développer le capital humain, (iii) Axe 3 : dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois.

Les orientations du PNDES sont-elles en cohérence avec les aspirations des burkinabè et les engagements pris par le pays au niveau international ?

### **3.2.1. Analyse de la cohérence entre le PNDES et l'Etude Nationale Prospective (ENP) « Burkina 2025 »**

En rappel, la vision de l'ENP Burkina 2025 comporte quatre (04) principales composantes que sont (i) la nation solidaire, (ii) la nation qui progresse, (iii) la nation de justice et (iv) la nation qui consolide son respect sur la scène internationale.

L'annexe 7 établit la cohérence entre les pistes de stratégies identifiées pour chacune des composantes de l'ENP Burkina 2025 et le PNDES.

**Il ressort de cette analyse de cohérence qu'il y a un très bon niveau de concordance entre les pistes de stratégies énoncées par l'ENP Burkina 2025 en relation avec chaque dimension de la vision et les orientations et effets du PNDES.** En effet, environ 80% des orientations de l'ENP sont bien pris en charge par le PNDES. Ces dimensions concernent notamment la solidarité nationale, l'éducation, la santé, les infrastructures économiques, la lutte contre l'insécurité, l'accès aux financements, l'accès aux facteurs de production, l'accès aux technologies, etc.

**Pour la composante « la nation solidaire »,** les éléments dont la prise en compte pourrait être améliorée concernent surtout le volet « unité nationale ». Bien que le PNDES évoque la question de la cohésion sociale au niveau de l'effet « EA 1.1.1 : la démocratie, les droits humains, la justice et la paix », les stratégies pour aboutir à cette cohésion sociale ne sont pas précisées. Aussi, les pistes de stratégies de l'ENP Burkina 2025 pour favoriser l'unité nationale n'apparaissent pas clairement. Il s'agit de « l'intégration et la mobilisation nationales<sup>9</sup> », « la promotion des valeurs communes<sup>10</sup> », « la lutte contre les forces centrifuges », « la lutte contre les féodalités rétrogrades », "la participation de toutes les catégories ou groupes sociaux (femmes, enfants, personnes âgées) aux processus de prise de décisions.

**Pour la nation qui progresse,** la promotion des produits locaux n'apparaît pas de manière précise même si certaines actions prévues dans l'axe 3 (amélioration des circuits de commercialisation des produits sur le marché national, amélioration de la qualité des produits nationaux, la définition de normes de qualité) peuvent y contribuer. Aussi, « la promotion de l'expertise nationale à l'intérieur comme à l'extérieur du pays » prônée par l'ENP Burkina 2025 ne semble pas prise en compte par le PNDES.

**Pour la nation qui consolide son respect sur la scène internationale,** précisément au niveau de la gouvernance politique, la dimension « liberté d'expression et d'organisation » n'est pas perceptible dans le PNDES.

---

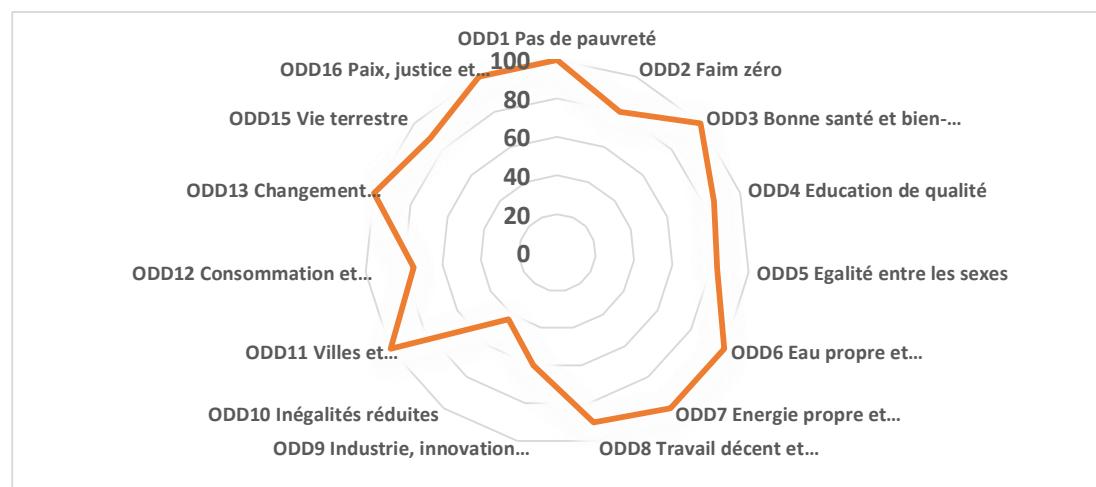
<sup>9</sup> L'intégration et la mobilisation nationales consistait à amener les Burkinabè à dépasser les identifications communautaires primaires, celles des clans et tribus d'origine, pour s'associer à la construction de la nouvelle société, celle confrontée à la mondialisation et à ses multiples défis.

<sup>10</sup> Quant à la promotion des valeurs communes, elle devrait permettre aux Burkinabè d'être socialisés à leurs propres valeurs de manière à se (re)connaître eux-mêmes et (pour) s'ouvrir aux autres et s'enrichir de leurs expériences tout en les enrichissant les leurs. L'école devrait être le creuset de cette socialisation.

### 3.2.2. Analyse de la cohérence entre le PNDES et les Objectifs de Développement Durable (ODD)

**Une part importante des cibles ODD est prise en compte dans le PNDES.** Le Burkina Faso a mené, avec l'appui du système des Nations Unies, une évaluation rapide intégrée<sup>11</sup>(RIA) du degré de prise en compte des cibles ODD dans le PNDES. Les résultats du RIA montrent que 89 cibles des ODD sur un total de 100 considérées dans l'analyse, sont reflétées dans le PNDES et les politiques et stratégies sectorielles<sup>12</sup>. Toutefois, ce sont 42 cibles qui ont été priorisées. Le graphique 8 ci-dessous donne un aperçu visuel de lacunes existantes. Celles-ci sont plus importantes pour l'ODD10 sur l'inégalité (40% de couverture) ; l'ODD9 sur l'industrie, innovation et infrastructure (60% de couverture) ; les ODD2 sur la faim « zéro » et ODD12 sur la consommation et production responsables avec une couverture proche de 80%.

**Graphique 8 : Alignement du PNDES aux cibles ODD**



**Source :** MINEFID, 2018<sup>13</sup>

Il ressort également de l'évaluation RIA qu'un certain nombre de cibles ODD ne sont pas prises en charge dans le PNDES. Il s'agit des neuf (09) cibles présentes dans l'encadré suivant.

<sup>11</sup> L'évaluation rapide intégrée ou RIA - Rapid Integrated Assessment par son sigle en anglais- est un outil développé par le Groupe de Développement des Nations Unies (UNDG) pour appuyer l'intégration du Programme 2030 et les ODD dans les politiques nationales de développement.

<sup>12</sup>Les 43 cibles relatives aux moyens de mise en œuvre sous chaque ODD, ainsi que les 19 cibles ODD 17 sur le partenariat ne sont pas incluses dans l'analyse RIA. Les 7 cibles relatives à l'ODD 14 (vie aquatique) ont aussi été exclues compte tenu que le Burkina Faso est un pays sans littoral.

<sup>13</sup> MINEFID (2018) MAPS, Feuille de route pour la mise en œuvre du PNDES et l'atteinte des ODD au Burkina Faso

## Encadré 1 : Les cibles ODD n'ont pas été prises en compte par le PNDES

- Cible 5.4 - Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national.
- Cible 8.4 - Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficience de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement, comme prévu dans le cadre décennal de programmation relatif à la consommation et la production durables, les pays développés montrant l'exemple en la matière.
- Cible 9.2 - Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés.
- Cible 9.4 - D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.
- Cible 10.1 - D'ici à 2030, faire en sorte, au moyen d'améliorations progressives, que les revenus des 40 pour cent les plus pauvres de la population augmentent plus rapidement que le revenu moyen national, et ce de manière durable.
- Cible 10.3 - Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.
- Cible 10.4 - Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité.
- Cible 10.5 - Améliorer la réglementation et la surveillance des institutions et marchés financiers mondiaux et renforcer l'application des règles.
- Cible 12.3 - D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte.
- Cible 12.7 - Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales.
- Cible 16.8 - Élargir et renforcer la participation des pays en développement aux institutions chargées de la gouvernance au niveau mondial.

Source : MINEFID, 2018<sup>14</sup>

Aussi, les focus group réalisés ont révélé à 100% (toutes les régions et tous les groupes d'acteurs) la pertinence du PNDES par rapport aux besoins des populations dans les différentes localités aussi bien au niveau des administrations déconcentrées, des CT que des OSC.

Au regard de ces résultats, il ressort que le PNDES est pertinent, car il reflète les besoins des populations, et est cohérent avec les référentiels nationaux (Burkina 2025) et internationaux (ODD).

<sup>14</sup> MINEFID (2018) MAPS, Feuille de route pour la mise en œuvre du PNDES et l'atteinte des ODD au Burkina Faso

### 3.3. Analyse de la cohérence du PNDES

#### ⇒ Cohérence du cadre de résultat

**Bonne cohérence d'ensemble et effort de structuration du cadre de résultat selon l'approche gestion axée sur les résultats (GAR).** Un grand effort a été fait pour assurer la cohérence entre les axes et objectifs stratégiques, entre les objectifs stratégiques et les effets ainsi qu'entre les effets et les indicateurs.

La réalisation des trois (03) axes joue de manière complémentaire afin de dynamiser l'économie nationale, créer des emplois et réduire les inégalités. En effet, l'axe 1 « réformer les institutions et moderniser l'administration » devrait permettre de créer les conditions de stabilité (paix, sécurité, macroéconomique, etc.) et d'efficacité de l'administration publique (centrale, déconcentrée et locale) indispensables à l'exercice de toute activité. L'axe 2 « développer le capital humain », en améliorant les capacités humaines (santé, éducation, ...) et en les adaptant aux besoins de l'économie va actionner avec l'axe 3 « dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois » pour l'accélération d'une croissance stable, durable et équitable.

Toutefois, la formulation de l'axe 3 « dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois » donne l'impression que sa seule action suffit à la création d'emplois. C'est plutôt la conjonction des trois axes qui contribuera à accélérer l'économie et à créer durablement l'emploi.

**La cohérence entre les objectifs stratégiques et leurs effets est également dans l'ensemble assurée.** Les différents effets sont formulés de manière à contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques.

**La cohérence entre les indicateurs et les cibles présentent un certain nombre d'insuffisances.** Plusieurs indicateurs disposent de cibles sans valeur de référence, ce qui pose le problème de la méthodologie de fixation des cibles. Aussi, plusieurs indicateurs présentent des cibles trop optimistes qui ne peuvent pas être réalisées dans le temps imparié tenant compte des ressources disponibles et des capacités d'absorption de l'administration nationale.

**Tableau 9 : Exemple de quelques cibles trop optimistes**

Indicateurs	Valeurs 2015	2018	2020
Part des deux premiers produits d'exportation dans le total des exportations	85%	61%	65%
Part des produits manufacturés dans les exportations de biens (WDI)	10,6% (2014)	15%	20%
Quantité de viande exportée	88 tonnes	1 000 tonnes	2 000 tonnes
Coût du KWh d'électricité des hautes tensions (FCFA)	75	55	50
Nombre d'éco villages créés	0	500	2 000
Part du budget transférée au CT	4,65%	10%	15%

Source : PNDES, 2016

**Pour le coût du KWH, bien la baisse souhaitée soit hautement salutaire, au regard de son impact certain la compétitivité des entreprises et sur l'économie dans son ensemble, elle ne cadre pas avec avec les objectifs à moyen terme de la SONABEL, qui sont plutôt d'accroître la quantité d'énergie et la stabiliser.**

**Beaucoup d'efforts ont été faits pour améliorer la sélection des réformes stratégiques et des investissements structurants. Cependant, quelques insuffisances demeurent concernant la cohérence entre la MRSIS et les indicateurs de réalisation de l'effet.** En effet :

- Certains réformes et investissements structurants programmés n'ont pas d'impact direct sur les indicateurs et leurs cibles.
- Pour certains effets assortis de cibles à atteindre, aucune action n'a été programmée pour assurer leur réalisation. C'est le cas de l'effet « EA 1.1.6 : l'administration publique est efficace et efficiente » pour lequel aucune action n'a été programmée de manière à permettre l'atteinte des cibles. C'est aussi le cas de l'effet « EA1.1.5 : les coopérations régionale et internationale sont améliorées ».

⇒ **Cohérence entre le PNDES, les politiques sectorielles et les Plans Locaux de Développement (PLD)**

**La cohérence est assurée entre le PNDES et les politiques sectorielles.** Toutes les politiques sectorielles ont été élaborées et mises en cohérence avec le PNDES. Seule la politique sectorielle de la défense et sécurité n'a pas été élaborée. L'option a été faite d'élaborer la politique nationale de sécurité.

Ce travail de cohérence a été facilité par la Commission Nationale de Planification pour le Développement (CNPD), instance chargée de la validation de toutes les politiques en vue de s'assurer de leur cohérence interne et externe avant leur adoption au conseil des Ministres.

Cependant, bien que la plupart des politiques sectorielles soient disponibles, leur élaboration n'a pas résolu les logiques d'intervention ministérielles. Ainsi, la synergie d'actions entre les ministères, visés par les secteurs de planification, est restée faible. Le projet d'appui au PNDES a engagé une étude sur « la normalisation des cadres logiques et des cadres sectoriels de mesure de la performance », avec l'appui de l'Union Européenne, qui devrait contribuer à améliorer la cohérence au sein des secteurs de planification et renforcer la synergie d'actions entre les ministères.

Les focus group ont révélé qu'au niveau local, tous les treize (13) Plans Régionaux de Développement (PRD) ont été actualisés et mis en cohérence avec le PNDES. Quant aux Plans Communaux de Développement (PCD), certains sont échus tandis que la plupart de ceux en cours de mise en œuvre ne sont pas cohérents avec le PNDES. Au total, 21,25% des communes soit 75 communes sur 353 disposent de PCD en cohérence avec le PNDES. Les parts maximale et minimale sont respectivement de 31,25% pour la région du Nord et de 0% pour la région du Centre-Sud.

**Tableau 10 : Situation des PCD cohérents avec le PNDES par région**

N°	Régions	Nombre de communes	Nombre de communes disposant d'un PCD en cohérence avec le PNDES	Taux de réalisation (%)
1	Nord	32	10	31,25
2	Plateau Central	20	5	25,00
3	Centre-Nord	28	7	25,00
4	Sahel	26	6	23,08
5	Centre-Sud	19	0	0,00
6	Centre-Est	30	4	13,33
7	Est	27	3	11,11
8	Centre-Ouest	39	12	30,77
9	Boucle du Mouhoun	47	12	25,53
10	Hauts-Bassins	33	9	27,27
11	Sud-Ouest	28	3	10,71
12	Cascades	17	3	17,65
13	Centre	7	1	14,29
Moyenne		<b>353</b>	<b>75</b>	<b>21,25</b>

*Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données collectées auprès des DREP, 2020*

Cette situation tient notamment au manque de ressources financières pour actualiser voire élaborer de nouveaux PCD et aussi à la décision prise par le Comité National de Pilotage (CNP) d'élaborer des contrats d'objectifs avec les Collectivités territoriales pour accélérer la mise en œuvre du PNDES au niveau local.

Cette idée, qui pourrait être saluée en raison du coût relativement élevé d'un renouvellement systématique de tous les plans locaux (PRD et PCD), n'a cependant pas abouti. En effet, juste quelques contrats d'objectifs, en générale 2 par régions, ont été signés à titre pilote, qui malheureusement n'ont pas pu être opérationnalisés en raison également de l'absence de ressources financières.

### ⇒ Cohérence du cadrage macroéconomique et budgétaire

**Les projections macroéconomiques (schéma de croissance) apparaissent très optimistes.** Le taux de croissance a été maintenu au-dessus des 8% sur les quatre dernières années du PNDES (8,4% en 2017 ; 8,2% en 2018, 8,3% en 2019 et 8% en 2019). Une telle performance (stabilité) n'a jamais été réalisée par le Burkina Faso. Elle nécessite de parvenir à déconnecter la production agricole des cycles pluviométriques ; ce qui ne peut se réaliser immédiatement. Elle demande également de disposer d'une économie compétitive par rapport à la sous-région et au monde, capable d'attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE).

**Le schéma de financement, bien que cohérent avec les ambitions affichées, ne tient pas suffisamment compte du contexte et des capacités de mobilisation. Comme indiqué plus haut,** le cadrage macroéconomique a été guidé par de fortes ambitions de croissance. La pression fiscale en pourcentage du PIB devrait passer de 15,9% en 2016 à 19,5% en 2017, soit un gain de 3,6 points en une année. Quant aux dépenses, elles devraient atteindre 35,7% du PIB en 2017 contre 26,1% en 2016, soit un gain de 9,6 points de PIB en une année. Le déficit budgétaire a été maintenu au-delà de la norme communautaire de 3% sur toute la période (4,0 en 2016, 5,6 en 2017 ; 5,0 en 2018 ; 4,5 en 2019 et 4% en 2020).

## ⇒ Dispositif organisationnel de mise en œuvre et du suivi-évaluation

**Au niveau des acteurs de mise en œuvre, des efforts ont été faits pour prendre en compte tous les principaux acteurs de développement à savoir l'Etat, les collectivités territoriales, le secteur privé, les burkinabé de l'extérieur, la société civile et les PTF. Cependant, des acteurs importants n'ont pas été impliqués.** En effet, le Parlement et le chef de fil de l'opposition n'ont pas été pris en compte. Le rôle de ces composantes importantes de la société burkinabé devrait être clairement mentionné dans le PNDES, étant entendu qu'il s'agit du référentiel national de développement. Pour l'Assemblée, l'insuffisance est atténuée par la désignation de deux représentants au niveau du Comité National de pilotage (CNP).

**En matière de suivi-évaluation du PNDES, le schéma du dispositif de suivi-évaluation, inspiré des plans de développement passés, devrait permettre un suivi-évaluation efficace car impliquant une diversité d'acteurs (les administrations, le secteur privé, les PTF, les OSC) aussi bien au niveau central, déconcentré que décentralisé.** Quelques limites peuvent être cependant mises en évidence. Il s'agit notamment de la :

- non prise en compte du Parlement et de la Cour des Comptes dans le dispositif de suivi-évaluation., deux structures importantes dans l'évaluation des politiques publiques dans le cadre du budget programme ;
- non prise en compte des burkinabè de l'extérieur dans le dispositif de suivi-évaluation. En effet, de tous les acteurs de mise en œuvre cités dans le PNDES, seuls les burkinabè de l'extérieur ne sont pas pris en compte dans le dispositif de suivi-évaluation ; ce qui pose le problème de leur réelle implication et de la capitalisation de leurs actions (en termes de réalisation sociale, d'investissement privé, etc.) ;
- composition du Comité national de pilotage (CNP) qui comporte quelques limites. Le Décret n° 2017-0004/PRES/PM/MINEFID portant création, attributions, organisation et fonctionnement du dispositif de suivi et d'évaluation du Plan national de développement économique et social (PNDES) prévoit que les vice-présidents qui sont des ministres ne prennent part aux sessions du CNP qu'en l'absence des présidents des CSD ; dans la réalité, ils prennent pas aux sessions du CNP ;
- présidence des CSD qui ne tient pas compte de certaines réalités telles que la présence des ministres d'Etat.

#### **IV. ANALYSE DE L'EFFICACITE DE LA MISE EN ŒUVRE A MI-PARCOURS DU PNDES**

L'efficacité mesure le niveau de réalisation des différents effets du PNDES sur la base des indicateurs identifiés. Pour la formule de calcul du taux de réalisation, se référer à la méthodologie.

**Globalement, le taux de réalisation calculé sur la base des données disponibles ressort à 65,67%.** Le résultat est le réflet de :

- la bonne performance au niveau de l'axe 1 dont la réalisation ressort à 71,32% ;
- la performance jugée moyenne au niveau de l'Axe 2 « développer le capital humain » avec un taux de réalisation de 47,81% ;
- la bonne performance au niveau de l'Axe 3 « dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois » dont le taux de réalisation ressort à 77,88% pour l'Axe 3.

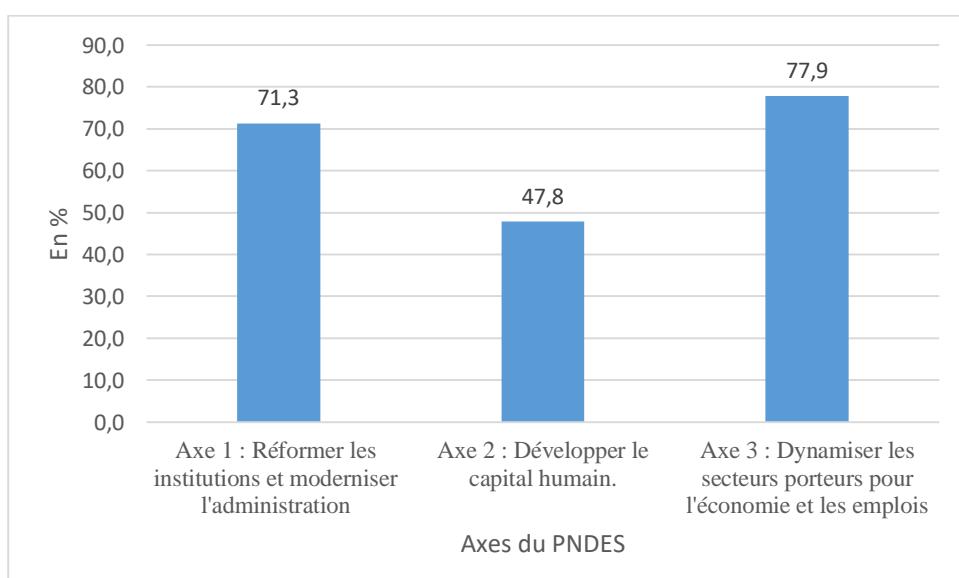
**Tableau 11 : Taux de réalisation global du PNDES et des trois axes**

Axes du PNDES	Taux de réalisation (en %)	Couleurs correspondantes	Interprétation
Axe 1 : Réformer les institutions et moderniser l'administration	71,32		Bon
Axe 2 : Développer le capital humain.	47,81		Moyen
Axe 3 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois	77,86		Bon
<b>Moyenne</b>	<b>65,67</b>		Bon

*Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données des rapports de performances du PNDES, 2020*

Le graphique ci-après illustre les niveaux de réalisation des effets des différents axes.

**Graphique 9 : Taux de réalisation des effets du PNDES par axe**



*Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données des rapports de performances du PNDES, 2020*

Les performances par axe sont données dans les parties qui suivent.

#### 4.1. Axe 1 : réformer les institutions et moderniser l'administration

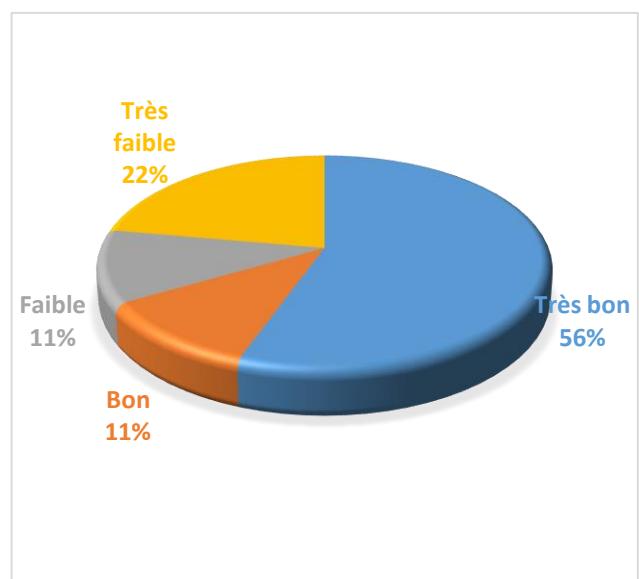
Après avoir présenté le niveau de performance de l'axe 1, les principales difficultés rencontrées sont présentées.

##### 4.1.1. Performance enregistrée au niveau de l'axe 1

Sur les onze (11) effets de l'axe 1 « réformer les institutions et moderniser l'administration », neuf (09)<sup>15</sup> ont pu être calculés.

- Sur ces 9 effets, 5 effets, soit 56%, ont un très bon niveau de réalisation. Il s'agit des effets (i) la démocratie, les droits humains, la justice et la paix sont renforcés, (ii) la sécurité et la protection civile sont renforcées, (iii) la défense est renforcée, (iv) l'accès à l'information juste est assuré pour tous, (v) la planification, la gestion et le financement du développement sont efficaces ;
- Un (1) effet a un bon niveau de réalisation à savoir « le système de redevabilité est développé à tous les niveaux » ;
- Un (1) effet a un niveau de réalisation faible : « l'administration publique est efficace et efficiente » ;
- Deux (2) effets ont un niveau de réalisation très faible. Il s'agit des effets : (i) l'environnement des affaires est plus incitatif et le secteur privé, renforcé dans ses capacités d'initiative et de gestion et (ii) l'efficacité de la décentralisation et de la gouvernance locale est améliorée.

**Graphique 10 : Part des différents niveaux de réalisation des effets**



*Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données des rapports de performances du PNDES, 2020*

Le tableau ci-après présente le taux de réalisation par effet de l'axe 1 « réformer les institutions et moderniser l'administration ».

<sup>15</sup> Les deux effets qui n'ont pas pu être renseignés sont : (i) les coopérations régionale et internationale sont améliorée, (ii) les économies locales sont dynamisées et les disparités régionales sont réduites, notamment à travers un aménagement du territoire efficace.

**Tableau 12 : Taux de réalisation par effet de l'axe 1 « réformer les institutions et moderniser l'administration »**

Effets de l'axe 1 « Réformer les institutions et moderniser l'administration »	Taux de réalisation	Couleur
<b>Axe 1 : Réformer les institutions et moderniser l'administration</b>	<b>71,32%</b>	
<b><i>OS 1.1 : promouvoir la bonne gouvernance politique et administrative</i></b>		
EA 1.1.1 : la démocratie, les droits humains, la justice et la paix sont renforcés	122,08%	
EA 1.1.2 : la sécurité et la protection civile sont renforcées	125,79%	
EA 1.1.3 : la défense est renforcée	250,00%	
EA 1.1.4 : l'accès à l'information juste est assuré pour tous	214,73%	
EA 1.1.6 : l'administration publique est efficace et efficiente	32,75%	
EA 1.1.7 : le système de redevabilité est développé à tous les niveaux	78,88%	
<b><i>OS 1.2 : promouvoir la bonne gouvernance économique</i></b>		
EA 1.2.1 : la planification, la gestion et le financement du développement sont efficaces	91,42%	
EA 1.2.2 : l'environnement des affaires est plus incitatif et le secteur privé, renforcé dans ses capacités d'initiative et de gestion	-28,03%	
<b><i>OS 1.3 : renforcer la décentralisation et promouvoir la bonne gouvernance locale</i></b>		
EA 1.3.1 : l'efficacité de la décentralisation et de la gouvernance locale est améliorée	-2,62%	

Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données des rapports de performances du PNDES

#### 4.1.2. Les principales insuffisances et faiblesses mises en évidence

Les facteurs ayant limité la mise en œuvre des actions dans le cadre de cet axe sont notamment :

##### a. Promotion de la bonne gouvernance politique et administrative :

- les difficultés rencontrées dans la passation des marchés ;
- l'indisponibilité des ressources en raison d'insuffisances budgétaires ;
- la faiblesse des ressources humaines ;
- la faible informatisation des services ;
- les retards plus ou moins importants dans la réalisation de nombreuses infrastructures dus à (i) : la situation sécuritaire du pays, (ii) l'indisponibilité des crédits budgétaires et (iii) la défaillance des entreprises en charge de la réalisation des travaux ;
- les insuffisances des ressources humaines et financières des collectivités locales ;
- le non transfert des compétences autres que l'éducation, la santé, l'eau potable et l'assainissement etc. ;
- la faiblesse de l'action des corps de contrôle notamment l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption (ASCE-LC), lié notamment à la non adoption des décrets d'application de la loi organique n°082-2015/CNT portant attribution, composition, organisation et fonctionnement de l'ASCE-LC, l'insuffisance des ressources humaines qui ne permet pas de couvrir l'ensemble du pays et des domaines et la faiblesse des ressources financières destinées au fonctionnement.

**b. Promouvoir la bonne gouvernance économique**

- l'insuffisance dans la mise en œuvre effective du budget programme notamment la non nomination officielle de responsables de programme dans certains ministères ;
- la faiblesse des recettes fiscales liée notamment à la faiblesse dans la mise en œuvre de la segmentation des contribuables (DGE et DME), la faiblesse du suivi des obligations fiscales déclaratives, la relative complexité des procédures de déclaration, les insuffisances au niveau du contrôle fiscal et la faiblesse de l'action en recouvrement des impositions ;
- la complexité des procédures notamment celles liées à « la création d'entreprise », « l'obtention du permis de construire », « le raccordement à l'électricité », « l'obtention de prêts ».

**c. Renforcer la décentralisation et promouvoir la bonne gouvernance locale**

- la faible part du budget de l'Etat transféré aux collectivités territoriales lié notamment à la contrainte budgétaire au niveau de l'Etat, à la grogne sociale et à la situation sécuritaire ;
- le faible taux d'exécution des ressources mises à la disposition des collectivités locales lié notamment à une insuffisance des capacités techniques et humaines.

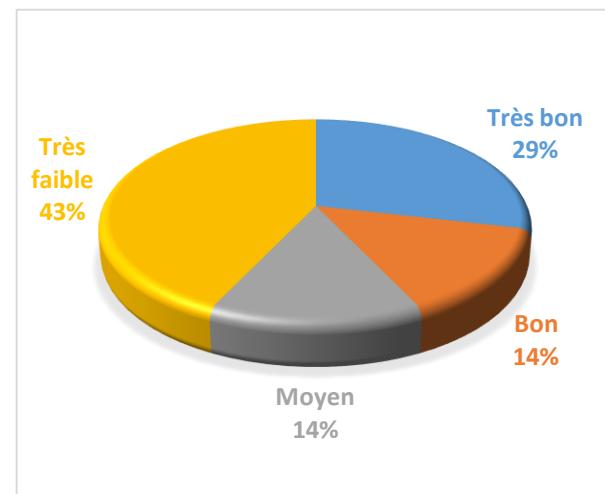
## 4.2. Axe 2 : Développement du Capital humain

### 4.2.1. Performance enregistrée au niveau de l'axe 2

Sur les treize (13) effets de cet axe, sept (07)<sup>16</sup> ont pu être calculés. De ces sept (07) effets, il ressort que :

- Deux (2) effets, soit 28,6% ont un très bon niveau de réalisation. Il s'agit des effets : « la recherche et l'innovation sont davantage au service de la transformation structurelle de l'économie » et « l'accès de tous à un cadre de vie décent, à l'eau et à l'assainissement de qualité est garanti » ;
- Un (1) effet a un bon niveau de réalisation à savoir « l'état nutritionnel de la population, en particulier des femmes et des enfants, est amélioré » ;
- Un (1) effet a un niveau de réalisation moyen : « l'accès aux services énergétiques de qualité et l'efficacité énergétique sont garantis » ;
- Trois (3) effets ont un niveau de réalisation très faible. Il s'agit des effets : (i) l'accès aux services de santé de qualité est garanti à tous, (ii) l'accès de tous à une éducation de qualité est amélioré et (iii) l'accès à des logements décents et aux bâtiments publics est assuré pour tous.

**Graphique 11 : Part des différents niveaux de réalisation des effets**



Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données des rapports de performances du PNDES, 2020

Le tableau ci-dessous présente le taux de réalisation par effet de l'axe 2 « Développer le capital humain ».

<sup>16</sup> 6 effets n'ont pas été pris en compte pour insuffisances des données. Il s'agit de (i) le processus d'accélération de la transition démographique pour déclencher le dividende démographique est réellement mis en mouvement, (ii) la disponibilité et l'employabilité des ressources humaines sont améliorées, (iii) l'accès à un enseignement supérieur de qualité adapté aux besoins de transformation structurelle de l'économie est assuré, (iv) l'emploi décent et la protection sociale sont garantis à tous, (v) les inégalités sociales et de genre sont réduites et la femme est promue comme acteur, (vi) la croissance urbaine est planifiée et maîtrisée.

**Tableau 13 : Taux de réalisation par effet de l'axe 2 « Développer le capital humain »**

Indicateurs d'effet	Taux de réalisation	Couleur
<b>Axe 2 : Développer le capital humain.</b>	<b>47,81%</b>	
<b>OS 2.1 : promouvoir la santé des populations et accélérer la transition démographique</b>		
EA 2.1.1 : l'accès aux services de santé de qualité est garanti à tous	-31,15%	
EA 2.1.2: l'état nutritionnel de la population, en particulier des femmes et des enfants, est amélioré	77,50%	
<b>OS 2.2 : accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie</b>		
EA 2.2.1 : l'accès de tous à une éducation de qualité est amélioré	17,74%	
<b>OS 2.3 : promouvoir la recherche et l'innovation au service de la transformation structurelle de l'économie</b>		
EA 2.3.1 : la recherche et l'innovation sont davantage au service de la transformation structurelle de l'économie	237,50%	
<b>OS 2.5 : améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité</b>		
EA 2.5.1 : l'accès de tous à un cadre de vie décent, à l'eau et à l'assainissement de qualité est garanti	91,79%	
EA 2.5.2 : l'accès aux services énergétiques de qualité et l'efficacité énergétique sont garantis	41,13%	
EA 2.5.4 : l'accès à des logements décents et aux bâtiments publics est assuré pour tous	11,93%	

Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données des rapports de performances du PNDES, 2020

#### 4.1.2. Les principales insuffisances et faiblesses mises en évidence

Les principales faiblesses et insuffisances par objectif stratégique sont :

##### a. Promouvoir la santé des populations et accélérer la transition démographique

- les insuffisances au niveau de la mise en œuvre de la mesure de gratuité des soins notamment : (i) l'insuffisance de communication sur le paquet de soins de la gratuité, source de tensions entre le personnel et les bénéficiaires, (ii) l'insuffisante appropriation des acteurs, (iii) les ruptures de stocks de certains médicaments dues au remboursement tardif de la part de l'Etat, (iv) la vente parallèle des médicaments et la fraude, (v) l'abus de facturation des actes et (vi) la faiblesse du suivi ;
- les pannes fréquentes des ambulances ne facilitant pas les évacuations sanitaires ;
- Les retards enregistrés dans la réalisation des infrastructures de santé, liés notamment aux procédures de passation de marchés relativement longues, aux défaillances des entreprises prestataires ;
- L'inaccessibilité de certains centres de santé par les populations liées à l'insécurité.

**b. Accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie**

- L'insuffisance des infrastructures d'accueil dans le préscolaire liée notamment à la faiblesse des ressources financières et la faible prise de conscience de son importance au niveau des populations notamment en milieu rural ;
- La disponibilité tardive des ressources financières ;
- La fermeture de certains établissements primaires dans les zones touchées par le phénomène de l'insécurité ;
- L'éloignement des écoles des villages, la persistance des pesanteurs sociales, les mariages précoces, les grossesses précoces, la non disponibilité de conditions adéquates d'accueil des filles (internats) qui affectent encore l'accès des filles au post-primaire et au secondaire ;
- L'insuffisance des infrastructures d'accueil de l'EFTP ;
- Les retards dans la réalisation d'infrastructures.

**c. Promouvoir la recherche et l'innovation au service de la transformation structurelle de l'économie**

La faible valorisation des résultats de la recherche liée à :

- la faible liaison entre le monde de la recherche et le secteur privé aussi bien dans la détermination des thèmes de recherche que dans la mise en œuvre des résultats de recherche ;
- la faible connexion entre le monde de la recherche et les associations professionnelles de producteurs ;
- la faiblesse communication sur les recherches.

**d. Promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes**

- le poids de la fiscalité sur le formel, cause de l'aversion envers la fiscalité ;
- la faiblesse des ressources financières pour la prise en charge adéquate des enfants de la rue ;
- la persistance des pesanteurs sociales à l'égard de la femme chef d'entreprise, en plus des contraintes rencontrées par les chefs d'entreprises dans leur ensemble (poids de la fiscalité, faible taux de survie des entreprises, coût des facteurs élevé, etc.).

**e. Améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité.**

- la faiblesse des ressources financières et la persistence des facteurs socio-culturels qui contribuent à expliquer la faiblesse du niveau de l'assainissement en milieu rural ;
- la faiblesse de l'électrification rurale ;
- le manque de Schéma-Directeur d'Aménagement Urbain (SDAU) opérationnel, de Schéma-Directeur de Drainage des Eaux Pluviales (SDDEP) et de Schéma-Directeur de Gestion des Déchets Urbains (SDGDU) opérationnels dans la plupart des villes;
- la faiblesse de l'accès au logement liée notamment (i) aux multiples régulations budgétaires et au retard dans la mise en place du budget particulièrement en 2018 ; (ii) aux retards dans la passation des marchés, (iii) aux différentes crises sociales et (iv) à la disponibilité des espaces devant abriter les sites.

## 4.3. Axe 3 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'emploi et les emplois

### 4.3.1. Performance enregistrée au niveau de l'axe 3

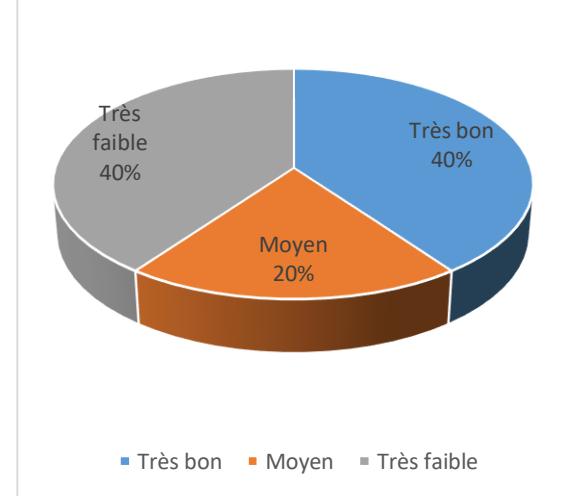
Sur les onze (11) effets de cet axe, dix (10)<sup>17</sup> ont pu être calculés. De ces dix (10) effets, il ressort que :

- Quatre (4) effets, soit 40% ont un très bon niveau de réalisation. Il s'agit des effets : (i) l'impact du secteur minier sur le reste de l'économie est accru, (ii) le secteur tertiaire se formalise et est davantage dynamique et créateur d'emplois décents, (iii) les capacités de mobilisation et la gestion intégrée des ressources en eau sont renforcées et (iv) l'environnement et les ressources naturelles sont gérés durablement.
- Deux (2) effets ont un niveau de réalisation moyen. Il s'agit : (i) « le secteur primaire contribue à la sécurité alimentaire, à l'emploi décent, à l'approvisionnement de l'agro-industrie nationale et est respectueux des principes de développement durable » et (ii) « les capacités d'atténuation et d'adaptation aux effets néfastes du changement climatique sont renforcées dans une optique de transition vers l'économie verte ».

Quatre (4) effets ont un niveau de réalisation très faible. Il s'agit des effets : (i) le secteur de l'industrie et de l'artisanat est davantage dynamique en matière de création de richesses, d'emplois et d'exportations, (ii) la contribution des industries culturelle, touristique et sportive à l'économie est améliorée, (iii) la mise en marché des produits nationaux est renforcée et (iv) la qualité, la fiabilité et l'accessibilité des infrastructures sont améliorées pour faciliter la transformation structurelle de l'économie.

Le tableau ci-après présente le taux de réalisation par effet de l'axe 3 « Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois ».

**Graphique 12 : Part des différents niveaux de réalisation des effets**



*Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données des rapports de performances du PNDES, 2020*

<sup>17</sup> L'effet non pris en compte concerne la résilience des ménages agro-sylvo-pastoraux, fauniques et halieutiques aux risques est renforcée.

**Tableau 14 : Taux de réalisation par effet de l'axe 3 « Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois »**

Effets	Taux de réalisation	Couleur
Axe 3 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois	<b>77,86%</b>	
<b>OS 3.1 : Développer durablement un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché et basé sur les principes de développement durable</b>		
EA 3.1.1 : le secteur primaire contribue à la sécurité alimentaire, à l'emploi décent, à l'approvisionnement de l'agro-industrie nationale et est respectueux des principes de développement durable	44,66%	
<b>OS 3.2 : Développer un secteur industriel et artisanal compétitif, à forte valeur ajoutée et créateur d'emplois décents</b>		
EA 3.2.1 : le secteur de l'industrie et de l'artisanat est davantage dynamique en matière de création de richesses, d'emplois et d'exportations	<b>-62,86%</b>	
EA 3.2.2 : la contribution des industries culturelle, touristique et sportive à l'économie est améliorée	<b>10,00%</b>	
EA 3.2.3 : l'impact du secteur minier sur le reste de l'économie est accru	126,23%	
<b>OS 3.3 : Promouvoir le commerce et l'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois décents</b>		
EA 3.3.1 : le secteur tertiaire se formalise et est davantage dynamique et créateur d'emplois décents	<b>104,07%</b>	
EA 3.3.2 : la mise en marché des produits nationaux est renforcée	<b>19,17%</b>	
<b>OS 3.4 : Développer des infrastructures de qualité et résilientes, pour favoriser la transformation structurelle de l'économie</b>		
EA 3.4.1 : les capacités de mobilisation et la gestion intégrée des ressources en eau sont renforcées	<b>116,67%</b>	
EA 3.4.2 : la qualité, la fiabilité et l'accessibilité des infrastructures sont améliorées pour faciliter la transformation structurelle de l'économie	<b>20,11%</b>	
<b>OS 3.5 : Inverser la tendance de la dégradation de l'environnement et assurer durablement la gestion des ressources naturelles et environnementales</b>		
EA 3.5.1 : l'environnement et les ressources naturelles sont gérés durablement	339,07%	
EA 3.5.2 : les capacités d'atténuation et d'adaptation aux effets néfastes du changement climatique sont renforcées dans une optique de transition vers l'économie verte	41,33%	

*Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données des rapports de performances du PNDES, 2020*

#### **4.3.2. Les principales insuffisances et faiblesses mises en évidence**

Les principales faiblesses et insuffisances par objectif stratégique sont déclinées ci-dessous :

##### **a. Développer durablement un secteur agro-sylvopastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché et basé sur les principes de développement durable**

- l'insuffisance dans l'exploitation des périmètres aménagés du fait des conflits fonciers et la faiblesse dans la formation et l'appui conseil aux producteurs. Ces insuffisances contribuent à expliquer la faiblesse et la baisse de la part de la production irriguée dans la production totale ;
- les attaques de chenilles et des oiseaux granivores ;
- le retard accusé dans la réalisation des investissements structurants devant soutenir le développement des productions irriguées ;
- la forte dépendance de la production agricole au cycle pluviométrique ;
- la non mise en place des services fonciers ruraux dans la majorité des communes et la lenteur dans le traitement des dossiers de demandes d'actes fonciers par les services domaniaux liés notamment à l'absence des ressources financières ;
- la non prise en compte des autres dimensions de la couverture des besoins alimentaires du cheptel tels que les compléments minéraux.

##### **b. Développer un secteur industriel et artisanal compétitif, à forte valeur ajoutée et créateur d'emplois décents**

- la faiblesse du tissu industriel expliquée par la faible compétitivité de l'économie nationale qui fait face à des coûts de facteurs très élevés (électricité, transports, eau, télécommunication, etc.).
- la persistence d'autres facteurs limitant la performance des entreprises nationales comme : la fraude, les difficultés d'accès au financement, le non-respect des normes de qualité, la faiblesse des capacités des acteurs, etc. ;
- la non disponibilité des études de faisabilité des projets ;
- la faiblesse des financements pour la construction des infrastructures ;
- la mise à disposition tardive voire l'absence de ressources de la contrepartie nationale ;
- la lourdeur des procédures de passation des marchés ;
- le non-respect des délais contractuels par les entreprises de construction ;
- les procédures relativement longues des bailleurs.

##### **c. Promouvoir le commerce et l'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois décents**

- l'insuffisante qualité et le coût relativement élevé des services ;
- la faiblesse de l'accès au crédit par les petites et moyennes entreprises et le secteur agricole (seulement 3,5% des crédits octroyés par les banques au Burkina Faso sont destinés au secteur agricole et ne touchent que 15% des producteurs) ;
- la faible diversification de l'économie nationale dominée par l'or et le coton ;
- la part relativement importante des produits alimentaires de consommation dans les importations de biens, source de sortie de devises relativement importante, expliquée notamment par la préférence des produits importés, par la fluidité des canaux d'importations, et par le coût relativement abordable de ces produits, etc.

**d. Développer des infrastructures de qualité et résilientes, pour favoriser la transformation structurelle de l'économie**

- les retards dans la réalisation des infrastructures liés :
  - o à la faible capacité des entreprises prestataires,
  - o aux difficultés rencontrées par les entreprises liées à la mauvaise qualité des études de faisabilité,
  - o aux procédures des marchés relativement longues qui entraînent des retards de démarrage et
  - o à l'insécurité dans certaines zones du pays ;
- les retards enregistrés dans les travaux des différentes infrastructures électriques en cours et la non opérationnalisation des projets Partenariat Public-Privé (PPP) en énergie solaire envisagés ;
- la faible qualité de la connectivité liée à la faiblesse relative du débit national ;
- les retards pris dans la mise en oeuvre des pôles de croissance (le Pôle de croissance de Bagré et le Pôle du Sahel).

**e. Inverser la tendance de la dégradation de l'environnement et assurer durablement la gestion des ressources naturelles et environnementales**

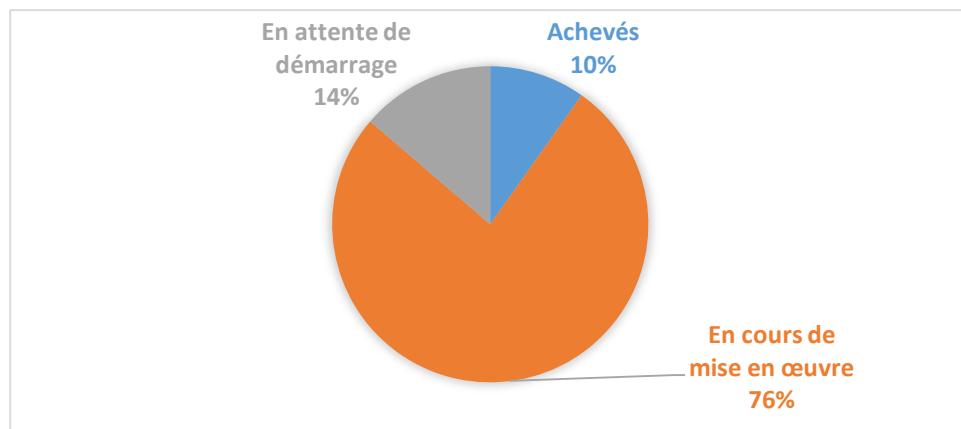
- l'insuffisance du financement par l'Etat ;
- l'existence de PCD et PRD ne prenant pas en compte les principes et les problématiques émergentes de développement, liée à l'absence de ressources financières pour la conduite des actualisations ;
- la faiblesse dans la réalisation des éco-villages liée à l'absence de crédits budgétaires.

#### **4.4. Efficacité de l'exécution des produits**

La matrice des réformes et investissements stratégiques comportaient 204 mesures à mettre en oeuvre reparties entre les secteurs de planification. A fin 2018, sur ces 204 réformes stratégiques et investissements structurants :

- 10%, soit 20 ont été totalement réalisés ;
- 76%, soit 156 étaient toujours en cours de réalisation ;
- 14%, soit 28 étaient encore en attente de démarrage.

**Graphique 13 : Situation de réalisation des réformes et investissements structurants réalisés à fin 2018**



Aussi, sur les 156 réformes stratégiques et investissements structurants :

- 29%, soit 46 ont un taux d'exécution inférieure à 25% ;
- 15%, soit 23 ont un taux de réalisation compris entre 25 et 50% ;
- 17%, soit 27 ont un taux de réalisation physique annuel compris entre 50 et 75% ;
- 37%, soit 57 ont un taux de réalisation supérieur à 75%

La situation détaillée par CSD est présentée dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 15 : Situation d'exécution des réformes et investissements stratégiques**

Cadres Sectoriels de Développement	0	1	2	3	4	5	Total
Commerce et service marchand	2	0	2	3	0	1	<b>8</b>
Culture, sport et loisir	2	1	1	0	0	0	<b>4</b>
Défense et sécurité	1	1	1	2	3	0	<b>8</b>
Education et formation	4	3	1	0	6	0	<b>14</b>
Environnement, eau et assainissement	8	4	6	8	0	0	<b>26</b>
Gouvernance économique	2	1	1	0	0	0	<b>4</b>
Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	11	5	4	4	1	0	<b>25</b>
Justice et droits humains	1	1	4	2	4	0	<b>12</b>
Production agro sylvo pastorale	4	1	1	1	8	0	<b>15</b>
Recherche et innovation	2	0	1	0	1	0	<b>4</b>
Santé	2	0	0	0	1	2	<b>5</b>
Transformations industrielles et artisanat	1	3	3	4	3	0	<b>14</b>
Travail, emploi et protection sociale	5	1	1	1	3	0	<b>11</b>
Gouvernance administrative et locale	1	2	1	1	1	0	<b>6</b>
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>23</b>	<b>27</b>	<b>26</b>	<b>31</b>	<b>3</b>	<b>156</b>

Legende :

	Le taux d'exécution physique ou financière annuelle de la réforme ou de l'investissement est compris entre 0 % et moins de 25 %
	Le taux d'exécution physique ou financière annuelle de la réforme ou de l'investissement est compris entre 25 % et moins de 50 %
	Le taux d'exécution physique ou financière annuelle de la réforme ou de l'investissement est compris entre 50 % et moins de 75 %
	Le taux d'exécution physique ou financière annuelle de la réforme ou de l'investissement est compris entre 75 % et moins de 100 %
	Le taux d'exécution physique ou financière annuelle de la réforme ou de l'investissement de 100 % ou excède 100 %
	Les informations sur le taux d'exécution physique ou financière ne sont pas disponibles

*Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données des rapports de performances du PNDES, 2020*

L'importance des projets en cours ou non encore démarrés est expliquée notamment par la non disponibilité des ressources financières, la non disponibilité des études de faisabilité, la lourdeur des procédures de passation des marchés, la défaillance et les retards enregistrés au niveau des entreprises prestataires.

#### **4.5. Efficacité de l'exécution budgétaire**

L'analyse de l'efficacité de l'exécution budgétaire est faite à travers les taux de décaissement et les taux d'absorption, et ce, selon chaque secteur de planification.

Concernant le décaissement, en moyenne le taux de décaissement ressort à 72,63% sur la période 2016-2019. Toutefois, la situation des décaissements diffère d'une année à l'autre et par CSD. La situation par CSD varie entre un niveau maximum de 100% pour le CSD culture sport et loisirs et un niveau minimum de 51,64% pour le CSD Gouvernance Economique. Certains CSD ont décaissé moins de 40% des montants prévus sur certaines années :

- 21,59% pour le CSD Gouvernance Economique en 2018 ;
- 35,27% pour le CSD Santé en 2017 ;
- 43,31% pour le CSD Commerce et Services Marchands en 2018.

Concernant l'absorption, en moyenne le taux de décaissement ressort à 73,02% sur la période 2016-2019. Toutefois, la situation des décaissements diffère également d'une année à l'autre et par CSD. Elle varie entre un niveau maximaun de 100% pour le CSD Culture Sport et Loisirs et un niveau minimum de 56% pour le CSD Production Agro-sylvo-Pastorale. Aussi, il ressort que certains CSD ont des taux d'absorption relativement faibles à csertaines années :

- 38,13% pour le CSD Commerce et Services Marchands en 2016 ;
- 36,22% pour le CSD Environnement, Eau et Assainissement en 2016 ;
- 32,03% pour le CSD Santé en 2018 ;
- 42,84% pour le CSD Recherche et Innovation en 2017.

Le tableau ci-après présente les taux de décaissement et d'absorption des quatorze (14) CSD entre 2016 et 2019.

**Tableau 16 :Taux de décaissement et d'absorption des CSD entre 2016 et 2019**

CSD	Taux de décaissement				Moyenne	Taux d'absorption				Moyenne
	2016	2017	2018	2019		2016	2017	2018	2019	
Production Agro-sylvopastorale	69%	69,34%	62%	85,65%	71,50%	ND	56,13%	ND	ND	56%
Culture Sport et Loisirs	ND	ND	100%	100%	100,00%	ND	ND	100%	100%	100%
Commerce et Services Marchands	ND	ND	43,31%	75,84%	59,58%	38,13%	ND	ND	76,20%	57%
Défense Sécurité	56,62%	97,40%	63%	91,10%	77,03%	100%	100%	100%	92,18%	98%
Environnement, Eau et Assainissement	94,58%	87,81%	65,80%	63,81%	80,67%	36,22%	84,37%	101,82%	64,70%	72%
Education et Formation	ND	83,38%	91,14%	78,17%	84,23%	64,17%	79,07%	75%	78,20%	74%
Gouvernance Administrative et Locale	ND	ND	ND	55,18%	55,81%	ND	ND	ND	ND	
Gouvernance Economique	87,26%	43,96 %.	21,59%	59,20%	51,64%	92,08%	92,54%	96,45%	98,00%	95%
Infrastructures de Transport, de Communication et d'Habitat	84,96%.	ND	ND	38,49%	74,33%	ND	ND	ND	ND	
Justice et Droits Humains	100%	73,80%		85,02%	86,27%	82,28%	54,42%	88,73%	90,57%	79%
Recherche et Innovation	82,36%	ND	ND	ND	65,98%	69,38%	42,84%	63,44%	97,71%	59%
Santé	65,60%	35,27%	80,67%		60,51%	84,06%	90,80%	70,20%	32,03%	69%
Travail Emploi et Protection Sociale	52,66%	99,62%.	99,17%	99,17%	78,50%	100 %.	92,58%	ND	99 ,91%	93%
Transformations Industrielles et Artisanales	ND	ND	71,66%	69,83%	70,75%	ND	ND	ND	65,68%	66%
<b>Moyenne globale</b>	ND	ND	ND	ND	72,63%	ND	ND	ND	ND	73,02

Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données des CSD, 2020

## V. ANALYSE DU NIVEAU D'ATTEINTE DES ODD

Au total, 28 indicateurs ODD correspondent exactement à ceux du cadre de mesure de la performance du PNDES. Sur ce nombre, 15 ont pu être renseignés. De l'analyse de la situation de réalisation, il ressort que :

- Trois (03) indicateurs, soit 20% sont restés stationnaires ;
- Onze (11) indicateurs, soit 77,33% ont connu une amélioration ;
- Un (01) indicateur, soit 6,67% a régressé.

Le tableau suivant présente le sens d'évolution des indicateurs ODD.

**Tableau 17 : Sens d'évolution des indicateurs ODD**

Impacts / Effets	Indicateurs	Stable	Amélioration	Détérioration	ND
<b>Impacts attendus</b> : l'émergence d'une économie moderne basée sur un secteur primaire évolutif, plus compétitif et des industries de transformation et de services de plus en plus dynamiques, permettant de réaliser un taux de croissance économique annuel moyen de 7,7%, de créer au moins 50 000 emplois décents par an, de faire baisser l'incidence de la pauvreté à moins de 35% et de ramener la croissance démographique annuelle à 2,7% en 2020	Incidence de la pauvreté				
	Incidence de la pauvreté en milieu rural				
	Taux de croissance économique		Green		
	Part de l'industrie manufacturière dans le PIB			Red	
AXE 1 : REFORMER LES INSTITUTIONS ET MODERNISER L'ADMINISTRATION					
<b>EA 1.1.5</b> : les coopérations régionale et internationale sont améliorées	Volume des envois de fonds de la diaspora en proportion du PIB				
	Taux d'évolution annuelle du volume de l'APD				
<b>EA 1.1.6</b> : l'Organisation et les méthodes de travail de l'administration publique sont mises à niveau et modernisées	Niveau de satisfaction des usagers / clients		Green		
<b>EA 1.2.1</b> : la planification, la gestion et le financement du développement sont efficaces	Proportion des référentiels de planification / programmation validés par la CNPD	Blue			
	Taux de pression fiscale		Green		
AXE 2 : DEVELOPPER LE CAPITAL HUMAIN					
<b>EA 2.1.1</b> : l'accès aux services de santé de qualité est garanti à tous	Taux de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes		Green		
	Quotient de mortalité infantile pour 1000 naissances vivantes	Blue			
	Taux de prévalence du VIH				Yellow
<b>EA 2.1.2</b> : l'état nutritionnel de la population, en particulier des femmes et des enfants, est amélioré	Pourcentage d'enfants avec un retard de croissance parmi les enfants de moins de 5 ans		Green		
<b>EA 2.1.3</b> : le processus d'accélération de la transition démographique pour déclencher le dividende démographique est réellement mis en mouvement	Couple-année protection en pourcentage				Yellow
<b>EA 2.2.1</b> : l'accès à tous à une éducation de qualité est amélioré	Taux d'achèvement au primaire		Green		
	Indice de parité du TBA au primaire		Green		
	Indice de parité du TBA au post-primaire				Yellow

Impacts / Effets	Indicateurs	Stable	Amélioration	Détérioration	ND
	Indice de parité du TBA au secondaire				
<b>EA 2.2.2 : la disponibilité et l'employabilité des ressources humaines sont améliorées</b>	Taux d'alphabétisation de la population en âge de travailler (18 ans et plus)				
<b>EA 2.4.1 : l'emploi décent et la protection sociale sont garantis à tous</b>	Taux de chômage				
	Pourcentage de la prévalence des enfants de 5 à 17 ans impliqués dans les activités économiques				
	Proportion des travailleurs affiliés à la CNSS et à la CARFO				
	Nombre d'accidents de travail pour 1 million de travailleurs				
<b>EA 2.5.1 : l'accès de tous à un cadre de vie décent, à l'eau et à l'assainissement de qualité est garanti</b>	Taux d'accès à l'eau potable				
	Taux d'accès à l'assainissement				
<b>EA 2.5.2 : l'accès aux services énergétiques de qualité et l'efficacité énergétique sont garantis</b>	Taux de couverture électrique national				
<b>EA 2.5.4 : l'accès à des logements décents et aux bâtiments publics est assuré pour tous</b>	Proportion des populations urbaines vivant en zone non lotie				
<b>AXE 3 : DYNAMISER LES SECTEURS PORTEURS POUR L'ECONOMIE ET LES EMPLOIS</b>					
<b>EA 3.4.2 : la qualité, la fiabilité et l'accessibilité des infrastructures sont améliorées pour faciliter la transformation structurelle de l'économie</b>	Proportion de personnes ayant utilisé Internet (tous lieux de connexion confondus) au cours des 12 derniers mois				

*Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données du « Rapport national volontaire de mise en œuvre des objectifs de développement durable (2016-2018) »*

## **VI. ANALYSE DE L'IMPACT DU PNDES**

### ⇒ Impacts attendus du PNDES :

En rappel, les impacts attendus du PNDES sont : (i) l'amélioration de l'efficacité des gouvernances politique, administrative, économique, locale et environnementale, (ii) l'émergence d'une économie moderne basée sur un secteur primaire évolutif, plus compétitif et des industries de transformation et de services de plus en plus dynamiques, permettant de réaliser un taux de croissance économique annuel moyen de 7,7% et créatrice d'au moins 50 000 emplois décents par an, (iii) la baisse de l'incidence de la pauvreté pour qu'elle soit inférieure à 35% en 2020, (iv) la maîtrise de la croissance démographique annuelle afin qu'elle soit ramenée à 2,7% en 2020, (v) l'accélération du niveau de développement du capital humain et (vi) le changement des modes de production et de consommation s'inscrivant dans une perspective de développement durable.

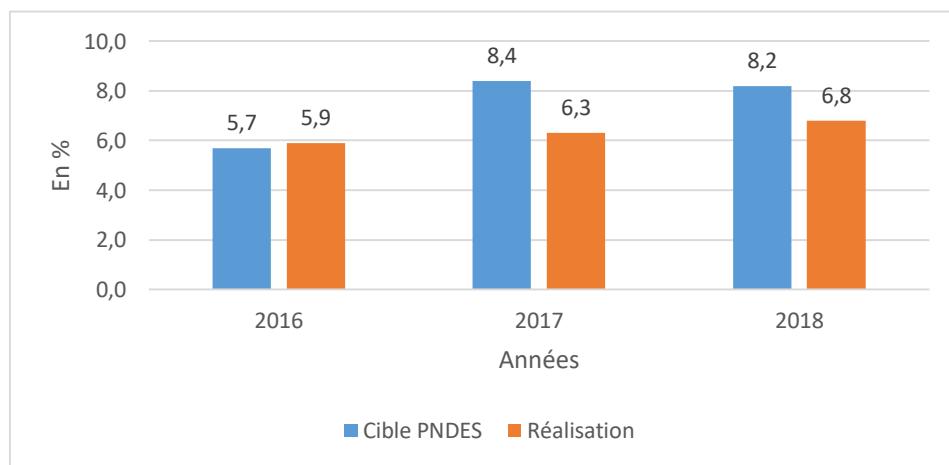
### ⇒ La situation de réalisation

Sur les neuf (09) indicateurs d'impacts, trois (03) ont pu être renseignés. Il s'agit du taux de croissance économique, de la part de l'industrie manufacturière dans le PIB et de la part des produits manufacturés dans les exportations de biens

**Dans l'ensemble, les indicateurs d'impact n'ont pas été atteints.** La situation par indicateur est présent ci-dessus.

**Le taux de croissance, bien qu'en hausse, est resté en moyenne en deçà de la cible.** La période 2016-2018 est marquée par une nette reprise de la croissance économique atteignant 6,8% en 2018 après le ralentissement observé en 2014 et 2015 au sortir de l'insurrection populaire. Cependant, excepté l'année 2016, les cibles PNDES n'ont pas été atteintes.

**Graphique 14 : Evolution des cibles PNDES et des réalisations de taux de croissance sur la période 2016-2018**



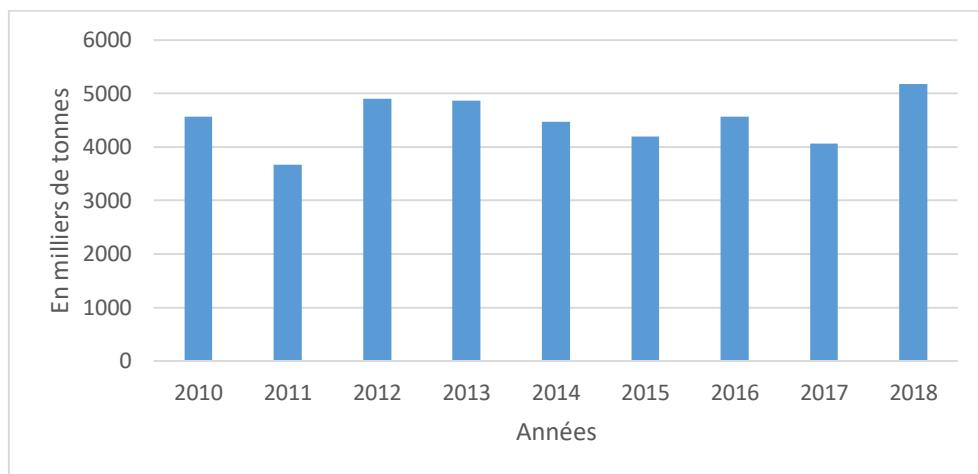
*Sources : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données du PNDES, juillet 2016 et IAP, aout 2019*

La non atteinte des cibles PNDES est liée notamment à la dépendance du secteur agricole à la pluviométrie, à la faible efficacité de la dépense publique, à la persistance de la grogne sociale et à la situation d'insécurité qui s'est intensifiée depuis 2016 et contribue à limiter l'afflux

d'Investissements Directs Etrangers (IDE) ainsi que la faiblesse des investissements par rapport à ceux annoncés dans le PNDES.

Au niveau de l'agriculture, les campagnes agricoles 2015/2016 et 2017/2018 ont été fortement affectées par la mauvaise répartition spatio-temporelle de la pluviométrie. De manière plus générale, la production agricole reste encore fortement dépendante de la pluviométrie comme le montre la fluctuation de la production céréalière ci-dessus.

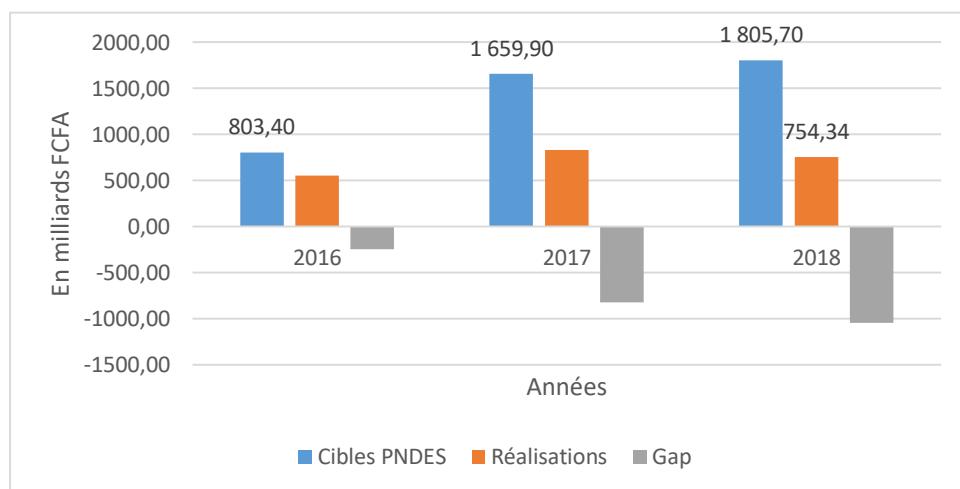
**Graphique 15 : Evolution de la production céréalière sur la période 2010-2018 (en milliers de tonnes)**



*Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données du IAP, août 2010*

S'agissant des investissements, le taux de réalisation moyen se situe à 50,10%, correspondant à un montant de 2138,78 milliards de FCFA sur une prévision de 4269,00 milliards de FCFA sur la période 2016-2018. Les différentiels d'investissements par année sont retracés sur le graphique ci-après.

**Graphique 16 : Evolution des cibles PNDES et des réalisations d'investissements de 2016 à 2018**



*Sources : PNDES, juillet 2016 et IAP, aout 2019*

**Les objectifs en matière de projection manufacturière ne sont pas atteints.** La part de l'industrie manufacturière dans le PIB est ressortie à 5,40% pour une cible de 8%. Cette situation pourrait s'expliquer par la faible compétitivité des entreprises nationales liées notamment aux coûts élevés des facteurs, la pression fiscale relativement importante sur les entreprises formelles, les difficultés d'écoulement que connaissent les unités industrielles (SN SOSUCO, SN CITEC, etc), qui contribuent à limiter leur production, liées en partie à la fraude et à la forte concurrence des autres pays de l'UEMOA et des pays asiatiques favorisée par la mise en œuvre du Tarif Extérieur Commun (TEC) UEMOA depuis 1998.

Concernant les coûts élevés des facteurs (électricité, transport, eau, etc.), le tableau ci-après montre que la plupart sont jugés prohibitifs par rapport aux homologues de l'UEMOA. Pour le transport, en plus du coût du carburant, le Burkina doit faire face à des coûts additionnels liés à son enclavement. Pour l'électricité, il faut ajouter le problème disponibilité, sources de délestages fréquents, obligeant les unités industrielles à d'autres frais pour pallier cette insuffisance.

**Tableau 18 : Coût des services publics dans l'UEMOA**

Rubrique	Benin	Burkina	CI	Mali	Niger	Sénégal	Togo
Eau (FCFA/m <sup>3</sup> )	415	1040	661	382	413	787	500
Electricité en 2019 (US cents / Kwh)	19.6	22.9	11.8	13.6	19.3	17.3	17
Diesel en 2016 (\$ US / litre)	0.72	0.86	0.93	0.98	0.88	0.97	0.71
Téléphone (FCFA/min)	60	126	100	110	10	85	125

*Source : Banque mondiale (2014), à partir des données de l'UEMOA et des entreprises*

Pour faire face aux méventes des industries nationales, le Ministère en charge du commerce a pris le 9 septembre 2019 une mesure de suspension jusqu'à nouvel ordre des autorisations spéciales d'importation d'huile alimentaire et de sucre. Cette mesure aurait permis l'écoulement des 23 000 tonnes de sucre restant de la SN SOSUCO et la totalité du stock de la SN Citec.

**La part des produits manufacturés dans les exportations de biens a baissé.** Elle est passée de 10,6% en 2016 à 9,7% en 2018 pour une valeur cible de 15%. Cette contreperformance est essentiellement liée à la faiblesse de la transformation évoquée plus haut.

**Tableau 19 : Taux de réalisation des indicateurs d'impact**

Rubriques	Cible 2018	valeur actuelle	Taux de réalisation
Incidence de la pauvreté	38%	ND	ND
Incidence de la pauvreté en milieu rural	44%	ND	ND
Profondeur de la pauvreté	2,70%	ND	ND
Taux de croissance économique	8,20%	<b>6,83%</b>	83,32%
Part de l'industrie manufacturière dans le PIB	8%	5,40%	67,50%
Part des produits manufacturés dans les exportations de biens	15%	9,70%	64,67%
Productivité de la main-d'œuvre occupée	950	ND	ND
Nombre moyen d'emplois décents créés par an	≥ 50 000	ND	ND
Taux de croissance démographique	2,80%	ND	ND

*Source : A partir des données du PNDES*

## **VII. PERCEPTIONS DE LA POPULATION SUR LES RESULTATS DANS LES DIFFERENTS SECTEURS**

---

La perception de la population a été receuillie sur les aspects sécuritaires, la santé, l'éducation, l'eau potable et assainissement, intrants agricoles et pistes rurales.

- **La sécurité**

L'analyse du contexte a montré une accentuation des attaques terroristes particulièrement dans certaines régions. Cette dégradation de la situation sécuritaire ressort clairement au niveau des populations. En effet, l'enquête de perception réalisée dans les différentes régions du pays met en évidence une dégradation de la situation sécuritaire. Près de la moitié de la population nationale (48%) a indiqué que la situation sécuritaire s'est légèrement dégradée ou totalement dégradée contre 24% de la population qui ont perçu une légère amélioration. La perception des populations des zones urbaines sur l'aggravation de la sécurité (70,3%)<sup>18</sup> est relativement élevée que celle des populations des zones rurales (35%).

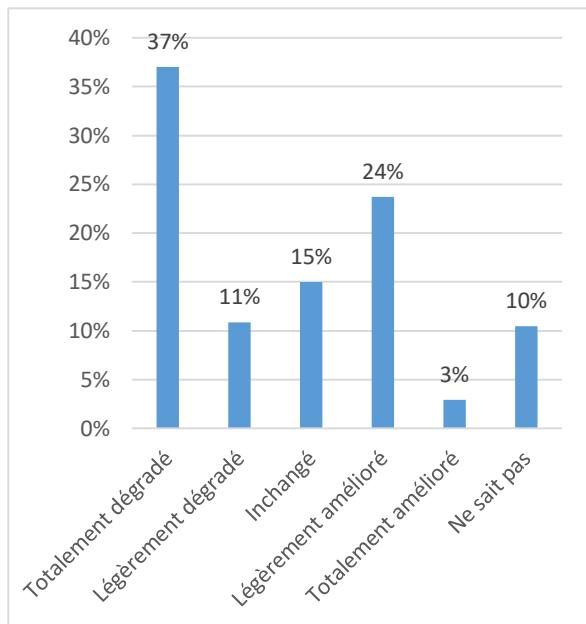
Cette disparité de perception est aussi observée d'une région à une autre. En effet, la quasi-totalité des populations de la région de l'Est pensent que la sécurité s'est totalement dégradée comparée à leur situation d'il y a 3 ans.

Les graphiques suivants présentent la perception des populations concernant l'évolution de la situation sécuritaire par rapport à la situation d'il y a trois ans (au niveau national et selon le milieu de résidence).

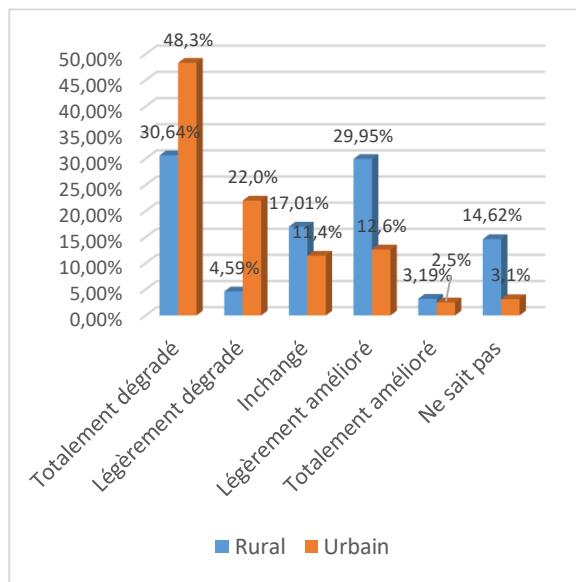
---

<sup>18</sup> Le chiffre de 48% correspond au total de la part de la population estimant que la situation sécuritaire s'est totalement dégradée (37%) et celle qui estime que la situation s'est légèrement dégradée (11%). Les 36% sont calculés de la même manière pour le milieu rural.

**Graphique 17 : Perception de la population de la situation sécuritaire par rapport à celle d'il y a trois ans**



**Graphique 18 : Perception de la population de la situation sécuritaire par rapport à celle d'il y a trois ans, selon le milieu de résidence**



*Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données du PNDES, à partir des données de l'enquête*

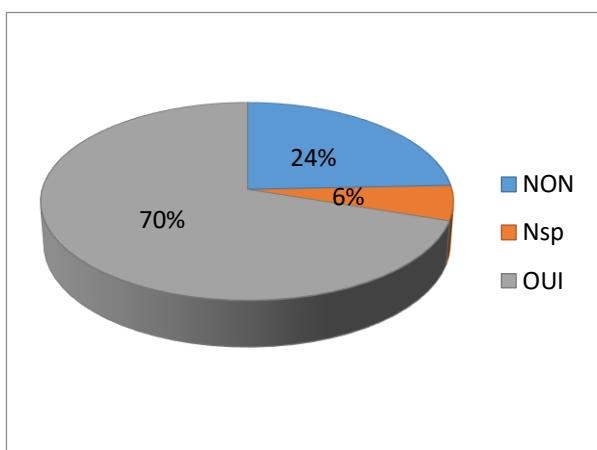
Les principales manifestations de la dégradation de l'insécurité évoquées par les populations sont : (i) les multiples attaques terroristes contre les forces de défense et de sécurité ainsi que les civils, (ii) les conflits intercommunautaires, (iii) les braquages violents et attaques sur les routes, et (iv) les vols dans les concessions.

Les principaux facteurs explicatifs de cette dégradation mis en évidence par les populations sont notamment (i) l'absence de forces de défense et de sécurité dans certaines localités, (ii) l'absence de postes de sécurité de proximité dans la zone, (iii) l'absence de collaboration avec les Forces de Dépenses et de Sécurité (FDS), (iv) l'installation des groupes d'auto-défense.

- **Santé**

L'enquête auprès des populations révèle que la quasi-totalité (94%) de la population a eu connaissance de la mesure de gratuité des soins des femmes et des enfants de moins de cinq (05) ans. Toutefois, l'effectivité de la mesure sur la gratuité des soins est diversement appréciée par la population. En effet, 70% de la population estime que la gratuité des soins est effectivement appliquée contre 24% qui estiment que cette mesure reste théorique. La part de la population jugeant la mesure encore théorique est un peu plus élevée en milieu urbain (26%) qu'en milieu rural (23%).

**Graphique 19 : Connaissance de l'effectivité de la mesure de gratuité des soins**

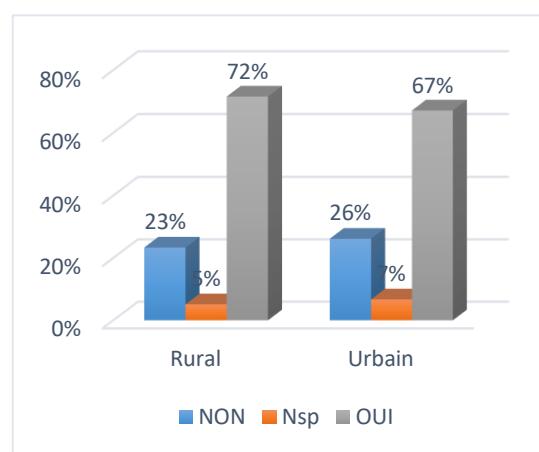


*Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données du PNDES, à partir des données de l'enquête, 2020*

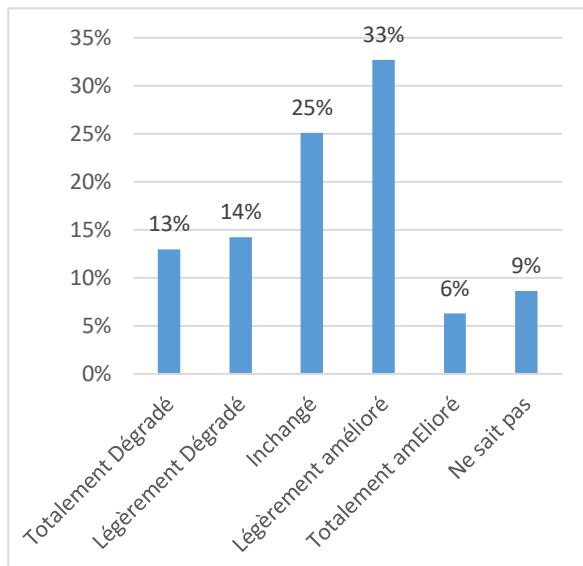
Les résultats de l'enquête auprès des populations sur l'accès physique, financier et la qualité des soins indiquent une légère amélioration par rapport à la situation d'il y a trois ans.

**Sur l'accès physique des services de santé**, la part de population estimant que le niveau d'accès physique aux services de santé comparé à celui d'il y a trois (03) ans s'est amélioré (légèrement et totalement) est plus importante (39%) contre 24% qui pense qu'il s'est dégradé. Selon le milieu de résidence, 45,23% de la population estime que l'accès physique aux services de santé s'est amélioré en milieu rural contre 38,5% pour le milieu urbain. Les graphiques suivants en donnent les détails.

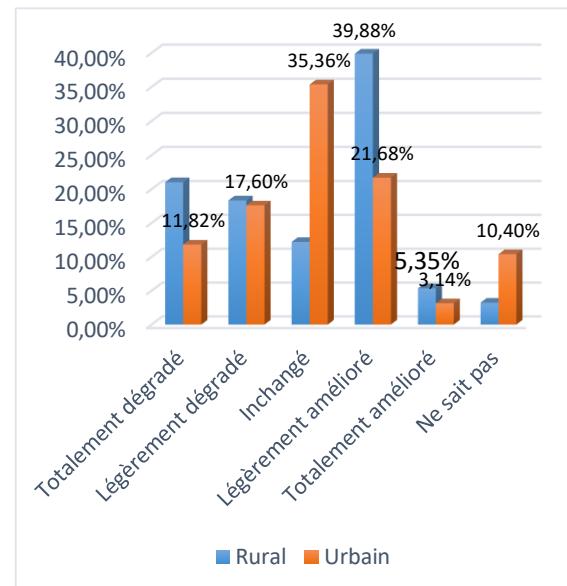
**Graphique 20 : Connaissance de l'effectivité de la mesure de gratuité des soins par milieu de résidence**



**Graphique 21 : Appréciation du niveau d'accès physique aux services de santé comparée à celle d'il y a 3 ans**



**Graphique 22 : Appréciation du niveau d'accès physique aux services de santé selon le milieu de résidence**



*Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données du PNDES, à partir des données de l'enquête, 2020*

La bonne appréciation des populations se justifie entre autres par (i) la gratuité de soins pour les personnes vulnérables, (ii) la gratuité et efficacité des soins pour les enfants, (iii) le respect et bon accueil des patients, (iv) la disponibilité des agents de santé, (v) la grande affluence dans le centre de santé.

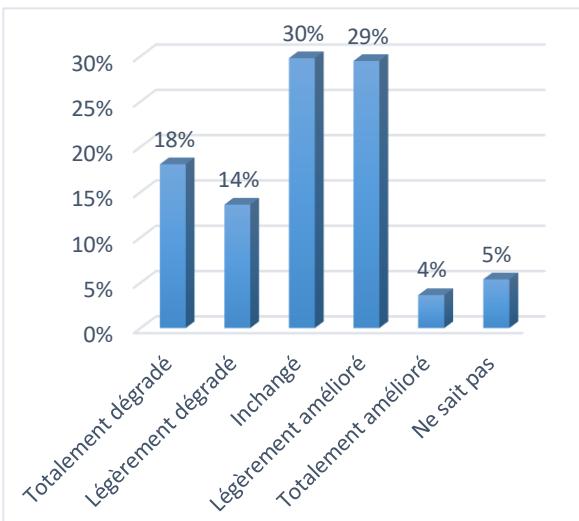
Pour ceux qui estiment que la situation s'est dégradée ou est restée en l'état, les raisons sont les suivantes : (i) centre de santé très éloigné des villages (au moins 8 km pour se soigner pour certains), insuffisance des produits pharmaceutiques, (iii) difficultés d'accès au malade dans certains centres (Yalgado) (ii) manque d'infirmier spécialistes dans les CSPS, (iii) manque de dortoir pour malade.

**En matière d'accéssibilité financière aux services de santé**, 33% de la population trouve qu'elle s'est améliorée, 32% pense qu'elle s'est dégradée et 29% estime qu'elle n'a pas changé. L'analyse de la perception selon le milieu de résidence revèle qu'il y a plus de personnes qui estime que l'accéssibilité financière s'est améliorée en milieu rural (41%) qu'en milieu urbain (19%). Cela est dû notamment à la mesure de la gratuité des soins des femmes enceintes et des enfants de moins de cinq (5) ans qui devrait plus bénéficier aux populations relativement pauvres, en grande partie localisées dans les zones rurales. Cette situation peut aussi être expliquée par les multiples hôpitaux privés et confessionnels, auxquels les populations urbaines recourent au regard de la forte affluence dans les hôpitaux publics et qui ne pratiquent pas forcément la mesure de gratuité. Aussi, il y a lieu de noter que la mesure ne concerne que les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans, laissant de côté la part la plus importante de la population (les autres femmes, les jeunes, les personnes du 3<sup>e</sup> âge et les hommes).

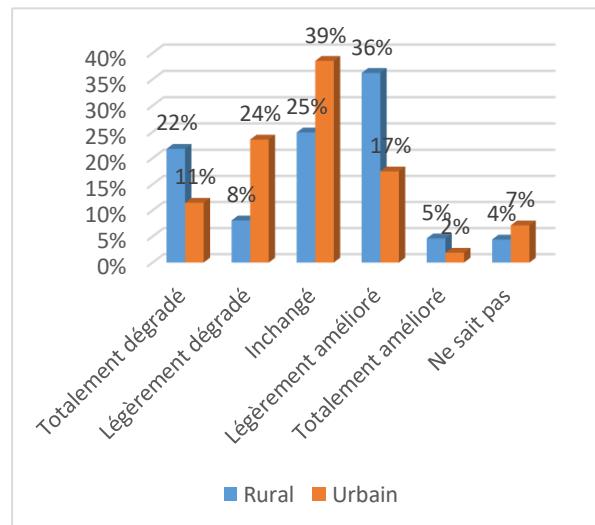
Les raisons avancées pour soutenir l'amélioration de l'accéssibilité financière sont : (i) la prise en charge gratuite des enfants de moins de 5 ans et femmes enceintes, (ii) la gratuité de certains examens dans les centres publics, (iii) le coût abordable des comprimés génériques, (iv) les prix abordables dans les dispensaires publics.

Pour les facteurs explicatifs en défaveur de l'accéssibilité financière, on distingue : (i) la cherté des produits et des examens, (ii) les frais de consultation qui restent élevés, (iii) la variation des prix de médicaments à tout moment, (iv) la cherté de la location des lits d'hôpitaux.

**Graphique 23 : Appréciation de l'accessibilité financière aux services de santé au niveau national**



**Graphique 24 : Appréciation de l'accessibilité financière aux services de santé selon milieu de résidence**



Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données du PNDES, à partir des données de l'enquête, 2020

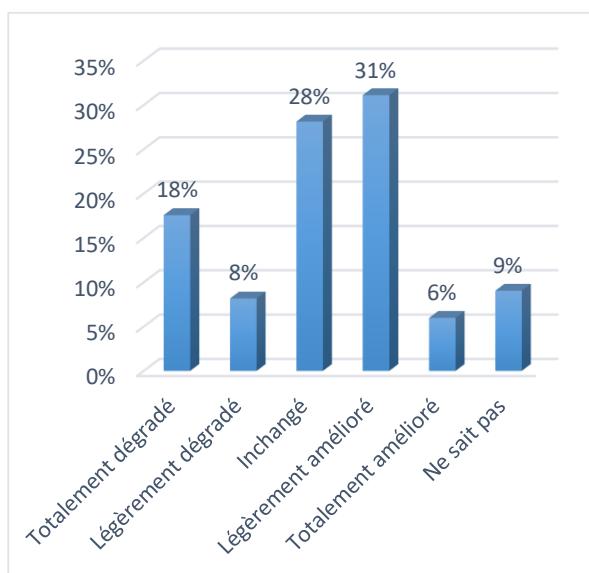
**Sur la qualité des services de santé offerts :** par rapport à la situation d'il y a 3 ans, elle se serait améliorée pour 37% de la population, serait restée sans changement pour 28% et se serait dégrader pour 26%. L'amélioration de la qualité des services de santé serait plus perceptible en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, 43% de la population en milieu rural estime qu'elle s'est améliorée contre 26% pour le milieu urbain. Notons qu'il y a tout de même 32% de personnes qui pensent que la qualité de santé s'est dégradée au niveau global.

Les raisons soutenant l'amélioration de la qualité sont : (i) le bon accueil dans certains centres de santé, (ii) les campagnes de distribution de moustiquaire.

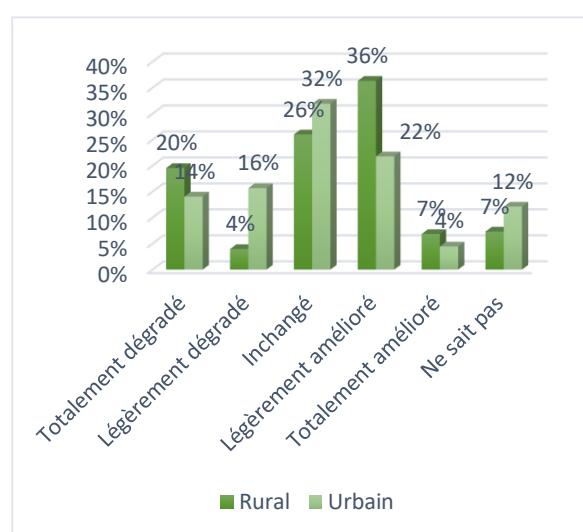
Les raisons avancées pour justifier la détérioration de la qualité des services de santé sont : (i) le manque de personnel, (ii) l'absence de concentration et de suivi des malades, (iii) le manque de matériel de qualité, (iv) Le nombre élevé de stagiaires dans les CSPS, (v) les ruptures fréquentes de médicaments, (vi) l'insuffisance du personnel sanitaire, (vii) les grèves récurrentes des syndicats, (viii) l'absence de sensibilisation par les agents de santé, (ix) le transfert des malades vers d'autre pays, (x) la multiplication des maladies contagieuses, (xi) le nombre élevé de décès de femmes enceintes et d'enfant.

D'autres raisons sont évoquées. Il s'agit : (i) du manque de spécialistes dans les CSPS, (ii) du manque de dortoirs pour les malades, (iii) de la mauvaise prise en charge des femmes par les sages-femmes, (iv) de l'absence de moyens d'évacuation des malades et (v) du manque d'appareils pour les examens.

**Graphique 25 : Appréciation de la qualité des services de santé au niveau national**



**Graphique 26 : Appréciation de la qualité des services de santé selon le milieu de résidence**



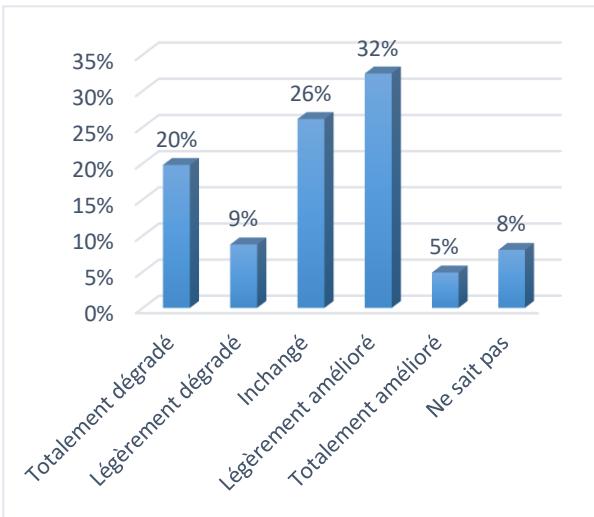
*Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données du PNDES, à partir des données de l'enquête, 2020*

- **L'éducation**

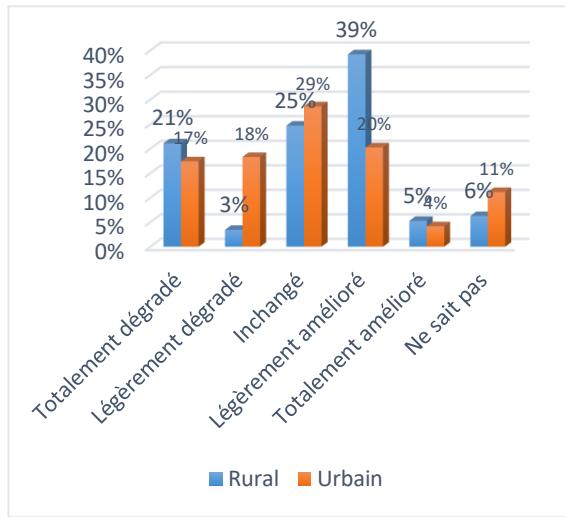
La non atteinte des cibles dans le secteur de l'éducation se confirme à travers la perception des populations sur l'accès physique et financier à l'éducation mais aussi sur la qualité de l'éducation.

**Concernant l'accessibilité physique de l'éducation,** 37% de la population estime qu'elle s'est améliorée par rapport à la situation d'il y a 3 ans, 29% pense qu'elle s'est dégradée et elle serait restée sans changement pour 26%. L'amélioration de l'accessibilité physique de l'éducation est plus constatée en zone rurale (44% de la population) qu'en zone urbaine (20% de la population).

**Graphique 27 : Perception globale de l'accessibilité physique de l'éducation au niveau national**



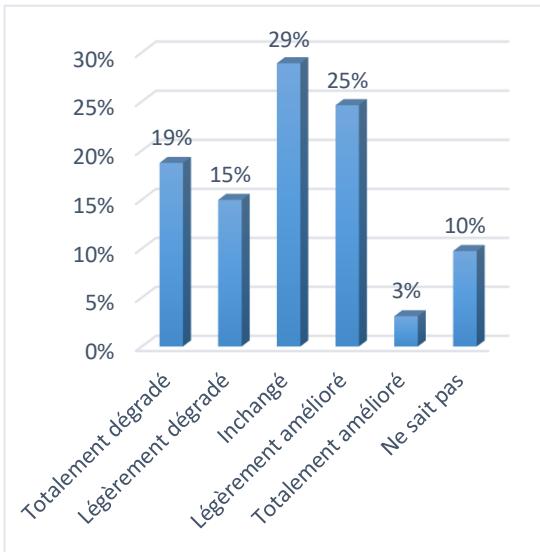
**Graphique 28 : Appréciation de l'accessibilité physique de l'éducation par milieu de résidence**



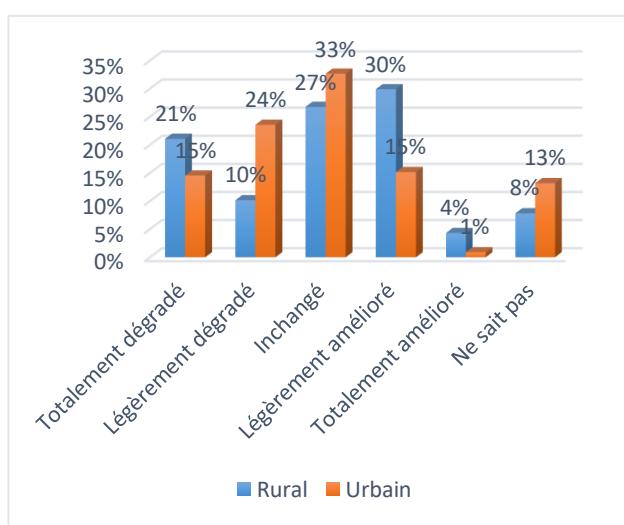
*Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données du PNDES, à partir des données de l'enquête, 2020*

S'agissant de l'accessibilité financière de l'éducation, dans l'ensemble il y a plus de personnes qui estime qu'elle s'est dégradée par rapport à la situation d'il y a 3 ans. En effet, 34% de la population estime qu'elle s'est dégradée, 29% pense qu'elle n'a pas changé et 28% juge qu'elle s'est améliorée. Selon le milieu de résidence, le sentiment de détérioration est plus prononcé en milieu urbain (40% de la population) qu'en milieu rural (31% de la population).

**Graphique 29 : Appréciation globale de l'accessibilité financière de l'éducation**



**Graphique 30 ; Perception de population sur l'accessibilité financière de l'éducation selon le milieu de résidence**



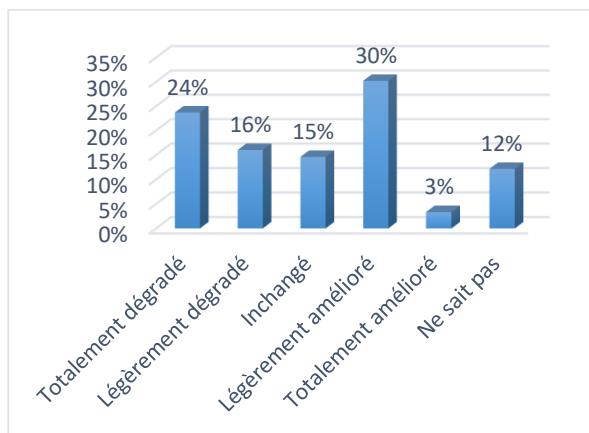
*Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données du PNDES, à partir des données de l'enquête, 2020*

La principale raison qui justifie l'amélioration de l'accessibilité financière est la gratuité de l'enseignement primaire public.

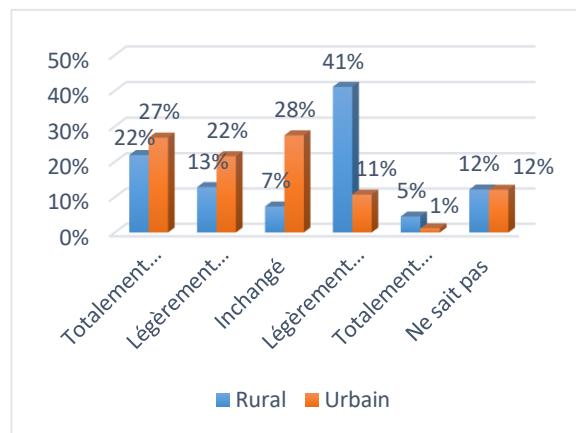
Les raisons évoquées par celles soutenant la détérioration de l'accéssibilité financière sont : (i) l'augmentation des frais de scolarité, (ii) le coût élevé de la scolarité au niveau du privé (iii) la cherté de la scolarité au niveau du secondaire et du supérieur.

**Concernant la qualité de l'éducation**, 40% de la population estime qu'elle s'est détériorée contre 33% qui pense qu'elle s'est améliorée et 15% estimant que la situation est restée sans changement. En milieu urbain, 49% de la population pense qu'elle s'est dégradée contre 35% en milieu rural.

**Graphique 31 : Perception de la population sur la qualité de l'éducation**



**Graphique 32 : Perception de la qualité de l'éducation selon le milieu de résidence**



**Source :** Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données du PNDES, à partir des données de l'enquête, 2020

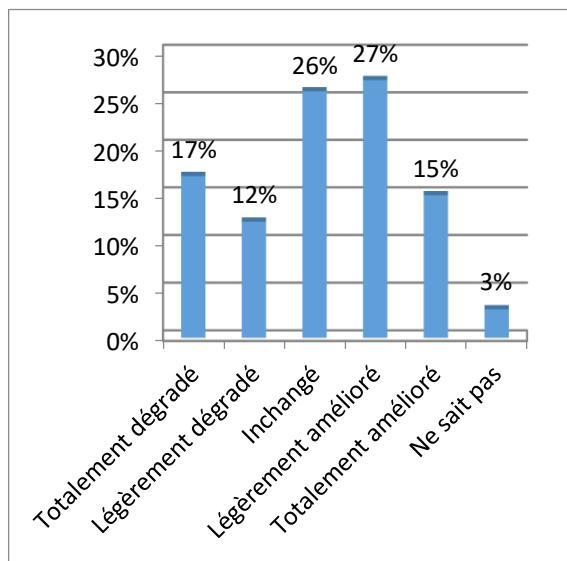
La principale raison évoquée pour justifier l'amélioration de la qualité de l'éducation sont notamment les nombreuses infrastructures construites.

Les raisons de la détérioration sont (i) la baisse du niveau des enseignants, (ii) la grève incessante des syndicats, (iii) le manque de professeurs, (iv) le faible rendement aux examens et concours, (v) l'effectif pléthorique, (vi) la baisse du taux de réussite, (vii) la baisse des moyennes trimestrielles et des notes en classe.

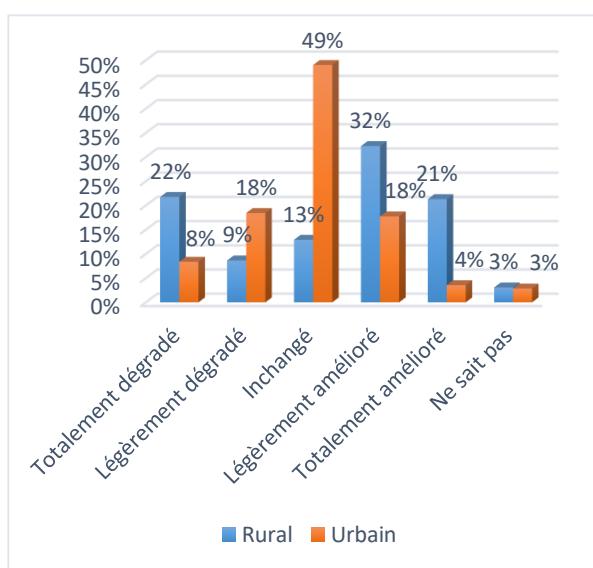
- **Eau potable**

Selon les résultats de l'enquête, 42% de la population estime que le niveau d'accès à l'eau potable s'est amélioré (légèrement amélioré et totalement amélioré) par rapport à la situation d'il y a trois ans contre 29% qui trouve qu'il s'est dégradé et 26% qui estime qu'il est resté inchangé. Selon le milieu de résidence, le sentiment d'amélioration est plus prononcé en milieu rural. En effet, dans ce milieu, 53% de la population pense que l'accès à l'eau potable s'est amélioré contre 22% en milieu urbain.

**Graphique 33 : Appréciation globale de l'accessibilité à l'eau potable**



**Graphique 34 : Appréciation de l'accessibilité à l'eau potable par milieu de résidence**



**Source :** Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données du PNDES, à partir des données de l'enquête, 2020

Les raisons avancées pour soutenir l'amélioration de l'accès à l'eau potable sont : (i) l'accessibilité des robinets et des bornes fontaines avec la présence de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA), (ii) la disponibilité des pompes à proximité, (iii) la construction des châteaux d'eau.

Les arguments en faveur de la dégradation de l'accès à l'eau potable sont (i) le manque d'eau surtout en temps de chaleur, (ii) la difficulté d'accès à l'eau potable dans certaines localités, (iii) les coupures d'eau excessives, (iv) les pannes des pompes dans certaines localités, (v) les longues files d'attente au niveau des fontaines, (vi) l'utilisation des puits ouverts souvent non fermés, (vii) les points d'eau trop éloignés en milieu rural, (viii) la forte fréquence des coupures d'eau.

L'encadré suivant reprend les principales solutions proposées par les populations pour améliorer l'accès à l'eau potable.

#### **Encadré 2 : Principales solutions proposées par les populations pour améliorer l'accès à l'eau potable**

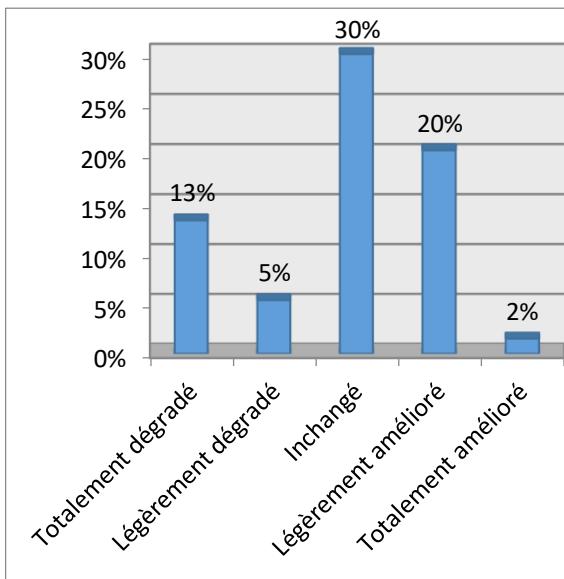
- Augmenter le nombre des fontaines public et assurer leur bon fonctionnement.
- Subventionner le branchement
- Construire des forages pour le relais et éviter les coupures
- Permettre à d'autres sociétés de distribution d'eau de s'installer
- Réduire le coût de branchement des robinets
- Remplacer les pompes à motricité humaine par des pompes modernes
- Sensibiliser comment filtrer l'eau de forage et de puits
- Subventionner les forages dans les villages
- Construire des châteaux d'eau
- Assurer une bonne canalisation de l'eau potable
- Maximiser dans la création et la réhabilitation des barrages

**Source :** Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données du PNDES, à partir des données de l'enquête, 2020

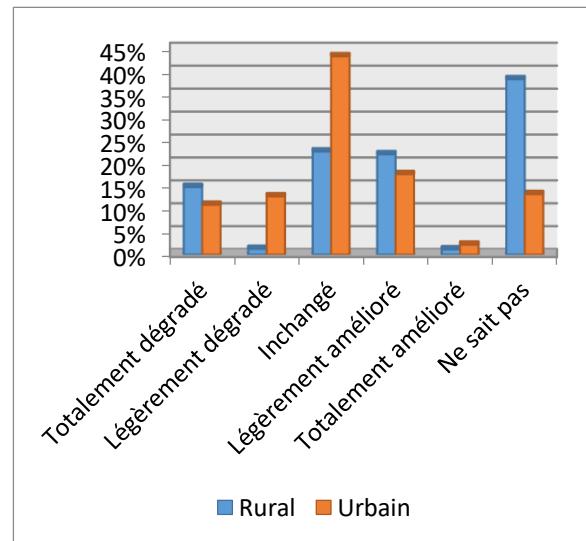
- **Assainissement**

Selon les résultats sur la perception des populations, globalement 30% de la population estime que la situation de l'assainissement est restée inchangée contre 22% qui estime qu'elle s'est améliorée et 18% qui pense qu'elle s'est dégradée. Selon le lieu de résidence, 43% de la population urbaine estime que la situation de l'assainissement est restée inchangée contre 23% pour la population rurale.

**Graphique 35 : Appréciation globale de la situation de l'assainissement**



**Graphique 36 : Appréciation de la situation de l'assainissement selon le milieu de résidence**



**Source :** Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données du PNDES, à partir des données de l'enquête, 2020

Les raisons qui soutiennent la stabilité ou dégradation de la situation de l'assainissement sont : (i) le manque de WC public et privés, (ii) le manque/cout excessif de vidange, (iii) l'insuffisance de poubelles public et privés, (iv) l'absence de latrines modernes, (v) l'insalubrité croissante liées aux eaux sales des concessions, (vi) l'absence d'entretien des caniveaux par les communautés, (vii) le mauvais état des poubelles d'ordures, (viii) les caniveaux pleins de sachets et autres déchets, (ix) trop de sachet/ordures dans la nature, (x) l'absence de programme de gestion de ordures, (xi) le manque de compétence pour la gestion des ordures, (xii) l'absence de formation en milieu rural à l'usage et la gestion des latrines.

L'encadré suivant reprend les principales solutions proposées par les populations pour améliorer l'accès à l'eau potable.

### Encadré 3 : Principales solutions proposées par les populations pour améliorer la situation de l'assainissement

- Sensibiliser les populations sur l'hygiène ;
- Subventionner des latrines ;
- Sensibiliser et octroyer des poubelles pour chaque maison ;
- Choisir des agents qui seront chargés de contrôler dans les quartiers les éventuels désagréments ;
- Aider les femmes pour qu'elle ramasse les ordures ;
- Construire des caniveaux dans les quartiers ;
- Interdire tout comportement malsain et permettre aux citoyens de les dénoncer auprès des autorités ou personnes qualifiées ;
- Octroyer des poubelles dans les ménages ;
- Vider les fossés ;
- Taxer beaucoup les usines produisant des toxiques qui polluent l'environnement ;
- Crée des bacs à ordures, organiser des gens pour le ramassage des déchets.

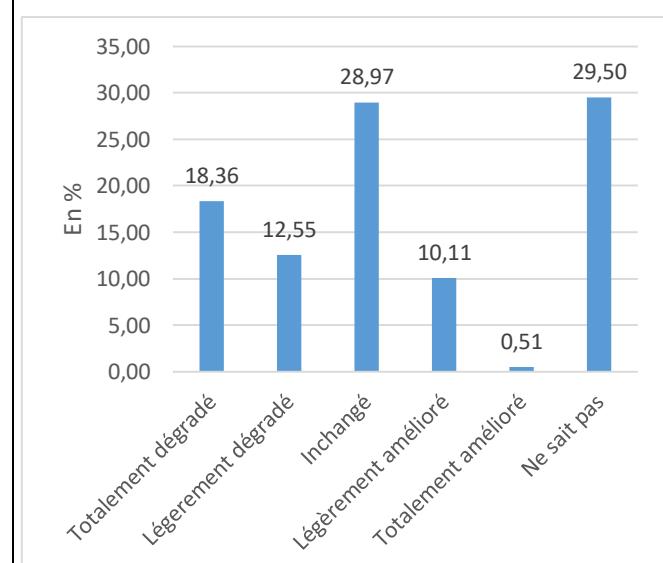
**Source :** Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données du PNDES, à partir des données de l'enquête, 2020

#### • Intrants agricoles

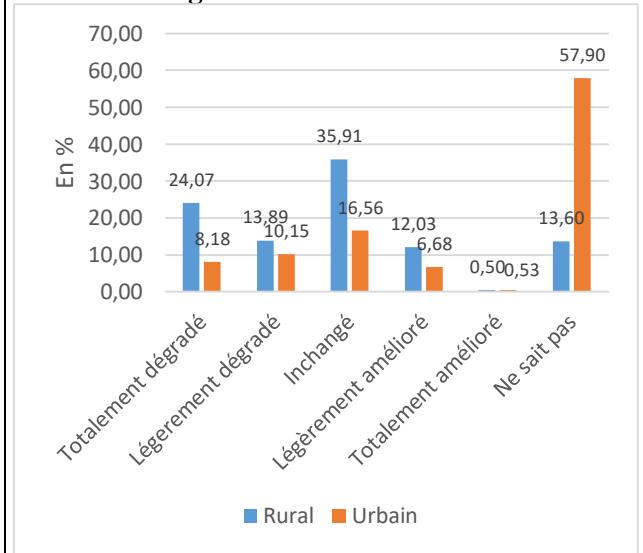
S'agissant de la perception des populations sur l'accès aux intrants agricoles, les résultats de l'enquête révèlent que 30,91% de la population estime qu'il s'est dégradé par rapport à la situation d'il y a 3 ans, 28,97% estime qu'il est resté sans changement et 10,62% estime qu'il s'est amélioré. Selon le milieu de résidence. La dégradation de l'accès aux intrants est mentionnée par 42,96% des populations rurales contre de 18,33% en milieu urbain.

Les graphiques ci après présentent la perception de l'accès des populations aux intrants agricoles.

**Graphique 37 : Appréciation du niveau d'accès aux intrants agricoles**



**Graphique 38 : Appréciation du niveau d'accès aux intrants agricoles selon le milieu de résidence**



**Source :** Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données du PNDES, à partir des données de l'enquête, 2020

Les raisons qui justifient la perception de détérioration de l'accès aux intrants sont notamment :

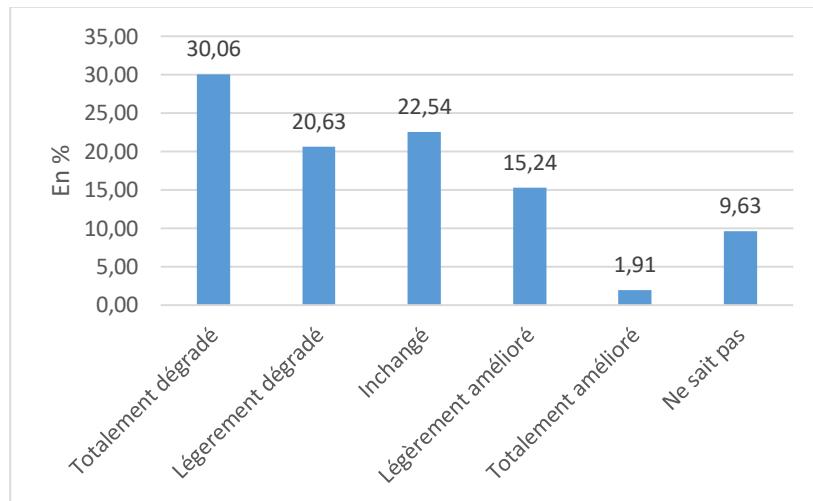
- (i) l'insuffisance des intrants agricoles en quantité (engrais et semences), certains villages n'ayant reçu pas plus de 3 sacs certaines années ;
- (ii) la difficulté d'obtention des intrants agricoles notamment pour les producteurs agricoles non membre d'un groupement ;
- (iii) le manque d'encadrement à l'utilisation des semences ;
- (iv) la réception tardive des intrants la plupart du temps ;
- (v) le coût relativement élevé des intrants et des produits de semences.

- **Pistes rurales**

L'enquête s'est également intéressée à l'accès aux pistes rurales. Dans l'ensemble, il ressort qu'un peu plus de la moitié de la population vivant en milieu rural (50,69%) pense que les pistes rurales se sont dégradées par rapport la situation d'il y a 3 ans contre 22,54% qui pense que la situation est restée inchangée et 17,15% qui estime qu'elle s'est améliorée.

Les raisons avancées pour soutenir la perception de dégradation sont : (i) présence des trous partout rendant le passage difficile, (ii) pistes rurales mal construites, (iii) absence d'entretien sur ces pistes, (iv) manque de barrière de pluie, (v) pistes grandement sableuses.

**Graphique 39 : Appréciation du niveau d'accès aux pistes rurales par les populations rurales**



Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données du PNDES, à partir des données de l'enquête, 2020

## VIII. ANALYSE DE LA REALISATION DU SCHEMA DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

### ⇒ Rappel des indicateurs retenus, valeurs de référence et cibles

L'objectif global du PNDES est de transformer structurellement l'économie burkinabè, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être.

La transformation structurelle envisagée procède de quatre (04) processus interdépendants : (i) l'accroissement de la valeur ajoutée du secteur primaire consécutif à l'amélioration de sa productivité, (ii) l'émergence d'une économie moderne basée sur l'industrie et les services, (iii) l'amélioration de l'urbanisation et (iv) l'accélération de la transition démographique.

En rappel, le processus de transformation structurelle devrait utiliser deux leviers liés et complémentaires. Le premier levier est la création d'un environnement favorable au développement industriel, par le renforcement des secteurs d'appui, notamment l'énergie, les infrastructures de transport et la technologie, la réforme du système éducatif pour l'adapter aux besoins de la transformation visée et l'amélioration de la productivité du secteur primaire. Le second levier est la promotion d'une industrie compétitive et durable, par la réalisation d'investissements industriels structurants.

**La transformation structurelle envisagée dans le PNDES n'a pas eu lieu.** Quelques éléments du processus se sont orientés dans le sens souhaité. Mais, ils sont restés bien isolés de sorte que l'enchaînement global des éléments du processus n'a pas suivi. En effet :

- ◊ **Il était attendu une baisse de la part du secteur primaire dans le PIB.** Cette part a effectivement baissé passant de 30,3% en 2015 à 27,8% en 2018. Cependant, la productivité du secteur primaire n'a pas fondamentalement changé. Aussi, le secteur primaire reste encore fortement dépendant de la répartition spatio-temporelle de la pluviométrie.
- ◊ **On devrait assister à une montée du secteur secondaire et spécifiquement de l'industrie manufacturière dans le PIB.** Cependant, ces grandeurs ont baissé par rapport à 2015. La part du secteur secondaire a baissé de 20,10% en 2015 à 18,3% en 2018. Quant à la part de l'industrie manufacturière dans le PIB, elle a également baissé passant de 5,60% en 2015 à 5,40% en 2018.
- ◊ **La part des produits manufacturés dans les exportations devrait également augmenter.** Au contraire, elle s'est plutôt inscrite dans une tendance baissière.
- ◊ **La baisse attendue de la part du secteur informel dans la valeur ajoutée du secteur tertiaire s'est réalisée mais elle est restée en deçà des attentes.** En effet, elle est passée de 20,7% en 2015 à 19% en 2018 pour une cible de 18,5%.
- ◊ **L'indice synthétique de fécondité a effectivement baissé conformément aux attentes. Mais le quotient de mortalité infantile-juvénile n'a quasiment pas varié,** limitant ainsi le processus de transition démographique attendu.

**Tableau 20 : Analyse des indicateurs du schéma de transformation structurelle**

Indicateurs	Valeurs 2015	Cibles 2018	Résultat 2018	Taux de réalisation
<b>Part du secteur primaire dans le PIB</b>	30,3%	28%	27,8%	99.29%
<b>Part du secteur secondaire dans le PIB</b>	20,10%	21,1%	18,3%	86.73%
<b>Part de l'industrie manufacturière dans le PIB</b>	6,60%	8%	5,40%	67.50%
<b>Part du secteur informel dans la valeur ajoutée du secteur tertiaire</b>	20,7%	18,5%	19,0%	102.70%
<b>Part des produits manufacturés dans les exportations de biens (WDI)</b>	10,6% (2014)	15%	9,7%	64.67%
<b>Indice synthétique de fécondité</b>	5,4	5	5	100%
<b>Quotient de mortalité infantile juvénile</b>	81,6 pour 1000 (2014)	69 pour 1000	81,6	118,26%
<b>Taux de dépendance économique</b>	140% (2009)	90%	90%	100%

Source : *Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop* à partir des données de l'IAP, des rapports des CSD et du WDI

## **IX. ANALYSE DE LA PRISE EN COMPTE DES ASPECTS TRANSVERSAUX**

---

### **9.1. Analyse de la prise en compte du genre dans la mise en œuvre du PNDES**

Le diagnostic fait dans le cadre de l'élaboration du PNDES 2016-2020 a révélé la persistance des inégalités de genre et de l'exclusion sociale. En effet, les inégalités dans les domaines de la pauvreté monétaire, de l'éducation, de l'emploi, de l'accès aux ressources de production et aux postes (administratifs et électifs) sont encore fortes, notamment en défaveur des femmes.

Ainsi, le PNDES s'est donné pour ambition de réduire ces inégalités à l'horizon 2020 à travers notamment la Politique Nationale Genre (PNG) adoptée en juillet 2009. Cependant, après trois (03) ans de mise en œuvre du PNDES, est-on arrivé à réduire les écarts constatés en matière de prise en compte du genre.

Les lignes qui suivent feront une analyse des résultats atteints en matière de prise de décision, d'exercice des droits humains, d'accès et de contrôle des ressources et des avantages liés au développement.

#### **9.1.1. Analyse de la prise de décision**

Elle vise à analyser les résultats atteints en matière de représentativité des femmes dans les sphères de décision.

##### **9.1.1.1. Accès aux postes nominatifs**

En termes d'accès aux postes nominatifs dans l'administration publique, le constat suivant peut-être fait :

- la représentation des femmes dans les postes nominatifs n'a quasiment pas évolué ;
- en 2015, sur le flux de nominations individuelles en conseil de ministres, on dénombrait 328 femmes, soit 15% des nominations. En 2016, le nombre a baissé à 301 femmes, soit 17,5% ;
- sur la période 2016 à 2019, les femmes ont représenté en moyenne 21,34% des membres du gouvernement. Le nombre des femmes dans le gouvernement est resté quasiment stable, soit environ 07 femmes dans les différents gouvernements de 2016 à 2019. Le nombre a même baissé à six 06 en 2018 ;
- sur les treize (13) gouverneurs, les femmes sont au nombre de quatre (04), soit 33,33% des gouverneurs. Ce nombre est resté également le même sur la période de 2016 à 2019 ;
- sur les 45 Hauts commissaires, il n'y a que 12 femmes pour 33 hommes, soit 26,7%.

**Tableau 21 : Représentativité des femmes dans les postes nominatifs**

Rubriques	2016		2017		2018		2019	
	F	H	F	H	F	H	F	H
<b>Ministre</b>	7 (21.21%)	26 (78.78%)	7 (24.13%)	22 (75.86%)	6 (18.18%)	27 (81.81%)	7 (21.87%)	25 (78.72%)
<b>Gouverneur</b>	4	9	4	9	4	9	4	9
<b>Haut-commissaire</b>	12	33	12	33	12	33	12	33

*Source : : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données de la DGESS, Ministère en charge de la femme, 2020*

Au regard de ces résultats, on peut noter que les femmes sont faiblement représentées dans les postes nominatifs. Cela est confirmé par l'indice d'inégalité de genre qui est passé de 0,64 en 2016 à 0,61 en 2017 et 0,61 en 2018 selon le Rapport sur le Développement Humain. Des efforts restent à faire pour tendre vers l'équité genre.

### **9.1.1.2. Accès aux postes électifs**

La part des femmes élus à l'Assemblée nationale est en déca de la norme de 30%. Les élections de novembre 2020 devraient permettre de mesurer les avancées des différentes luttes menées sur la question.

Au niveau local, les femmes représentaient 21,9% des conseillers en 2014. En 2016, elles sont au nombre de 2 359, soit 12,7% des conseillers.

Pour ce qui concerne les maires, les femmes représentaient 5,1% des 370 maires en 2014 et 2,8% en 2016 sur les 351 maires élus.

Ces résultats montrent la faible présence des femmes au parlement et dans les conseils municipaux et le non-respect du quota de 30% dans les postes électifs. Comparativement à 2014, il y a un recul en matière de prise en compte du genre.

## **9.1.2. Analyse de l'exercice des droits humains**

La situation de la prise en compte du genre dans le domaine de l'éducation, de la santé et des violences faites aux femmes est présentée dans cette section.

### **9.1.2.1. Analyse des résultats atteints en matière d'éducation**

- Enseignement primaire, post-primaire et secondaire**

La situation de l'égalité est globalement en amélioration. L'analyse des données met en évidence les enseignements suivants :

**La performance en matière d'égalité n'est pas définitivement acquise.** L'indice de parité du TBA au primaire qui avait atteint 1,01 en faveur des filles en 2016 a baissé pour se situer à 0,96 sur toute la période 2016-2019, se maintenant en dessous de la cible 1.

**L'indice de parité dans le post-primaire s'est globalement amélioré sur la période grâce aux efforts entrepris par le gouvernement et ses partenaires.** En effet, il s'est maintenu au délai de 1 sur toute la période au profit des filles.

**L'indice de parité au secondaire est resté faible quoi qu'en amélioration constante.** En effet, il est passé de 0,7 en 2016 à 0,87%. Le tableau ci-dessous présente les résultats atteints de 2016 à 2019.

**Tableau 22 : Indices de parité**

Rubrique	2016	2017	2018	2019	Cible 2019
Indice de parité du taux brut d'accès au primaire	<b>1.01</b> (1)*	0.96 (1)*	0.96 (0.95)*	0.96 (1)*	1
Indice de parité du taux brut d'accès au post-primaire	<b>1.05</b> (1)*	1.06 (1)*	1.12 (1)*	1.10 (1)*	1
Indice de parité du taux brut d'accès au secondaire	<b>0.7</b> (0.68)*	0.71	0.75 (0.66)*	0.87 (1)*	1

*Source : : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop 0 partir des données de la DGESS, Ministère en charge de la femme, 2020*

- **Enseignement supérieur**

**La situation des filles, bien qu'en amélioration reste nettement en déca de celui des garçons.** En effet, de 304 étudiantes pour 100 000 habitants en 2014/2015, le nombre d'étudiantes pour 100 000 habitants est passé à 360, soit une hausse de 56 étudiantes. Quant au nombre de garçons, il est passé de 642 à 762 étudiants par habitant, soit une hausse de 120 étudiants. Cela traduit le fait que les filles accèdent moins au supérieur que les garçons.

**Tableau 23 : Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants selon le sexe**

	2014/2015	2015/2016	2016/2017
Filles	304	330	360
Garçons	642	710	762

*Source : : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données de la DGESS, Ministère en charge de la femme*

**Les taux de réussite des filles au BAC est aussi moins élevé que celui des garçons.** En 2017, 40,9% des garçons ont réussi à leur examen contre 38,2% des filles. En 2016, ces niveaux étaient de 38,3% pour les garçons et 37,6% pour les filles.

**Tableau 24 : Taux de réussite au BAC par sexe**

Rubriques	2016	2017
Filles	37,6	38,2
Garçons	38,3	40,9
Total	38,02497	39,932934

*Source : : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données de la DGESS, Ministère en charge de la femme*

### 9.1.2.2. Analyse des résultats atteints en matière de santé des populations

En matière de santé, les indicateurs définis dans le PNDES en lien avec la prise en compte du genre sont relatifs à l'accès aux services de santé de qualité afin de réduire les inégalités d'accès à la santé.

**Dans l'ensemble, les indicateurs connaissent une bonne tendance.** Ainsi, les mesures en faveur de la santé de la mère et de l'enfant ont permis de réduire le **taux de mortalité intra hospitalière maternelle pour 100 000 parturientes**. Cependant, les cibles annuelles fixées n'ont pas été atteintes

En ce qui concerne les **accouchements assistés**, les cibles n'ont pas été atteintes en 2017 et 2018 même si on note une augmentation.

Pour le **taux de césariennes**, les résultats sont restés en déca des cibles annuelles fixées avec une diminution des niveaux atteints en 2017 et 2018 par rapport à celui de 2016.

Dans le cadre de la lutte contre l'excision, le nombre de filles ou de femmes victimes d'excision était de 46 en 2016 et 168 en 2017. En 2016, la pratique de l'excision chez les femmes de moins

de 18 ans a été de 19% pour une cible de 30%. Malgré les différentes actions entreprises pour son élimination, l'excision demeure une pratique ancrée au Burkina Faso.

**Tableau 25 : Evolution des indicateurs de mesure de la santé de la mère et de l'enfant**

Indicateurs	2016	2017	2018
Taux de mortalité intra hospitalière maternelle pour 100 000 parturientes	134.6	120.9 (100)*	119.6 (97)*
Accouchements assistés en %	80,9	82,9 (87)*	85,5 (90)*
Césariennes réalisées en %	3,5	2,8 (5)*	3,1 (7)*
Couverture en CPN4 en %	35	37,8 (40)*	39,25 (50)*
Pourcentage de femmes enceintes VIH+ recevant des ARV pour la PTME	92	110,4 (95)*	96,33 (95)*
Taux de prévalence de la pratique de l'excision chez les femmes de moins de 18 ans	19 (30)*		
Nombre d'actes médicaux délivrés gratuitement au profit des femmes enceintes	3 233 293	6 105 610	6 279 933
Nombre d'actes médicaux délivrés gratuitement au profit des enfants de moins de 5 ans	7 068 370	10 815 307	11 653 466

Sources : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des rapports de performance PNDES, 2020

### 9.3. Analyse de l'accès et contrôle des ressources et des avantages liés au développement

**Des résultats importants ont été réalisés mais restent déçus des attentes.** Pour ce qui concerne l'accès à la terre, en 2016, les femmes détenaient 46% des superficies aménagées par l'Etat pour un objectif de 30% pour la même année. Par ailleurs, environ 150 300 femmes ont bénéficié de crédits pour la mise en place d'activités génératrices de revenus (AGR) en 2018. Cela constitue une avancée dans l'accès et le contrôle des femmes à la terre et au crédit. Toutefois, faute de statistiques précises pour les autres années, cette dynamique est à relativiser.

En matière d'amélioration de l'employabilité<sup>19</sup> des femmes dans la mise en œuvre du PNDES, les actions ont permis d'améliorer l'employabilité de 44 988 jeunes et de femmes sur la période 2016 au 31 octobre 2019. Ce résultat, même s'il constitue une avancée reste en deçà des attentes.

Concernant le nombre de femmes formées en entrepreneuriat, on note une augmentation sur la période même si les cibles annuelles ne sont pas atteintes. Au 31 octobre 2019, le total de femmes formées en entrepreneuriat était de 8 750, un résultat qui reste aussi en deçà des attentes sur la période de mise en œuvre du PNDES.

Le nombre d'entreprises de femmes formalisées a augmenté entre 2016 et 2018 pour atteindre un total de 1 138 au 31 octobre 2019. Ce résultat reste très faible au regard de la cible de 25 000 entreprises de femmes à immatriculer d'ici à 2020.

<sup>19</sup> il s'agit d'actions comme : stages d'initiation à la vie professionnelle et de pré-emploi, de l'engagement sur les chantiers de développement en qualité de volontaires, de placement dans les ateliers auprès des maîtres artisans pour une formation par apprentissage, de la formation en entrepreneuriat, du coaching pour le montage de plans d'affaires, de la formation dans les métiers des mines (dynamitage, traitement de minerais et conduite d'engins lourds) et de subventions pour l'acquisition de permis de conduire etc.

**Tableau 26 : Résultats en matière de promotion de l'équité d'accès et de contrôle des femmes aux ressources et revenus**

Rubriques	2016	2017	2018	2016-au 31/10/2019
Nombre de jeunes et de femmes bénéficiaires des actions d'amélioration d'employabilité				44 988
Pourcentage de femmes bénéficiaires des superficies aménagées	46% (30%)*			
Nombre de femmes bénéficiaires des superficies aménagées				5 729
Nombre d'entreprises de femmes formalisées		200	875	1 138
Nombre d'associations de femmes bénéficiaires de fonds de roulement et de crédits d'investissement				500
Nombre de femmes formées en entrepreneuriat	700	800	1 770 (1 960)*	8 750
Nombre de femmes bénéficiaires de crédits pour le financement de leurs AGR			150 300 (150 000)*	490 841

*Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données de la DGESS, Ministère en charge de la femme, 2020*

## 9.5. Analyse de la prise en compte de l'environnement

**De nombreuses actions ont été mises en œuvre en vue d'améliorer les indicateurs retenus dans le cadre du PNDES en matière d'environnement. Cependant, la plupart des cibles n'ont pas été atteinte en 2018 :**

- le « pourcentage de communes disposant d'un système fonctionnel de gestion des déchets solides » est en augmentation, bien que la cible ne soit pas respectée. Il est passé de 16,81% en 2016 à 23,14% en 2018 ;
- la « superficie cumulée d'espaces verts reboisés dans les communes urbaines » sont également en constante hausse ; ils passent de 86,8 hectares en 2016 à 123,45 hectares en 2018 ;
- la « proportion d'établissements primaires et secondaires ayant intégré l'éducation environnementale dans leur programme » passe de 3% en 2016 à 4,4% en 2018 ;
- le « nombre cumulé de Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) suivis » est passé de 184 en 2017 à 617 en 2018 ;
- la « proportion d'établissements primaires et secondaires ayant intégré l'éducation environnementale dans leur programme » est passée de 3% en 2016 à 4,4% en 2018.

**Tableau 27 : Indicateurs de performance en matière d'environnement**

Rubriques	2016	2017	2018	Cible 2019	Cible 2020
<b>Pourcentage de communes disposant d'un système fonctionnel de gestion des déchets solides</b>	16,81 (15)*	22,29 (23)*	23,14 (20)*	28	25%
<b>Superficie cumulée d'espaces verts reboisés dans les communes urbaines</b>	86,8 ha (6,5)*	103,45 (105)*	123,45 ha (110)*	135	150
<b>Proportion d'établissements primaires et secondaires ayant intégré l'éducation environnementale dans leur programme</b>	3 (20)*	3 (14,6)*	4,4 (5)*	6	7 %
<b>Nombre cumulé de Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) suivi</b>		184 (170)*	507 (245)*	617	

*Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des rapports de performance PNDES, 2020*

## X. EFFICIENCE DE LA MSE EN ŒUVRE DU PNDES

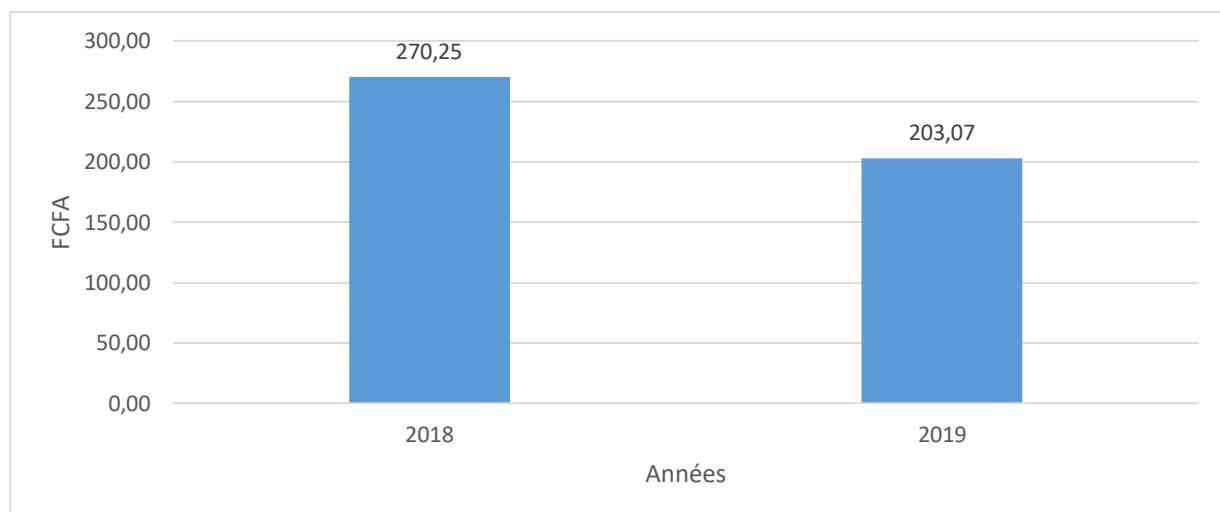
L'efficience est appréciée au travers du coût de la mobilisation des recettes, du respect des objectifs de rationalisation des dépenses, du respect des délais d'exécution des projets et du respect des indicateurs de bonne gouvernance en matière de commande publique.

**L'analyse de la plupart des indicateurs montre une tendance à la baisse de l'efficience dans le temps.**

### 10.1. Efficience dans la mobilisation des ressources

Sur la base des données disponibles, 1 FCFA dépensé rapportait en 270,25 FCFA de recettes propres en 2018. En 2019, ce montant a baissé à 203,07 FCFA. Cette baisse des recettes rapportées par 1 FCFA dépensé traduit une baisse de l'efficience en matière de mobilisation des recettes.

**Graphique 40 : Recettes rapportées par 1 FCFA dépensé par les régies de recettes**



*Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données de la DGB, janvier 2019 (dotations budgétaires) et DGEP, août 2019 (recettes propres)*

#### 10.1.1. Analyse du respect de l'objectif de rationalisation des dépenses de personnel et de fonctionnement

Une des orientations du PNDES était de réduire le poids que représente l'administration publique en termes de charges salariales et de fonctionnement afin de dégager des ressources pour le financement des investissements. Cette rationalisation des dépenses courantes attendue sur la période de mise en œuvre du PNDES n'a pu être observée de 2016 à 2018. Les dépenses de personnel et de fonctionnement sont ressorties nettement plus élevées que les prévisions du PNDES. Les dépenses de personnel en pourcentage du PIB sont en moyenne de 9,0% pour une prévision de 7,3% ; soit un dépassement moyen de 1,7 point de pourcentage. Pour les dépenses de fonctionnement, le dépassement moyen en pourcentage du PIB ressort à 0,4 point. Cette situation traduit un manque d'efficience au regard du fait que les objectifs initiaux n'ont pas changé.

**Tableau 28 : Evolution des indicateurs de finances publiques retenus**

Indicateurs	2015		2016		2017		2018		Part moyenne des prévisions (2016-2018)	Part moyenne des réalisations (2016-2018)
	Réal.	Prév.	Réal.	Prév.	Réal.	Prév.	Réal.	Prév.		
<b>Part des salaires dans le PIB</b>	7,60%	7,20%	8,85%	7,30%	8,92%	7,30%	9,23%	7,30%	7,30%	9,0%
<b>Part des biens et services dans le PIB</b>	1,8%	2,0%	2,0%	2,0%	2,5%	2,0%	2,6%	2,10%	2,10%	2,4%

Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données de la DGB, 2020

### 10.1.2. Les délais d'exécution des projets et programmes de développement

**Des retards relativement importants sont enregistrés dans l'exécution des projets de développement.** Le tableau suivant illustre la situation de quelques projets au niveau du Ministère de la santé. Les délais de dépassement sont compris entre 1 an et 3 ans. Non seulement cette situation pénalise les bénéficiaires mais aussi elle génère des surcoûts pour la finalisation des projets.

**Tableau 29 : Niveau de respect de l'échéancier de réalisation des projets -Efficiency temps**

N°	Projets	Période de réalisation prévue	Délai dépassement 2020	Observations
	Projet de construction de trois CHR (Dédougou, Gaoua et Fada)	2014-2017	3 ans	Taux de réalisation du CHR de Dédougou (20%), Fada (0%), Gaoua (0%)
	Projet de construction du centre de médecine traditionnelle de Tingandogo (Ouagadougou)	2015-2017	3 ans	
	Projet de construction du centre de neurologie	2014-2019	1 an	Taux de réalisation (24,6%)
	Projet de construction du CHU de Bobo-Dioulasso	2013-2018	2 ans	Taux de réalisation (0%). Site pas encore choisi
	Projet de construction des CHR de Ziniaré et Manga	2014-2017	3 ans	

Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données de DGESS-Santé, 2020

### 10.1.3. Analyse du respect des indicateurs de bonne gouvernance en matière de commande publique

**La part des marchés passés par entente directe est nettement supérieure au seuil communautaire.** En vue de favoriser la bonne gouvernance au niveau de la commande publique, l'Union économique et monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) a fixé un certain nombre de cibles à respecter notamment pour les procédures exceptionnelles. L'idée est d'encourager le recours aux procédures d'appels à concurrence qui donnent plus de chance à tous et favorise les meilleurs prix.

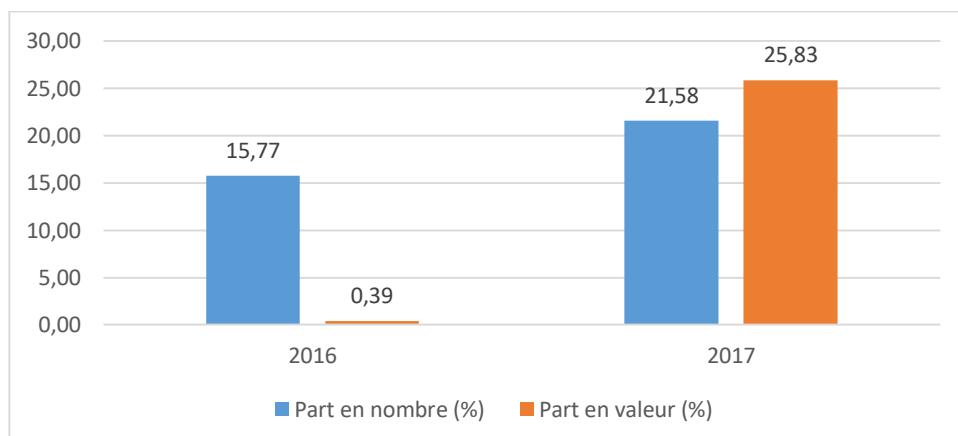
En 2017, les ministères, institutions et autres structures centrales de l'Etat ont conclu 2 803 marchés, d'une valeur de 322, 67 milliards de FCFA contre 336 marchés en 2016, d'une valeur de 137,09 milliards de FCFA (ARCOP, 2018).

Pour l'année 2017, 605 contrats de 83,33 milliards de FCFA ont été conclu par entente directe, soit une part de 21,58% en nombre et 25,83% en valeur. Ces deux taux sont tous supérieurs à la cible de 5% fixée par l'Union économique et monétaire Ouest-Africaine (UEMOA). Cela serait dû au fait qu'en vue d'accélérer l'exécution d'un certain nombre de projets prioritaires et urgents, le Gouvernement a autorisé l'usage de la procédure d'entente directe pour la conclusion des marchés relatifs auxdits projets.

Pour 2016, c'est une forte hausse des taux qui est constatée. En effet, le nombre de contrats passés par entente directe représente 15,77%, dépassant le seuil, bien que la part en termes de valeur reste faible.

Même si on peut comprendre le bien-fondé du recours à cette procédure exceptionnelle, elle n'est pas de nature à garantir les meilleurs prix.

**Graphique 41 : Evolution des parts en nombre et en valeur des marchés passés par entente directe de 2016 à 2017**



Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données de l'ARCOP (2018)

## XI. ANALYSE DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION DU PNDES

### 11.1. Analyse de la pertinence de la stratégie de communication du PNDES

#### ⇒ Rappel de l'objectif global de la stratégie

L'objectif global de la stratégie est « Contribuer, à l'horizon 2021, par des actions d'information et de communication ciblées, à l'appropriation, la mobilisation, la mise en œuvre efficiente et à la capitalisation des acquis du Plan National de Développement Économique et Social 2016-2020 du Burkina Faso ».

Elle est structurée autour de quatre (4) axes de communication et de neuf (9) objectifs spécifiques répartis entre les différents axes.

#### ⇒ Analyse de la pertinence de la stratégie

**L'analyse de la pertinence révèle des insuffisances en termes de formulation des effets les rendant difficiles à renseigner.** En effet, les objectifs spécifiques de la stratégie de communication, répondent insuffisamment aux cinq (5) critères pertinents qui se résument par l'acronyme SMART (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes, dans le Temps). Cela se traduit par le manque d'indicateurs, de seuil de performance et de proportions, à même de faciliter la mesure de l'impact sur la notoriété ou sur la perception des réalisations du PNDES.

Par exemple, pour faciliter la mesure de l'objectif 1 « *Vulgariser le PNDES et son dispositif de mise en œuvre (auprès des Burkinabè et des investisseurs potentiels)* », il eut fallu le formuler en indiquant les taux d'atteinte par groupe-cible de communication de la façon suivante « *x% des Burkinabè et y% des investisseurs potentiels, connaissent le PNDES et son dispositif de mise en œuvre, d'ici au 31 décembre 2018* ». En réalité, il convient moins de mesurer les moyens d'actions nécessaires à la « *vulgarisation* » du PNDES, que les effets produits par ces moyens sur les groupes-cibles visés.

**Une autre insuffisance de la stratégie est la quasi absence de lien entre les groupes-cibles avec les différents axes de communication et les objectifs.** Parmi les groupes-cibles catégorisés, segmentés et caractérisés, l'analyse révèle l'absence de lien, ni avec les axes choisis, ni avec les objectifs définis. Ainsi, la cohérence entre les axes, les objectifs et les groupes-cibles de la communication n'est pas clairement établie.

**Des messages-clés/éléments de langage non adaptés aux groupes-cibles.** Les messages clés et éléments de langage sont des orientations nécessaires à l'élaboration des contenus des supports de communication et des prises de parole des acteurs sur le PNDES. Les différents messages clés et éléments de langage développés, en s'appuyant sur le document du PNDES ne sont spécifiquement, destinés aux groupes-cibles catégorisés et hiérarchisés pour atteindre les objectifs de la communication. Pour ce faire, leur adaptation aux groupes-cibles, au contexte et aux supports de communication sur le PNDES devrait être recommandée par la stratégie elle-même. A chaque groupe-cible devaient correspondre des messages pertinents à diffuser.

### 11.2. Analyse de l'efficacité de la stratégie de communication du PNDES

#### ⇒ Rappel des actions de communication sur le PNDES

Les actions de communication sur le PNDES mises en œuvre peuvent être classées en cinq (5) modes complémentaires. Ils sont distincts au double plan de la communication interne et externe.

- **Au plan de la communication interne**
  - **La communication fonctionnelle interne** au Secrétariat Permanent du PNDES (SP/PNDES) : il s'agit principalement de moyens et mesures organisationnels tels que la tenue de réunions de service, l'utilisation du courrier électronique entre les agents, les notes de services, etc. La communication fonctionnelle interne est jugée certes perfectible, mais satisfaisante de la part des interviewés ;
  - **La communication institutionnelle** des organes statutaires du PNDES : cette communication stratégique est clairement formalisée pour répondre mieux aux mandats. Les instances sont tenues de façon régulière, notamment les revues annuelles, sectorielles et régionales. La communication institutionnelle des organes du PNDES (Comité national de pilotage, cadres sectoriels de dialogue, cadres régionaux de dialogue) croise la communication politique.
- **Au plan de la communication externe**
  - **La communication politique**, c'est-à-dire les prises de parole des autorités politiques. Le PNDES a besoin de renforcer le soutien politique dont il dispose de la part des gouvernants, à travers une meilleure mobilisation de tous les décideurs politiques, quelle que soit leur position idéologique (Majorité, opposition) : ministres, parlementaires, etc.
  - **La communication technique** qui consiste à valoriser les résultats du PNDES auprès des départements ministériels. Elle concerne d'une part, la vulgarisation des résultats sectoriels, en se référant aux « *fiches de communication de chaque département* »<sup>20</sup> et d'autre part, aux éléments de langage subséquents. Ce mode relationnel qui s'est amélioré au fil du temps, entre 2016 et 2018, a connu un ralentissement au lendemain du départ de l'ancien Premier ministre du Gouvernement. Il nécessite un renforcement. Les directions de la communication et de la presse ministérielle en constituent les maillons essentiels.
  - **La communication « grand-public » ou de masse** utilise les médias lors de la tenue des instances statutaires du PNDES. Si la sensibilisation d'un public large à la mise en œuvre du PNDES n'entre pas directement dans ses mandats, « *sa visibilité et son appropriation par tous les acteurs du développement national* »<sup>21</sup> sont des objectifs importants. Le SP/PNDES insiste sur la démarche participative et entend valoriser son image y compris auprès des bénéficiaires, à travers des émissions radiotélévisées ou l'utilisation des TIC par exemple. Les objectifs spécifiques de ce type de communication méritent d'être clarifiés pour ajuster les outils et les types d'intervention aux enjeux et aux autres formes de communication précitées.

**- Analyse des canaux de communication sur le PNDES**

**Des canaux de communication interne pertinents et perfectibles.** Les canaux de communication utilisés sont entre autres le téléphone fixe / mobile, l'internet/courriels, notes de service, les correspondances, les réunions périodiques, les tableaux d'affichage, l'identité visuelle (logo) et les signalétiques internes. De façon globale, les analyses montrent une bonne adéquation avec les cibles, et une bonne adéquation avec les objectifs. Toutefois, les tableaux

<sup>20</sup> Les fiches de communication sont produites par la Cellule communication du SP/PNDES

<sup>21</sup> Plan national de développement économique et social, 2016-2020, p 99

d'affichage, l'identité visuelle et les signalétiques internes présentent une faible adéquation avec les objectifs.

***Une communication intra et inter-organes statutaires fonctionnelle.*** La communication institutionnelle sur le PNDES passe par la tenue des sessions des organes qui sont des occasions privilégiées d'échange d'information et de prise de décision. Elle passe également par la participation aux revues sectorielles ou régionales qui permettent l'examen de documents et décisions clefs. En tous les cas, de façon régulière, toutes les sessions statutaires ont été tenues.

#### ***Une communication externe exécutée par à-coups***

Au plan de la communication externe, il n'y avait pas de stratégie précise, ni en 2016, ni en 2017. Les activités étaient réalisées par à-coups, de façon occasionnelle, selon les ressources financières et techniques disponibles ou mises à la disposition du secrétariat permanent. Il a fallu attendre 2018 afin que le SP/PNDES puisse disposer d'une « *Stratégie et plan budgétisé de Communication du PNDES 2016-2020 (Burkina Faso)* ». Sa mise en œuvre a nécessité la création en son sein d'une cellule de communication. A ce jour, la Cellule de communication ne dispose pas de moyens conséquents, à même de permettre au SP/PNDES de jouer le rôle de leader qui est le sien dans la mise en œuvre de la stratégie.

Antérieurement, c'est le Premier ministère qui prenait en charge la communication externe sur le PNDES. Il a axé cette communication principalement, sur l'organisation et l'animation de rencontres nationales et internationales de présentation du plan, des activités y relatives. Des actions de communication de masse ont également été menées par la Direction en charge de la communication du PM : les couvertures médiatiques des rencontres et ateliers, les interviews des décideurs dans la presse nationale, la diffusion d'information sur le PNDES, ainsi que l'impression et la distribution de plaquettes et de dépliants.

Depuis 2018, la stratégie de communication a conduit à la planification et à la budgétisation d'une quarantaine d'activités dont le taux de réalisation est resté faible.

***Des actions de communication planifiées mais faiblement réalisées en 2018. L'analyse est faite suivant les actions planifiées et non planifiées des trois axes de communication : (i) communication externe, (ii) communication interne et (iii) Communication pour le développement.*** De façon générale, les activités de communication planifiées en 2018, selon les axes définis, ont connu une réalisation très faible, en raison de la modicité des moyens financiers disponibles. En sus des activités visées, des fiches comportant des éléments de langage de communication sur le PNDES au profit de chaque ministère ont été élaborées. Un nouveau format du Conseil des ministres a été conçu suivant les axes stratégiques du PNDES, ainsi que la formation des cadres du SIG à son utilisation. On retient également que trente-deux (32) évènements ont été couverts par la presse nationale et locale, avec de bonnes retombées médiatiques.

***En ce qui concerne les actions de communication non planifiées, on note une importante quantité d'actions non planifiées mais réalisées en 2017. En effet, en 2017, des activités de communication ont été réalisées notamment la couverture médiatique des sessions statutaires, la production de supports et la prise de parole du secrétaire permanent dans les médias.***

#### **- Les difficultés rencontrées**

*De façon globale, peu d'activités ont été réalisées. En 2016 par exemple, en dehors des couvertures médiatiques des rencontres de mobilisation des ressources des ressources financières pour la mise en œuvre du PNDES, il n'y a pas eu d'actions de communication*

considérables. Les analyses montrent que les activités de communication réalisées en 2016, 2018 et 2017 révèlent des difficultés majeures, résumées comme suit :

- des supports d'information et de communication insuffisants, au regard des besoins actuels des concernés et de l'importance du PNDES ;
- des actions de communication, pour la plupart, sporadiques et occasionnelles, plutôt que systématiques, en dépit de l'existence du plan de communication budgétisé en 2018 ;
- un leadership faiblement renforcé du SP dans la conduite des activités de communication sur le PNDES, en dépit de son ancrage institutionnel au Premier ministère;
- une synergie d'actions et de collaboration insuffisante entre la Cellule de communication du SP/PNDES, la Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP) du Premier ministère, le SIG et les Direction de la Communication et de la Presse Ministérielle (DCPM) des ministères sectoriels ;
- les couvertures médiatiques des instances statutaires sont, certes régulières, mais elles méritent d'être faites sur la base d'une stratégie médias efficace ;
- la Cellule de communication est animée par une seule personne dépourvue de d'équipements professionnels, alors que le SP/PNDES est sensé assurer la coordination de la mise en œuvre de la stratégie de communication du PNDES.

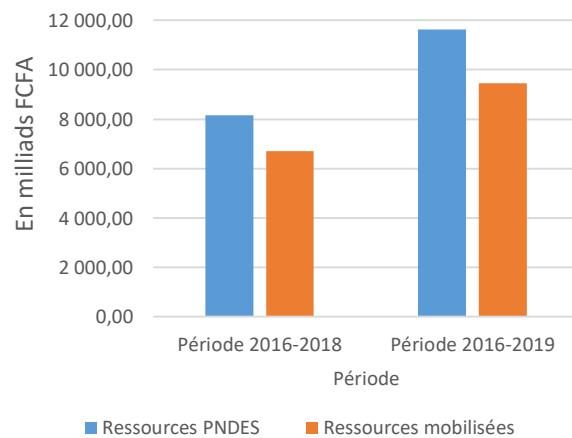
Cette situation peut s'expliquer par la modicité des moyens humains, financiers et matériels mis à la disposition du SP/PNDES en matière de communication.

## XII. ANALYSE DU SCHEMA DE FINANCEMENT

En rappel, le coût global de la mise en œuvre du PNDES s'élève à 15 395,4 milliards de francs CFA, soit un coût annuel moyen de 3 079,1 milliards de francs CFA. Les ressources propres devraient contribuer à hauteur de 63,8% au financement du PNDES, soit un montant de 9 825,2 milliards de francs CFA. Le besoin de financement était estimé à 5 570,2 milliards de francs CFA, soit 36,2% du coût total du plan. Ce besoin devait être couvert par les ressources extérieures traditionnelles mais aussi le recours aux financements innovants notamment les systèmes de taxes nationales, l'émission de titres publics, les contributions volontaires et les loteries, les méthodes de mobilisation des fonds des Burkinabè de l'extérieur, les obligations garanties par les pays donateurs vendues sur le marché financier, les allocations provenant des fonds générés par la vente des quotas d'émission, les PPP, les prêts bonifiés, le financement participatif ou crowdfunding, l'actionnariat populaire.

**Dans l'ensemble, le niveau de mobilisation des ressources pour le financement du PNDES sur les trois premières années est satisfaisant.** En effet, sur la période, 82,26% des prévisions de financement ont été mobilisées, soit un montant total de 6 704,20 milliards de FCFA pour une prévision 8 150,20 milliards de FCFA. Par rapport au coût total du PNDES 2016-2020 de 15 395,4 milliards de francs CFA, le taux de mobilisation est estimé à 43,49%. En prenant en compte l'année 2019, le taux de mobilisation sur la période ressort à 81,33% par rapport aux prévisions sur la période 2016-2020 et 75,57% par rapport au coût total du PNDES.

**Graphique 42 : Situation de la mobilisation des ressources sur les prévisions du PNDES par période**

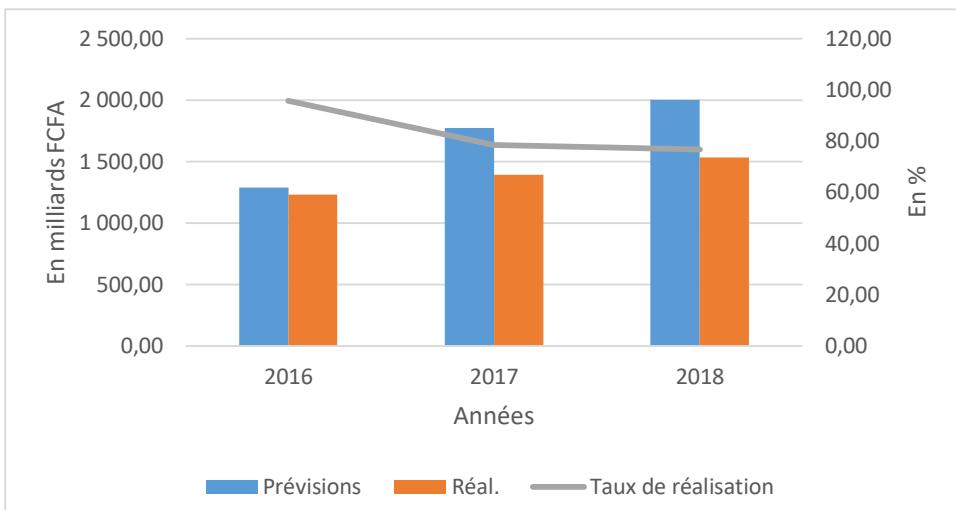


*Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des rapports de performance, 2020*

**Les performances réalisées au niveau de la mobilisation des ressources sont surtout liées aux recettes propres et aux titres publics (Bons de Trésor et emprunts obligataires).**

**Les recettes propres ont enregistré une progression importante sur la période 2016-2018. En moyenne, elles ont augmenté de 13,11% passant de 1 230,50 milliards de FCFA en 2016 à 1 530,8 milliards de FCFA en 2018. Cependant, les recettes propres totales restent en deçà des prévisions du PNDES. Au total, sur la période 2016-2018, elles ressortent à 4 150,56 milliards de FCFA sur une prévision de 5 056,00 milliards de FCFA, un taux de réalisation moyen de 82,10% des prévisions.**

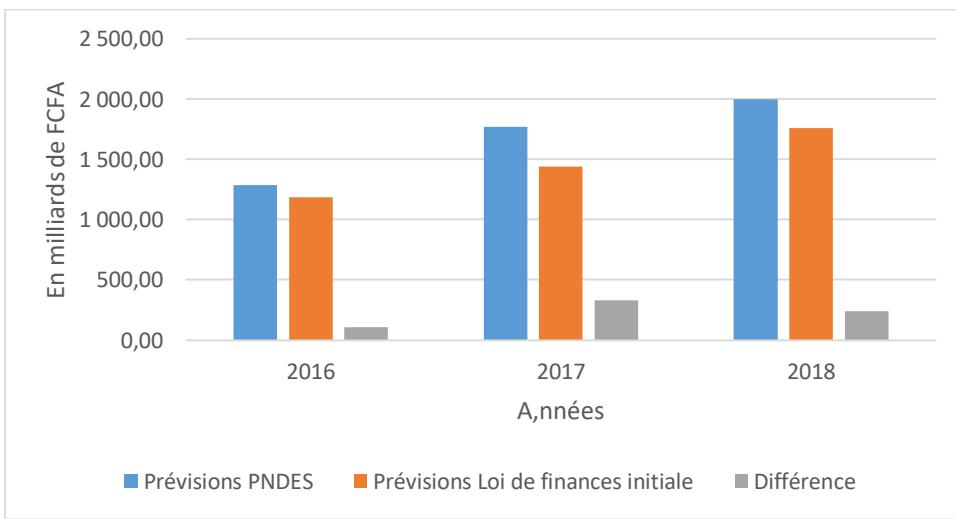
**Graphique 43 : Evolution comparée des prévisions et réalisations de recettes propres**



**Source :** Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données de l'IAP ; aout 2019

Outre les facteurs conjoncturels (grogne sociale, terrorisme) et structurels généralement évoqués, la non atteinte des prévisions de recettes se justifierait notamment par le caractère optimiste des prévisions. Le graphique suivant présente les différences entre les prévisions du PNDES et celles des lois de finances sur la période 2016-2018. Les lois de finances initiales ont procédé à une réduction plus ou moins significative des précisions du PNDES. Au total, 674,06 milliards de FCFA ont été réduits sur la période 2016-2018 ; ce qui représente 13,33% des prévisions du PNDES.

**Graphique 44 : Evolution comparée des prévisions PNDES et des lois de finances sur la période 2016-2018**



**Source :** Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données de IAP, août 2019.

**Les ressources extérieures ont enregistré une tendance baissière, expliquée notamment par les appuis budgétaires.** Les décaissements (dons et prêts programmes, dons et prêts projets) sur la période 2016-2018 sont ressorties à 1052,74 milliards de FCFA. Ils sont passés de 370,36 milliards de FCFA en 2016 à 322,34 milliards de FCFA en 2017 puis 360,04 milliards de FCFA en 2018.

**Tableau 30 : Evolution des recettes extérieures sur la période 2015-2018**

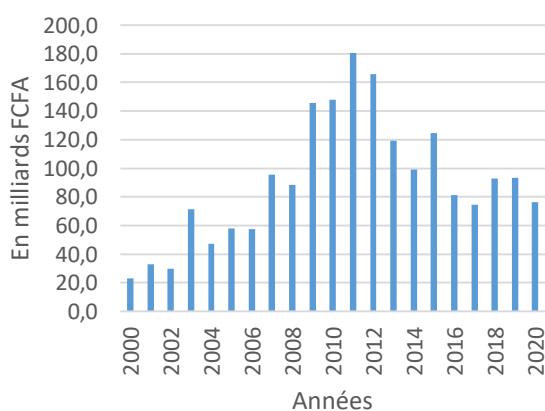
Recettes extérieures	2015	2016	2017	2018
Appuis budgétaires	219,4	162,8	77,89	134,88
<b>Dons</b>	124,8	81,2	74,35	92,7
<b>Prêts</b>	94,6	81,6	3,54	42,18
Appuis projets	151,57	207,6	244,4	225,16
<b>Dons</b>	105,21	99,0	119,9	122,39
<b>Prêts</b>	46,36	108,6	124,5	102,77
Total	370,97	370,36	322,34	360,04

Source : IAP, août 2019

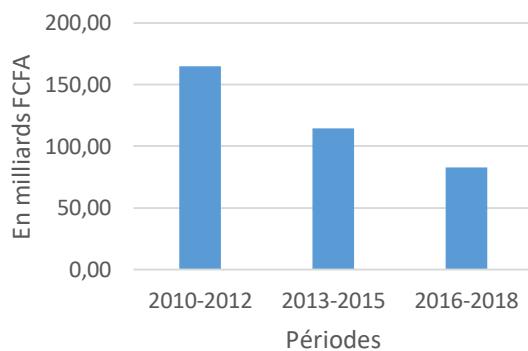
**Cette baisse est fortement expliquée par les appuis budgétaires dont les deux composantes (les dons et les prêts) ont été divisées par plus de 2 entre 2015 et 2017, avant de connaître une reprise en 2018.**

Les graphiques ci-dessus montrent que la tendance baissière notamment de la composante dons budgétaires, est amorcée depuis plusieurs années.

**Graphique 46 : Evolution des dons budgétaires sur la période 2000-2020**



**Graphique 45 : Evolution des dons budgétaires par période triennale de 2010 à 2018**



Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir IAP, août 2019

Plusieurs facteurs sont à même d'expliquer la tendance à la baisse des appuis budgétaires notamment les dons budgétaires. Il s'agit de la faiblesse du dialogue sur les appuis budgétaires, des difficultés de mise en œuvre et de suivi des conditions nécessaires aux décaissements des appuis budgétaires,

Concernant la faiblesse du dialogue, elle fait suite à l'absence d'un cadre spécifique de dialogue entre l'Etat et les PTF depuis la disparition du Cadre général d'organisation des Appuis Budgétaires (CGAB). La fusion de ce cadre au dispositif institutionnel du PNDES ne permet pas un véritable dialogue avec les PTF notamment sur les engagements pris par les parties prenantes.

S'agissant des difficultés liées à la mise en œuvre des conditions nécessaires aux décaissements des appuis budgétaires, elles concernent l'absence des ressources pour la mise en œuvre des

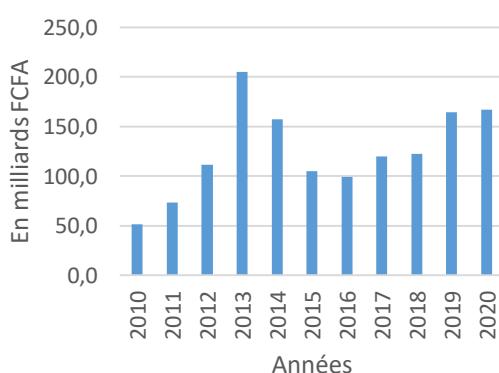
engagements. Elles concernent également les insuffisances dans le suivi de la matrice des indicateurs déclencheurs des paiements d'appuis budgétaires généraux ; ce qui ne permet pas de disposer des indicateurs à bonne date pour rendre compte de l'état de mise en œuvre des engagements. Cette situation est expliquée notamment par la faiblesse de la priorisation des dépenses qui ne permet pas de rendre disponibles des ressources pour la mise en œuvre et le suivi des engagements ; sachant que l'appui budgétaire général est une ressource budgétaire sans une affectation préalable.

Il faut également noter que l'augmentation des dons budgétaires est également un signe d'une confiance de plus en plus grande des PTF aux institutions dans leur capacité d'assurer une gestion transparente. La baisse des appuis budgétaires peut ainsi être l'illustration d'un effritement de cette confiance, amorcée depuis l'année 2013 avec le débat sur la modification de l'article 37 de la constitution.

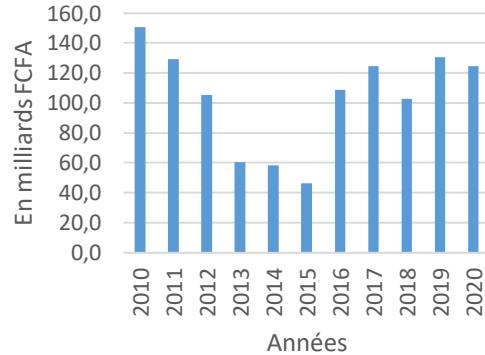
**Les dons et prêts projets marqués par une baisse au sortir de l'insurrection populaire jusqu'en 2016, sont repartis à la hausse.** Les dons projets ont baissé sur la période 2014-2016, passant de 205,2 milliards de FCFA en 2013 à 99,0 milliards de FCFA en 2016. Cette baisse est certainement liée à la crise socio-politique qui a conduit au soulèvement populaire des 30 et 31 octobre 2014 ainsi qu'au coup d'Etat militaire de septembre 2015, qui a freiné l'exécution et les décaissements des projets. Depuis 2017, les dons projets ont repris leur tendance haussière. Les projections confirment cette tendance.

Les prêts projets qui ont continuellement baissé depuis 2011, ont repris leur tendance à la hausse depuis 2016, avant de baisser en 2018.

**Graphique 48 : Evolution des dons projets de 2010 à 2020**



**Graphique 47 : Evolution des prêts projets de 2010-2020**



Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données de l'IAP, août 2019

Les décaissements des appuis projets sont influencés notamment par la faible maturité de certains projets structurants, la dualité des procédures et la non-maîtrise des procédures des bailleurs.

**Bien que les décaissements apparaissent relativement faibles, il est important de noter que les efforts entrepris ont permis la signature de plusieurs conventions de financement qui devraient faciliter la mise en œuvre des futures actions de développement.** Sur l'ensemble des trois premières années de mise en œuvre du PNDES (2016-2018), un total de 260 conventions a été signé correspondant à un montant de 3 019,63 milliards FCFA.

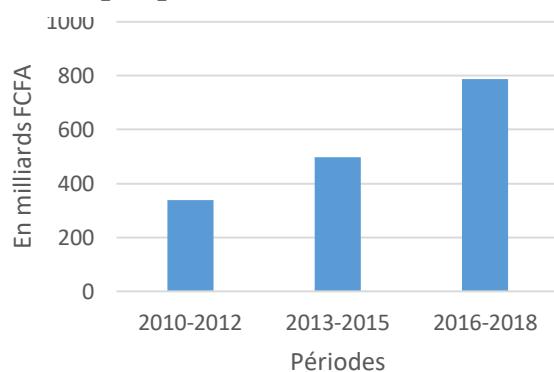
**Tableau 31: Récapitulatif des conventions signées de 2016 à 2018 (en milliards FCFA)**

Type de coopération	Conventions 2016			Conventions 2017			Conventions 2018		
	Prêts	Dons	TOTAL	Prêts	Dons	TOTAL	Prêts	Dons	TOTAL
Coopération bilatérale	36,30	163,73	200,03	74,68	167,86	242,54	93,27	192,98	286,25
Coopération multilatérale	352,62	229,79	582,41	493,00	208,06	701,06	357,98	318,35	676,31
Partenariat Public Privé	15,32	-	15,32	9,59	-	9,59	181,07	-	181,07
ONG	-	69,01	69,01	-	23,55	23,55	-	32,47	32,47
Total	404,24	462,53	866,77	577,27	399,47	976,74	632,32	543,8	1 176,1

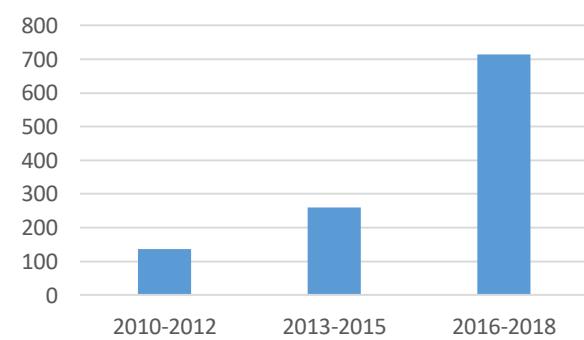
Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données du MINEFID/DGCOOP, avril 2019

**Les titres publics : La période 2016-2018 a été marquée par une accélération de l'émission de titres publics (Bon de Trésor et Obligations), certainement pour compenser le gap des ressources traditionnelles (ressources propres, ressources extérieures).** Au total, sur la période 2016-2018, le montant des bons de Trésor mobilisé est de 786,75 milliards de FCFA contre 497,86 milliards de FCFA en 2013-2015 et de 339,18 milliards de FCFA sur la période 2010-2012. Quant aux obligations, le montant total mobilisé sur la période 2016-2018 est de 714,16 milliards de FCFA contre des montants de 260 milliards de FCFA en 2013-2015 et de 136,24 milliards de FCFA sur la période 2010-2012.

**Graphique 50 : Montant cumulé des Bons de Trésor par période**



**Graphique 49 : Montant cumulé des obligations par période**



Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données de l'IAP, août 2019

En effet, en 2017 et 2018 par exemple, on comptabilise environ 55 opérations d'émissions de titres publics sous formes de bons du Trésor et d'emprunts obligataires sur le marché. En effet, auparavant bien accueillis par les investisseurs, les titres publics émis en 2017 et 2018 ont souffert pour trouver preneurs sur le marché financier régional. Ainsi, le taux couverture moyen des besoins en bons de Trésor a été de 95% en 2017 et 97% en 2018. Celui des besoins en emprunts obligataires a été de 76% en 2017 et 77% en 2018. Une telle attitude du marché est sans doute la signature de la baisse de la crédibilité des investisseurs. Elle suggère et rappelle

la nécessité de la prudence concernant la manipulation de ces instruments de mobilisation de financement pour l'économie nationale.

**Le fort recours aux titres publics et le taux d'intérêt relativement élevé de ces titres, a accéléré l'encours de la dette intérieure. En effet, en pourcentage du PIB, il est passé de 11,86% en 2015 à 15,89% du PIB en 2016 puis à 20,64% du PIB en 2018.** Ce niveau devrait baisser à 18,95% du PIB en 2019. Aussi, le service de la dette en pourcentage du PIB a atteint 6,66% en 2018 contre 2,04% en 2015.

### Le Partenariat Public et privé

Sur la période 2016-2018, 03 conventions de financement de type Partenariat public-privé (PPP) ont été signées avec des prestataires privés, pour un montant cumulé de 205,97 milliards FCFA. La nature de ces PPP a été critiquée car il s'agit plus de préfinancement que de véritable PPP type Build Operate Transfer (BOT) qui ne pèserait pas sur le budget de l'Etat.

**Tableau 32 : Montants mobilisés par les Partenaires PPP de 2016-2018**

Années	Partenaires	Objet	Montant (en milliards FCFA)
2016	OBERTHUR TECHNOLOGIE SA	projet de modernisation, sécurisation des titres de transport et ré-immatriculation des véhicules	15,32
2017	OBERTHUR TECHNOLOGIE SA	projet « Construction et exploitation d'un système d'émission de passeport à puce électronique (E-passeports) »	9,59
2018	Groupe EBOMAF	réalisation de la grande voie de contournement de la ville de Ouagadougou	181,07
<b>Total</b>			<b>205,98</b>

Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des rapports de performance, 2020

Notons qu'en 2019, des PPP d'un montant de 140,80 milliards de FCFA ont été signés dans le domaine de l'énergie solaire. Au total, sur la période 2016-2019, les contrats de type PPP conclus sont estimés à un montant de 346,77 milliards de FCFA. Ces résultats traduisent le résultat des réformes entreprises.

La situation des PPP a été contrainte par certains facteurs comme la faiblesse du cadre des investissements, l'insuffisance du cadre opérationnel et la faible viabilité financière.

**La faiblesse du cadre d'investissement :** un cadre d'investissement approprié suppose l'établissement d'un plan d'investissement en infrastructures pour présenter au secteur privé. Il fait la démonstration de l'engagement politique au plus haut niveau. Cependant, la dynamique du cadre d'investissement (sous forme de PPP) qui a été servi au secteur privé laisse penser à une liste de projets dépourvus de crédibilité et de cohérence. En effet, depuis la conférence de Paris en 2016, l'évolution de la liste des projets soumis pour contrats PPP n'est pas de nature à rassurer sur la maturité des projets d'investissement. La plupart des projets inscrits dans la liste PPP étaient des idées de projets sans de réelles études de faisabilité à même de justifier l'option du recours au PPP.

**L'insuffisance du cadre opérationnel :** le cadre opérationnel, quant à lui, suppose l'existence au sein de l'administration d'unités compétentes à même d'assurer la gestion adéquate du processus des projets PPP. On ne soulignera jamais assez l'importance que revêt l'existence d'unités PPP compétentes, dotées d'individualités également compétentes, ainsi que leur aptitude à travailler à tous les échelons de l'administration, pour la mise en œuvre concluante d'un programme PPP. Pour l'instant, au Burkina Faso, une direction technique de la DGCOOP assure la gestion des PPP en collaboration avec les ministères sectoriels. Difficile d'affirmer

que ce choix est optimal pour une gestion adéquate des PPP au Burkina Faso. En effet, en considérant sa dotation en ressources humaines et budgétaire, il n'y a point de doute sur les limites objectives de la structure à jouer pleinement son rôle dans un environnement aussi complexe que celui des PPP.

**La faible viabilité financière** : la viabilité financière découle du fait que les investisseurs privés ne seront intéressés par le projet que si l'origine et le niveau des recettes qui permettront d'en couvrir les coûts sont à la fois clairs et prévisibles. Le faible niveau de participation du secteur privé aux projets d'infrastructures s'explique en grande partie par leur faible viabilité financière. Cela impose à l'autorité publique davantage de technicité dans le choix (arbitrage) des projets devant être soumis en contrat PPP. Le faible niveau d'arbitrage de qualité des projets PPP a conduit le FMI à conseiller le Gouvernement de limiter considérablement le recours aux contrats PPP. En effet, le programme de coopération en cours avec le FMI exige un plafond pour ces types de contrats. Ainsi, pour la durée du programme, le montant cumulé des contrats PPP annuellement signés ne devrait pas excéder 300 milliards de FCFA.

### **Le canal des financements innovants reste encore à explorer.**

Il était prévu qu'en plus des ressources traditionnelles, le recours aux financements innovants notamment les systèmes de taxes nationales, les contributions volontaires et les loteries, les méthodes de mobilisation des fonds des Burkinabè de l'extérieur, les obligations garanties par les pays donateurs vendues sur le marché financier, les allocations provenant des fonds générés par la vente des quotas d'émission, les prêts bonifiés, le financement participatif ou crowdfunding, l'actionnariat populaire.

Afin de cerner les contours des financements innovants existants et de permettre au Burkina Faso de saisir au mieux les possibilités offertes en vue de financer son développement, le Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement a mené dans le cadre du Rapport sur la Coopération au Développement (RCD) de 2017, une réflexion sur le thème : « *Les financements innovants comme alternative pour le financement du développement : réalités et perspectives* ».

Aussi, le gouvernement a également organisé du 11 au 13 juillet 2018 le Forum national de la diaspora autour du thème : « La contribution des Burkinabè de l'extérieur à la construction nationale ». L'objectif était de sensibiliser et mobiliser la diaspora burkinabè en vue d'une contribution au développement économique, social et culturel du pays. Les principales recommandations ont porté sur :

- la mise en place d'un réseau des professionnels des Burkinabè de l'extérieur en vue de fédérer et de développer les capacités de la diaspora burkinabè au profit du développement national ;
- L'élaboration d'une politique nationale qui renforce la protection des Burkinabè vivant à l'extérieur et leur contribution à la construction nationale.

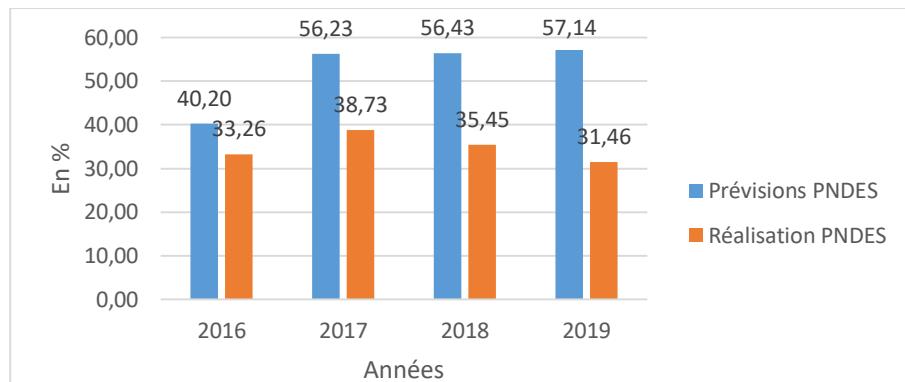
### **Dépenses d'investissements versus fonctionnement**

**Le schéma de répartition des dépenses entre investissements et fonctionnement n'est pas respecté.** Dans le schéma de financement du PNDES, sur le coût global de la mise en œuvre du PNDES de 15 395,4 milliards de francs CFA, les investissements devraient représenter 54,6%, correspondant à une enveloppe globale de 8 408,2 milliards de francs CFA sur la période.

En moyenne sur la période 2016-2018, la part des investissements dans les dépenses totales est de 35,81% contre une prévision de 54,60% dans le schéma de financement du PNDES. Cette

situation s'explique notamment par les dépenses de personnel qui ont pris une proportion très importante comme déjà mentionné.

**Graphique 51 : Evolution comparative de la part des dépenses d'investissement dans les dépenses totales en termes de prévisions et de réalisation du PNDES**



Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir des données de l'IAP, août 2019

#### **Encadré 4 : les principales difficultés et contraintes de mise en œuvre des projets et programmes**

- **Au niveau des coordinations des projets et programmes :**
  - ✓ la faible désagrégation dans la planification des activités des projets et programmes au niveau régional ;
  - ✓ le retard dans la production des pièces justificatives ;
  - ✓ le manque d'anticipation sur certaines conditionnalités de bailleurs ;
  - ✓ la mauvaise qualité de certaines études de faisabilité entraînant des avenants et des coûts additionnels.
- **Au niveau des PTF :**
  - ✓ la lenteur dans les émissions des avis de non objection (ANO) ;
  - ✓ le non-respect des dispositions réglementaires nationales en matière de gestion des projets et programmes de développement.
- **Au niveau des prestataires de services :**
  - ✓ le retard dans la mise à disposition des études d'Avant Projets Détailés (APD) des projets structurants ;
  - ✓ la faiblesse ou l'insuffisance de l'expertise locale ;
  - ✓ la défaillance des entreprises dans l'exécution des marchés.
- **Au niveau de l'Administration :**
  - ✓ le retard dans la satisfaction des conditions de premier décaissement ;
  - ✓ la signature tardive des protocoles de collaboration et les retards de justification des ressources mises à la disposition des partenaires locaux ;
  - ✓ la lourdeur des procédures de passation de la commande publique ;
  - ✓ le déblocage tardif de la contrepartie nationale ;
  - ✓ l'insuffisance de ressources financières destinées au suivi-évaluation des projets ;
  - ✓ l'insécurité dans certaines zones d'intervention des projets et programmes de développement.

Source : MINEFID (2019)<sup>22</sup>.

<sup>22</sup> Rapport général des 9<sup>e</sup> assises de l'Assemblée générale des projets et programmes tenue en 2019.

### **XIII. ANALYSE DU DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION DU PNDES**

---

Le cadre de suivi et d'évaluation du PNDES est défini par le décret n° 2017-0004/PRES/PM/MINEFID portant création, attributions, organisation et fonctionnement du dispositif de suivi et d'évaluation du Plan national de développement économique et social (PNDES) du 12 janvier 2019. L'encadré ci-dessus rappelle les principales composantes du suivi et les rôles.

#### **Encadré 5 : Les composantes du suivi-évaluation du PNDES et leur rôle**

Il comprend des organes de suivi qui sont des structures chargées de l'animation du dialogue sur le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du PNDES, des instances et un mécanisme de suivi et d'évaluation ainsi que des outils de suivi et d'évaluation.

Les organes sont le Comité National de Pilotage (CNP) qui est l'organe d'orientation, le Comité Technique National qui est l'organe technique de préparation des travaux du CNP/PNDES, les Comités Sectoriels de Dialogue (CSD) et des Comités Régionaux de Dialogue (CRD) assurant respectivement la coordination du suivi et l'évaluation du PNDES au niveau sectoriel et régional. Tout ce dispositif repose sur le SP/PNDES qui est l'organe administratif et technique de coordination du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre du PNDES.

Les organes se réunissent dans le cadre d'instances définies à cet effet. Il s'agit de la revue annuelle du PNDES correspondant à la réunion ordinaire du CNP/PNDES, des revues sectorielles correspondront aux réunions des CSD et des revues régionales correspondant aux réunions des CRD.

Le mécanisme de suivi et d'évaluation du PNDES comprend une composante technique de suivi et une composante technique d'évaluation. Le PNDES définit également des outils de suivi et d'évaluation pour permettre un suivi et une évaluation efficaces du PNDES. Ces outils comportent des indicateurs d'impacts et d'effets et de produits (définis par les cadres logiques sectoriels et régionaux) sur la base desquels le suivi sera réalisé.

Source : Document PNDES, 2016

La revue documentaire et les entretiens réalisés ont permis de mettre en évidence les principales conclusions suivantes.

**Tous les organes ont été mis en place et l'ensemble des instances ont été tenues depuis 2017 sur la base des différents rapports produits (semestriels et annuels, globaux, sectoriels et régionaux) aussi bien au niveau central, sectoriel que régional.**

Le Comité technique national du PNDES (CTN/PNDES) s'est réuni en 2017 et en 2018 à deux reprises en sessions ordinaires et extraordinaire, conformément aux prescriptions. Quant au Comité national de pilotage du PNDES (CNP/PNDES), il a aussi tenu ses instances (revue annuelle) en 2017 et 2018.

En amont des sessions du CTN/PNDES et du CNP/PNDES, les Cadres sectoriels de dialogue (CSD) ainsi que les Cadres régionaux de dialogue (CRD) se sont régulièrement réunis et ont tous tenu leurs sessions annuelles et à mi-parcours d'examen des rapports sectoriels et régionaux de performance du PNDES.

Malgré la tenue de toutes les instances et les efforts dans la production. Quelques insuffisances peuvent être mises en évidence.

## **La formalisation et l'opérationnalisation des organes s'est faite de manière tardive.**

Le SP/PNDES, organe administratif et technique de coordination du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre du PNDES, a été opérationnalisé tardivement, en mars 2017, soit huit (08) mois après l'adoption du PNDES intervenue en juillet 2016. En conséquence, le personnel a été difficilement mobilisé et jusque très récemment certains départements importants n'étaient pas dotés de Chef de département. Aussi, les ressources humaines restent toujours insuffisantes et les profils pas toujours adaptés.

A sa suite, la formalisation des CSD par arrêté a aussi trainé dans le temps. Le premier CSD à avoir été formalisé est le **CSD-JDH** en avril 2017 et le dernier est CSL en 2019.

- 42,86%, soit 6 CSD ont été formalisés en 2017. Il s'agit de CSD-DS, CSD-JDH, CSD-Santé, CSD-EF, CSD-RI et CSD-TEPS ;
- 42,86%, soit 6 CSD ont été formalisés en 2018. Il s'agit des CSD-GE, CSD-GAL, CSD-PASP, CSD-CSM, CSD-ITCH et CSD-TIA ;
- 14,29%, soit 2 CSD ont été formalisés en 2019. Il s'agit de CSD-EEA et CSD-CSL.

Cette situation a quelque peu limité le fonctionnement efficace des CSD composés de plusieurs ministères et de structures hors administrations (secteur privé, OSC, PTF).

## **Des retards ont été observés dans la tenue des instances.**

Le décret 2017-0004/PRES/PM/MINEFID portant création, attribution, organisation et fonctionnement du dispositif de suivi-évaluation du PNDES prévoit la revue annuelle du CNP au mois d'avril de chaque année. Pour les deux années 2017 et 2018, les revues se sont tenues respectivement le 9 juin 2017 et 16 mai 2018.

Quant aux CSD, il est prévu que les revues sectorielles annuelles se tiennent en janvier ou février et les revues à mi-parcours au mois de juillet. Plusieurs revues annuelles des CSD se sont tenues hors délais. En effet, plus de 35% des CSD n'ont pas tenu leur revue annuelle dans le délai. En 2019, cette part est passée à 42,86%, soit 6 CSD sur 14. Pour le détail par ministère, voir annexe 3.

**Tableau 33 : Situation du respect des délais statutaires de tenue des revues annuelles des CSD**

Rubriques	Revue annuelle 2018		Revue annuelle 2019	
	Nombre	Part (en %)	Nombre	Part (en %)
<b>Non-respect</b>	5	35,71	6	42,86
<b>Respect</b>	8	57,14	8	57,14
<b>ND</b>	1	7,14	0	0
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>100</b>	<b>14</b>	<b>100</b>

*Source :* SP/PNDES<sup>23</sup>, avril 2018 et mai 2019

**Pour les CRD, les dates sont dans l'ensemble respectées.** Les délais réglementaires prévoient que les revues régionales annuelles se tiennent comme les CSD en janvier ou février. En effet, aussi bien en 2018 que 2019, les délais de tenue des instances n'ont pas été respecté pour une seule CRD.

<sup>23</sup> Rapports de performance 2017 et 2018

## **La présidence des revues par les premiers responsables de ministères, présidents et vice-présidents statutaires est faible.**

Les entretiens ont révélé que dans plusieurs CSD, l'exercice de la présidence des travaux qui devrait, selon les textes couvrir toute la séance, se limite à la cérémonie d'ouverture. Dans plusieurs cas, la présidence est assurée par le président seul. Aussi, des insuffisances dans l'exercice de la vice –présidence des CSD en l'absence du Ministre assurant la présidence, sont mises en évidence.

La conséquence de la faible participation est l'affaiblissement de la dimension politique des CSD, pourtant nécessaire pour la prise des décisions devant induire les changements et pour la motivation à la mise en œuvre des recommandations.

Cette faiblesse de la participation s'expliquerait par une conjonction de facteurs. Il s'agit :

- *le temps relativement court accordé pour tenir l'ensemble des revues, la désignation des SG pour la présidence des CSD en l'absence du président, en lieu et place des ministres assurant statutairement la vice-présidence ;*
- *la désignation d'un même ministre comme président et vice-président de plusieurs CSD à la fois ;*
- *l'insuffisance de la coordination des premiers responsables des CSD qui ne permet pas une programmation à même d'assurer la présence de tous les présidents et vice-présidents aux revues sectorielles ;*
- *la non prise en compte de la question de la préséance dans la désignation des présidents des CSD ;*
- *la non implication de certains premiers responsables de départements ministères, assurant la vice-président des CSD, dans la formalisation desdits organes. En effet, sur les huit (08) CSD dont les arrêtés de création sont disponibles, 50% ont été signés par le président du CSD seul sans implication des autres ministres (voir annexe y relatif).*

**L'animation de la vie des CSD hors revues officielles est faible voire quasi-inexistante.** D'une revue sectorielle à l'autre, il n'y a quasiment pas de rencontres non seulement entre les présidents des CSD (présidents et vice-présidents) mais aussi entre les acteurs techniques composant les CSD. Les acteurs ne se rencontrent que durant les revues programmées. Cette situation ne permet d'échanger durant l'année sur les problèmes rencontrés dans la mise en œuvre des actions et de prendre des mesures correctrices dans le cadre du CSD. Cette situation contribue à limiter « l'esprit sectoriel et non plus ministériel » que l'approche des secteurs de planification veut promouvoir.

**La faible fonctionnalité des groupes thématiques ou sous-secteurs : Faible fonctionnalité des groupes thématiques ou sous-secteurs** : le dispositif organisationnel prévoit des groupes thématiques et/ou des sous-secteurs pour l'animation des CSD. Sur les 14 CSD, seuls 5 ont pris des arrêtés portant création, composition, attribution et fonctionnement des groupes thématiques. En outre, les groupes thématiques mis en place ne sont pas fonctionnels. Cette situation est liée notamment à l'insuffisance des ressources financières des CSD. La non fonctionnalité des groupes thématiques limite le travail des CSD en termes de collecte et d'analyse des données, d'identification des goulets d'étranglements ainsi que des recommandations.

**La faible implication des OSC dans la mise en œuvre et dans le suivi-évaluation du PNDES** : les focus group ont mis en évidence la faible implication de la société civile dans la mise en œuvre du PNDES. Dans certains domaines, ces OSC peuvent être très utiles voir très efficace. Il s'agit notamment de la lutte contre la corruption à travers le rôle de contrôle citoyen, la communication sur le PNDES à la base, etc. Les OSC auraient pu être également mobilisées

sur la communication des résultats des travaux des instances (CRD, CSD) à la base ; laquelle activité n'étant quasiment pas menée.

Aussi, le système de collecte de données mis en place ne permettrait pas de capitaliser certaines de leurs réalisations notamment dans les régions. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait qu'aucune fiche n'est prévue pour la collecte des réalisations par les OSC.

Les focus group ont également mis en évidence la faible contribution des OSC et du secteur privé durant les revues sectorielles. Cela tient à conjonction de facteurs notamment la qualité de la représentation des membres, la réception tardive des documents soumis à la validation, qui n'offrent pas suffisamment de temps pour l'exploitation avant les revues, l'indisponibilité de certains membres, etc. P

**La faible contribution du secteur privé dans les CSD :** Pour le cas particulier du secteur privé, les membres des CSD sont les membres consulaires (chef d'entreprises), qui peuvent ne pas être disponibles au moment de la tenue des revues sectorielles. Aussi, les nombreuses propositions de financement à la Conférence de Paris sur le financement du PNDES n'ont pas pu se concrétiser en raison notamment des procédures administratives, de la non définition d'un cadre partenarial clair avec le secteur privé, les taux d'intérêt relativement élevés des offres de financement des projets proposés par le secteur privé.

**L'insuffisance des ressources financières pour le fonctionnement des CSD et des CRD :** le fonctionnement des CSD est également limité par la faiblesse des ressources mises à la disposition des secrétariats techniques pour l'organisation des revues sectorielles. Cela ne permet pas le fonctionnement efficace des CSD notamment celui des groupes techniques et la participation des structures déconcentrées. Entre le suivi de la SCADD et celui du PNDES, le montant octroyé pour le suivi des CSD serait passé d'environ 50 millions de francs CFA à 15 millions de francs CFA. Cette préoccupation est en voie de trouver une solution puisque le budget de fonctionnement des CSD passera à 25 millions francs CFA à partir de 2020.

Les résultats des focus group réalisés dans les régions ont également mis en évidence la faiblesse des ressources allouées aux CRD pour assurer un fonctionnement optimal des CRD. En effet, en montant alloué serait insuffisant pour couvrir les dépenses au regard du nombre de participants et des autres dépenses liées à la tenue des sessions. Aussi, la non prise en charge des participants résidents dans les régions limiterait la pleine fonctionnalité des focus group car cela les pousserait à faire des arbitrages entre les sessions des CRD et d'autres activités se réalisant au même moment.

**Le format de la revue annuelle du CNP ne permet pas d'examiner suffisamment les questions d'ordre stratégiques :** le rôle de la revue annuelle est la prise de la décision sur des questions stratégiques qui dépassent le niveau technique. Cependant, la nature de certaines observations portant notamment sur la forme et sur la précision des niveaux de réalisation de certains projets, la rémanence des mêmes difficultés d'une revue à l'autre et la faible mise en œuvre des recommandations sont autant de signes qui attestent de quelques insuffisances dans l'exercice de ce rôle d'orientation du CNP.

Cette situation peut s'expliquer notamment par l'envergure du champ des missions du CNP et le volume du rapport de performance soumis aux échanges. Pour une meilleure efficacité du CTN, son rôle pourrait être recentré autour des principaux goulets d'étranglement qui n'auraient pas trouvé solutions au niveau du CTN. Dans ce sens, le rôle du CTN serait renforcé pour la discussion sur les aspects techniques.

**Le découpage laisse certaines questions notamment les transversales hors des discussions ou sont insuffisamment discutées (femmes, jeunes, ...).** Certaines thématiques transversales sont insuffisamment traitées dans les CSD. Il s'agit de la jeunesse et du genre. Aussi, certaines

questions émergentes avec le terrorisme comme l'humanitaire sont insuffisamment prises en charge dans les CSD.

**Il y a beaucoup de processus parallèles au travail du PNDES.** Il s'agit notamment des discussions sur le climat des affaires, le suivi du PUS et le Programme d'Appui au Développement des Economies Locales (PADEL) qui ont lieu hors des cadres organisées mis en place par le PNDES notamment les CSD. Cela ne permet pas une bonne visibilité et de cerner l'ensemble des problématiques de développement.

**Les avantages de l'enrage institutionnel fort du SP/PNDES n'ont pas été vraiment perceptibles :** le changement de l'enrage institutionnel du secrétariat permanent qui est passé du MINEFID au Premier Ministère avait pour ambition de lui donner un positionnement relativement plus fort afin de lui permettre de jouer efficacement son rôle dans le dialogue politique, notamment dans l'arbitrage des mesures stratégiques et réformes structurantes. Cependant, les difficultés que le secrétariat a eues pour son opérationnalisation laissent penser le contraire. Aussi, l'arbitrage de la MRSIS apparaît relativement faible au regard de la multiplicité des mesures émanant des ministères parfois sans financement. Cette situation pourrait s'expliquer par le rang du Secrétaire permanent qui reste faible par rapport à ses principaux interlocuteurs que sont les chefs de départements ministériels.

**Le découpage en secteurs de planification comporte certaines insuffisances :** Il convient de saluer cette réforme majeure qui a permis de disposer des secteurs de planification pour améliorer le pilotage et la mise en œuvre des politiques de développement dans un cadre harmonieux. Cependant comme tout découpage, il n'est pas sans poser quelques insuffisances. Entre autres, certains ministères n'apparaissent pas dans certains secteurs alors que leur présence est jugée nécessaire. On trouve également des ministères qui figurent dans certains secteurs alors que leur présence n'est pas indispensable. Pour les détails, voir dans l'annexe 10 intitulé « *Quelques insuffisances relevées au niveau des secteurs de planification* ».

**L'existence de plusieurs structures en charge du suivi n'a pas facilité le travail des CSD :** Il s'agit du SP/PNDES, du Bureau de Suivi du Programme Présidentiel (BSPP) et de la Direction Générale de l'Economie et de la Planification (DGEP). La délimitation de leur champ d'intervention, bien que précisé dans les arrêtés les mettant en place semble se coïncider sur biens de points (suivi du programme présidentiel, ODD, Agenda 2063, etc.). Cette situation complique le suivi et alourdi la charge de travail des DGESS en charge pour l'essentiel d'animation des CSD.

**L'implication de l'Institut National de la statistique et de la démographie reste insuffisance :** l'actualisation du dispositif de suivi-évaluation a permis de prendre en compte l'INSD dans le suivi du PNDES. Cependant, dans la pratique cette implication reste faible. Elle se limite en général, à l'invitation à participer aux activités. Cependant, l'INSD n'est pas responsabilisé pour la production des données statistiques nécessaires à l'alimentation du cadre de mesure de la performance du PNDES. Cette situation explique notamment le fait que beaucoup d'indicateur n'ont pas pu être renseignés. Un accord formel devrait être établit avec l'INSD sur la production des données relatives aux enquêtes d'envergure, la fréquence et les moyens nécessaires.

**Bien qu'une production statistique importante soit réalisée chaque année, force est de constater que l'alignement de cette production au besoin exact de renseignement des indicateurs PNDES reste problématique.** En effet, en parcourant les principaux documents de planification et de suivi-évaluation de la statistique (SDS 2016-2020, Programme statistique national annuel, Rapport statistique national annuel), de nombreuses productions statistiques sont programmées et réalisées ou en cours de réalisation. A titre illustratif, au total, 243 activités

étaient prévues dans le Programme Statistique National 2018. De ces activités, 147 ont été entièrement réalisées, 28 partiellement réalisées et 68 non réalisées.

Cependant, ces programmations et réalisations ne sont pas toujours cohérentes avec les besoins du PNDES ni en termes de données ni en termes de périodicités. Il a manqué dès le départ une analyse comparative entre les données fournies par le SSN (INSD et ministères sectoriels) et les besoins de données du PNDES. Une telle analyse aurait permis de savoir :

- Les données que le SSN pourrait fournir sur la base du SDS 2016-2020 mis en œuvre par les programmes statistiques annuels ;
- Les données complémentaires à mobiliser et les acteurs responsables (INSD ou Ministères);
- Le coût des données complémentaires à mobiliser et la source de financement.
- la cohérence des calendriers du SSN et du PNDES et d'envisager une harmonisation de ceux-ci.

C'est au regard de ces insuffisances que le Conseil National de Statistique (CNS) a recommandé lors de sa première session de 2018 l'élaboration et le financement conséquent d'un Programme statistique prioritaire (PSP) afin de favoriser « une meilleure contribution du système statistique national au suivi-statistique du PNDES ».

Si cette décision permet de corriger cette importante insuffisance, elle vient un peu tard car ce PSP 2020-2021 n'a pu être disponible qu'en octobre 2019, alors que ce travail aurait dû être disponible en même temps que le PNDES ou tout au plus durant la première année.

#### **Encadré 6 : Méthodologie et objectifs du Programme statistique Prioritaire 2020-2021**

##### **Méthodologie :**

- Réalisation de l'état des lieux des indicateurs non renseignés et identification des causes structurelles et conjoncturelles qui entravent leur production
- Pour chaque indicateur, identification de l'opération statistique (enquête, recensement ou données de source administratives) à réaliser pour le renseigner sur la période 2020-2021, la structure responsable de l'opération statistique et le coût de réalisation de cette opération.
- Coûts des opérations déterminés en se référant aux programmes et aux rapports statistiques nationaux.

**Objectif général :** Mettre à la disposition des utilisateurs, en temps opportun, des données statistiques complètes, cohérentes, fiables pour un meilleur suivi-évaluation du PNDES, des politiques sectorielles et des ODD sur la période 2020-2021.

##### **Objectifs spécifiques :**

- Identifier les activités prioritaires à réaliser dans le cadre du programme statistique prioritaire ;
- Mettre en œuvre les activités identifiées avant l'échéance du PNDES ;
- Mobiliser les ressources financières conséquentes à la réalisation de ces activités ;
- Améliorer la couverture et la qualité des statistiques ;
- Renseigner les indicateurs clés du cadre de mesure de la performance globale du PNDES, des politiques sectorielles et des ODD.

*Source : CNS, 2019*

Pour le prochain référentiel national de développement, procéder à l'élaboration d'un programme statistique prioritaire ou prioriser les besoins d'informations du PNDES dans le prochain SDS 2021-2025. C'est du reste une grande opportunité que les deux (02) référentiels aient le même horizon temporel.

Aussi, au regard de la quantité des productions statistiques et leur coût relativement élevé (le SDS 2016-2020 a un coût de 73,85 milliards de FCFA), il est aussi nécessaire qu'une analyse plus fine soit réalisée pour s'assurer de la pertinence de l'ensemble des productions annuelles de statistiques (dans quelle mesure elles répondent à un besoin prioritaire ? quel est le niveau

d'utilisation ? N'y a-t-il pas de redondance dans les données produites entre l'INSD et les ministères, entre les ministères eux-mêmes, entre les structures d'un même ministère ?

**L'absence d'un système de mesure des performances des CSD et des CRD :** il n'existe pas un système de mesure de la performance des CSD. Cela permettrait de distinguer les plus performants des moins performants. Ce système serait en lui-même une motivation pour plus de dynamisme. Notons aussi que le système de suivi-évaluation n'est pas doté d'un mécanisme de sanctions (positives et négatives).

**Des efforts ont été faits pour rendre disponibles les outils de suivi-évaluation.** Dans ce cadre les outils suivants ont été développés : i) un cadre logique et un cadre de mesure de la performance globale, (ii) des cadres logiques sectoriels et régionaux, (iii) des cadres sectoriels et régionaux de mesure de performance, (v) un cadre de suivi des réformes stratégiques et des investissements structurants. Ces outils ont favorisé le suivi des performances périodiquement.

**Toutefois, certains outils importants ont été produits tardivement, limitant la compréhension des indicateurs tandis que d'autres ne sont toujours pas disponible à une année de la fin du PNDES.** Il s'agit notamment du référentiel national de pondération des activités et des tâches et de l'outil web permettant la visualisation instantanée de l'évolution des indicateurs. L'outil web SIRI est disponible mais doit encore être incorporé à un système global en cours de développement.

Ce retard dans la production des outils est notamment lié à la mise en place tardive du SP/PNDES, de la mobilisation tardive des ressources financières et la non disponibilité des ressources humaines requises.

**Aussi, au niveau des régions, le suivi-évaluation est également rendu difficile en raison de l'absence d'un référentiel de pondération des activités.** Cette situation crée une appréciation non objective du niveau de réalisation et ne permet pas une bonne évaluation des performances.

**Le cadre de suivi-évaluation apparaît relativement lourd :** il y a trop d'instruments et ceux-ci ne sont pas intégrés ; ce qui alourdit la tâche des ministères qui doivent renseigner plusieurs fois le même type d'informations dans les différents outils de suivi-évaluation du PNDES. Il s'agit du cadre logique, du cadre de mesure de la performance, du cadre de suivi de la répartition régional des projets, de la MRSIS. Il ressort de l'analyse comparative que 63,33%, 19 sur 30 des modalités sont communes au CL et au CMP. Aussi, toutes les informations de la MRS et de la MIS sont déjà contenues dans le CL et le CMP (voir annexe comparatif).

**La durée des sessions des instances a été jugée relativement courte notamment dans les régions.** En effet, une seule journée est prévue pour tenir les sessions des CRD ; ce qui ne permettrait des analyses approfondies des rapports et des échanges fournis.

### **Analyse du cadre de mesure de la performance**

**La très grande majorité des indicateurs du CMPG sont pertinents.** En effet, il ressort que la majorité des indicateurs, soit 78,36% (134 indicateurs sur 171)<sup>24</sup> sont pertinents par rapport à leur effet. Les indicateurs jugés moyennement pertinents et non pertinents représentent respectivement 19,88% et 1,75% et se caractérisent par des insuffisances dans la formulation ou la périodicité de très long terme.

---

<sup>24</sup> Sidna Ndah MOHAMED-SALEH (2019), « Mission d'appui pour la rationalisation du cadre de mesure de la performance globale du PNDES », PAGPS, Rapport de mission provisoire.

Les principales insuffisances mises en évidence au niveau de la pertinence des indicateurs du CMPG concernent :

- des indicateurs parfois mal formulés ;
- quelques mesures d'indicateurs ne couvrent pas la totalité de leur champ ;
- des indicateurs qui, pour certains, ne tiennent pas compte de la réalité des phénomènes mesurés, y compris pour les cibles fixées ;
- quelques indicateurs manquent de valeurs de référence ;
- certains indicateurs sont définis en termes de stock et sont mesurés en termes de flux et inversement ;
- la désagrégation au niveau régional de certains indicateurs fait défaut ;
- certains indicateurs sont non consensuels, leur définition n'est pas bien établie ;
- l'interprétation de certains indicateurs manque parfois de clarté.

**Nota Bene :** Au regard des niveaux atteints sur la période 2016-2019, une révision des cibles 2020 a été réalisée (voir annexe 6).

**En matière de disponibilité, la situation des indicateurs est plus contrastée.** En effet, moins de la moitié (49,71%) ont été jugées satisfaisantes, soit 85 sur 171, contre 50,29% qui sont soit moyennement satisfaisants et non satisfaisants. Il ressort en effet que plusieurs indicateurs sont contraints par l'absence d'enquêtes ou d'études spécifiques qui ne sont pas toujours programmées à temps, notamment pour raisons d'absence de financement, en particulier dans les domaines de l'emploi et de la perception des usagers.

Cet état de fait est également perceptible dans les régions. En effet, les focus ont relevé le fait que certains indicateurs ne peuvent pas être renseignés au niveau des régions du fait de leur nature exigeant des enquêtes spécifiques, dont la réalisation est conditionnée à la disponibilité des ressources.

#### **Encadré 7 : Les principaux facteurs entravant la disponibilité des indicateurs**

- Les points suivants ont été identifiés parmi les facteurs qui entravent la disponibilité à temps de certains indicateurs :
- La mise à disposition de certains indicateurs nécessite la conduite d'enquêtes ou d'études spécifiques qui ne sont pas toujours programmées à temps, notamment en raison d'absence de financement.
- Les indicateurs du CMPG liés à l'emploi et relatifs à différents secteurs sont pour la plupart non renseignés du fait de l'absence d'un outil dédié à la collecte de ces données. Néanmoins, il y a lieu de mentionner que l'Enquête sur la main d'œuvre dans le secteur formel menée récemment par l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) avec l'appui du Programme d'Appui à la Gestion Publique et aux Statistiques/ Sous-Programme Statistique (PAGPS/SPS) a amélioré la situation dans ce domaine.
- De même, la plupart des indicateurs de perception ne sont pas rendus disponibles du fait de l'absence d'un outil dédié à la collecte de ces données.
- Le défaut de connexion internet, comme pour le Système National d'Information Sanitaire (SNIS).
- Certains indicateurs sont en cours de construction, à l'exemple de la « Proportion des PTF appliquant la division du travail ».
- Les indicateurs sont parfois non renseignés totalement alors que certaines de leurs composantes le sont ou des candidats remplaçants proches existent et sont proposés par les représentants du secteur concerné.

*Source : Sidna Ndah MOHAMED-SALEH (2019)*

**Par rapport au respect du calendrier et périodicité, des insuffisances sont également constatées.** 39% soit 67 des indicateurs sur 171 est apparu satisfaisant contre 40,35% des indicateurs dont le calendrier est moyennement satisfaisant et 20,47% non satisfaisant. Cela s'explique notamment par le fait que la périodicité annuelle n'est pas toujours appropriée pour certains indicateurs, notamment d'impact qui est par définition à long terme tel que le taux de croissance démographique. Aussi, il a été constaté que le niveau de renseignement des indicateurs évolue selon la période de mise à disposition des versions du rapport de performance de l'année. Ainsi, en mars 2018, sur les 171 indicateurs du CMPG, seulement le tiers des indicateurs, soit 61, ont été renseignés avec des valeurs valides pour l'année 2017 pour passer à 99 en mai 2018.

**Tableau 34 : Degré de satisfaction des dimensions de la qualité**

Modalité	Satisfaisant	Moyennement satisfaisant	Non satisfaisant	Total
Pertinente	78,36%	19,88%	1,75%	100%
Disponibilité	49,71%	38,60%	11,70%	100%
Calendrier	39,18%	40,35%	20,47%	100%

*Source : Sidna Ndah MOHAMED-SALEH (2019)*

L'étude a regroupé les indicateurs en 3 catégories : (i) Indicateurs pertinents et disponibles à temps ; (ii) Indicateurs nécessitant un aménagement ; et (iii) Indicateurs non reconduits. Le premier groupe comprend 110 indicateurs proposés pour être retenus à court terme pour la mesure de la performance globale du PNDES.

**Sur la base des focus group réalisés dans les régions, quelques insuffisances sont relevées dans la collecte des données.** Un certain nombre de faiblesses limite la collecte des données ; ce qui ne permet pas toujours d'avoir rapports exhaustifs. Il s'agit notamment (i) la périodicité de tenue des sessions qui ne permettraient pas à tous les acteurs de capitaliser les données nécessaires au suivi-évaluation du PNDES lié à l'inadaption des périodes de collecte des données à leur cycle de production des données, (ii) les retards pris par les structures techniques dans la transmission des données, (iii) la non maîtrise des outils de collecte des données liée notamment à l'instabilité des outils de collectes de données et la faiblesse voire l'absence de formation des acteurs intervenants dans le suivi-évaluation notamment dans les régions et (iv) temps relativement court assigné à la collecte des données notamment dans les régions (une semaine).

## XIV. ANALYSE DE LA DURABILITE

Après avoir apprécié la vulnérabilité d'ensemble de l'économie, il sera question d'analyser les facteurs favorables ou défavorables ou non à la vulnérabilité.

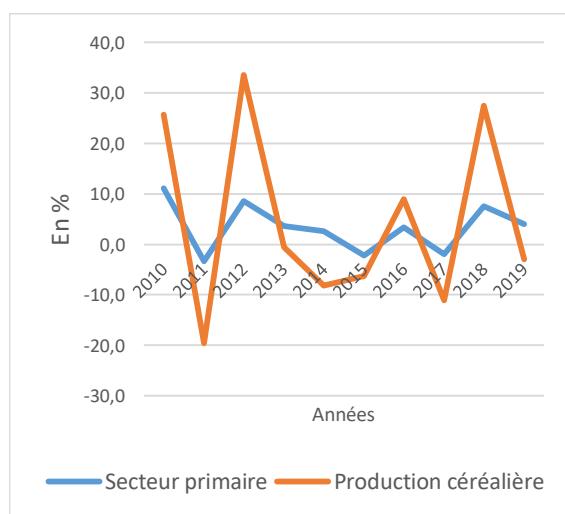
### 1. Situation de la vulnérabilité de l'économie.

L'économie reste encore dans son ensemble encore vulnérable à plusieurs notamment les chocs pluviométriques et les ressources non renouvelables avec des efforts plus ou moins importants sur l'environnement.

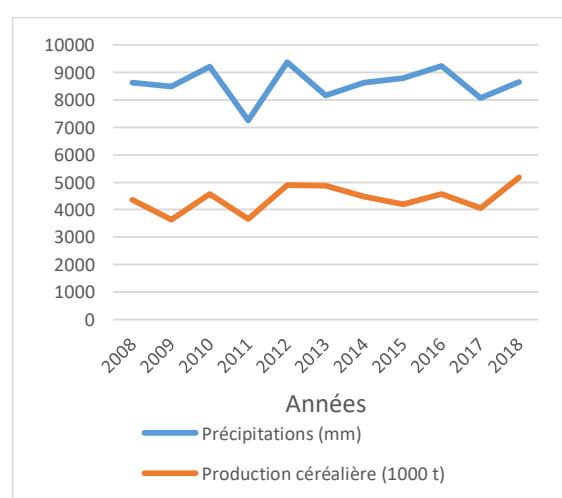
**Le secteur primaire, essentiellement composé de l'agriculture et de l'élevage, est un secteur dont la croissance est fortement tributaire des aléas climatiques (inondations, arrêt précoce des pluies).** D'autres facteurs viennent de temps à autre contribuer à affecter la production agricole et la sécurité alimentaire des populations. Il s'agit notamment des attaques des Chenilles légionnaires, des oiseaux granivores et autres nuisibles des cultures, etc.

Du fait de cette situation, les résultats ne sont jamais certains. En effet, après une croissance de 3,4% en 2016, le secteur primaire a connu une baisse en 2017(-2,0%) avant une reprise l'année suivante (7% en 2018). La baisse de la valeur ajoutée du secteur primaire est liée à celle de la production céréalière qui est fortement dépendante du niveau des précipitations de pluie.

**Graphique 52 : taux de croissance comparés de la production céréalière et de la VA du secteur primaire**



**Graphique 53 : Evolution comparée des précipitations et de la production céréalière**



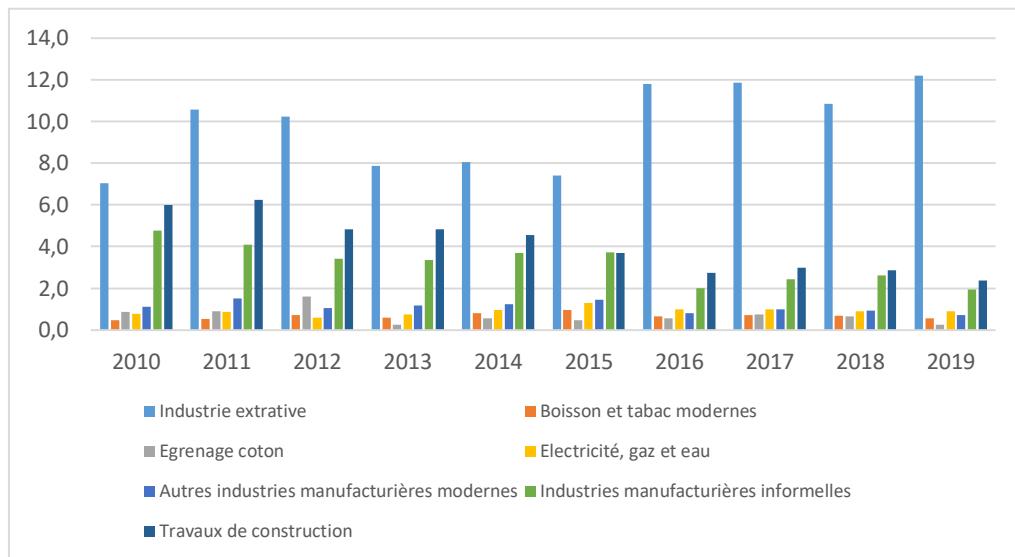
*Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir à partir des données de l'IAP (production), aout 2019 et INSD<sup>25</sup> (précipitations)*

<sup>25</sup> INSD (2018), « Annuaire statistique 2018 ».

Le secteur primaire est donc un secteur dans lequel la durabilité des changements n'est pas encore garantie du fait de la trop grande influence au climat.

**Le secteur secondaire est aussi dominé ces dernières années par les industries extractives ; un système qui n'est pas durable au regard du caractère non renouvelable de ces ressources et de leur impact non négligeable sur l'environnement.** La part des industries extractives dans le PIB qui était de 7,04% en 2010 a atteint 12,19% en 2019. Sur cette période, l'industrie aurifère a eu une contribution de 0,7 point à la croissance sur une contribution de 1,5 point pour le secteur secondaire. Cette évolution est expliquée par le passage de la production aurifère de 23,84 tonnes en 2010 à 52,42 tonnes en 2019.

**Graphique 54 : Evolution de la part des différentes rubriques du secteur secondaire sur la période 2010-2019**



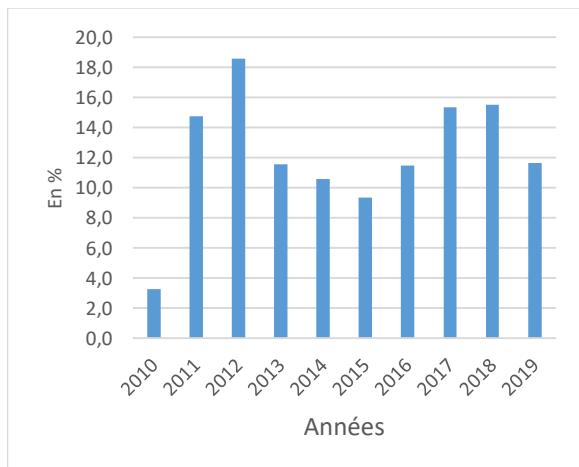
*Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir à partir des données de l'IAP, aout 2019*

En termes de recettes fiscales, la part des recettes minières dans les recettes propres a dépassé les 15% depuis 2017 (15,4% en 2017 ; 15,5% en 2018), avant de retomber à 11,7% en 2019.

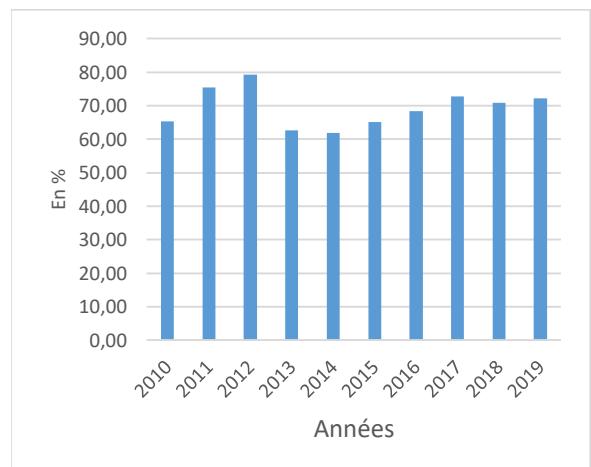
En termes de recettes d'exportation, il ressort une forte dépendance des exportations minières dans les exportations totales. Malgré la baisse observée par rapport aux premières années du boom minier, la part se situe à 71,03% sur la période 2016-2019.

Cette forte dépendance de l'économie à l'égard des ressources minières (PIB, recettes fiscales, recettes d'exportations) est une source de vulnérabilité et peut être préjudiciable pour l'économie à long terme. Elle pourra être bénéfique si les recettes minières étaient investies dans des secteurs porteurs de l'économie ; ce qui ne semble pas être le cas à la lumière de la part de l'épargne budgétaire dans les recettes propres de l'Etat.

**Graphique 56 : Part des recettes minières dans les recettes totales**



**Graphique 55 : Part des exportations minières dans exportations totales**



*Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir à partir des données de l'IAP, aout 2019*

Quant au secteur tertiaire, il représente la part la plus élevée et relativement constante du PIB avec 50,2% en 2016 et 50,7 % en 2017. Ce secteur est resté dynamique avec un accroissement de sa valeur ajoutée de 8,1 % en 2017 contre 7,9 % en 2016. La mise en œuvre des réformes visant l'amélioration du climat des affaires, la bonne tenue de certaines manifestations touristiques et le dynamisme du secteur des télécommunications et des services financiers sont de nature à préserver la durabilité de l'économie. Toutefois, le poids élevé du secteur informel peut jouer négativement sur la mobilisation des ressources pour le financement de l'économie.

## 2. Les facteurs favorables et défavorables à la vulnérabilité

### 2.1. Les facteurs favorables à la durabilité

**La bonne implication des acteurs dans l'élaboration et le suivi-évaluation du PNDES a contribué à améliorer sa mise en œuvre :** le PNDES a favorisé une bonne implication des acteurs tant dans sa conception que dans le suivi-évaluation. En effet, lors de son élaboration, un effort a été fait pour impliquer toutes les principales couches de la société à savoir l'Etat central et déconcentré, les collectivités territoriales, les PTF et la société civile. La bonne implication des acteurs dans l'élaboration du PNDES, a favorisé son appropriation. En effet, les entretiens réalisés ont montré une bonne appropriation des résultats du PNDES par les acteurs rencontrés (notamment les DGESS et les DREP).

Quant au dispositif de suivi-évaluation, la bonne représentation des acteurs au développement et la tenue régulière des instances, sont des facteurs importants qui permettent la prise de décision pour corriger les défaillances constatées et favoriser une mise en œuvre efficace du PNDES. Dans ce sens, plusieurs recommandations ont pu être prises et mises en œuvre. Les instances constituent aussi des cadres qui permettent l'appropriation des résultats du PNDES par les principaux acteurs.

Cependant, quelques insuffisances mises en évidence au niveau du dispositif de suivi-évaluation ont contribué à limiter les effets bénéfiques du suivi-évaluation. Il s'agit notamment

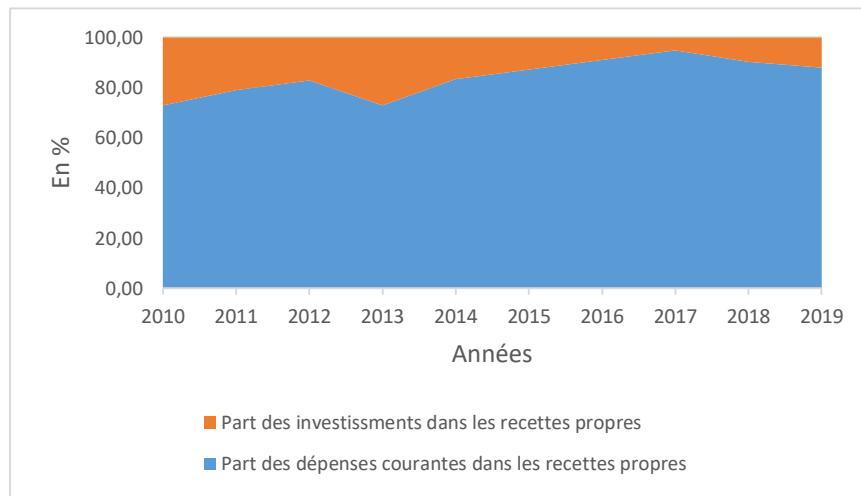
de l'insuffisance des ressources financières pour la tenue des cadres de concertation, de la faible implication des premiers responsables des CSD, de la faible contribution certains acteurs...

## 2.2. Les facteurs défavorables à la durabilité

**Les vagues de changements à la tête des structures clés des ministères, à la suite des changements ministériels, ne sont pas de nature à favoriser la mise en œuvre du PNDES et à faciliter la consolidation des acquis.** On a assisté depuis 2016 à plusieurs remaniements ministériels caractérisés par une redéfinition des ministères et/ou un changement des ministres. Bien que cela puisse être de l'ordre de la recherche d'une plus grande efficacité de l'action gouvernemental. Généralement, cette modification est accompagnée de vague de changement des responsables des directions clés des ministères (SG, DGESS, Direction des Ressources Humaines) notamment la chaîne financière (Direction administrative et financière, Direction des marchés publics, Contrôle financier) ; qui sont des acteurs fortement impliqués dans la mise en œuvre du PNDES ; ce qui ne facilite pas la continuité du travail car elle conduit à un perpétuel recommencement et les nouveaux acteurs ont besoin d'un délai pour une bonne prise en main des dossiers.

**La fragilité de la gestion des finances publiques actuelles marquée par une forte dominance des dépenses courantes et la faiblesse des recettes propres allouées aux investissements n'est bonne pour la croissance à long terme.** Comme déjà développé dans la partie sur le financement, les dépenses budgétaires sont caractérisées par une forte dominance des dépenses courantes (plus de 90% des recettes propres en moyenne sur la période 2016-2019), laissant une faible épargne budgétaire pour les investissements. Cela rend le financement des investissements structurants extrêmement dépendant des recettes externes (aide publiques au développement), et contribue à renforcer la vulnérabilité de l'économie nationale aux chocs extérieurs.

**Graphique 57 : Répartition des ressources propres entre dépenses courantes et investissements**



**Source :** Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop à partir à partir des données de l'IAP, aout 2019

Cet état de fait explique certainement l'accélération de la dette notamment sur le financement régional évoqué. A moyen terme, la conséquence d'un tel schéma de financement est notamment l'augmentation du service de la dette, ce qui réduira davantage l'épargne davantage la capacité interne de nos investissements.

Une autre conséquence de cette situation, est soit l'introduction de nouvelles taxes, soit l'augmentation des taux de taxation au cas où les mesures d'amélioration du rendement des impôts existants ne suffisent plus à combler les gaps. Ce faisant, ce procédé contribue à affaiblir les entreprises nationales déjà peu compétitives dans un monde fortement concurrentiel, à limiter l'entrée des IDE et à affaiblir la création d'emplois. Une autre conséquence est de maintenir la plupart des entreprises dans le secteur informel par peur de la pression fiscale.

**La forte dépendance aux financements extérieurs :** la plupart des projets et programmes de développement sont financés par les ressources extérieures. Sachant le caractère imprévisible et fluctuant de ces ressources, il n'est pas évident que le développement soit durable.

***La durabilité des investissements reste à renforcer.*** La mise en œuvre du PNDES s'est traduite par la réalisation de nombreuses infrastructures dans les domaines des transports, de l'habitat, de la santé et de l'éducation, de l'agriculture, de l'eau potable et assainissement. Ces infrastructures ont permis d'engranger des acquis importants dans leur zone d'intervention tant dans la réduction des inégalités liées au sexe (éducation des filles, autonomisation des femmes), l'accès aux infrastructures sociales de base (santé, éducation, eau potable et assainissement, ...), l'accès aux infrastructures économiques (routes, énergie, communication). Cependant, ces infrastructures restent fragiles à :

- la pression démographique élevée dont ils n'ont pas forcément intégrée ;
- l'insécurité cause de l'inachèvement de certaines infrastructures et du délaissage d'autres par les populations ;
- la surcharge qui détruit rapidement les réalisations de routes, obligeant à un renouvellement rapide des investissements ;
- la non prise en compte des charges récurrentes qui ne permet le maintien de ces réalisations.

## **XV. ANALYSE DE LA GESTION DES RISQUES**

---

Le PNDES avait identifié six (06) principaux risques auxquels le Burkina Faso pourrait être confronté. Il s'agit des : (i) risque lié à la dégradation de la sécurité, (ii) risque lié aux troubles sociopolitiques, (iii) risque financier, (iv) risque lié aux aléas climatiques, (v) risque lié à la conjoncture internationale et (vi) risque lié à la faible adhésion des acteurs. Par risque, la situation se présente comme suit :

### **⇒ Le risque lié à la dégradation de la sécurité**

L'analyse du contexte a montré que la sécurité s'est continuellement dégradée durant toutes les quatre années de mise en œuvre du PNDES. Face à ces attaques, différentes mesures ont été prises par l'Etat pour contrer le phénomène.

Il s'agit notamment :

- (i) l'adoption de la loi de programmation militaire ;
- (ii) de la création de l'Agence Nationale des renseignements ;
- (iii) du redéploiement des forces de défense et de sécurité sur le terrain ;
- (iv) de l'augmentation des effectifs des forces de défense et de sécurité ;
- (v) de l'acquisition d'équipements et de moyens logistiques ;
- (vi) de l'organisation d'opérations spéciales dans les régions touchées ;
- (vii) de l'amélioration du maillage sécuritaire par la construction des postes de défense et de sécurité ;
- (viii) des changements intervenus à la tête des forces de défense et de sécurité ;
- (ix) de l'élaboration de la politique nationale de sécurité.

Ces actions ont été permises par l'augmentation de la part du budget allouée aux forces de défense et de sécurité.

Au départ très fébriles, toutes ces actions ont permis aux forces de défense et de sécurité de monter en puissance ; ce qui a permis de mettre hors d'état de nuire plusieurs groupes terroristes. Toutefois, cela n'a pas permis d'annihiler le phénomène qui continue de sévir, se traduisant par un nombre important de populations déplacées.

Par ailleurs, les populations déplacées suites aux conflits communautaires et/ou aux attaques terroristes perpétrées dans les régions, ont reçu également de la part du gouvernement avec l'appui des partenaires, des appuis multiformes. Des cellules de gestions des conflits sociaux ont été mises en place.

Au regard des moyens financiers déployés par l'Etat et des plaintes enregistrées notamment des partenaires sociaux sur la qualité des équipements et des prises en charge des forces de défense et de sécurité, l'Assemblée a prévu la réalisation d'une mission d'information sur « la gestion des crédits alloués à la lutte contre l'insécurité et le système de motivation des hommes sur le terrain ». Cette mission vise d'une part à apprécier l'utilisation faite des crédits alloués aux départements de la défense nationale et de la sécurité dans le cadre des acquisitions des équipements, des biens et services, de la prise en charge sanitaire des femmes et hommes engagés au front, de la prise en charge des orphelins et veuves de guerre, et d'autre part à s'informer sur le système de motivation des forces de défense et de sécurité engagées dans la lutte contre le terrorisme.

Cette mission permettra certainement de faire des recommandations pour une meilleure gestion des ressources allouées.

### ⇒ Le risque financier

L'analyse du schéma de financement a montré que bien qu'en augmentation, les recettes propres n'ont pas atteint les cibles souhaitées. Aussi, les ressources extérieures demeurent instables en particulier l'appui budgétaire. Cette situation a favorisé la hausse des emprunts obligataires et des bons de Trésor. En conséquence, l'encours et le service de la dette a pris des proportions importantes.

### ⇒ Le risque lié aux troubles sociopolitiques

Sur le plan politique, la situation est restée relativement calme. En effet, le dialogue politique national a permis d'apaiser les tensions nées à la suite de l'adoption du nouveau code électoral.

S'agissant des mouvements sociaux dans les ministères, on a assisté à de nombreux grèves et mouvements d'humeurs, qui ont considérablement limité le travail dans les administrations. Le mode de règlement de ces mouvements « au cas par cas » utilisé dès le départ par le gouvernement, a contribué à intensifier la lutte.

Cependant, le dialogue engagé par le gouvernement avec les délégués des syndicats des travailleurs a, à chaque fois, permis de parvenir à des accords entre les différentes parties.

### ⇒ Le risque lié aux aléas climatiques

Le risque climatique s'est également réalisé en 2017 et en 2019 à travers la mauvaise répartition spatio-temporelle de la pluviométrie, entraînant une baisse de la production agricole avec son corollaire d'insécurité alimentaire.

Pour faire face à ce risque, l'Etat poursuit sa politique de réalisation des retenues d'eau, d'intensification agricole à travers la distribution de semences améliorées. Toutefois, les effets de cette politique ne sont pas encore perceptibles.

### ⇒ Le risque lié à la conjoncture internationale

La conjoncture internationale a été surtout affectée par le cours du baril de pétrole. A ce niveau, l'Etat a mis en place un mécanisme d'ajustement des prix, qui permet de répercuter une partie de la hausse des prix aux consommateurs, afin d'éviter un impact négatif sur les finances publiques et la viabilité financière de la Société Nationale Burkinabè des Hydrocarbures (SONABHY).

### ⇒ Le risque lié à la faible adhésion des acteurs

Tous les acteurs ont continué de suivre la mise en œuvre du PNDES conformément au dispositif de suivi-évaluation du PNDES. Concernant la mise en œuvre, les acteurs ont été quelque peu refroidis par le manque de ressources financières pour la mise en œuvre des mesures structurantes.

## XVI. LEÇONS APPRISES ET BONNES PRATIQUES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PNDES

---

### 16.1. Les leçons apprises

Les principales leçons apprises après trois années de mise en œuvre du PNDES peuvent être résumées comme suit :

- **Les multiples changements au niveau organisationnel d'un plan de développement à un autre contribuent à ralentir la mise en œuvre du nouveau référentiel.** Le passage de la SCADD au PNDES a induit un grand nombre changement en même temps. Il s'agit notamment de la composition des CSD, de l'arrimage institutionnel du Secrétariat permanent en charge du suivi du plan national, des outils de suivi-évaluation, du système de rémunération du personnel, etc. Tous ces changements ont été la source d'un « retard à l'allumage » qui s'est ressenti sur les quatre (04) premières années de mise en œuvre du PNDES. A titre illustratif, on peut citer les retards observés dans l'adoption et la mise en œuvre du dispositif organisationnel et institutionnel de suivi-évaluation déjà évoqué et les difficultés rencontrées par SP/PNDES dans la mise à disposition des ressources humaines et financières nécessaires pour son fonctionnement.

Aussi, plusieurs instruments importants de suivi (référentiel national de pondération des activités et des tâches, Métadonnées des indicateurs du Cadre de mesure de la performance globale du PNDES) n'ont été rendus disponibles qu'en 2019 tandis que certains sont toujours en cours (outil web permettant la visualisation instantanée de l'évolution des indicateurs, etc.). Tous ces changements nécessitaient du temps pour leur implémentation dans un contexte de besoins pressants et urgentes à satisfaire (revendications sociales, insécurité, insécurité alimentaire, etc.) ; ce qui a joué sur le suivi et la mise en œuvre du PNDES. Il conviendrait pour plus d'efficacité et pour une mise en route rapide de rationaliser les changements. De manière plus précise, il sied que l'organe chargé du suivi-évaluation du référentiel national soit stabilisé autant que possible dans ces différentes dimensions.

- **Le caractère trop optimiste du PNDES a contribué à gêner et limité sa mise en œuvre.** En effet, l'inadaptation des prévisions budgétaires aussi bien en recettes qu'en dépenses, ont entraîné des régulations budgétaires dès l'entame de l'année, ce qui a considérablement perturbé et découragé du même coup les ministères qui attendaient ces ressources pour la réalisation des investissements structurants programmés. Aussi, cela a contribué à retarder la signature d'un accord de coopération avec le FMI. Il est nécessaire pour le prochain référentiel que les prévisions se collent à réalité en matière de mobilisation des ressources.
- **L'insuffisance de communication sur le financement à l'endroit des ministères et de la population en général a desservi la cause du PNDES.** Pour beaucoup de ministères, des ressources autres que celles habituellement reçues leur seraient transmises pour assurer le financement des réformes et investissements structurants. La plupart des agents ont fini par se décourager au fur et à mesure de l'atteinte. Pour les populations, la communication sur la table ronde de Paris relative aux 18 000 milliards à donner espoirs que tous les besoins seraient satisfaits ; lequel espoir a fini par s'estomper et laisser place aux récriminations contre le PNDES, malgré les efforts faits sur le terrain.
- **La définition du mécanisme de suivi évaluation (outils mécanisme de suivi évaluation, indicateurs de suivi et d'évaluation, etc.) n'a pas tenu compte de la contrainte de ressources financières, et l'absence de ressources financières a limité la collecte des**

**données pour assurer le suivi du PNDES.** L'estimation du coût de la collecte des données aurait pu permettre d'adopter un cadre de mesure de la performance plus réaliste, nécessitant moins de ressources financières. Ce faisant, cela améliorera la programmation budgétaire du PNDES, en prenant en compte le coût du suivi.

## 16.2. Bonnes pratiques

L'évaluation à mi-parcours du PNDES s'est interrogée sur les bonnes pratiques et approches développées par les différents acteurs de la mise en œuvre et du suivi, particulièrement dans l'exécution des réformes stratégiques et des investissements structurants et dans le suivi évaluation du PNDES durant ces trois années. Ainsi, en terme de bonnes pratiques, on peut retenir : (i) la publication en ligne des résultats du PNDES, (ii) la mise en place d'un système de suivi du PNDES/volet Eau et assainissement (SUIPEA), (iii) la production d'un rapport mensuel sur la mise en œuvre du PNDES volet eau et assainissement, (iv) la désignation de correspondants DGESS dans les différentes structures pour faciliter la remontée de l'information sur la mise en œuvre du PNDES, (v) le dialogue est instauré à tous les niveaux, (vi) la bonne organisation des Partenaires Techniques et financiers en matière de suivi du PNDES et (vi) le recours à des sources de financement alternatives par les ministères.

**La publication en ligne des résultats du PNDES :** pour permettre un accès aisément aux résultats de la mise en œuvre du PNDES, la plateforme de Suivi des Investissements, des Réformes et des Indicateurs du PNDES (SIRI) a été développé et renseigné. Elle permet à tous les acteurs de visualiser et de disposer de l'état de mise en œuvre du PNDES sans se déplacer. L'amélioration en cours avec le développement du Système d'Information de Suivi des Référentiels de Développement (SIRD) donnera plus de possibilité aux acteurs.

**La mise en place d'un système de suivi du PNDES/volet Eau et assainissement (SUIPEA) :** c'est un système en ligne auquel toutes les directions générales et régionales ont accès depuis leur siège. Chaque dispose d'un code d'accès qui lui permet de saisir, de valider et même de visualiser les performances du Ministère. Les informations sont renseignées sur une base mensuelle. Cette plateforme permet aux autorités du ministère de suivre les performances de leurs directions et d'interpeller les différents responsables en cas de retard.

**La production d'un rapport mensuel sur la mise en œuvre du PNDES volet eau et assainissement :** certains ministères produisent des rapports mensuels de mise en œuvre des réalisations programmés dans le cadre du PNDES. Cela renforce également le suivi du PNDES au niveau sectoriel.

**La désignation de correspondants DGESS dans les différentes structures pour faciliter la remontée de l'information sur la mise en œuvre du PNDES :** plusieurs DGESS ont un réseau de correspondants ou de points focaux dans les différentes directions afin de faciliter la collecte des informations. Ces cadres sont en même temps un cadre qui permet d'échanger et de renforcer les capacités des agents par des ateliers thématiques et des formations.

**Le dialogue est instauré à tous les niveaux :** Le PNDES de son élaboration à sa mise en œuvre s'est inscrit dans une dynamique participative et inclusive, par l'implication effective de toutes les parties prenantes au développement économique et social, au plan national et régional. Pour ce faire, la tenue des différentes instances (la revue annuelle, sectorielles et régionales) constitue un véritable cadre de dialogue avec les partenaires sociaux qui permet de maintenir l'engouement des acteurs, une meilleure prise en compte des aspirations des populations et ainsi d'améliorer l'efficacité des activités.

**La bonne organisation des Partenaires Techniques et financiers en matière de suivi du PNDES :** Les PTF ont une approche organisationnelle assez originale et intéressante dont

pourrait s'inspirer les CSD pour un meilleur suivi des résultats du PNDES dans leur secteur de planification au regard des difficultés d'organisation évoquées.

Chaque CSD est suivi par une mini Troika composée de trois (03) partenaires dont un chef de fil et deux suppléants (1 et 2), désignés de manière tournante et sortante pour un mandat d'un (01) an. Le caractère tournant et sortant permet à chaque année le remplacement du chef de fil de manière successive par les suppléants. Aussi, pour sauvegarder la mémoire, les chefs de fil sortant descendent au poste de suppléant avant de se faire remplacer l'année suivante par un nouvel entrant.

En outre, au sein de chaque CSD, les partenaires sont organisés en sous-groupe thématique selon leur domaine de compétences, chaque sous-groupe tient une rencontre mensuelle, à l'issue de laquelle un rapport est produit et transmis à la mini Troika pour orientations.

Cette organisation a l'avantage : (i) d'impliquer et de responsabiliser chaque PTF partie prenante d'un CSD, (ii) d'assurer un suivi régulier et rapproché du travail des CSD et (iii) d'assurer un suivi précis orienté par centre d'intérêt.

**Le recours à des sources de financement alternatives par les ministères.** En raison de la faiblesse des ressources allouées pour le fonctionnement des CSD, les acteurs sectoriels explorent d'autres possibilités existantes au niveau de leurs partenaires techniques et financiers pour le financement des projets, programmes et de certaines activités ou rubriques de dépenses liées à l'organisation des revues sectorielles.

## **XVII. SYNTHESE DES PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PNDES ET RECOMMANDATIONS**

---

L'analyse de la mise en œuvre du PNDES sur la période 2016-2018 a permis de mettre en exergue un certain nombre d'insuffisances spécifiques à chaque secteur de planification et ministère dans la mise en œuvre des principales actions. Au-delà des questions spécifiques, certaines difficultés transversales ont contribué à limiter la mise en œuvre du PNDES. Il s'agit :

- **du caractère hyper optimiste du PNDES** perceptible aussi bien au niveau de la mobilisation des ressources, du nombre de projets structurants programmés, que des cibles visées au niveau du cadre de mesure de la performance ;
- **de la faiblesse des ressources financières mobilisées** qui ne permet pas de mettre en œuvre efficacement le plan national de développement, à cause notamment du contexte de grèves répétées dans l'Administration notamment la chaîne financière, des insuffisances dans l'organisation fiscale et de la non mise en œuvre des orientations en matière de mobilisation des financements innovants ;
- **de la non disponibilité des études de faisabilité des projets structurants programmés et de la faible qualité de celles-ci** lorsqu'elles existent. Cette situation s'explique notamment par la faiblesse des ressources financières et des capacités humaines dans le domaine ;
- **de la faible efficacité du processus de passation des marchés** se traduisant par (i) des retards dans la passation des marchés liés à la lourdeur des procédures de passation des marchés et à la dualité de celles-ci, au temps mis pour l'obtention des avis de non objection, à la faible anticipation dans la passation des marchés, etc., (ii) de la faiblesse des capacités des entreprises prestataires identifiées pour la réalisation des infrastructures entraînant des retards dans la livraison des travaux et/ou la faible qualité de certaines réalisations ;
- **de la faiblesse du suivi des travaux réalisés sur le terrain** qui ne permet pas de garantir la qualité des réalisations, lié notamment aux insuffisances dans le travail des bureaux ou techniciens recrutés pour le suivi des travaux et la faiblesses des ressources financières des corps de contrôle et de régulation ;
- **de l'importance des chantiers inachevés du fait de la dégradation de la situation sécuritaire** qui commande de réfléchir sur la pertinence de la réalisation des infrastructures dans les zones touchées par l'insécurité ;
- **des insuffisances relatives au modalités de mise en œuvre du PNDES dans les collectivités territoriales** liées à la non effectivité de l'arrimage PNDES/PCD, au non aboutissement de l'initiative portant sur l'élaboration des contrats d'objectifs, aux insuffisances dans le transfert des compétences et de crédits aux collectivités territoriales, etc.) ;
- **de l'insuffisance de la communication** se traduisant par la multiplicité des centres de communication et la faible coordination de ceux-ci, la faiblesse de la mise en œuvre du plan de communication du SPP/PNDES, l'inadaptation de la communication sur la mobilisation des ressources, les incompréhensions des sectoriels sur les modalités de financement des projets structurants du PNDES, la non implication de la société civile, la non responsabilité des structures déconcentrées, etc. ;
- **des changements institutionnels fréquents et de la forte mobilité des agents dans l'Administration** qui ne permet pas une appropriation et une capitalisation suffisantes et l'utilisation de ces acquis au profit des interventions futures ;
- **de la persistance de la corruption** liées notamment à l'absence d'une vision claire en matière de lutte contre la corruption (stratégie et plan d'actions), à la non mise en œuvre des

recommandations des corps de contrôle et au retard dans le jugement des crimes économiques ;

- **L'importance des dépenses courantes** qui ne permet pas de dégager une épargne budgétaire suffisante pour le financement des investissements ;
- **des insuffisances au niveau du dispositif organisationnel du suivi-évaluation** (qualité de participation, fonctionnement des CSD hors sessions officielles, fonctionnement des groupes thématiques, prise en compte des questions transversales, existence de processus parallèles, système de mesure des performances des CSD et des CRD, encrage institutionnel du SP/PNDES, ressources financières, etc.) ;
- **du faible alignement de la production statistique au besoin exact de renseignement des indicateurs PNDES** ;
- **de la non pertinence et la non disponibilité de certains indicateurs du cadre de mesure de la performance.**

Au regard des insuffisances transversales mises en évidence, une série de recommandations ont été formulées en vue de guider aussi bien l'élaboration que la mise en œuvre du futur référentiel national de développement. Le tableau ci-après présente par principale difficultés mises en évidences, les recommandations associées. Un tableau détaillé précisant les actions, les acteurs de mise en œuvre, les échéances est joint en annexe n°1.

**Tableau 35 : Principales difficultés et recommandations**

N°	Faiblesses	Recommandations
1	Caractère hyper optimiste du PNDES	<ul style="list-style-type: none"> <li>◊ Réaliser un cadrage macroéconomique réaliste tenant compte des contextes, de la maturation des projets structurants et de la capacité d'absorption de l'économie nationale</li> </ul>
2	Faiblesse des ressources financières mobilisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>◊ Élargir l'assiette fiscale</li> <li>◊ Mettre en oeuvre les recommandations de l'évaluation TADDAT</li> <li>◊ Exploiter le potentiel que constituent les financements innovants définis dans le PNDES</li> </ul>
3	Non disponibilité des études de faisabilité des projets structurants programmés et de la faible qualité de celles-ci	<ul style="list-style-type: none"> <li>◊ Mettre en place une agence en charge de la préparation et de la maturation des projets</li> <li>◊ Augmenter l'enveloppe financière destinée à la préparation des projets</li> </ul>
4	Faible efficacité du processus de passation des marchés	<ul style="list-style-type: none"> <li>◊ Renforcer les capacités des acteurs de la chaîne de passation des projets</li> <li>◊ Privilégier une seule procédure pour la passation des marchés financés par les PTF</li> <li>◊ Réaliser un plaidoyer auprès des PTF pour la réduction des délais d'obtention des avis de non objection sur la base du suivi des délais réalisés</li> <li>◊ Anticiper sur la passation des marchés en année n-1</li> <li>◊ Mettre en œuvre les sanctions relatives aux entreprises défaillantes</li> </ul>
5	Faiblesse du suivi des travaux réalisés sur le terrain	<ul style="list-style-type: none"> <li>◊ Rationnaliser le suivi</li> <li>◊ Prévoir un budget suffisant pour assurer le suivi</li> <li>◊ Évaluer les bureaux en charge du contrôle des réalisations et prendre des sanctions en cas de défaillances</li> </ul>
6	Importance des chantiers inachevés du fait de la dégradation de la situation sécuritaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>◊ Bien évaluer les risques avant d'entreprendre la réalisation des infrastructures dans les zones touchées par l'insécurité</li> <li>◊ Prioriser les actions visant le retour à l'accalmie dans les zones touchées par l'insécurité en attendant le retour à une situation plus favorable</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>◊ Délocaliser la réalisation de certaines infrastructures dans les zones relativement sécurisées</li> <li>◊ A défaut, prendre des dispositions pour sécuriser les travaux</li> </ul>
7	Insuffisances relatives au modalités de mise en œuvre du PNDES dans les collectivités territoriales	<ul style="list-style-type: none"> <li>◊ Définir précisément les modalités de mise en oeuvre du référentiel national de développement au niveau des collectivités territoriales</li> <li>◊ Réexaminer la pertinence de la réélection systématique des PLD pour assurer la cohérence avec le référentiel national de développement</li> <li>◊ Prendre les dispositions pour assurer le transfert de compétences et des ressources financières prévues aux collectivités territoriales</li> </ul>
8	Insuffisance de la communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>◊ Élaborer une stratégie de communication qui coordonne les interventions des différents acteurs, définir les messages et les adapter aux publics cibles</li> <li>◊ Prévoir le budget de la communication dans le budget du PNDES</li> <li>◊ Impliquer les structures déconcentrées, les collectivités locales et les ONG/OSC dans la communication à la base</li> </ul>
09	Changements institutionnels fréquents et de la forte mobilité des agents dans l'Administration	<ul style="list-style-type: none"> <li>◊ Mettre en place les manuels de procédures dans les différentes Administrations</li> <li>◊ Définir les postes de travail dans les administrations</li> <li>◊ Mettre en place un programme de renforcement des capacités des agents publics</li> </ul>
10	Persistance de la corruption	<ul style="list-style-type: none"> <li>◊ Adopter les décrets d'application de la loi organique N°082-2015/CNT portant attributions, composition, organisation et fonctionnement de l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption (ASCE-LC)</li> <li>◊ Augmenter les ressources destinées au fonctionnement de l'ASCE</li> <li>◊ Élaborer et mettre en oeuvre une stratégie de lute contre la corruption</li> <li>◊ Accélérer le traitement des dossiers de crimes économiques au niveau de la justice</li> </ul>
11	Importance des dépenses courantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>◊ Améliorer les procédures de négociation salariale et les pratiques de négociation par la centralisation des procédures de négociation</li> <li>◊ Améliorer l'évaluation des besoins du personnel par la conduite de revues fonctionnelles dans les ministères clés et la description systématique des postes de travail</li> <li>◊ Insuffler une nouvelle dynamique au système de redéploiement et mieux contrôler le régime de sorties temporaires</li> <li>◊ Envisager la mise en oeuvre de la retraite anticipée pour réduire la masse salariale</li> <li>◊ Mettre en place des mécanismes favorables au recrutement des jeunes dans les entreprises comme la réduction d'impôt pour chaque jeune recruté dans une entreprise (Voir exemple de la Côte d'Ivoire)</li> <li>◊ Mettre en oeuvre les recommandations de l'audit complet des branchements et abonnements téléphoniques de l'administration</li> <li>◊ Mettre en oeuvre les recommandations de l'audit complet des branchements et abonnements d'eau de l'administration</li> <li>◊ Mettre en oeuvre les recommandations de l'audit complet des branchements et abonnements électriques de l'administration</li> <li>◊ Mettre en oeuvre le plan d'action opérationnel de stratégie d'optimisation de la gestion du parc automobile de l'Etat</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>◊ Mettre en oeuvre le plan d'actions de la stratégie immobilière de l'Etat (PA/SIE) 2019-2021</li> </ul>
12	Insuffisances au niveau du dispositif organisationnel du suivi-évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>◊ Recentrer la revue annuelle du CNP autour des questions stratégiques ou des goulets d'étranglement qui n'auraient pas trouver solutions au niveau du CTN. Cela va de pair avec le renforcement du CTN pour les discussions sur les aspects techniques</li> <li>◊ Harmoniser les textes portant création, organisation et fonctionnement des CSD et impliquer tous les ministères dans le processus de formalisation</li> <li>◊ Tenir compte de la préséance dans la désignation des présidents et vice- président ou adopter un mode de présidence tournante entre les ministres membres des CSD</li> <li>◊ Harmoniser le fonctionnement des groupes thématiques et prévoir au moins une réunion par mois entre les présidents du CSD</li> <li>◊ Renforcer les capacités techniques et logistiques du SP/PNDES pour lui permettre d'assurer efficacement sa mission</li> <li>◊ Intégrer les différents outils de suivi-évaluation du PNDES (cadre logique, du cadre de mesure de la performance, du cadre de suivi de la répartition régional des projets, de la MRSIS) afin d'alléger le travail de renseignement des CSD et des CRD</li> <li>◊ Veiller à stabiliser les outils de suivi-évaluation d'un plan de référentiel de développement à un autre</li> <li>◊ Renforcer l'encrage institutionnel du SP/PNDES au sein du Premier Ministère : deux options s'offrent pour le prochain référentiel: soit accorder un rang ministériel à l'occupant de ce poste soit relever son rang pour le lier directement au Premier Ministre</li> <li>◊ Faire une évaluation de la mise en œuvre des secteurs de planification et mettre en évidence les recommandations.</li> <li>◊ Mettre en place un mécanisme d'évaluation des performances des CSD, assorties de sanctions positives voire négatives. (<b>voir annexe pour la liste complète des mesures</b>)</li> </ul>
13	du faible alignement de la production statistique au besoin exact de renseignement des indicateurs PNDES	<ul style="list-style-type: none"> <li>◊ Procéder à l'élaboration d'un programme statistique prioritaire ou prioriser les besoins d'informations du PNDES dans le prochain SDS 2021-2025</li> <li>◊ Assurer la prise en compte de la programmation financière dans le CDMT global et sectoriel durant l'allocation des crédits aux sections (Ministères, Institutions)</li> <li>◊ Procéder à une analyse de la pertinence de l'ensemble des productions annuelles de statistiques au regard de la quantité de ces productions et de leur coût relativement élevé.</li> <li>◊ Responsabiliser l'INSD en matière de collecte des informations nécessaires pour le renseignement des indicateurs PNDES ; cela pourrait passer par un accord formel établit avec l'INSD sur la production des données, la fréquence et les moyens nécessaires.</li> </ul>
14	de la non pertinence et la non disponibilité de certains indicateurs du cadre de mesure de la performance	<ul style="list-style-type: none"> <li>◊ Mettre en œuvre les résultats des travaux de normalisation des cadres logiques et cadres de mesure de performance sectoriels (<b>voir liste complète des mesures en annexe</b>)</li> </ul>

Source : Groupement de cabinets IPSO Conseils & Institut Develop, 2020

## **CONCLUSION**

---

La présente étude visait à évaluer la mise en œuvre du PNDES sur la période 2016-2018, à dégager les contraintes, les leçons apprises et proposer des recommandations pour des ajustements éventuels.

Au terme de l'évaluation, il ressort que malgré le contexte difficile marqué notamment par la situation sécuritaire et la grogne sociale dans l'administration, des résultats importants ont été atteints dans plusieurs domaines clés du développement économique et social. Il s'agit notamment :

- de la planification du développement à travers l'opérationnalisation des secteurs de planification et l'adoption de la loi sur le pilotage du développement ;
- de l'amélioration de la couverture du territoire par la télévision nationale, la radio nationale, et la presse écrite ;
- du renforcement de l'accessibilité physique du territoire la réalisation des routes bitumées ;
- de l'amélioration de l'accès à l'eau potable par la réalisation des forages ;
- l'amélioration de la santé des population par la mise en œuvre de la mesure de gratuité des soins pour les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq (05) ans et la réalisation d'infrastructures sanitaires ;
- de l'amélioration de l'accès à l'éducation notamment dans le post primaire par la réalisation d'infrastructures éducatives ;
- des efforts en matière de retrait des enfants en situation de rue.

Les points dans lesquels des efforts doivent être encore renforcés sont notamment le climat des affaires, la lutte contre la corruption, le transfert de compétences et de ressources aux collectivités territoriales, la mobilisation des ressources internes qui restent encore en dessous de la norme communautaire, l'assainissement notamment en milieu rural, l'efficacité des aménagements hydro-agricoles, la couverture de l'énergie notamment en milieu rural et le coût de l'énergie qui reste encore exorbitant pour les entreprises, etc.

Au-delà de ces questions spécifiques, certaines difficultés transversales ont contribué à limiter la mise en œuvre du PNDES.

Au regard des insuffisances spécifiques et transversales mises en évidence, une série de recommandations ont été formulées en vue de guider aussi bien l'élaboration que la mise en œuvre du futur référentiel national de développement.

## BIBLIOGRAPHIE

- Assemblée Nationale, (2017), « Commission d'enquête parlementaire sur le système d'enseignement au Burkina Faso », rapport de synthèse, Ouagadougou
- ARCOOP, « Exposé des motifs du projet de loi portant règlementation générale de la commabde publique », Ouagadougou
- ARCOOP, « Rapport d'activités de 2014, 2015 et 2017 », Ouagadougou
- Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), (2019), « Rapport sur la situation de l'inclusion financière dans l'UEMOA au cours de l'année 2018 »,
- Conseil National de la Prospectve et de la Planification Stratégique (CNPPS) (2005), «Etude nationale prospective Burkina 2025 », Rapport général, Ouagadougou
- Conseil National de la Statistiuque, (2016) « Schéma directeur de la statistique 2016-2020 », Ouagadougou,
- Conseil National de la Statistiuque, (2019) « Programme statistique national 2020 », Ouagadougou,
- Conseil National de la Statistiuque, (2019) « Programme statistique prioritaire 2020-2021 », Ouagadougou,
- Conseil National de la Statistiuque, (2019) « Rapport statistique national 2018 », Ouagadougou,
- Conseil National de Sécurité Alimentaire (CNSA), (2019), « Deuxième session du comité de prévision de la situation alimentaire et nutritionnelle CPSA de l'année 2019 », Rapport de synthèse, Ouagadougou
- CORUS, (2020), « Rapport de situation (SitRep) sur la fonctionnalité des structures de soins dans les zones d'insécurité au Burkina Faso au 22 janvier 2020, Ouagadougou
- DGB (2017) Rapport sur la situation d'exécution du budget et de la trésorerie de l'Etat, exercice 2017, au 31 mars, Ouagadougou
- DGB (2018), Rapport sur la situation d'exécution du d'exécution du budget et de la trésorerie de l'Etat, exercice trésorerie de l'Etat, exercice 2018, au 31 mars, avril 2018, Ouagadougou
- DGB, (2016) « Rapport sur la situation d'exécution du budget et de la trésorerie de l'Etat, gestion 2016, au 31 mars 2016, mai 2016, Ouagadougou
- DGB, (2019), Rapport sur la situation d'exécution du budget et de la trésorerie de l'Etat, exercice 2018, au 31 décembre, février 2019, Ouagadougou
- DGCOOP, (2019), « Coopération pour le développement : Busane, 8 ans après : état des lieux et perspectives pour le Burkina Faso, Rapport 2018, Ouagadougou
- DGCOOP, (2019), « Coopération pour le développement : les financements innovants comme alternative pour le financement du développement au Burkina Faso : réalités et perpectives », Rapport 2017, Ouagadougou
- DGESS-MENAPL, (2018), « Tableau de bord du préscolaire Année scolaire 2017/2018, Ouagadougou,
- DGESS-MS, (2019) « Situatin des infrastructures sanitaires réalisésde 2016 à 2019 », Ouagadougou

DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET, (2019) « Mission d'études pour l'établissement du bilan de mise en œuvre de la LORF et du budget programme, Ouagadougou

FMI, (2018), « Burkina Faso : gestion de la masse salariale et réforme de la fonction publique », Rapport d'assistance technique, Ouagadougou

INSD, (2019), Annuaire statistique 2018, Ouagadougou,

MCIA, (2018), « Principales réformes sur le climat des affaires au Burkina Faso », Ouagadougou

MINEFID (2018), « MAPS-Feuille de route pour la mise en œuvre du PNDES et l'atteinte des ODD au Burkina Faso », Ouagadougou

MINEFID, (2014), « Evaluation d'impact 2011-2013 de la stratégie de croissance accélérée et du Développement Durable », Ouagadougou

MINEFID, (2017), « Profil ODD du Burkina Faso », Ouagadougou

MINEFID, (2019), « Rapport national volontaire de mise en œuvre des ODD 2016-2018 », Ouagadougou

MINEFID, (2019), « Revue conjointe des projets de la BAD, de la Banque Mondiale et du FIDA », document de travail provisoire, Ouagadougou

MINEFID, (2020), « défis sécuritaires et coopération au développement au Burkina Faso », Ouagadougou

MINEFID, (2029), « Neuvièmes assises de l'Assemblée Générale des Projets et Programmes de développement », Rapport général, Ouagadougou

Ministère de la femme de la solidarité nationale et de la famille, (2017), « tableau de bord statistique « Femme et Genre », Ouagadougou

Ministère de l'eau et de l'Assainissement, (2020) « Données annexes pour le discours sur la situation de la nation », Ouagadougou

Ministère du plan, (2017), « Evaluation du plan de développement économique et social 2012-2015 », rapport final, Nyamé,

ONU, (2018) « MAPS-Feuille de route pour la mise en œuvre du PNDES et l'atteinte des ODD au Burkina Faso », Ouagadougou

Premier Ministère, (2016), « Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) », Ouagadougou

Premier Ministère, (2020), « Communication sur la mise en œuvre du PNDES », Ouagadougou

SP / PNDES, « Rapports de performance de l'année 2016, 2017, 2018 », Document final, Ouagadougou

SP / PNDES (2016), « Rapports de performance sectoriels 2016, 2017, 2018 et 2019 », Document final, Ouagadougou

SP / PNDES, (2019), « Rapport de performance à mi-parcours de l'année 2019, Ouagadougou

SP / PNDES (2019), « Mission d'appui pour la rationalisation du cadre de mesure de la performance », Ouagadougou

SP/ PNDES, « Comptes rendus des travaux de la revue 2017, 2018 et 2019 du PNDES, Ouagadougou

SP/PNDES, (2018) « Note sur le bilan à fin juin 2018 de la mise en œuvre du PNDES 2016-2020 : accélérer la transformation agro-sylvo pastorale au Burkina Faso », Ouagadougou

SP/PNDES, (2018), « Plan d'actions, 2017-2020 du renforcement des capacités opérationnelles du dispositif du suivi-évaluation et de communication du PNDES », Ouagadougou

SP/PNDES, (2019), « Métadonnées des indicateurs du cadre de mesure de la performance globale du PNDES », Ouagadougou

SP/PNDES, « Matrice de réformes stratégiques et des investissements structurant de l'année 2017, 2018, 2019 », Ouagadougou

## **ANNEXES**

## Annexe 1 : Plan d'actions de mise en œuvre des recommandations

N°	Recommandations	Actions opérationnelles	Echéances de mise en œuvre	Sources de vérification	Responsable de mise en œuvre
	<b>Bonne gouvernance politique et administrative</b>				
1	Accelerer le transfert des compétences et des ressources financières prévues aux collectivités territoriales. Les compétences autres que l'éducation, la santé, l'eau potable et l'assainissement ne sont pas encore transférées.	Conduire un plaidoyer auprès du MINEFID pour le respect de l'engagement de 15% du budget de l'Etat aux CT	Décembre 2020	Rapport d'activités	Leader : MATDCS Partenaires : DGTD/MINEFID, CT
		Etablir un plan de mise en œuvre progressif des domaines de compétences non encore transférés aux collectivités territoriales	Décembre 2020	Rapport d'activités	Leader : MATDCS Partenaires : DGTD/MINEFID, CT
		Accélerer l'élaboration d'une loi de programmation au profit des CT	Décembre 2020	Projet de loi	Leader : MATDCS Partenaires : DGTD/MINEFID, CT
		Mettre en place un programme de renforcement des capacités techniques des CT	Juin 2021	Rapport d'activités	MATDCS
2	Renforcer la lutte contre la corruption	Adopter les décrets d'application de la loi organique N°082-2015/CNT portant attributions, composition, organisation et fonctionnement de l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption (ASCE-LC) Augmenter les ressources destinées au fonctionnement de l'ASCE	Octobre 2020	Décrets adoptés	Leader : PM Acteurs : PM/ ASCE-LC ; MINEFID ;
		Appliquer les recommandations issues des rapports de l'ASCE-LC	Permanent	Rapport de mise en œuvre des recommandations	Leader : PM Acteurs : PM/ ASCE-LC ; MINEFID ;
		Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de lutte contre la corruption afin d'améliorer la synergie d'actions des différents intervenants	Octobre 2020	Document de stratégie de lutte contre la corruption disponible	Leader : ASCE-LC Acteurs : PM/ ASCE-LC ; MINEFID ; Ministère de la justice ; RENLAC
	<b>Bonne gouvernance économique</b>				
3	Renforcer la mise en œuvre effective du budget programme	Mettre en œuvre les recommandations de l'étude sur l'établissement du bilan	Décembre 2022	Rapport de mise en œuvre	Leader : DGB/MINEFID

<b>N°</b>	<b>Recommandations</b>	<b>Actions opérationnelles</b>	<b>Echéances de mise en œuvre</b>	<b>Sources de vérification</b>	<b>Responsable de mise en œuvre</b>
		de mise en œuvre de la LOLF et du budget-programme			Acteurs : Ministères sectoriels
<b>4</b>	Améliorer la mobilisation des recettes fiscales (gouvernance, élargissement de l'assiette fiscale, civisme fiscal, etc).	Mettre en œuvre le plan d'actions des recommandations du rapport TADDAT et autres réformes élaboré	Décembre 2021	Rapport de mise en œuvre	Leader : DGI/MINEFID Acteurs : DGD et DGTCP/MINEFID
<b>5</b>	Poursuivre l'amélioration du climat des affaires	Mettre en œuvre les réformes stratégiques de la matrice minimale du climat des affaires.	Décembre 2020	Rapport de mise en œuvre	Leader : DGI/MINEFID Acteurs : DGD et DGTCP/MINEFID
<b>6</b>	Accélérer le traitement des dossiers de crimes économiques au niveau de la justice.	Renforcer les capacités humaines, matériels et logistiques du secteur de la justice pour le traitement diligent des dossiers de crimes économiques.	Décembre 2021	Rapport d'exécution	<b>Leader : Ministère de la justice</b> Acteurs : Ministère de la justice ; Syndicat des travailleurs du Ministère
	<b>Santé des populations et transition démographique</b>				
<b>7</b>	Améliorer la mise en œuvre de la mesure de gratuité des soins	Faire une évaluation de la mesure de gratuité et mettre en œuvre les recommandations	Décembre 2020	Rapport d'activités	Leader : MS Acteurs : CAMEG, MINEFID, ONG
		Eponger la dette de l'Etat envers la CAMEG	Décembre 2020	Rapport d'activités	Leader : MS Acteurs : CAMEG, MINEFID, ONG
		Améliorer le suivi pour limiter les cas de fraude	Décembre 2020	Rapport d'activités	Leader : MS Acteurs : CAMEG, MINEFID, ONG
		Mettre en place un plan de communication sur la mesure de gratuité	Décembre 2020	Rapport d'activités	Leader : MS Acteurs : CAMEG, MINEFID, ONG
<b>8</b>	Doter les centres de santé d'ambulances de bonne qualité pour limiter les pannes fréquentes qui ne facilitent pas les évacuations sanitaires.	Poursuivre la mise en œuvre du programme d'acquisition d'ambulances au profit des centres de santé	Septembre 2020	Rapport d'activités	Leader : MS Acteurs : MINEFID
	<b>Education, enseignement supérieur et de la formation</b>				
<b>9</b>	Renforcer les infrastructures d'accueil dans le préscolaire	Définir et mettre en place un programme spécial pour la réalisation des infrastructures dans le préscolaire.	Décembre 2021	Rapport d'activités	Leader : MENA/PL Partenaires : M. chargé de femme

N°	Recommandations	Actions opérationnelles	Echéances de mise en œuvre	Sources de vérification	Responsable de mise en œuvre
		Mettre en place un programme de sensibilisation des acteurs sur l'importance du préscolaire.	Décembre 2021	Rapport d'activités	Leader : MENA/PL Partenaire : M. chargé de femme
10	Améliorer l'accès et le maintien des filles au post-primaire et au secondaire	Elaborer et mettre en œuvre un programme de sensibilisation sur le maintien de la jeune fille au niveau post primaire et du secondaire	Juin 2021	Rapport d'activités	Leader : MENA/PL Partenaire : M. chargé de femme
		Poursuivre la construction des établissements scolaires pour limiter l'éloignement des jeunes filles de leur lieu de résidence	permanent	Rapport d'activités	Leader : MENA/PL Partenaire : M. chargé de femme
11	Accélérer la construction des infrastructures d'accueil de l'EFTP	Mettre en œuvre les programmes de construction de l'EFTP	Décembre 2021	Rapport d'activités	Leader : MENA/PL Partenaire : M. chargé de femme
	<b>Recherche et l'innovation</b>				
12	Améliorer la liaison entre le monde de la recherche et le secteur privé aussi bien dans la détermination des thèmes de recherche que dans la mise en œuvre des résultats de recherche	Elaborer un plan d'actions minimales des actions de recherche à mettre en œuvre basé sur les priorités du secteur privé.	Décembre 2021	Rapport d'activités	Leader : MESRI Partenaire : M. agriculture, M. Elevage, M. M. chargé de femme
13	Renforcer la connexion entre la recherche et les associations professionnelles de producteurs	Instaurer un cadre de dialogue entre le monde de la recherche et les organisations professionnelles de producteurs	Septembre 2021	Rapport d'activités	Leader : MESRI Partenaire : M. agriculture, M. Elevage, M. environnement, Organisations des producteurs
	<b>Emploi décent et la protection sociale</b>				
15	Réduire le poids de la fiscalité sur le formel	Conduire une étude sur l'impact de la fiscalité sur le développement des PME/PMI et mettre en œuvre les recommandations	Janvier 2022	Rapport d'activités	Leader : MCIA Partenaire : Ministères sectoriels, CCIA, Chambre d'Agriculture, Organisations du secteur informel

N°	Recommandations	Actions opérationnelles	Echéances de mise en œuvre	Sources de vérification	Responsable de mise en œuvre
16	Renforcer la prise en charge adéquate des enfants de la rue	Elaborer une stratégie de prise en charge des enfants de la rue et son plan d'actions, organiser une table sur le financement de cette stratégie.	Octobre 2021	Rapport d'activités	Leader : Ministère en charge de l'action sociale Partenaire : Ministères sectoriels, ONG/OSC
17	Favoriser l'émergence et le développement de femme chef d'entreprise	Augmenter les ressources du FAARF pour l'appui aux femmes Renforcer les capacités entrepreneuriales des femmes	Décembre 2021	Rapport d'activités	Leader : Ministère en charge de l'action sociale Partenaire : MINEFID, Ministères sectoriels, ONG/OSC
	<b>Cadre de vie, accès à l'eau, assainissement et services énergétiques</b>				
18	Améliorer l'assainissement en milieu rural	Accélérer les actions de sensibilisation en matière d'assainissement	Décembre 2021	Rapport d'activités	Leader : MEA Partenaire : M. environnement, MINEFID, ONG/OSC
		Accélérer les programmes en cours (ONEA, etc.)	Décembre 2021	Rapport d'activités	Leader : MEA Partenaire : M. environnement, MINEFID, ONG/OSC
19	Renforcer l'électrification rurale	Accélérer les programmes en cours	Décembre 2022	Rapport d'activités	Leader : M. Energie Partenaire : MATDCS, CT
20	Améliorer l'aménagement des villes	Dotter toutes les villes de SDAU, de SDDEP et de SDGDU opérationnels	Décembre 2023	Rapport d'activités	Leader : MEA Partenaire : M. environnement, MINEFID, ONG/OSC
21	Améliorer l'accès au logement	Finaliser les discussions en vue de rendre disponibles les espaces devant abriter les sites de constructions	Décembre 2021	Rapport d'activités	Leader : M. Habitat : M. environnement, MINEFID, M. infrastructures ONG/OSC
	<b>Développement agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique</b>				
22	Réduire la dépendance de la production agricole au cycle pluviométrique	Initier la formation et l'appui conseil aux producteurs	Juin 2021	Rapport d'activités	Leader : MAAH Partenaire : M. environnement, MINEFID, ONG/OSC

N°	Recommandations	Actions opérationnelles	Echéances de mise en œuvre	Sources de vérification	Responsable de mise en œuvre
		Poursuivre les actions de construction et de réhabilitation des barrages et retenues d'eau	Décembre 2021	Rapport d'activités	Leader : MAAH Partenaire : M. environnement, MINEFID, ONG/OSC
		Réaliser une évaluation de l'efficacité des périmètres irriguées.	Décembre 2021	Rapport d'activités	Leader : MAAH Partenaire : M. environnement, MINEFID, ONG/OSC
23	Accélérer le traitement des dossiers de demandes d'actes fonciers par les services domaniaux	Accelerer la mise en place des services fonciers ruraux dans toutes les communes	Décembre 2023	Rapport d'activités	Leader : MADTS Partenaire: CT, MINEFID
	<b>Industrie et artisanat</b>				
24	Améliorer la compétitivité des entreprises	Réaliser une étude sur la situation de la compétitivité des entreprises	Juin 2021	Rapport d'activités	Leader : MCIA Partenaire: Ministères sectoriels, CCI, Patronat, OSC
		Mettre en œuvre un programme prioritaires d'amélioration de la compétitivité des entreprises fondé sur les recommandations de l'étude sur la compétitivité des entreprises	Juin 2021	Rapport d'activités	Leader : MCIA Partenaire: Ministères sectoriels, CCI, Patronat, OSC
		Accelerer la mise en œuvre le plan d'industrialisation accélérée	Juin 2023	Rapport d'activités	Leader : MCIA Partenaire: Ministères sectoriels, CCI, Patronat, OSC
	<b>Commerce et industries de services</b>				
25	Améliorer la qualité des services et diversifier l'économie	Améliorer la formation et disponibilité de la main d'œuvre qualifiée dans le secteur des services	Juin 2021	Rapport d'activités	Leader : MCIA Partenaire: Ministères sectoriels, CCI, Patronat, OSC
		Mettre en place la banque des PMI/PME	Septembre 2021	Rapport d'activités	Leader : MCIA Partenaire: Ministères sectoriels, CCI, Patronat, OSC

N°	Recommandations	Actions opérationnelles	Echéances de mise en œuvre	Sources de vérification	Responsable de mise en œuvre
		Sensibiliser les acteurs sur les avantages du code des investissements dans le secteur agricole	Juin 2021	Rapport d'activités	Leader : MCIA Partenaire: Ministères sectoriels, CCI, Patronat, OSC
	<b>Environnement et ressources naturelles</b>				
26	Améliorer la prise en compte du développement durable dans les politiques de développement	Impliquer le Ministère en charge de l'environnement dans l'élaboration des PCD et PRD pour faciliter la prise en compte des principes et des problématiques émergentes de développement	Juin 2021	Rapport d'activités	Leader : M. Environnement Partenaire: CT, DREP, MATDCS
	<b>Dispositif de mise en œuvre et de suivi-évaluation</b>				
27	Définir le rôle attendu du Parlement et du Chef de file de l'opposition (CFOP)				
28	Recentrer la revue annuelle du Comité National de Pilotage (CNP) autour des questions stratégiques ou des goulets d'étranglement qui n'aurait pas trouver solutions au niveau du CTN	Relire le décret n° 2017-0004/PRES/PM/MINEFID portant création, attributions, organisation et fonctionnement du dispositif de suivi et d'évaluation du Plan national de développement économique et social (PNDES) du 12 janvier 2019	Septembre 2020	Décret modificatif du décret n° 2017-0004/PRES/PM/ MINEFID relu	<b>Leader : SP / PNDES</b> Acteurs : SP / PNDES, Assemblée Nationale, CFOP, tous les Ministères, les représentants des Burkinabé de l'extérieur
29	Prendre en compte dans le dispositif de suivi les burkinabé de l'extérieur, au regard du rôle, qui leur est assignée dans la nouvelle vision du développement				
30	Définir les modalités de mise en œuvre du référentiel national de développement au niveau des collectivités territoriales	Prévoir un mécanisme d'opérationnalisation du référentiel national de développement au niveau des collectivités territoriales	2021	Rapport d'activité	<b>Leader : Structure en charge de la mise en œuvre du référentiel national</b> Acteurs : Structure en charge de la mise en œuvre du référentiel national, MATDCS ; Collectivités territoriales

<b>N°</b>	<b>Recommandations</b>	<b>Actions opérationnelles</b>	<b>Echéances de mise en œuvre</b>	<b>Sources de vérification</b>	<b>Responsable de mise en œuvre</b>
<b>31</b>	Renforcer les capacités des membres du Comité Technique National (CTN) pour les discussions sur les aspects techniques	Organiser des sessions de renforcement des capacités du CTN	Octobre 2020	Rapport de formation Liste de présence des participants	<b>Leader : SP / PNDES</b> Acteurs : SP / PNDES ; CTN ; Formateurs
<b>32</b>	Harmoniser les textes portant création, organisation et fonctionnement des CSD et impliquer tous les ministères dans le processus de formalisation				
<b>33</b>	Harmoniser le fonctionnement des groupes thématiques et prévoir au moins une réunion par mois entre les présidents des CSD				
<b>34</b>	Définir des critères minima pour la désignation des membres de la société civile et le secteur privé				
<b>35</b>	Tenir compte de la préséance dans la désignation des présidents et vice-présidents ou adopter un mode de présidence tournante entre les ministres membres des CSD	Relire le décret portant création, attributions, composition, organisation et fonctionnement des CSD	Septembre 2020	Décret modificatif des décrets portant création, attributions, composition, organisation et fonctionnement des CSD relu	<b>Leader : SP / PNDES</b> Acteurs : SP / PNDES, tous les ministères
<b>36</b>	Mettre en place un mécanisme d'évaluation des performances des CSD, assorties de sanctions positives voire négatives				
<b>37</b>					
	Mettre en lien tous les instruments de suivi-évaluation afin d'éviter la redondance dans le renseignement des indicateurs	Organiser un atelier de révision des outils de suivi-évaluation	Mars 2021	Outils de suivi-évaluation révisés	<b>Leader : SP / PNDES</b> Acteurs : SP / PNDES ; CTN ; Formateurs
<b>38</b>	Accorder un rang ministériel au Secrétaire Permanent du référentiel national de développement/ Relever son rang pour le lier directement au Premier Ministre.	Relire le décret portant attributions du Premier Ministère	Décembre 2020	Décret modificatif portant création, attributions, composition, organisation et fonctionnement du SP/PNDES adopté	<b>Leader : SP / PNDES / Premier Ministère</b> Acteurs : SP / PNDES / Premier Ministère, MINEFID

N°	Recommandations	Actions opérationnelles	Echéances de mise en œuvre	Sources de vérification	Responsable de mise en œuvre
	Rattacher le secrétariat permanent directement au cabinet du Premier Ministre.				
39	Renforcer les capacités techniques et financières des CSD	Organiser des formations en suivi-évaluation au profit des membres des CSD	Septembre 2020	Rapport de formation disponible	<b>Leader : SP / PNDES</b> Acteurs : SP / PNDES, membres CSD ; Formateurs
40			Septembre 2020	Rapport de formation disponible	<b>Leader : SP / PNDES</b> Acteurs : SP / PNDES, membres CSD ; Formateurs
		Doter les CSD et CRD de moyens financiers conséquents	2021	Décret modificatif portant organisation et fonctionnement des CSD / CRD disponible	<b>Leader : SP / PNDES</b> Acteurs : SP / PNDES, membre CSD, DGB / MINEFID /
41	Renforcer les capacités des acteurs de la société civile et secteur privé sur le suivi-évaluation	Organiser des cessions de formations sur le suivi évaluation au profit des OSC membre des CSD et CRD	Septembre 2020	Rapport de formation disponible	<b>Leader : SP / PNDES</b> Acteurs : SP / PNDES, OSC, Consultant
42	Respecter les textes en matière de présence au réunion et d'exercice des intérim à la présidence des CSD en cas d'absence du Président du CSD	Adresser des correspondances aux Ministres pour le rappel des dispositions sur les intérim et la présence du président et des vice présidents sur l'importance de leurs participations aux CSD	Juillet 2020	Liste de présence des sessions des CSD disponible	<b>Leader : SP / PNDES</b> Acteurs : SP / PNDES, tous les ministères
43	Prévoir des échanges autour des thématiques transversales au niveau des CTN	Organiser les CTN et CNP autour de thématiques spécifiques	Octobre 2020	Compte rendu des sessions d'échange / Liste de présence des rencontres d'échange	<b>Leader : SP / PNDES</b> Acteurs : SP / PNDES, CTN
44	Faire une évaluation de la mise en œuvre des secteurs de planification et mettre en évidence les recommandations	Commanditer une étude spécifique sur la mise en œuvre des secteurs de planification et mettre en œuvre les recommandations	Décembre 2020	Rapport d'évaluation disponible	<b>Leader : DGEP / MINEFID</b> Acteurs : DGEP / MINEFID, Consultant

N°	Recommandations	Actions opérationnelles	Echéances de mise en œuvre	Sources de vérification	Responsable de mise en œuvre
45	Mettre en place un cadre d'échanges entre le SP/PNDES, le BSPP et la DGEP afin d'harmoniser les approches et la collecte d'informations	Organiser des séances de travail	Décembre 2020	Décret adopté	<b>Leader : SP/PNDES</b> Acteurs : DGEP, BSPP, tous les ministères
46	Améliorer la collecte des données pour le renseignement des indicateurs du CMP du PNDES	Aligner le Schéma directeur de la statistique (SDS) et le renseignement des indicateurs du PNDES en priorisant les données du PNDES dans le SDS. Etablir la liste des données d'enquête à collecter du ressort de l'INSD. Etablir la liste des données du ressort des ministères sectoriels. Prévoir le budget de dispositif de suivi-évaluation (y compris la collecte des données) dans le budget global du PNDES	2021		<b>Leader : SP / PNDES</b> Acteurs : MINEFID, DGB INSD, CNS
47	Mettre en œuvre les recommandations de la Mission d'appui pour la rationalisation du cadre de mesure de la performance globale du PNDES	-	Mars 2021	Rapport SP/PNDES	<b>Leader : SP/PNDES</b> Acteurs : CSD
	Assurer le suivi de la qualité des infrastructures réalisées	Oraganiser des visites terrains.	Décembre 2020	Rapport de suivi	<b>Leader : SP/PNDES</b> Acteurs : CSD
	<b>Planification et prévision</b>				
48	Réaliser un cadrage macroéconomique réaliste tenant compte du contexte, de la maturation des projets structurants et de la capacité d'absorption de l'économie nationale	Organiser des rencontres d'échange avec les différents ministères ayant des cibles surestimées ou sous estimées	Décembre 2020	Matrice des indicateurs et des cibles revue disponible	<b>Leader : SP / PNDES</b> Acteurs : SP / PNDES ; tous les ministères ; consultants
49	Fixer des cibles réalistes tenant compte des capacités nationales (ressources disponibles, taux d'absorption, etc.)			MRSIS revue	
50	Améliorer la cohérence entre le cadre de mesure de la performance (effets) et la MRSIS				
51	Réexaminer la pertinence de la rélecture systématique des PRD et PCD pour		Décembre 2020	Décret modificatif adopté	<b>Leader : DGEP</b>

N°	Recommandations	Actions opérationnelles	Echéances de mise en œuvre	Sources de vérification	Responsable de mise en œuvre
	assurer la cohérence avec le référentiel national de développement				Acteurs :DGDT, MATDCS, Collectivités territoriales ;
	<b>Mobilisation des ressources</b>				
52	Élargir l'assiette fiscale	Poursuivre la sensibilisation des acteurs économiques sur le bien-fondé des impôts et taxes	Octobre 2020	Rapport d'activités	<b>Leader : MINEFID</b> Acteurs : DGI/ MINEFID; Faitières des entreprises, Structures d'appui au secteur privé (ME-BF ; CCI-BF, etc.)
		Adopter des mesures incitatives à la formalisation des entreprises	2021	Rapport d'activités Code des généraux des impôts revus Loi de finances Code des investissements	<b>Leader : MINEFID</b> Acteurs : DGI/ MINEFID; PM ; AN; Faitières des entreprises, Structures d'appui au secteur privé
		Mettre en œuvre le plan d'action des recommandations du rapport TADDAT	2021	Etat de mise en œuvre du plan d'actions	<b>Leader : MINEFID</b> Acteurs : DGI; DGD, DGTCP
53	Exploiter le potentiel que constituent les financements innovants définis dans le PNDES	Elaborer une stratégie de mobilisation des sources de financement innovantes Renforcer les capacités des ministères techniques sur les PPP et autres financements innovants	Octobre 2020	Document de stratégie de mobilisation des sources innovantes de financement est disponible	<b>Leader : MINEFID</b> Acteurs : DGI/ MINEFID ; Faitières des entreprises, Consultants ; Structures d'appui au secteur privé
	<b>Exécution des projets et programmes</b>				
54	Mettre en place une structure en charge de la préparation et de la maturation des projets	- Entreprendre un voyage d'étude dans les pays avec de telles agences - Organiser une concertation avec les différents ministères - Elaborer une étude de faisabilité - Créer une structure en charge de la préparation et de la maturation des projets	Décembre 2020	Décret portant création, organisation et fonctionnement de l'agence en charge de la préparation et de la maturation des projets	<b>Leader : MINEFID</b> Acteurs : MINEFID ; Ministères sectoriels ; Faitières des entreprises, Consultants
55	Augmenter l'enveloppe financière destinée à la préparation des projets	Plaidoyer auprès du MINEFID	2021	Loi de finance 2021 Décret portant création, organisation et fonctionnement de	<b>Leader : MINEFID</b> Acteurs : DGI/ MINEFID ; Faitières des entreprises,

N°	Recommandations	Actions opérationnelles	Echéances de mise en œuvre	Sources de vérification	Responsable de mise en œuvre
				l'agence en charge de la préparation et de la maturation des projets	Consultants ; Structures d'appui
<b>56</b>					<b>Leader : PM (ARCOP) ; Acteurs : DGCMEF ; MINEFID ; Consultants</b>
<b>57</b>					
<b>58</b>	Anticiper sur la passation des marchés en année n-1	Relire le décret portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des Marchés publics	Décembre 2020	Décret portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des Marchés publics relu	<b>Leader : PM</b> Acteurs : ARCOP/PM ; MINEFID, Ministère de la justice, Faitières des entreprises
<b>59</b>	Alourdir les sanctions relatives aux entreprises défaillantes				
<b>60</b>	Rationnaliser le suivi et prévoir un budget suffisant pour assurer le suivi de l'exécution des marchés publics				
<b>61</b>	Évaluer les bureaux en charge du contrôle des réalisations et prendre des sanctions en cas de défaillances	Évaluer les bureaux en charge du contrôle des réalisations et prendre des sanctions en cas de défaillances	Décembre 2020	Rapport d'évaluation disponible	<b>Leader : PM</b> Acteurs : MINEFID ; Consultants
<b>62</b>	Tenir compte du contexte d'insécurité dans la planification et la réalisation des infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluer les risques avant d'entreprendre la réalisation des infrastructures dans les zones touchées par l'insécurité</li> <li>- Prioriser les actions visant le retour à l'accalmie dans les zones touchées par l'insécurité en attendant le retour à une situation plus favorable</li> <li>- Prendre des dispositions pour sécuriser les travaux</li> </ul>	Décembre 2020	Rapport d'évaluation disponible	<b>Leader : PM</b> Acteurs : Autorités contractantes des différents ministères ; Ministère de la sécurité ; faitières des entreprises

<b>N°</b>	<b>Recommandations</b>	<b>Actions opérationnelles</b>	<b>Echéances de mise en œuvre</b>	<b>Sources de vérification</b>	<b>Responsable de mise en œuvre</b>
<b>63</b>	Réaliser un plaidoyer auprès des PTF pour la réduction des délais d'obtention des avis de non objection sur la base du suivi des délais réalisés	Organiser des rencontres de plaidoyer avec les PTF pour la réduction des délais d'obtention des avis de non objection sur la base du suivi des délais réalisés	Octobre 2020	PV des rencontres	<b>Leader : PM</b> Acteurs : MINEFID ; TROIKA
	<b>Communication</b>				
<b>64</b>	Allouer un budget conséquent à la stratégie de communication des actions du référentiel national de développement	Prévoir le budget de la communication dans le budget du référentiel national de développement	Mars 2020 2021	Stratégie de communication et budget disponible	<b>Leader : SP/ PNDES</b> Acteurs : DCPM des différents ministères, Collectivités territoriales ; OSC ; Consultant
<b>65</b>	Améliorer les pratiques de négociation avec les syndicats par la centralisation des procédures de négociation	Renforcer les capacités en dialogue sociale Renforcer les capacités en matière de négociation	Octobre 2020	Rapport d'activités	<b>Leader : MFPTSS</b> Acteurs : MFPTSS; Syndicats des travailleurs ; consultant
	<b>Renforcement de l'organisation et des capacités</b>				
<b>66</b>	Mettre en place les manuels de procédures dans les différentes Administrations	Elaborer des manuels de procédures dans les différentes Administrations	Novembre 2020	manuels de procédures disponibles	<b>Leader : MFPTSS</b> Acteurs : MFPTSS; Syndicats des travailleurs ; consultant
<b>67</b>	Poursuivre la définition des postes de travail dans les administrations	Mener une étude pour la définition des postes de travail dans les administrations	Novembre 2020	Rapport de l'étude disponible	<b>Leader : MFPTSS</b> Acteurs : MFPTSS; Agents publics ; Syndicats des travailleurs ; consultant

N°	Recommandations	Actions opérationnelles	Echéances de mise en œuvre	Sources de vérification	Responsable de mise en œuvre
68	Améliorer l'évaluation des besoins du personnel	Conduire des revues fonctionnelles dans les ministères clés et la description systématique des postes de travail	Octobre 2020	Rapport d'activités	<b>Leader : MFPTSS</b> Acteurs : MFPTSS ; Ministères ; Syndicats des travailleurs.
69	Envisager la mise en œuvre de la retraite anticipée pour réduire la masse salariale	Definir des conditions de mise à la la retraite anticipée	Décembre 2020	Rapport de l'étude	<b>Leader : MFPTSS</b> Acteurs : MFPTSS; Ministères ; Syndicats des travailleurs ; Consultant
70	Mettre en place des incitations favorables au recrutement des jeunes dans les entreprises	Faire des voyages d'études Mettre en œuvre les recommandations Relire le code général des impôts Elaborer une politique favorable à l'employabilite des jeunes dans les entreprises.	Décembre 2020	Rapport d'activités	<b>Leader : MINEFID</b> Acteurs : MICIA, DGI/MINEFID; Ministères ; Faitières des entreprises
	<b>Réduction du train de vie de l'Etat</b>				
71	Mettre en œuvre les recommandations de l'audit complet des branchements et abonnements téléphoniques de l'administration	Mettre en œuvre les actions indiquées dans les différents rapports	Décembre 2020	Rapport d'activités	<b>Leader : MFPTSS</b> Acteurs : MFPTSS ; MINEFID; Entreprises
72	Mettre en œuvre les recommandations de l'audit complet des branchements et abonnements électriques de l'administration		Décembre 2020		<b>Leader : MFPTSS</b> Acteurs : MFPTSS ; MINEFID; Entreprises
73	Mettre en œuvre le plan d'action opérationnel de stratégie d'optimisation de la gestion du parc automobile de l'Etat		Décembre 2020		<b>Leader : MINEFID</b> Acteurs : DGAIE / MINEFID ; Ministères
74	Mettre en œuvre le plan d'actions de la stratégie immobilière de l'Etat (PA/SIE) 2019-2021		Décembre 2020		<b>Leader : MHU</b> Acteurs : MHU et acteurs indiqué dans le plan d'actions

**Annexe 2 : Liste des CSD et les dates de formalisation**

<b>Intitulé du CSD</b>	<b>Niveau de formalisation</b>
<b>CSD-GE</b>	Arrêté n°2018-459/MINEFID/CAB du 02 novembre 2018
<b>CSD-GAL</b>	Arrêté n°2018-090/MFPTPS du 06 décembre 2018
<b>CSD-DS</b>	Arrêté en date de 2017
<b>CSD-JDH</b>	Arrêté n°2017-047/MJDHPC du 06/04/17
<b>CSD-Santé</b>	Arrêté en date de 2017
<b>CSD-EF</b>	Arrêté en date de 2017
<b>CSD-RI</b>	Arrêté en date de 2017
<b>CSD-TEPS</b>	Arrêté en date de 2017
<b>CSD-EEA</b>	Arrêté n° 2019-026/MEA/MEEVCC/MUH du 15 février 2019
<b>CSD-PASP</b>	Arrêté n°2018-187 /MAAH/ MRAH/MEEVCC/MEA du 26 décembre 2018
<b>CSD-CSM</b>	Arrêté n°2018-027/MTMUSR du 05 juillet 2018
<b>CSD-CSL</b>	Projet d'arrêté
<b>CSD-ITCH</b>	Arrêté n°2018- 004/MI/MTMUSR/MUH/MDENP/MCRP/MEEVCC du 11 septembre 2018
<b>CSD-TIA</b>	Arrêté n°2018-0170/MCIA/SG/DGESS du 11 mai 2018

*Annexe 3 : Les dates de tenue de la revue annuelle par CSD en 2018 et 2019*

<i>Intitulé du CSD</i>	<i>Date de tenue de la revue annuelle 2018</i>	<i>Date de tenue de la revue annuelle 2019</i>
<b>CSD-GE</b>	27/02/2018	28-févr-19
<b>CSD-GAL</b>	27/02/2018	26-févr-19
<b>CSD-DS</b>	26/02/2018	27-févr-19
<b>CSD-JDH</b>	01/03/2018	07-mars-19
<b>CSD-Santé</b>	05/03/2018	04-mars-19
<b>CSD-EF</b>	27/02/2018	28-févr-19
<b>CSD-RI</b>	26/02/2018	1 <sup>er</sup> mars 2019
<b>CSD-TEPS</b>	27/03/2018	28-févr-19
<b>CSD-EEA</b>	29/03/2018	15-mars-19
<b>CSD-PASP</b>	06/03/2018	1 <sup>er</sup> mars 2019
<b>CSD-CSM</b>	15/03/2018	18-mars-19
<b>CSD-CSL</b>	02/03/2018	05-mars-19
<b>CSD-ITCH</b>	ND	14-mai-19
<b>CSD-TIA</b>	01/03/2018	25-févr-19

**Annexe 4 : Les dates de tenue de la revue annuelle par CRD en 2018 et 2019**

N°	Cadre régional de dialogue	Date de tenue de la revue régional 2018	Date de tenue de la revue régionale 2019
1.	<a href="#"><u>Boucle du Mouhoun</u></a>	06/03/2018	27-févr-19
2.	<a href="#"><u>Cascades</u></a>	28/02/2018	27-févr-19
3.	<a href="#"><u>Centre</u></a>	28/02/2018	06-mars-19
4.	<a href="#"><u>Centre-Est</u></a>	27/02/2018	27-févr-19
5.	<a href="#"><u>Centre-Nord</u></a>	27/02/2018	26-févr-19
6.	<a href="#"><u>Centre-Ouest</u></a>	28/02/2018	28-févr-19
7.	<a href="#"><u>Centre-Sud</u></a>	27/02/2018	27-févr-19
8.	<a href="#"><u>Est</u></a>	27/02/2018	25-févr-19
9.	<a href="#"><u>Hauts-Bassins</u></a>	28/02/2018	28-févr-19
10.	<a href="#"><u>Nord</u></a>	28/02/2018	26-févr-19
11.	<a href="#"><u>Plateau central</u></a>	28/02/2018	27-févr-19
12.	<a href="#"><u>Sahel</u></a>	27/02/2018	21-févr-19
13.	<a href="#"><u>Sud-Ouest</u></a>	28/02/2018	27-févr-19

*Annexe 5 : niveau de participation des premiers responsables des départements ministériels*

<i>Intitulé du CSD</i>	<i>Revue annuelle 2018</i>	<i>Revue annuelle 2019</i>
<i>CSD-GE</i>	Oui	oui
<i>CSD-GAL</i>	Oui	<b>Non</b>
<i>CSD-DS</i>	non	Non
<i>CSD-JDH</i>	Oui	Oui
<i>CSD-Santé</i>	Oui	Non
<i>CSD-EF</i>	Oui	Oui
<i>CSD-RI</i>	Oui	Oui
<i>CSD-TEPS</i>	Oui	oui
<i>CSD-EEA</i>	Non	Oui
<i>CSD-PASP</i>	Oui	Oui
<i>CSD-CSM</i>	Non	Oui
<i>CSD-CSL</i>	Oui	Oui
<i>CSD-ITCH</i>	Non	Oui
<i>CSD-TIA</i>	Non	Oui

## Annexe 6 Projection des valeurs des cibles des indicateurs pour l'année 2020

### AXE 1 : Réformer les institutions et moderniser l'administration

Indicateurs d'effet	Valeur initiale	Valeurs réalisées					Taux de Progression moyen	Projection 2020	Formule
	2015	2016	2017	2018	2019	moyenne	2020		
<b>OS 1.1 : promouvoir la bonne gouvernance politique et administrative</b>									
<b>EA 1.1.1 : la démocratie, les droits humains, la justice et la paix sont renforcés</b>									
Qualité globale des institutions nationales (CPIA) Country Policy and Institutional Assessment	3,60	3,60	3,60	3,60	3,60	3,60	3,60	moyenne de 2016-2019	
Taux de mise en oeuvre des recommandations de l'EPU (Examen périodique universel)	0%	75%	95%	11%	27%	66%	66%	moyenne de 2016-2019	
Rayon moyen d'accès à un tribunal de grande instance (en km)	60,30	59,00	59,00	59	59,00	59,00	59,00	moyenne de 2016-2019	
Temps moyen de traitement d'une affaire civile	2 mois 21 jours	2 mois 7 jours	2 mois	1 mois 21 jours	ND		1 mois 21 jours	Maintien de la performance 2018	
Temps moyen de traitement d'une affaire commerciale	7 mois 3 jours	6 mois 27 jours	6 mois 20 jours	7 mois 2 jours	ND		7 mois 2 jours	Maintien performance de 2018	
Taux de participation de la population au scrutin électoral présidentiel	0,60	NA	NA			ND	50%	Tenant compte du compte de terrorisme	
<b>EA 1.1.2 : la sécurité et la protection civile sont renforcées</b>									
Taux de couverture des régions en plan ORSEC	53%	92%	85%	85%	ND		85%	Maintien tendance 2018	
Taux de maillage du territoire national en services de sécurité opérationnels	57%	60%	61%	65,81%	68,38 %	3%	71,87%	Valeur 2018+taux de progression	
Ratio agent de sécurité / population (norme : 1 pour 400 habitants)	948,00	1 pour 800 habitants	1 pour 758 hbts	1 pour 729 hbts	1 pour 690 hbts	-3%	1 pour 666 hbts	Valeur 2019+taux de progression	
<b>EA 1.1.3 : la défense est renforcée</b>									
Taux de réalisation des exercices terrains	50%	40%		100%	100%	100%	100%	moyenne de 2018-2019	

<b>EA 1.1.4 : l'accès à l'information juste est assuré pour tous</b>								
Taux de couverture du territoire par la télévision nationale	53%	45%	70%	96%	98%	29%	99,00%	Valeur de 2019+1
Taux de couverture du territoire par la radio nationale	48%	76,0%	83,8%	95,8%	95,8% %		96,50%	Valeur de 2019+1
Taux de couverture du territoire national par la presse écrite publique	51%	51%	51%	72%	75%	12%	87%	Valeur 2019+taux de progression
<b>EA 1.1.5 : les coopérations régionale et internationale sont améliorées</b>								
Taux d'internalisation des textes communautaires	ND	ND	0,04	ND	ND		ND	
Part contributive des Burkinabè de l'extérieur au PIB	1,9% (2011)	ND	4,10%	ND	ND		ND	
Taux d'évolution annuelle du volume de l'APD	1,1% (moyenne)	0,5%	4,10%	30,7	ND		5%	
Proportion des avis de conformité émis par rapport aux nouveaux projets et programmes à financement extérieur	ND	ND	ND				ND	
<b>EA 1.1.6 : l'administration publique est efficace et efficiente</b>								
Niveau de satisfaction des usagers / clients	ND	ND	ND	58,6%	ND		58,6%	Maintien de la valeur passée connu de 2018
Degré de délégation de pouvoir aux chefs de circonscription administrative	9%	ND					ND	
Degré de délégation de crédit aux chefs de circonscription administrative	4%	ND	ND				ND	
Taux d'OSC suivis	20,0%	ND		22%	35,8 %		35,8%	Valeur 2019
<b>EA 1.1.7 : le système de redevabilité est développé à tous les niveaux</b>								
IBO Indice sur le Budget Ouvert	43/100	ND	24/100	ND	ND		24/100	Valeur de 2017
IPC	38,00	42/100	42/100	41/100	ND		41/100	Valeur de 2018
Indice Ibrahim pour la gouvernance en Afrique	52,20	51,8/100	53/100	57/100	ND		57/100	Valeur de 2018
<b>OS 1.2 : promouvoir la bonne gouvernance économique</b>								
<b>EA 1.2.1 : la planification, la gestion et le financement du développement sont efficaces</b>								
Proportion des référentiels de planification/programmation validés par la CNPD	0,00	100%	100%	100%	100%	0%	100%	Tendance moyenne
Proportion des départements ministériels appliquant le budget-programme	0,00	100%	100%				100%	Tendance moyenne

								Maintien de la réalisée passée tenant compte du contexte national et international (COVID-19)
Taux de pression fiscale	0,14	17%	17%	17,3%	18%	1%	18%	
Taux d'absorption des ressources	59% (2014)	59%	92%	98,31%.	91%		70%	Tenant compte du contexte national
Taux de prévisibilité de l'aide	ND	67%	63%	67%.	89%	8%	89%	Maintien du taux passé
Proportion des PTF appliquant la division du travail	31,00	31%	31%	31%	ND	0%	31%	Valeur 2018+taux de progression
Proportion des dossiers judiciaires sur la fraude, le faux et le blanchiment classés sans suite	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
<b>EA 1.2.2 : l'environnement des affaires est plus incitatif et le secteur privé, renforcé dans ses capacités d'initiative et de gestion</b>								
Classement Doing Business	143e sur 189	146 sur 189	148 sur 190	151 sur 190	ND		151 sur 190	Dernier classement disponible
La part du secteur informel dans la valeur ajoutée du secteur tertiaire	21%	24,5%	24,0%				24,0%	Dernier valeur disponible
<b>OS 1.3 : renforcer la décentralisation et promouvoir la bonne gouvernance locale</b>								
<b>EA 1.3.1 : l'efficacité de la décentralisation et de la gouvernance locale est améliorée</b>								
Part du budget de l'État transférée aux collectivités territoriales	0,05	3%	4,6%	4.51%	9%	0,52	10%	Valeur 2019+taux de progression
Pourcentage d'usagers satisfaits des prestations des collectivités territoriales	ND	ND	ND	ND	ND		ND	
Nombre de centres d'état civil secondaires	987,00	987	1037,00	1107,00			1107,00	Valeur 2019+taux de progression
<b>EA 1.3.2 : les économies locales sont dynamisées et les disparités régionales sont réduites, notamment à travers un aménagement du territoire efficace</b>								
Proportion des référentiels sectoriels et locaux intégrant les orientations du SNADDT	0,00	ND	ND	ND	ND		ND	
Taux de réalisation des effets attendus des PLD	ND	ND	ND	ND	ND		ND	

## AXE 2 : Développer le capital humain

Indicateurs d'effet	Valeur initiale	Valeur réalisée					Taux de Progression moyen	Projection 2020	Formule		
	2015	2016	2017	2018	2019	moyenne					
<b>Objectif Stratégique 2.1 : Promouvoir la santé des populations et accélérer la transition démographique</b>											
<b><i>EA 2.1.1 : l'accès aux services de santé de qualité est garanti à tous</i></b>											
Taux de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes	330	330	ND				242	Maintien de la cible initiale 2020			
Quotient de mortalité infanto-juvénile pour 1000 naissances vivantes	81,6	81,6	ND				54,7	Maintien de la cible initiale 2020			
Taux de létalité du paludisme grave chez les enfants de moins de 5 ans	1,40%	2,00%	1,00%	1,5%	1,20%	-0,10	1,100%	Valeur 2019+taux de progression			
Taux de mortalité intra hospitalière (pour 1000) (CHU, CHR, HD)	63,1	56,40%	52,20%	62%	ND		62%	Valeur 2018			
Proportion des DMEG n'ayant pas connu de rupture de stock des médicaments traceurs	0,887	28%	24%	44,34%	ND		44,34%	Valeur 2018			
Taux de mortalité intra hospitalière maternelle pour 1000 parturientes	103,40	134,6	120,9	119,6	ND		119,6	Valeur 2018			
Taux de prévalence du VIH	0,009	1%	1%	0,80%	ND		0,80%	Valeur 2018			
<b><i>EA 2.1.2: l'état nutritionnel de la population, en particulier des femmes et des enfants, est amélioré</i></b>											
Proportion de malnutrition aigüe sévère pris en charge par rapport au nombre de cas attendus	0,8	58%	77%	85,5%	41%	-0,07	41%	Valeur 2019+taux de progression			
Pourcentage d'enfants avec un retard de croissance parmi les enfants de moins de 5 ans	0,302	27%	21%	25%	ND		25%	Valeur 2018			
Proportion de malnutrition aigüe sévère guérie	93,80%	ND	ND	85,5%	41%		41%	Valeur 2019			
<b><i>EA 2.1.31 le processus d'accélération de la transition démographique pour déclencher le dividende démographique est réellement mis en mouvement</i></b>											
Indice synthétique de fécondité	5,4	ND	ND				ND				
Couple-année protection en pourcentage	19,70%	25,00%	27,00%	32%	ND		32%	Valeur de 2018			
Taux de dépendance économique	140%	24,80%	ND		83%			Ancienne cible 2020			

<b>EA 2.2.1 : l'accès de tous à une éducation de qualité est amélioré</b>								
Taux brut de scolarisation au préscolaire	0,039	3%	4%	4.12%	5,20%	0,18	5,38%	Valeur 2019+taux de progression
Taux d'achèvement au primaire	0,585	58%	60%	62,99	61,71%	2%	62%	
Taux d'achèvement au post-primaire	24,20%	24,00%	33,00%	40,31	38,64%	15,25%	38,79%	
Indice de parité du TBA au primaire	0,95	96%	96%	96%	96%	0	96%	
Indice de parité du TBA au post-primaire	1,05	105%	106%	1,12	110%	1%	110%	
Indice de parité du TBA au secondaire	66,00%	70,00%	70,00%	0,75	87,00%	6,07%	87,06%	
Nombre de classes sous paillettes transformées	4353	3848	3094	2489	2385	-10%	2158	
<b>EA 2.2.2 : la disponibilité et l'employabilité des ressources humaines sont améliorées</b>								
Proportion des effectifs de l'EFTP	0,034	3%	3%	2,23%	13,70%	0,89	14,70%	Valeur 2019+taux de progression
Proportion de la main-d'œuvre bénéficiaire de l'EFTP dans les filières de transformation agropastorale	0,011	2,8%	2,6%	2,2%	2,4%		2,45%	Tenant compte des tendances passées
Taux d'alphabétisation de la population en âge de travailler (18 ans et plus)	29,50%	ND	ND	ND	ND		35%	Ancienne cible 2020
Proportion des effectifs de la formation professionnelle dans l'effectif total des formés	0,045	2,80%	2,60%	2,20%	2,40%	-0,04	2,4%	Maintien de la dernière réalisation
Proportion de la population en âge de travailler (18 ans et plus) formée dans les métiers agropastoraux.	0,20%	ND	ND				ND	
<b>EA 2.2.3 : l'accès à un enseignement supérieur de qualité adapté aux besoins de transformation structurelle de l'économie est assuré</b>								
Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	611	513	554	600	655	7%	700,32	Valeur 2019+taux de progression
Proportion d'étudiants ayant achevé un cycle	0,28	28%	47%	59,70%	53,70%	0,22%	54%	Valeur 2019+taux de progression
Durée moyenne d'obtention d'un premier emploi pour un sortant de l'enseignant supérieur (en années)	500,00%	ND	ND				ND	
Proportion des étudiants inscrits dans des filières professionnelles adaptées au processus de transformation structurelle	0,08	ND	ND				ND	
Proportion des filières professionnalisantes	10,00%	ND	ND				ND	
Proportion d'étudiants en situation de handicap bénéficiant d'un appui spécifique	0	ND	ND				ND	

<b>EA 2.3.1 : la recherche et l'innovation sont davantage au service de la transformation structurelle de l'économie</b>								
Nombre de technologies générées au profit de la production (fiches techniques)	300	520	769	972	623	5%	640	Valeur 2019+taux de progression
Taux d'adoption des technologies et innovations générées par la recherche scientifique et technologique	0,6	162	184				ND	
Nombre de résultats de recherche et d'innovations valorisés au profit de la transformation structurelle de l'économie	150	ND	ND				ND	
<b>EA 2.4.1 : l'emploi décent et la protection sociale sont garantis à tous</b>								
Taux d'insertion professionnelle des jeunes et des femmes via le SPE	0,1	ND	ND	ND	ND		ND	
Part de l'emploi privé formel dans le total de l'emploi	0,066	ND	ND	ND	ND		15%	Ancienne 2020
Taux de chômage	6,60%	ND	ND	ND	ND		6,6%	Valeur de référence, compte tenu du contexte difficile
Taux de sous-emploi du secteur agricole	0,64	ND	ND	ND	ND		ND	
Pourcentage de la prévalence des enfants de 5 à 17 ans impliqués dans les activités économiques	41,00%	ND	ND				25%	Ancienne 2020
Proportion des travailleurs affiliés à la CNSS et à la CARFO	ND	8%	9%	8,72%	ND		8,72%	Valeur de l'année 2018
Nombre d'accidents de travail pour 1 million de travailleurs	6063,85	2993,87	2722	ND	ND		2722	Valeur de l'année 2017
Taux de couverture du RAMU	0	0,00%	ND				ND	
Nombre de conflits individuels pour 10 000 salariés	131,15	125,12	ND				ND	
<b>EA 2.4.2 : les inégalités sociales et de genre sont réduites et la femme est promue comme acteur</b>								
Proportion des personnes marginalisées identifiées insérées	ND	ND	ND				ND	
Proportion des handicapés actifs occupés	0,022	ND	ND				ND	
Proportion d'enfants vulnérables identifiés pris en charge	45,00%	ND	60,00%	77,36%	82,15%	9,23%	82,24%	Valeur 2019+taux de progression
Nombre d'enfants en situation de rue	5721	ND	ND				ND	
Proportion des femmes propriétaires d'entreprise parmi les entrepreneurs	21,00%	19,72%	21,00%	18,68%	20,26%	0,68%	20,27%	Valeur 2019+taux de progression
<b>EA 2.5.1 : l'accès de tous à un cadre de vie décent, à l'eau et à l'assainissement de qualité est garanti</b>								

Taux d'accès à l'eau potable	0,71	72%	73%	74%	75,40%	0,01	75,41%	Valeur 2019+taux de progression
Taux d'assainissement	0,18	20%	22%	22.6%	23,60%	0,045	23,65%	Valeur 2019+taux de progression
Proportion d'établissements primaires et secondaires où l'éducation environnementale est enseignée	3,00%	3	3				ND	
Pourcentage de communes dotées d'un système fonctionnel de gestion des déchets solides	0,13	17%	22%	23.14%	27,22%	0,15029 412	27,37%	Valeur 2019+taux de progression
Superficie d'espaces verts reboisés dans les communes urbaines (hectares)	75,00	86,8	103,45				ND	
<b>EA 2.5.2 : l'accès aux services énergétiques de qualité et l'efficacité énergétique sont garantis</b>								
Taux de couverture électrique national	0,3332	34%	36.08 %	38.56%	38,68%	0,03 0,03487	38,71%	
Taux d'électrification national	0,1883	20%	20.62%	21.34%	22,79% 5		22,82%	
Taux d'électrification national urbain	59,88%	66,00%	66,00%	69,00%	68,83% 1,07%		68,84%	Valeur 2019+taux de progression
Taux d'électrification national rural	0,0306	3%	3%	3%	5,06% 667		5,23%	
Part des énergies renouvelables dans la production totale	1,00%	14,00%	13,00%	14,00%	18,36% 7,79%		18,44%	
<b>EA 2.5.3 : la croissance urbaine est planifiée et maîtrisée</b>								
Nombre de villes disposant de SDAU opérationnel	12	12	12	12	12	0	12	Valeur 2019+taux de progression
Nombre de villes disposant de SDDEP et de SDGDU opérationnels	2	2,00	2	2	2	0	2	Valeur 2019+taux de progression
Nombre de villes ayant des zones d'habitats spontanés restructurées	0,00%	0,00%	ND				ND	
Nombre de localités ayant bénéficiées de viabilisation et/ou d'aménagement sécuritaire	ND	ND	ND				ND	
<b>EA 2.5.4 : l'accès à des logements décents et aux bâtiments publics est assuré pour tous</b>								
Proportion des populations urbaines vivant en zone non lotie	0,172	ND	ND	ND	ND		17,2%	Valeur de référence 2014
Nombre de ménages ayant accès à un logement décent	4572	0	5771	8650	9623	22%	11764	Valeur 2019+taux de progression
Nombre de ménages assistés dans l'auto-construction	ND	100	100	100	100	0	100	Valeur 2019+taux de progression

### AXE 3 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois

OS 3.1 : Développer durablement un secteur agro-sylvo-pastoral faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché et basé sur les principes de développement durable									
EA	Indicateurs d'effets	Valeurs 2015	Valeur réalisée				Taux de Progression moyen	Projection 2020	Formule
		2015	2016	2017	2018	2019	moyenne	2020	
<i>EA 3.1.1 : le secteur primaire contribue à la sécurité alimentaire, à l'emploi décent, à l'approvisionnement de l'agro-industrie nationale et est respectueux des principes de développement durable</i>	Part des productions irriguées dans la production agricole totale	15,00	20%	17%	11%	10%	-0,13	10%	Valeur 2019+taux de progression
	Taux de couverture des besoins céréaliers	96,00	102%	88%	109%	100%	-0,005	88%	Plus faible performance au regard de la dépendance à la pluviométrie
	Taux de commercialisation des produits agricoles (y compris cultures de rente)	25,00	0,50	0,52	52.78%	54%	2%	54%	Valeur de 2019
	Proportion des actes fonciers délivrés sur les demandes d'actes	4,90	ND	ND				ND	
	Taux de couverture des besoins alimentaires du cheptel	69,00	0,61	0,62				ND	
	Taux de couverture vaccinale contre la maladie de Newcastle	40,00	0,50	0,52	52.78%	53,7%	2%	53,7%	Valeur 2019
	Quantité de poissons produite(en tonne)	20000,00	22070,00	25580,00	27700,00	28635,00	7%	30764,46	Valeur 2019+taux de progression
<i>EA 3.1.2 : la résilience des ménages agro-sylvo-pastoraux, fauniques et halieutiques aux risques est renforcée</i>	Proportion des ménages agricoles non résiliences (%)	49,2% (2010)	0,23	0,28	46%	43%	ND	43%	Valeur 2017
OS 3.2 : Développer un secteur industriel et artisanal compétitif, à forte valeur ajoutée et créateur d'emplois décents									
<i>EA 3.2.1 : le secteur de l'industrie et de l'artisanat est davantage dynamique</i>	Part du secteur secondaire dans le PIB	20,10	20%	18.4%	19.7%	21%	0,01	21%	Valeur 2019
	Part de l'industrie manufacturière dans le PIB	6,60	5%	5.9%	5.4%	4%	-0,04	4%	Valeur 2019

<i>en matière de création de richesses, d'emplois et d'exportations</i>									
<i>EA 3.2.2 : la contribution des industries culturelle, touristique et sportive à l'économie est améliorée</i>	Nombre de centres de sport et de loisirs de proximité réalisés	0	ND	1	1	ND		1	Valeur 2018
<i>EA 3.2.3 : l'impact du secteur minier sur le reste de l'économie est accru</i>	Part des industries extractives dans le PIB	7,90	8,0%	8.6%	10.6%	13,1%	0,16	13,3%	Valeur 2019+taux de progression
<b>OS 3.3 : Promouvoir le commerce et l'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois décents</b>									
<i>EA 3.3.1 : le secteur tertiaire se formalise et est davantage dynamique et créateur d'emplois décents</i>	Contribution des postes et télécommunications au PIB	<b>2,40</b>	3%	3%	3%	3%	-0,03	3%	Valeur moyenne
	Part du secteur informel dans la valeur ajoutée du secteur tertiaire	<b>20,70</b>	25%	20%	20.4%	17%	-0,07	17,1%	Valeur 2019
	Taux de croissance de la valeur ajoutée des services marchands	<b>6,90</b>	7%	5%	8.1%	7%	0,03	7%	Valeur 2019
	Taux de crédit à l'économie	<b>29,00</b>	28%	33%	33.1%	34%	0,05	34%	Valeur 2019
	Taux élargi de bancarisation	<b>30%</b>	39%	40%	41%	ND	0,01	41,3%	Valeur 2019+taux de progression
<i>EA 3.3.2 : la mise en marché des produits nationaux est renforcée</i>	Part des produits alimentaires de consommation dans les importations de biens	<b>10%</b>	10%	9%	11%	9%	-0,02	9%	Valeur 2019
	Part des produits manufacturés dans les exportations de biens (WDI)	<b>10.6% (2014)</b>	12%	9%	7%	7%	-0,10	7%	Valeur 2019
	Quantité de viande exportée(en tonne)	<b>88 tonnes</b>	2566	2642	924	6495	38%	8981,25	Valeur 2019+taux de progression
<b>OS 3.4 : Développer des infrastructures de qualité et résilientes, pour favoriser la transformation structurelle de l'économie</b>									
<i>EA 3.4.1 : les capacités de mobilisation et la gestion intégrée des</i>	Nombre cumulé de nouveaux barrages réalisés	2,00	5,00	11,00	11	11,00		12	Valeur 2019 ajusté
	Nombre cumulé de nouveaux barrages réhabilités	2,00	4,00	11,00	22	26,00		28	Valeur 2019 ajusté

ressources en eau sont renforcées	Pourcentage des retenus d'eau de surface avec protection des berges	13,00	15%	16%	17 %	18%	0,05	18%	Valeur 2019+taux de progression
	Proportion des agences de l'eau disposant d'un SDAGE	40,00	40%	40%	40%	40%	0,00	40%	Valeur 2019+taux de progression
	Taux de recouvrement de la CFE (formule 2 s'applique pas car dénominateur =0)	100,00	147%	126%	86.29 %	107%	-0,07	107%	Valeur 2019
EA 3.4.2 : la qualité, la fiabilité et l'accessibilité des infrastructures sont améliorées pour faciliter la transformation structurelle de l'économie	Proportion de routes bitumées	24,00	0,25	24.5%	26%	27%	0,02	26,74%	Valeur 2019+taux de progression
	Proportion de pistes rurales aménagées	27,00	0,28	30.43%	32.60%	0,33	0,05	33,16%	Valeur 2019+taux de progression
	Proportion de routes où les vitesses de référence ne peuvent pas être pratiquées	18,00	0,18	ND				ND	
	Puissance installée (en Mégawatts)	300,00	321,00	324.6	359.54	410,00	0,07	438,42	Valeur 2019+taux de progression
	Débit internet national (en Gbps)	40,00	40,00	40,00	39,30	44,30	0,03	45,49	Valeur 2019+taux de progression
	Proportion de personnes ayant utilisé Internet (tous lieux de connexion confondus) au cours des 12 derniers mois	6,00	0,06	24%	ND	ND			
	Coût du KWh d'électricité des hautes tensions (FCFA)	75 FCFA		75	Maintien tendance passée				
<b>OS 3.5 : Inverser la tendance de la dégradation de l'environnement et assurer durablement la gestion des ressources naturelles et environnementales</b>									
EA 3.5.1 : l'environnement et les ressources naturelles sont gérés durablement	Superficies des terres dégradées des zones protégées récupérées (hectares)	10500,00	19028,00	24974,00	32539,35	35522,26	0,22	35522,26	Valeur 2019 tenant compte du contexte difficile
EA 3.5.2 : les capacités d'atténuation et d'adaptation aux effets néfastes du changement climatique sont renforcées dans une optique de transition vers l'économie verte	Proportion de politiques sectorielles, de PRD et de PCD intégrant les principes et les problématiques émergentes de développement durable	17,00	0,26	28%	31.7%	36%	10%	36%	Valeur 2019
	Nombre d'éco-villages créés	0,00	ND	ND				ND	
	Quantité de carbones séquestrés en millions de tonnes (formule 2 s'applique pas car denominateur=ND)	ND	ND	ND				ND	

**Annexe 7 : analyse de la cohérence entre les aspirations des Burkinabé dans l'ENP Burkina 2025 et le PNDES**

Domaines de Burkina 2025	Aspirations des burkinabé dans Burkina 2025	PNDES	observations
Sur le plan social			
Domaine démographique : les migrations	<p>La vision des Burkinabè est un ralentissement du phénomène de la migration.</p> <p>Les stratégies proposées pour y parvenir, sont les suivantes par ordre d'importance : favoriser l'emploi des jeunes pour freiner le phénomène, travailler à réduire la pauvreté, construire des barrages pour permettre les cultures de contre saison, doter les jeunes de matériel pour l'agriculture et l'élevage, encourager les jeunes à revenir à la terre, laisser les gens dans les localités de leur choix, accélérer le processus d'intégration.</p> <p>D'autres stratégies ont été proposées et concernent la réforme du système scolaire en intégrant l'apprentissage des métiers, la réduction de l'analphabétisme et l'urbanisation de certaines localités du Burkina.</p>	<p>La question de la migration n'apparaît pas clairement dans les orientations stratégiques du PNDES. Il est fait cas en introduction du diagnostic mais pas prise en compte comme problématique majeure.</p>	Insuffisamment prise en compte
Santé	<p>La vision de la population est la santé pour tous en considérant trois grands volets : l'amélioration de la situation sanitaire générale, la lutte contre le SIDA, l'amélioration de la santé de la reproduction.</p> <p>Les stratégies proposées sont relatives à l'accroissement des infrastructures, de l'effectif et de la qualité du personnel sanitaires, la réduction des prix des médicaments et la mise en oeuvre de l'IEC/santé.</p>	<p>Toutes les dimensions sont prises en compte dans l'OS 2.1 : promouvoir la santé des populations et accélérer la transition démographique.</p> <p>Même si la réduction des prix des médicaments n'est pas directement abordée, elle est prise en compte indirectement par la mise à disposition des MEG.</p>	Suffisamment prise en compte
Domaine de la sécurité alimentaire	<p>La vision des Burkinabè est l'autosuffisance alimentaire.</p> <p>Les principales stratégies pour atteindre cette vision sont : le développement de l'agriculture et la diversification de la production alimentaire.</p>	<p>Cette dimension est prise en compte à travers l'effet EA 3.1.1 : le secteur primaire contribue à la sécurité alimentaire, à l'emploi décent, à l'approvisionnement de l'agro-industrie nationale et est respectueux des principes de développement durable. Cependant, les paradigmes sont différents le PNDES et Burkina 2025.</p>	Insuffisamment prise en compte. Burkina 2025 parle d'autosuffisance alimentaire pendant PNDES parle d'insécurité alimentaire
Domaine de la sécurité et de la protection sociale	<p>La vision de la population n'apparaît pas expressément.</p> <p>Cependant, elle propose des stratégies : l'extension de la protection sociale, le renforcement de toutes les formes de solidarité et</p>	<p>Cette dimension est prise en compte à travers divers effets</p>	Suffisamment prise en compte

	d'assistance sociale, la création de mutuelles et de groupements associatifs, la prise en charge des personnes invalides par la sécurité sociale.	EA 3.1.2 : la résilience des ménages agro-sylvo-pastoraux, fauniques et halieutiques aux risques est renforcée EA 2.4.1: l'emploi décent et la protection sociale sont garantis à tous	
Education	La vision des Burkinabé est l'amélioration quantitative et qualitative du système éducatif. Les stratégies préconisées concernent la diminution des coûts de scolarité, l'accroissement des structures scolaires, l'amélioration des conditions de travail des enseignants et la réforme des programmes d'enseignement.	OS 2.2 : accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie	Suffisamment prise en compte
Domaine de l'accessibilité de l'eau potable	La vision se résume à l'accès de tous les Burkinabè à l'eau potable. Les stratégies suggérées sont essentiellement la construction d'ouvrages, la baisse du coût des installations et l'implication des bénéficiaires au financement des infrastructures communautaires et diverses autres mesures d'accompagnement	OS 2.5 : améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité à travers l'effet EA 2.5.1 : l'accès de tous à un cadre de vie décent, à l'eau et à l'assainissement de qualité est garanti	Suffisamment prise en compte
Domaine de la pauvreté et de l'exclusion	La vision des Burkinabè dans leur majorité est la réduction sensible, voire une élimination de la pauvreté. Les stratégies recommandées sont la création d'emplois rémunérateurs ou d'activités génératrices de revenus, la promotion de l'autosuffisance alimentaire, le renforcement de la solidarité sociale.	EA 2.4.2 : les inégalités sociales et de genre sont réduites et la femme est promue comme acteur dynamique du développement	Suffisamment prise en compte
Domaine de l'emploi et du chômage	La vision des Burkinabè porte sur la réduction sensible, voire l'élimination du chômage ; Les stratégies portent sur le développement de la formation professionnelle, l'accès au crédit, la réalisation d'infrastructures économiques de base et la mise en place de mécanismes de solidarité.	EA 2.2.2 : la disponibilité et l'employabilité des ressources humaines sont améliorées EA 3.1.1 : le secteur primaire contribue à la sécurité alimentaire, à l'emploi décent, à l'approvisionnement de l'agro-industrie nationale et est respectueux des principes de développement durable EA 3.2.1 : le secteur de l'industrie et de l'artisanat est davantage dynamique en matière de création de richesses, d'emplois et d'exportations.	Suffisamment prise en compte
Domaine du logement	La vision des Burkinabè est d'avoir un logement décent pour tous.	EA 2.5.4 : l'accès à des logements décents et aux bâtiments publics est assuré pour tous	Suffisamment prise en compte

	Les stratégies préconisées sont : la diminution du prix des matériaux de construction, l'accessibilité des terrains lotis, l'accès au crédit à la construction et le relèvement du pouvoir d'achat des populations.		
Domaine relatif à la femme et à la famille	<p>La vision des Burkinabè est celle d'une femme émancipée, libre et l'égale de l'homme.</p> <p>Les principales stratégies proposées concernent le développement des activités génératrices de revenus, la vulgarisation du Code des personnes et de la famille, la culture de la morale au sein de la famille, le développement des mécanismes de solidarité familiale, la promotion de l'entente et du dialogue au sein de la famille et la scolarisation de la jeune fille.</p>	<p>OS 2.4 : promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes</p> <p>Avec les effets suivants :</p>	Suffisamment prise en compte
Sur le plan économique			
Domaine de la gestion macro-économique	<p>La vision des Burkinabè est celle d'une économie prospère, où se développeront les secteurs de l'agriculture et de l'élevage, du commerce et de l'industrie, avec un appui conséquent au secteur privé.</p> <p>Les stratégies proposées vont dans trois principales directions : la modernisation de l'agriculture et de l'élevage, le travail et la rigueur dans la gestion, et la promotion de l'initiative privée.</p>	<p>OS 3.1 : développer durablement un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché et basé sur les principes de développement durable</p> <p>OS 3.2 : développer un secteur industriel et artisanal compétitif, à forte valeur ajoutée et créateur d'emplois décents</p> <p>OS 3.3 : promouvoir le commerce et l'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois décents</p>	Suffisamment prise en compte
Dans le domaine du transport	<p>La vision des Burkinabé est celle d'un secteur des transports amélioré, avec des moyens de transport accessibles et toutes les régions du Burkina Faso désenclavées.</p> <p>La population préconise dans ce domaine trois principaux axes de stratégie : le bitumage et l'entretien des voies existantes, la diminution du coût du carburant et des transports ainsi que la promotion de l'initiative privée.</p>	<p>EA 3.4.2 : la qualité, la fiabilité et l'accessibilité des infrastructures sont améliorées pour faciliter la transformation structurelle de l'économie</p>	Suffisamment prise en compte
Dans le domaine du tourisme	<p>La vision de la population est celle d'un secteur touristique concurrentiel qui sera source de développement économique et social.</p> <p>Les stratégies envisagées sont le développement des infrastructures touristiques, le développement de la culture touristique ainsi que le recensement et la valorisation des sites touristiques.</p>	<p>EA 3.2.2 : la contribution des industries culturelle, touristique et sportive à l'économie est améliorée</p>	Suffisamment prise en compte

Domaine des télécommunications	<p>La vision des Burkinabè est l'accès de tous au téléphone, à la télévision et à la radio.</p> <p>Les stratégies exprimées sont la vulgarisation de la radio, de la télévision et du téléphone, la diminution du coût des services notamment la baisse du coût de l'installation et du prix de l'appel et l'élaboration d'une bonne politique de communication.</p>	<p>OS 1.1 : promouvoir la bonne gouvernance politique et administrative à travers l'effet</p> <p>EA 1.1.4 : l'accès à l'information juste est assuré pour tous</p>	Suffisamment prise en compte
Domaine de l'énergie	<p>La vision est l'accès de tous les Burkinabè aux ressources énergétiques, en particulier l'accès à l'électricité, la promotion des énergies nouvelles et la vulgarisation du gaz. Les stratégies préconisées sont de deux ordres : - l'accroissement de l'offre à travers le développement de l'énergie solaire, l'installation de groupes électrogènes dans les villages et la construction de barrages hydroélectriques ; - l'accroissement de la demande à travers la baisse du prix des hydrocarbures et de l'électricité et la sensibilisation de la population à l'utilisation du gaz.</p>	<p>EA 2.5.2 : l'accès aux services énergétiques de qualité et l'efficacité énergétiques sont garantis</p>	Suffisamment prise en compte
Domaine de l'environnement	<p>La vision est celle d'un environnement restauré et respecté par l'homme où il y a beaucoup d'arbres et où le désert recule.</p> <p>Les stratégies proposées concernent le reboisement, l'IEC, la gestion rationnelle des ressources naturelles et le respect de la réglementation.</p>	<p>OS 3.5 : inverser la tendance de la dégradation de l'environnement et assurer durablement la gestion des ressources naturelles et environnementales</p>	Suffisamment prise en compte
Domaine scientifique et technologique	<p>La vision des Burkinabè est d'avoir des technologies traditionnelles modernisées pour promouvoir la qualité et la consommation des produits locaux : technologie de fabrication du beurre de karité, d'huile de sésame et de coton, technologie de tissage, technologie de fabrication du savon.</p> <p>Les stratégies préconisées sont : la consommation des produits locaux, l'amélioration de la qualité des produits artisanaux et dans une moindre mesure la promotion du partenariat avec l'extérieur.</p>	<p>EA 2.3.1 : la recherche et l'innovation sont davantage au service de la transformation structurelle de l'économie</p>	Suffisamment prise en compte
Domaine de l'intégration régionale	<p>La vision des Burkinabè dans ce domaine est celle d'un ensemble géographique où le Burkina peut davantage s'affirmer dans le rôle de leadership en maintenant de bonnes relations avec les pays de la sous-région et les autres peuples du monde.</p> <p>Les stratégies proposées sont la recherche de l'entente sous-régionale, la bonne gestion des ressources humaines, financières et naturelles, la culture de l'amitié avec les autres peuples du monde et le respect des accords avec les partenaires.</p>	<p>EA 1.1.5 : les coopérations régionales et internationales sont améliorées</p>	Suffisamment prise en compte
Sur le plan politique			

Domaine de la gouvernance démocratique	<p>Les visions des Burkinabè sont celles d'un Etat assurant l'éducation et la santé, la défense des droits et des intérêts des citoyens, jouant le rôle de superviseur et d'arbitre et garantissant la transparence dans la gestion des affaires publiques. De manière générale, les Burkinabè voient un pays où règnent la démocratie, la stabilité politique, la paix et la concorde sociales.</p> <p>Les stratégies préconisées pour réaliser la vision dans le domaine de la gouvernance démocratique reposent sur l'instauration de la concertation et du dialogue entre les acteurs concernés ainsi que le respect des principes démocratiques.</p>	<p>OS 1.1 : promouvoir la bonne gouvernance politique et administrative à travers l'effet</p> <p>EA 1.1.1 : la démocratie, les droits humains, la justice et la paix sont renforcés</p>	Suffisamment prise en compte
Domaine de l'administration publique : décentralisation	<p>Les visions sont celles d'une administration plus proche des administrés, favorisant le développement local et dans laquelle davantage de pouvoir de décision est accordé aux populations locales.</p> <p>Les stratégies envisagées sont de quatre ordres : la bonne mobilisation et l'exploitation des ressources locales et nationales ; la sensibilisation et la responsabilisation par la concertation entre partenaires locaux et centraux ; l'équipement des villages en infrastructures de base ; le renforcement et l'accélération du processus de décentralisation.</p>	<p>EA 1.1.6 : l'administration publique est efficace et efficiente</p> <p>OS 1.3 : renforcer la décentralisation et promouvoir la bonne gouvernance locale à travers les effets</p> <p>EA 1.3.1 : l'efficacité de la décentralisation et de la gouvernance locale est améliorée et EA 1.3.2 : les économies locales sont dynamisées et les disparités régionales sont réduites, notamment à travers un aménagement du territoire efficace</p>	
Domaine de la justice	<p>Les visions de la population sont une justice crédible et équitable, indépendante et transparente, décentralisée, compétente et accessible à tous.</p> <p>Les stratégies préconisées par les Burkinabè sont : la lutte contre la corruption et le respect de la déontologie du métier, l'accessibilité physique et financière de la justice, l'amélioration des conditions de travail des magistrats et l'éducation civique des populations.</p>	<p>EA 1.1.1 : la démocratie, les droits humains, la justice et la paix sont renforcés</p> <p>EA 1.1.7 : le système de redevabilité est développé à tous les niveaux</p>	
Domaine de la défense et de la sécurité	<p>Les visions exprimées sont une sécurité intérieure et extérieure garantie, notamment : une armée politiquement neutre, au service de la paix et de la justice pour tous.</p> <p>Les stratégies préconisées par les Burkinabè concernent le renforcement des effectifs de l'armée, sa dotation en moyens et le renforcement de sa discipline.</p>	<p>EA 1.1.2 : la sécurité et la protection civile sont renforcées</p> <p>EA 1.1.3 : la défense est renforcée</p>	
Sur le plan du sport, des loisirs et de la jeunesse			

Domaine du sport	Les visons de la population sont que le Burkina Faso deviendra une nation de sport internationalement reconnue. Les stratégies suggérées par les Burkinabè sont la création d'infrastructures sportives, la professionnalisation du sport et la révision de la politique sportive	EA 3.2.2 : la contribution des industries culturelle, touristique et sportive à l'économie est améliorée	
Domaine des loisirs	Les visions sont que le Burkina Faso sera doté de centres de loisirs dans toutes les villes et campagnes et des loisirs seront pratiqués par tous. Les stratégies préconisées sont les suivantes : un plus grand développement des loisirs traditionnels, l'amélioration des équipements des centres de loisirs, ainsi que la diversification des loisirs.	EA 3.2.2 : la contribution des industries culturelle, touristique et sportive à l'économie est améliorée	
Domaine de la jeunesse	La vision des Burkinabè est celle d'une jeunesse très peu touchée par le chômage, plus dynamique et plus responsable, travailleuse et apte à assurer la relève des aînés, en bonne santé et épanouie, même si par ailleurs aucune stratégie n'est proposée pour réaliser cette vision.	OS 2.4 : promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes	

## Annexe 8 : Liste des structures rencontrées

**Evaluation indépendante à mi-parcours du PNDES**  
**Entretien auprès des Ministères**  
**Listes des structures rencontrées par les différentes équipes**

N°	Structures rencontrées	Date	Personnes rencontrées
01	<b>Ministère des Ressources animales et halieutiques (MRAH)</b>	12 novembre 2019	Madame KABORE Sonia M. Nikiema K.Dominique
02	<b>Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat (MUH)</b>	15 novembre 2019	Nignan nehoun Somé Conrad Zongo.B. Fabrice
03	<b>Ministère de l'énergie (ME)</b>	15 novembre 2019	Nabi boureima Sawadogo boukare
04	<b>INSD</b>	18 novembre	BERE Bernard TIENDREBEOGO Adama BELEMKOABGA Lucien SOME S. Placide SOME S. Placide BAZONGO Baguinébié
05	<b>Chambre de Commerce et d'Industrie du BF</b>	19 novembre 2019	Thimothée Dabiré Idrissa kabore
06	<b>DGEP</b>	19 novembre 2019	Dr Issa Larba KOBYADA BOKOUM Mahamadou WILY Esaïe
07	<b>DGESSION Ministère de la jeunesse (MJTEJ)</b>	12 novembre	NIKIEMA Salimata DIALLO /ILBOUDO Adissa OUEDRAOGO Awa MINOUNGOU Ludovic
08	<b>Ministère des Mines et des Carrières</b>	13 novembre	OUEDRAOGO Moïse DIALLO Kalilou BAGRE MAthias MINOUNGOU Ludovic
09	<b>Ministère de l'Eau et de l'Assainissement/DGESSION</b>		Komi Oumou Tanoano Jean-Marie B
10	<b>Ministère des enseignements secondaires</b>	20 novembre	BATIONO Saturnin HIEN D Levi Joel

			NANA Yalégré
11	<b>Ministère de la communication</b>		Lamizana Batouré Sanou Boubacar Idogo/Tapsoba H Isabelle Bako B Bernard Seogo Koka Hervé Tiemtore Adama Sanou/Sawadogo Pauline GanouT M David Tamboula Sariatou Somda T Saturnin
12	<b>Ministère en charge de l'Administration (MATDC)</b>	12 novembre 2019	Ouali Dialinli Zoetyenga Robila Toe B Valérie Ouedraogo Aminata Gaigo G Alphonse Sourwema/Nikiema Julienne Adoua Ak Alexandre Ouedraogo/Kiendrebeogo Carine
13	<b>MCAT</b>		Belem Djibril Ouedraogo/coulibalyO Armande Kindo/oudraogoTérin BamongoEzechiel/windemi Youghbare Guillaume
13	<b>MINEFID</b>		Sane/Congo Aïssata Tamboura Adama Soubeiga Marie-Therese Zongo Kirsi Bama Fidel
14	<b>Ministère en charge de la Sécurité</b>	18 novembre 2019	Zongo Regma Ouedraogo Issoufou Yeye Gaoussou Guel Rodrigue Zio A. J. Léonce Soubeiga Marie Térese Bama Fidel
15	<b>Ministère des droits humain (MDHPC)</b>	18 novembre 2019	Sawadogo Rahamata Ouedraogo/Kafando Celestine Darankoum Zenab

			Nikiema Constantin Ramde Yembi
16	<b>Ministère des transports</b>	19 novembre 2019	Oubda Fatimata Sawadogo Mahamadi Zampaligré Mohammed A Hamadi Mahadjou Kabore Y Olivier Zida /Rouamba G.Clémence  Ouoba Dialinli
17	<b>Ministère de la femme</b>	19 novembre 2019	Sawadogo Ousmane Zorom Soumaïla Soro Ousseïni
18	<b>Ministère de la justice</b>	20 novembre 2019	Sawadogo Adama Kafaando Hawa
19	<b>Ministère de la défense Nationale (MDNAC)</b>	20 novembre 2019	Beremoudougou Noufou Sawadogo Sayouba
20	<b>Ministère de l'Education Nationale de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationale ( MENAPLN)/DFP</b>	06/12/2019	Sanfo/Traore Orokia Ouedraogo Issa Somda Kpéonbar Boudidano Gountanini Ouedraogo Jules Parfait Bonde Wokawé Traoré/Ouattara Chantal Kaboré Clément Korsaga R. Fulbert Sawadogo Baba Stanislas
21	<b>Ministère de l'Agriculture (MAAH)</b>	21 novembre	
22	<b>CES</b>	10/12/2019	GUIRA Ali  KAMBOU Bernabé Ollo  TIAMA Seydou
23	<b>DGB</b>	10/12/2019	Compaoré/Yoni Brigitte
24	<b>SP/CPSA</b>		
25	<b>SP/PNDES</b>		
26	<b>DGDT</b>		

27	<b>TROIKA</b>		05/12/2019	Birnbaum Ane-Kristine Schaleubourg Win Pierre Beziz Sinwinde Daouda
28	<b>PTF Chef de file des CSD</b>	<b>UE/CSD Gouvernance Economique/ Commerce et Services Marchands</b>	10/12/2019	Pierre Beziz Bako Jonas Ouedraogo Abdoulaye
		<b>Ambassade de la République fédérale d'Allemagne/ CSD Gouvernance administrative t*et locale</b>	12/12/19	Desirée M. S. Nana
	<b>DGESS MFPTPS</b>		07/01/2020	Ouedraogo Tesseié Tiemtore P. Germaine Kone Mouhamed Kadder Zone Loukoumane Gamsoré Soumaila
	<b>DGESS (Ministère de la Santé)</b>		15/01/2020	Ouattara Keado Simpore Madi
	<b>ARCOP</b>		17/01/202	BAKORBA Moïse
	<b>DGESS Infrastructure</b>			NIKIEMA Dominique
	<b>Personnes Ressources</b>			Directeur de suivi du Programme Présidentiel SG Ministère de la jeunesse

**Annexe 9 Tableau faisant ressortir les doublons au niveau du dispositif de suivi-évaluation du PNDES au niveau des trois structures : SP/PNDES, DGEP, BSPP**

Attributions	SP/PNDES	DGEP	BSPP	OBSERVATIONS
Formulation des politiques de développement	Cette attribution n'apparaît pas dans le texte portant attribution du SP/PNDES. Mais cette mission est pilotée dans la pratique par SP/PNDES	Oui, cette attribution est prévue dans le texte portant attribution de la DGEP	Cette fonction n'est pas prévue et n'est pas assurée par le BSPP	Assurer une meilleure coordination entre les deux structures (DGEP et SP/PNDES)
Préparation des projets	Cette mission ne figure pas dans les missions globales du SP/PNDES mais elle se retrouve dans les attributions de son département des études et du suivi évaluation (confére page 7 Arrêté SP/PNDES). Ainsi, cette mission est formulée comme suit « Le Département études et suivi-évaluation a pour mission d'assister les ministères dans la préparation des projets prioritaires du PNDES... »	A travers ses attributions, la DGEP s'occupe également de la préparation des projets avec les ministères. Il ressort dans son Arrêté portant attribution « La DGEP a pour mission la formulation des politiques de développement et leur traduction en plans et programmes... » (confére page 2 Arrêté DGEP). Aussi, il figure dans les attributions de DPEI l'attribution exacte suivante « l'appui à la formulation des projets et programme de développement » confére page 9 Arrêté DGEP	RAS	La préparation des projets reste une des faiblesses importantes en matière de gestion des projets au Burkina. Il est suggéré de mettre en place une agence de préparation des projets dotée des moyens humains, financiers et logistiques nécessaires
Assurer le suivi évaluation de la mise en œuvre des actions et projets structurants	C'est une mission dévolue au SP/PNDES dans le suivi du PNDES. Elle est assurée au travers des rapports de performance et la MRSIS.	Cette mission est également dévolue à la DGEP qui assure le suivi de tous les projets et programmes publics mis en œuvre au Burkina Faso.	Cette mission est également menée par la BSPP dont les efforts sont concentrés sur les projets du programme présidentiel	Les projets suivis étant les mêmes (DGEP et PNDES) , il est nécessaire d'assurer une meilleure coordination entre la DGEP et SP/PNDES et les DGEES pour alléger la charge de travail sur les ministères techniques et éviter de produire des situations (rapports) qui peuvent être redondants.
Assurer l'animation, la coordination et le suivi de la mise en œuvre du	C'est la raison d'être du SPPNDES	Cette attribution apparaît dans les missions de la DSEPEES (voir article 53).		Cette fonction précise doit être supprimée des textes de la DGEP ; le gouvernement

programme national du développement économique et social (PNDES)				ayant décidé confier le suivi évaluation du PNDES au SP/PNDES
Assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des engagements internationaux en matière de développement	Cette attribution n'apparaît pas de façon explicite dans les attributions du SP/PNDES. Cependant, les engagements internationaux étant pris en compte dans le PNDES, il apparaît normal que SP/PNDES les suive	Cette mission figure dans les attributions de la DGEP qui lui permet de suivre les ODD, l'Agenda 2063 et les PMA	RAS	Assurer une meilleure coordination entre les deux structures
Elaborer les modèles macroéconomiques et sectoriels nécessaires au pilotage de la conjoncture et de l'économie	Cette attribution apparaît à l'article 21 de l'Arrêté SP/PNDES en ces termes « élaborer les modèles macroéconomiques et sectoriels nécessaires au pilotage de la conjoncture et de l'économie »	Il s'agit d'une attribution de la DGEP qui vise à réaliser des études et des prévisions macroéconomiques à court moyen et long terme ainsi qu'à suivre la conjoncture économique nationale, régionale et internationale	RAS	Collecter ces informations avec la DGEP et l'INSD

## Annexe 10 Quelques insuffisances relevées au niveau des secteurs de planification

N°	Secteurs	Critères et composantes	Ministères membres	Présidence	Observations
1	Production agrosylvopastorale	<b>CFB 042 : agriculture, sylviculture, pêche et chasse</b> <b>NBA 010 : agriculture</b> (agriculture vivrière, agriculture de rente) <b>NBA 020 : élevage</b> (élevage et activités annexes à l'élevage) <b>NBA 030 : sylviculture - pêche - chasse</b> (sylviculture et chasse, pêche)	Ministère en charge de l'agriculture Ministère en charge des ressources animales Ministère en charge de l'environnement Ministère en charge de l'eau	<b>Président :</b> Ministère en charge de l'agriculture <b>1er Vice-président :</b> Ministère en charge des ressources animales <b>2e Vice-président :</b> Ministère en charge de l'environnement <b>3e Vice-président :</b> Ministère en charge de l'eau	RAS
2	Transformations industrielles et artisanales	<b>CFB 043 : combustible et énergie</b> <b>CFB 044 : industries extractives et manufacturières, construction</b> <b>NBA 040 : extraction</b> (extraction) <b>NBA 050 : industries alimentaires</b> (abattage, transformation et conservation des viandes et poissons, fabrication de corps gras alimentaires, travail des grains, fabrication de produits amylacés, fabrication des produits à base de fruits ou de lait, fabrication de boissons et tabacs) <b>NBA 060 : égrenage de coton, fabrication de textiles et articles d'habillement</b> (égrenage de coton, fabrication de textiles et articles d'habillement) <b>NBA 070 : raffinage de pétrole, fabrication de produits chimiques, d'articles en caoutchouc</b> (raffinage de pétrole, fabrication de produits	Ministère en charge de l'industrie Ministère en charge de l'énergie Ministère en charge des arts Ministère des mines	<b>Président :</b> Ministère en charge de l'industrie <b>1er Vice-président :</b> Ministère en charge de l'énergie <b>2e Vice-président :</b> Ministère en charge des arts	Nécessité de clarifier le positionnement du suivi du climat des affaires entre TIA et la GE. Le secteur TIA le suit sans qu'il soit clairement mentionné. Aussi, non prise en compte notamment du ministère de la justice, du ministère en charge des finances, du Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme qui sont essentiels dans le cadre des réformes du climat des affaires. En outre, il peut être nécessaire que les principaux ministères dont les produits pourraient faire l'objet de transformation soient pris en compte dans le CSD TIA. Il s'agit notamment de l'Agriculture, Elevage, etc.

		<p>chimiques, fabrication d'articles en caoutchouc ou en plastique)</p> <p><b>NBA 080 : fabrication de verre, poterie et matériaux pour construction</b> (fabrication de verre, poteries et matériaux pour la construction)</p> <p><b>NBA 090 : industries du papier, de l'édition, imprimerie enregistrement</b> (industries du papier, de l'édition, imprimerie enregistrement)</p> <p><b>NBA 100 : fabrication d'ouvrages en bois et en métaux</b> (sciage de bois, vannerie, métallurgie et fonderie, fabrication de machines et équipements, fabrication de matériels de transport, fabrication de matelas et meubles, production et distribution d'électricité et de gaz)</p>			
3	Infrastructures de transport, de communication et d'habitat	<p><b>CFB 06 : logement et équipements collectifs</b> (logement, équipements collectifs, alimentation en eau, éclairage public)</p> <p><b>NBA 120 : construction</b> (travaux de construction, d'installation et de finition) Autres domaines concernés : construction d'infrastructures de transport, infrastructures de télécommunication, Technologies de l'information et de la communication (TIC), urbanisme</p>	<p>Ministère des infrastructures</p> <p>Ministère en charge des Transports</p> <p>Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat (MUH)</p> <p>Ministère en charge de l'économie Numérique</p> <p>Ministère en charge de la communication</p> <p>Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du</p>	<p>Président : Ministère en charge des infrastructures</p> <p>1er Vice-président : Ministère en charge du transport</p> <p>2e Vice-président : Ministère en charge de l'habitat</p> <p>3e Vice-président : Ministère en charge de l'économie numérique</p>	<p>La présence du Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique (MEEVCC) est à ré examiner car ses attributions n'apparaissent nulle part dans le champ du secteur.</p>

			<b>Changement Climatique (MEEVCC)</b>		
4	Commerce et services marchands	<b>CFB 065 : transports</b> <b>CFB 066 : communications</b> <b>NBA 130 : commerce (commerce)</b> <b>NBA 140 : hôtellerie et restauration</b> (hôtellerie et restauration) <b>NBA 150 : transports, postes et télécommunications</b> (transports et auxiliaires de transport, activités des postes et des télécommunications) <b>NBA 160 : activités financières</b> (activités d'intermédiation financière, assurances et auxiliaires financiers) <b>NBA 170 : autres activités de services marchands</b> (activités de services personnels, de réparation et d'entretien, activités immobilières, activités de services aux entreprises)	Ministère en charge des transports Ministère en charge du commerce Ministère en charge de l'économie numérique Ministère en charge du tourisme Ministère en charge de la communication Ministère en charge des finances	<b>Président :</b> Ministère en charge des transports <b>1er Vice-président :</b> Ministère en charge du commerce <b>2e Vice-président :</b> Ministère en charge de l'économie numérique <b>3e Vice-président :</b> Ministère en charge du tourisme	<p>La présidence du CSM par le ministère transport a été jugée non pertinente. Le CSD devrait être présidé par le ministère dont les activités sont dominantes.</p> <p>Le sous-secteur hôtellerie restauration apparaît dans le CSD CSM. Mais le sous-secteur lui-même n'apparaît nulle part dans la politique sectorielle CSM.</p>
5	Gouvernance économique	<b>CFB 011 : fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, affaires financières et fiscales, affaires étrangères</b> <b>CFB 041 : tutelle de l'économie générale, des échanges et de l'emploi</b> <b>NBA 180010 : activités d'administration générale, économique, sociale et de prérogative publique</b> <b>NBA 190 : correspondance de la branche</b> (correspondance de la branche Services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SFIM)) <b>Autres domaines concernés : pilotage et gestion de l'économie, aménagement du territoire,</b>	Ministère en charge de l'économie Ministère en charge de l'emploi Ministère en charge des affaires étrangères Ministère en charge de la décentralisation	<b>Président :</b> Ministère en charge de l'économie <b>1er Vice-président :</b> Ministère en charge de l'emploi <b>2e Vice-président :</b> Ministère en charge des affaires étrangères	<p>Ce domaine « CFB 011 : fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, affaires financières et fiscales, affaires étrangères » apparaît aussi bien dedans le CSD GE que dans le CSD GAL. Les éléments constitutifs devraient clairement être précisés pour permettre de la faire la différence entre ceux rentrant dans le cadre des deux CSD.</p>

	<b>finances publiques, coopération au développement, intégration économique régionale, démographie (population)</b>	Ministère en charge de la fonction publique	<b>3e Vice-président</b> Ministère en charge de la décentralisation	<p>Le volet emploi « <b>CFB 041 : tutelle de l'économie générale, des échanges et de l'emploi CFB</b> » apparaît aussi bien dans le CSD GE que dans le CSD TEPS. Possibilité de le maintenir seulement dans TEPS.</p> <p>Aussi, les services d'intermédiation financière sont déjà pris en charge dans le CSD CSM.</p> <p>le dividende démographique est abordé par le secteur de la santé alors que le secteur de gouvernance économique a une direction de population</p> <p>Des structures importantes en matière de promotion de la gouvernance et de lutte contre la corruption manquent (ASCE) doivent être officiellement désignées comme membres</p> <p>Le Ministère de la fonction publique a-t-il vraiment sa place dans ce CSD, idem pour le Ministère en charge d'emploi ? le ministère des affaires étrangères ?</p>
--	---	---	--	---

	Gouvernances administratives locales	<b>CFB 011 : fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, affaires financières et fiscales, affaires étrangères</b>  <b>CFB 013 : services généraux</b>  <b>NBA 180010 : activités d'administration générale, économique, sociale et de prérogative publique</b> <b>NBA 180040 : activités de services collectifs ou personnels</b>  <b>NBA 200 : correction territoriale</b> (correction territoriale)  Autres domaines concernés : fonction publique, décentralisation, relations avec les institutions, relations avec les organisations de la société civile, communication	Ministère en charge de la fonction publique  Ministère en charge de la décentralisation  Ministère en charge de l'aménagement du territoire  Ministère en charge des relations avec le parlement  Le Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabè de l'Extérieur (MAECBE)  Ministère en charge de l'économie et des finances	<b>Président :</b> Ministère en charge de la fonction publique  <b>1er Vice-président :</b> Ministère en charge de la décentralisation  <b>2e Vice-président :</b> Ministère en charge de l'aménagement du territoire  <b>3e Vice-président :</b> Ministère en charge des relations avec le parlement	Les observations sur ce secteur sont déjà mentionnées au niveau du CSD GE
6	Éducation et formation	<b>CFB 09 : enseignement</b> (enseignement préélémentaire et primaire, enseignement secondaire, enseignement postsecondaire non supérieur, enseignement supérieur, enseignement non défini par niveau, services annexes à l'enseignement)  <b>NBA 180020 : éducation</b>  Autres domaines concernés : EFTP	Ministère en charge de l'éducation nationale  Ministère en charge de l'enseignement supérieur  Ministère en charge de la formation professionnelle	<b>Président :</b> Ministère en charge de l'éducation nationale  <b>1er Vice-président :</b> Ministère en charge de l'enseignement supérieur  <b>2e Vice-président :</b> Ministère en charge de la formation professionnelle	Intégrer certains ministères clés en matière de formation professionnel (Agriculture, élevage, mines, Action sociale, etc.)
8	Santé	<b>CFB 07 : santé</b> (produits, appareils et matériels médicaux, services ambulatoires, services hospitaliers, services de santé publique)	Ministère en charge de la santé	<b>Président :</b> Ministère en charge de la santé	Possibilité de prendre en compte le Ministère de la

		<b>NBA 180030 : santé et action sociale</b>  <b>Autres domaines concernés : nutrition</b>	Ministère en charge de l'action sociale  Ministère en charge de la sécurité alimentaire	<b>1er Vice-président :</b> Ministère en charge de l'action sociale  <b>2ème Vice-président :</b> Ministère en charge de la sécurité alimentaire	défense qui intervient dans le domaine.  Nécessité de prendre en compte le ministère des sports en raison des relations entre le sport de masse et la santé
9	Défense et sécurité	<b>CFB 02 : défense (défense militaire)</b>  <b>CFB 031 : services de police</b>  <b>CFB 032 : services de protection civile</b>		<b>Président :</b> Ministère en charge de la sécurité intérieure  <b>1er Vice-président :</b> Ministère en charge de la défense  <b>2e Vice-président :</b> Ministère en charge de la justice	Possibilité de prendre en compte le Ministère en charge de l'administration du territoire  Attention aux postes de ministre d'Etat
10	Environnement, eau et assainissement	<b>CFB 05 : protection de l'environnement</b> (gestion des déchets, gestion des eaux usées, lutte contre la pollution, préservation de la diversité biologique et protection de la nature)  <b>NBA 110020 : captage, traitement et distribution d'eau</b>  <b>Autres domaines concernés : assainissement, économie verte, modes de production et de consommation durables</b>	<b>Ministère de l'Eau et de l'Assainissement</b>  <b>Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique</b>  <b>Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat</b>	<b>Président :</b> Ministère en charge de l'eau  <b>1er Vice-président :</b> Ministère en charge de l'environnement  <b>2e Vice-président :</b> Ministère en charge de l'urbanisme	Le volet économie verte devrait être prise en compte dans le CSD PASP au regard du lien avec ses sous secteurs
11	Culture, sports et loisirs	<b>CFB 08 : loisirs, culture et culte</b> (services récréatifs et sportifs, services culturels, services de culture et radiodiffusion, de télévision et d'édition, culte et autres services communautaires)  <b>Autres domaines concernés : tourisme</b>	Ministère en charge de la culture  Ministère en charge des sports	<b>Président :</b> Ministère en charge de la culture  <b>1er Vice-président :</b> Ministère en charge des sports	En raison des activités de culte, le Ministère de l'administration du territoire pourra faire partie de ce secteur.

			<p>Ministère en charge de la communication</p> <p>Ministère en charge de la jeunesse</p> <p><b>Ministères en charge de la recherche scientifique</b></p> <p>Ministère en charge de l'éducation nationale</p>	<p><b>2e Vice-président :</b> Ministère en charge de la communication</p> <p><b>3e Vice-président :</b> Ministère en charge de la jeunesse</p>	<p><b>Réexaminer la position du sport dans ce CSD.</b></p>
12	Travail, emploi et protection sociale	<p><b>CFB 041 : tutelle de l'économie générale, des échanges et de l'emploi</b> <b>CFB 10 : protection sociale</b> (maladie et invalidité, vieillesse, famille et enfants, chômage, exclusion sociale) <b>NBA 180030 : santé et action sociale</b></p> <p>Autres domaines concernés : travail décent, dialogue social, genre, jeunesse</p>		<p><b>Président :</b> Ministère en charge de l'emploi</p> <p><b>1er Vice-président :</b> Ministère en charge du travail et de la protection sociale</p> <p><b>2e Vice-président :</b> Ministère en charge du genre</p> <p><b>3e Vice-président :</b> Ministère en charge de la santé</p>	<p>Domaines emploi décent prise en charge au niveau de GE. Nécessité de revoir pour plus de cohérence</p> <p>Le volet protection social ne semble pas suffisamment pris en charge sur le plan opérationnel</p> <p>Possibilité de reverser les attributions de CSD dans d'autres CSD. Les aspects d'emploi et de chômage peuvent être reversés au CSD GE ou au CSD GAL (pour le travail). Les aspects protection sociale peut se retrouver avec le CSD Santé</p>

		<b>CFB 033 : tribunaux</b>  <b>CFB 034 : administration pénitentiaire</b>  <b>Autres domaines concernés : droits humains, civisme et citoyenneté</b>		<b>Président :</b> Ministère en charge de la justice  <b>1er Vice-président :</b> Ministère en charge de la sécurité intérieure  <b>2e Vice-président :</b> Ministère en charge du travail et de la protection sociale	
13	<b>Justice et droits humains</b>	<b>CFB 014 : recherche fondamentale</b>  <b>Autres domaines concernés : recherche appliquée, recherche développement, innovation</b>	Ministère en charge de la recherche et de l'innovation  Ministère en charge de la santé  Ministère en charge de la l'agriculture  Ministère en charge des ressources animales  Ministère en charge de l'environnement	<b>Président :</b> Ministère en charge de la recherche et de l'innovation  <b>1er Vice-président :</b> Ministère en charge de la santé  <b>2e Vice-président :</b> Ministère en charge de la l'agriculture  <b>3e Vice-président :</b> Ministère en charge des ressources animales	
14	<b>Recherche innovation et</b>				

## TABLE DES MATIERES

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>2</b>
<b>SIGLES ET ABREVIATIONS.....</b>	<b>3</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX .....</b>	<b>7</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES.....</b>	<b>9</b>
<b>LISTE DES ENCADRES .....</b>	<b>11</b>
<b>RESUME.....</b>	<b>12</b>
<b>I. INTRODUCTION .....</b>	<b>17</b>
1. 1 Rappel des objectifs et résultats attendus .....	18
1.2 Approche méthodologique .....	19
<b>II. ANALYSE DU CONTEXTE ECONOMIQUE, SOCIAL, POLITIQUE ET SECURITAIRE .....</b>	<b>23</b>
2.1. Contexte économique du Burkina Faso.....	23
2.2. Analyse du contexte sécuritaire du pays .....	24
2.2.1. Effet du contexte sécuritaire sur la gestion budgétaire .....	25
2.2.2. Effets de l'insécurité sur le secteur des infrastructures.....	25
2.2.3. Les effets de l'insécurité dans le secteur de l'éducation .....	27
2.2.4. Les conséquences de l'insécurité sur le secteur de la santé .....	29
2.2.5. Effets de l'insécurité sur le secteur agricole .....	29
2.2.6. Analyse du contexte socio-politique.....	30
<b>III. ANALYSE DE LA PARTICIPATION, DE LA COHERENCE ET DE LA PERTINENCE 32</b>	
3.1 Analyse de la participation .....	32
3.2. Analyse de la pertinence .....	32
3.2.1. Analyse de la cohérence entre le PNDES et l'Etude Nationale Prospective (ENP) « Burkina 2025 ».....	33
3.2.2. Analyse de la cohérence entre le PNDES et les Objectifs de Développement Durable (ODD) .....	34
3.3. Analyse de la cohérence du PNDES .....	36
<b>IV. ANALYSE DE L'EFFICACITE DE LA MISE EN ŒUVRE A MI-PARCOURS DU PNDES .....</b>	<b>40</b>
4.1. Axe 1 : réformer les institutions et moderniser l'administration .....	41
4.2. Axe 2 : Développement du Capital humain.....	44
4.3. Axe 3 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'emploi et les emplois .....	47
4.4. Efficacité de l'exécution des produits .....	50
4.5. Efficacité de l'exécution budgétaire.....	52
<b>V. ANALYSE DU NIVEAU D'ATTEINTE DES ODD .....</b>	<b>54</b>
<b>VI. ANALYSE DE L'IMPACT DU PNDES .....</b>	<b>56</b>

<b>VII. PERCEPTIONS DE LA POPULATION SUR LES RESULTATS DANS LES DIFFERENTS SECTEURS.....</b>	<b>59</b>
<b>VIII. ANALYSE DE LA REALISATION DU SCHEMA DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE.....</b>	<b>71</b>
<b>IX. ANALYSE DE LA PRISE EN COMPTE DES ASPECTS TRANSVERSAUX.....</b>	<b>73</b>
9.1. Analyse de la prise en compte du genre dans la mise en œuvre du PNDES .....	73
9.2. Analyse de la prise en compte de l'environnement .....	77
<b>X. EFFICIENCE DE LA MSE EN ŒUVRE DU PNDES .....</b>	<b>79</b>
10.1. Efficience dans la mobilisation des ressources .....	79
10.1.1. Analyse du respect de l'objectif de rationalisation des dépenses de personnel et de fonctionnement .....	79
10.1.2. Les délais d'exécution des projets et programmes de développement .....	80
10.1.3. Analyse du respect des indicateurs de bonne gouvernance en matière de commande publique.....	80
<b>XI. ANALYSE DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION DU PNDES .....</b>	<b>82</b>
11.1. Analyse de la pertinence de la stratégie de communication du PNDES .....	82
11.2. Analyse de l'efficacité de la stratégie de communication du PNDES .....	82
<b>XII. ANALYSE DU SCHEMA DE FINANCEMENT .....</b>	<b>86</b>
<b>XIII. ANALYSE DU DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION DU PNDES.....</b>	<b>94</b>
<b>XIV. ANALYSE DE LA DURABILITE .....</b>	<b>103</b>
<b>XV. ANALYSE DE LA GESTION DES RISQUES .....</b>	<b>108</b>
<b>XVI. LEÇONS APPRISES ET BONNES PRATIQUES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PNDES .....</b>	<b>110</b>
16.1. Les leçons apprises.....	110
16.2. Bonnes pratiques .....	111
<b>XVII. SYNTHESE DES PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PNDES ET RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>113</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>117</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>121</b>